

DELANNAY Didier

HISTOIRE SUCCINTE DES PAPES

SAINT PIERRE

Pierre (**saint Pierre** pour l'Église catholique et le christianisme orthodoxe), *Siméon Bar-Yonah* (traduit par « Simon, fils de Jonas ») selon le témoignage des Évangiles, aussi appelé **Kephas** (le « roc » en araméen) ou **Simon-Pierre**, est un Juif de Galilée ou de Gaulanitide connu pour avoir été l'un des disciples de Jésus de Nazareth.

Parmi les apôtres, il semble avoir tenu une position privilégiée du vivant même de Jésus avant de devenir, après la mort de ce dernier, l'un des trois piliers de l'Église de Jérusalem avec Jacques et Jean . Il est né vraisemblablement au tournant du I^{er} siècle av. J.-C. et serait mort selon la tradition chrétienne entre 64 et 68 à Rome.

L'Église catholique en fait le « prince des apôtres », le premier évêque de Rome, et revendique sa succession apostolique pour affirmer une primauté pontificale, que lui contestent les autres confessions chrétiennes, et dont l'actuel pape est le représentant.

Il a suscité un grand nombre d'œuvres artistiques, en particulier dans l'Occident latin. Son attribut habituel sont deux clés, symbolisant, soit « les clés du Royaume des cieux », soit le pouvoir qu'il a reçu de lier et délier aussi bien sur la Terre que dans les cieux (Mat. 16:19), auquel cas une clé est d'argent et l'autre d'or.

SOURCES

Le personnage historique de Pierre est peu documenté par les sources. Simon Claude Mimouni et Pierre Maraval remarquent : « Le portrait de Pierre qui ressort des textes anciens est aussi diversifié que controversé : de ce fait, il est difficile d'en rendre compte seulement en postulant une personnalité aux traits contrastés. En réalité, les documents qui parlent de Pierre reflètent surtout la croyance et la mémoire des divers milieux chrétiens qui les ont produits [...]. Comme pour Jésus et d'autres personnalités « apostoliques », il est plus facile d'atteindre le Pierre de la tradition que celui de l'histoire »[1].

Les sources principales sont les suivantes : le Nouveau Testament (les Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres de Paul et les épîtres de Pierre (Première et Deuxième) aux communautés chrétiennes) ; la littérature apocryphe, dont certains textes datant du **II^e** siècle ; les Pères de l'Église, en particulier Eusèbe de Césarée, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*.

LE NOM

Pierre s'appelle initialement Symon[^{note 1}] ou Simon[^{note 2}] Jésus lui donne le nom de *Simon Kephas* (grec Σίμων / *Simōn*, « *Simōn Kēphas* » ; araméen *Šim 'ōn Kêfā* ; syriaque *Sēm 'ān Kêfā*), d'après son surnom araméen hellénisé *Kephas* — transcrit en français *Cephas* ou *Kephas* — qui signifie « roc »[3].

Dans l'évangile selon Matthieu, Jésus, à partir de ce surnom, fait un jeu de mots par paronomase équivalent au sobriquet anglophone « Rocky »[4], d'où le nom que l'intéressé a reçu dans l'espace gréco-latin (*petros* ou *petra* en grec, et *petrus* en latin) : « Pierre (Kephas), tu es un roc (grec *petros*) , et sur cette pierre (grec *petra*) je bâtirai mon assemblée (*ekklésia*, terme à l'origine du français *église*) »[5].

Si le surnom semble souligner un trait de caractère de ce disciple qui occupe une place prééminente dans les Douze Apôtres[6], on ne sait dire si, en définitive, cette dénomination correspond à l'attribution d'un nouveau nom ou à son explication théologique[7], entretenant un débat prolifique qui donne lieu à un nombre phénoménal de commentaires[8].

PIERRE DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Les différents noms de l'apôtre Pierre sont les plus cités dans le Nouveau Testament : ils apparaissent 181 fois (soit quatre fois plus que Paul) principalement sous la traduction grecque de *Petros*[9], dont 75 fois dans les évangiles synoptiques et 35 fois dans l'Évangile selon Jean, ce qui indique la prééminence que lui accorde originellement la première communauté chrétienne[10]. Après Jésus, Pierre est le personnage le plus cité dans les Évangiles canoniques (très exactement

154 fois), ce qui confirme cette prééminence[11].

Évangiles

D'après l'Évangile selon Jean, Simon Bar-Jonas est originaire, avec son frère André et l'apôtre Philippe, de Bethsaïde[12]. Les autres évangiles sont muets sur ses origines mais laissent penser à une activité à Bethsaïde voire à Capharnaüm : pêcheur sur le lac de Tibériade. Le bateau de la mer de Galilée (appelé rapidement « barque de Pierre » ou « barque de Jésus ») découvert en 1986[*note* 3], daté du premier siècle, rappelle que ses disciples viennent de tous les milieux, notamment celui des pêcheurs dont les bateaux de pêche sur le lac de Tibériade sont mentionnés par les évangiles canoniques plus de cinquante fois[14], les ports de Tarichaea/Magdala étant réputés pour leurs conserveries de poissons salés[15]. Son frère André porte

un nom grec, ce qui suggère « une famille de Galilée relativement prospère et ouverte sur le monde extérieur : propriétaire de son bateau, Simon fait figure de patron de pêche[16] ».

Simon s'installe à l'occasion de son mariage dans la maison de sa belle-famille dans cette ville d'où il est peut-être lui-même originaire[17].

La maison familiale (localisée par la tradition et l'archéologie sous la basilique Saint-Pierre de Capharnaüm)[*note* 4] semble servir de base pour le début de la mission itinérante de Jésus[19]. Avec son frère André, il décide d'abandonner sa famille (selon la légende, il aurait eu une fille Pétronille de Rome[20], morte martyre) pour suivre Jésus à la demande de celui-ci[21] et reçoit de lui le nom de « Kephas »[22], les évangélistes se contredisant sur le contexte dans lequel se produit l'imposition de ce nom[23]. Pierre est toujours cité en premier de la liste des « Douze » (Mc 3,16 ; Ac 1,13) (appelés par la suite les Douze Apôtres). À plusieurs reprises, dans les récits, Jean et Paul reconnaissent son importance, toutefois l'auteur de l'Évangile selon Jean cite en premier son frère André. Simon-Pierre manifeste sa foi au nom de tous les disciples : « Jésus leur demanda : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Alors Simon-Pierre prit la parole et dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » (Mt 16,15-16). Jésus lui déclare alors solennellement : « Et moi, je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle. Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. » (Mt 16,18-19).

Pierre a assisté et participé à plusieurs miracles ou événements majeurs de la vie de Jésus, comme la marche sur les eaux (Mt 14,28-31), la Transfiguration, l'arrestation de Jésus, le procès de Jésus, puis la Passion du Christ. Décrit dans les Évangiles comme enthousiaste, emporté, mais parfois hésitant et faillible, il abandonne Jésus pendant la Passion malgré l'assurance qu'il avait manifestée auparavant : « Si tous viennent à tomber, moi je ne tomberai pas » (Mc 14,29). Il a regretté amèrement ce reniement : « Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Et en y réfléchissant, il pleurait. » (Mc 14,72). On retrouve le caractère enthousiaste, emporté, mais parfois hésitant et faillible, lorsque Pierre voit Jésus marcher sur la mer. Pierre demande à Jésus: « Seigneur, si c'est bien toi, ordonne-moi de venir vers toi sur les eaux. » Jésus consent. Pierre marche sur l'eau, mais effrayé, par la force du vent, il s'enfonce dans l'eau et crie « Seigneur, sauve-moi ! ». « Aussitôt, Jésus étendit la main, le saisit et lui dit : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » (Mt 14,31). Pierre manifeste un désir de suivre Jésus partout, mais est rattrapé par la faiblesse humaine. L'Évangile selon Luc sous-entend que la perte de foi de Pierre a pour origine des attaques du diable. En effet, Jésus dit à Simon: « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le blé. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères. » (Lc 22,31-32).

Selon Simon Claude Mimouni, « des divergences semblent avoir eu lieu entre Jésus et Pierre », comme en témoignent l'épisode du reniement de Pierre, unanimement rapporté par les quatre évangiles canoniques, ainsi que « le "Derrière moi Satan" du Mc 8, 33 ; Mt 16, 23 », parole très

dure que Jésus adresse à son disciple[24].

Pour Géza Vermes, Pierre « totalement dévoué à la personne de Jésus, d'après le quatrième évangile, est prêt à se servir du glaive pour le protéger [Jn, 18, 10]. Pourtant sa dévotion ne l'empêche pas de se comporter comme un lâche quand il est en danger. Interrogé par le grand prêtre sur le parvis du temple de Jérusalem, il prétend ne pas faire partie des disciples de Jésus, jure même qu'il n'a « *jamais connu cet homme* », avant de s'enfuir »[25].

Dans « l'évangile de Jean, Pierre, tout comme d'ailleurs son frère André, semble avoir été le disciple de Jean le Baptiste, avant de devenir disciple de Jésus (Jn 1, 35-42) ». Dans ce même évangile, Pierre apparaît en concurrence avec le disciple bien-aimé, parfois identifié à Jean, fils de Zébédée [24].

À l'annonce par Marie Madeleine que le tombeau de Jésus a été trouvé vide, il est le premier à y entrer, le « disciple bien-aimé »[26] lui ayant laissé la préséance (Jn 20,5s ; Jn 21,7). Par la suite, il a avant les Douze une apparition du Christ ressuscité (Lc 24,33-34,1Co 15,5).

Lors de la dernière apparition du Christ à ses disciples, Pierre est réhabilité et rétabli dans sa mission de pasteur de l'Église : « Il lui dit pour la troisième fois : Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui répondit : Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Fais paître mes brebis » (Jn 21,15-17).

Actes des Apôtres et épîtres pauliniennes

Les Actes des Apôtres le décrivent comme un des principaux dirigeants de la communauté chrétienne, se montrant responsable, orateur avisé et guérisseur. Après la Pentecôte, c'est lui qui prend la parole et commence la prédication du message chrétien. Lors du concile de Jérusalem (vers l'an 50), il prend position en faveur de l'admission des païens dans l'Église sans leur imposer les prescriptions mosaïques telles que la circoncision ; cependant Paul lui reprochera de ménager le point de vue des judaïsants menés par certains chrétiens juifs de la communauté de Jacques le Juste, « frère du Seigneur », chef de la communauté de Jérusalem soit le premier évêque de la première communauté chrétienne (Ac 21,18) : « Mais quand Cephass vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il s'était donné tort. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il prenait ses repas avec les païens ; mais quand ces gens arrivèrent, on le vit se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis » (Ga 2,11-12).

Lors du premier concile de Jérusalem, Pierre aurait reconsidéré son attitude. Il ouvre le débat en défendant clairement les thèses de Paul de ne pas imposer les prescriptions mosaïques aux chrétiens païens. Jacques le Juste, chef de l'Église locale (le premier évêque de Jérusalem), clôture le conseil en approuvant Pierre et Paul. Les chrétiens d'origine païenne sont libérés de l'obligation de suivre les traditions juives. Selon l'historien Géza Vermes, cependant, « il s'agit probablement d'une tentative de l'auteur des *Actes* de combler le fossé entre les deux personnalités de l'Église [Pierre et Paul], en présentant Pierre comme un champion des non-Juifs. » La proposition de Pierre, favorable aux chrétiens païens, serait « d'une historicité douteuse », « vu la position de Pierre prise à Antioche, et dans la mesure où il poursuivait sa mission exclusivement parmi les Juifs - n'était-il pas, selon les termes colorés de Paul « l'apôtre des circoncis », lui-même étant « l'apôtre des incirconcis » (Ga, 2, 7)[27] ? »

Après le concile de Jérusalem, les Actes des Apôtres ne disent plus rien de sa vie.

PIERRE DANS LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE

Les Pères apostoliques et ensuite les Pères de l'Église rapportent que Pierre, après sa fuite de Jérusalem, a exercé sa mission en d'autres lieux[28].

D'Antioche à Rome

Fuyant la persécution, Pierre semble avoir gagné Antioche ; selon S. Mimouni, la chronologie

d'Eusèbe de Césarée, qui date ce départ de 42, cadre mal avec celle tirée des *Actes des Apôtres*, qui situent Pierre en 42 à Jérusalem, et ce jusqu'en 43–44[28]. La tradition de l'Église catholique attribue à Pierre la direction de l'Église d'Antioche. Premier évêque de cette ville, la fête de « la chaire de saint Pierre à Antioche » est célébrée le 22 février depuis le IV^e siècle[29] jusqu'à la réforme du calendrier liturgique établie par le concile Vatican II qui la réunit à la chaire romaine. Pierre serait resté sept ans à Antioche.

« La tradition [chrétienne] atteste la présence de Pierre à Rome, mais la date de son arrivée et la durée de son séjour (ou de ses séjours) sont inconnues de manière précise »[28].

Selon l'historien Géza Vermes, « Eusèbe de Césarée affirme que [...] d'Antioche, Pierre se rendit à Rome sous le règne de Claude (41–54), à la poursuite de son adversaire de l'époque samaritaine [quand il prêchait en Samarie], Simon le Magicien. Il débarrassa Rome du mage et de son influence. Dans la capitale impériale, Pierre prêcha le message chrétien »[30].

Selon certains critiques qui se fondent sur les Épîtres aux Corinthiens (1 Co 1, 12) de Paul de Tarse, Pierre aurait quitté Rome pour un voyage missionnaire qui le voit passer en Achaïe, et il a l'occasion de visiter Corinthe.

Dans la première moitié des années 50 (ou au plus tôt en 48), il est à Jérusalem. Là, lors des réunions qui seront par la suite appelées « Concile de Jérusalem », il propose la solution qui est adoptée par Jacques le Juste en conclusion de l'assemblée, sur les obligations que doivent suivre les chrétiens venant du polythéisme. Il faut que ces derniers observent un minimum de préceptes de la Torah en s'abstenant des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée et du sang[31].

Selon la tradition, il aurait été présent à Rome lorsque Paul rédige l'Épître aux Romains, mais la critique s'interroge sur la raison pour laquelle Paul, s'il avait effectivement été présent, ne lui adresse pas ses salutations, dans la longue liste des disciples qui termine sa lettre.

Cette chronologie est hypothétique mais compatible avec la tradition du *Liber Pontificalis* rédigé en 530[*note 5*]), selon lequel Pierre est demeuré à Antioche pendant sept ans, et s'est fixé à Rome sous le règne de Néron. Sa trace historique était déjà confuse, mais elle disparaît complètement bien avant les années 60.

Dans la littérature clémentine, Pierre est un prédicateur itinérant dans les villes de la province romaine de Syrie. Il remporte de nombreux succès contre Simon le Magicien et initie au cours de ses déplacements le futur évêque Clément de Rome qui l'accompagne. Il se rend ensuite à Rome, où il sort victorieux d'un affrontement contre Simon le Magicien devant l'empereur Néron. La légende raconte que ce serait la prière de Pierre qui aurait provoqué la chute et la mort de Simon le Magicien, qui, dans l'espoir de remonter dans l'estime de Néron, aurait tenté de voler lors d'un spectacle dans un amphithéâtre.

De nombreux lieux de Rome gardent des traces, souvent légendaires, du séjour de l'apôtre : église Domine Quo Vadis, basilique Santa Francesca Romana, église Santi Nereo e Achilleo, tempietto dans l'église San Pietro in Montorio (autre lieu traditionnel de son martyre), Tullianum (lieu de son emprisonnement), basilique Saint-Pierre-aux-Liens[33]. Ces lieux sont issus de traditions orales ou de récits légendaires regorgeant de prodiges (miracles et guérisons de Pierre), tels les apocryphes *Actes de Pierre*, les *Actes de Pierre et Paul* et la *Passion de Pierre*[34].

Le martyre à Rome selon la tradition

Pour la tradition catholique, le séjour de Pierre à Rome semble attesté par la Première épître de Pierre (écrit que la plupart des historiens modernes, cependant, considèrent comme apocryphe, attribué à tort au disciple de Jésus ; voir ci-dessous, la section « Écrits attribués à Pierre ») : « L'Église des élus qui est à Babylone vous salue, ainsi que Marc, mon fils » (1P 5,13), sous réserve d'admettre que le mot Babylone désigne de façon péjorative Rome en tant que ville corrompue et idolâtre, une image familière aux lecteurs de la Bible. Même si certaines traditions

orientales, comme celle de l'Église nestorienne, professent que Simon-Pierre a rédigé son épître depuis Babylone[35], que des humanistes comme Calvin ou Érasme ont pu prendre l'indication au pied de la lettre suivis par certains savants protestants[36], pour la recherche contemporaine, il s'agit bien d'une allusion à Rome[37], allusion que l'on retrouve chez l'auteur de l'Apocalypse[36].

Une tradition moins assurée qui apparaît pour la première fois chez saint Jérôme en fait le premier évêque de Rome 25 ans avant son martyre[38].

Plusieurs textes antiques font allusion au martyre de Pierre, ainsi qu'à celui de Paul, qui se seraient produits lors des persécutions ordonnées par Néron, notamment dans l'enceinte du *Circus Vaticanus* construit par l'empereur Caligula, situé sur la colline Vaticane, à l'emplacement approximatif de l'actuelle basilique Saint-Pierre[39], les suppliciés une fois morts pouvant être remis à leur famille pour être inhumés ou crématisés mais le plus souvent jetés dans le Tibre[40]. Ainsi, une tradition place même ce martyre : *inter duas metas* - entre les deux bornes - de la *spina* (pour l'explication des termes « metas » et « spina », voir l'article : *Cirque romain*). Le plus ancien de ces textes, la *Lettre aux Corinthiens* de Clément de Rome datée de 96, ne cite pas explicitement de lieu, même s'il y a diverses raisons pour penser qu'il s'agit de Rome[41]. Sixte V fait transférer en 1586 l'obélisque ornant cette spina sur la place Saint-Pierre.

Clément de Rome affirme que son martyre serait dû à une « injuste jalousie » et à la dissension entre les membres de la communauté chrétienne[42] : il y aurait eu vraisemblablement dénonciation. Selon un apocryphe, les Actes de Pierre, il aurait été crucifié la tête vers le sol[43]. Selon la tradition, l'apôtre demande ce type de supplice par humilité, ne se jugeant pas digne de mourir comme le Christ, selon une autre version, il peut s'agir d'une cruauté supplémentaire de Néron[44].

Un des éléments en faveur de la « tradition romaine » de la présence de la tombe de Pierre est l'absence de toute autre revendication de sa tombe par une autre cité antique. Le séjour de Pierre et son martyre à Rome sont « quasi certains » selon l'exégète protestant Oscar Cullmann[45]. Cependant, selon Simon Mimouni, « la fin de Pierre restera pour l'historien dans une certaine obscurité » ; « Pierre est censé avoir subi le martyre à Rome, au cours de la persécution organisée par Néron en 64 après l'incendie de la ville — accomplissant ainsi la prophétie de Jésus qui, en Jn 21, 18-19, lui a prédit « le genre de mort par lequel il devait glorifier Dieu »[46].

Un passage de la fin du II^e siècle, cité par Eusèbe de Césarée, indique qu'à un certain Proclus, qui se vantait que sa patrie possédât la tombe de l'apôtre Philippe, le polémiste romain antimontaniste Gaïus a répondu : « Mais moi, je puis te montrer les trophées des saints apôtres. En effet, si tu veux te rendre au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette Église[47]. » Le mot « trophée », du grec *τρόπαιον* / *trópaion*, « monument de victoire », dans le contexte, désignerait ici les tombes de Pierre et de Paul. C'est en tout cas sur ces sites que seront édifiées au IV^e siècle les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul-hors-les-murs qui leur sont dédiées. Eusèbe rapporte aussi les témoignages de Denys de Corinthe[48] et de Zéphyrin de Rome[49]. Cette citation est débattue par les historiens qui ne s'accordent sur les relations du Pierre historique avec Rome mais témoigne de l'importance de la découverte dans les années 1940, sous les pavements des grottes vaticanes, du « trophée de Gaïus », édicule assignable à la fin du II^e siècle et que les Romains du IV^e siècle tenaient indéniablement pour servir d'écrin à la tombe de Pierre[50].

La présence de Pierre à Rome

« Sur la présence de Pierre à Rome, seuls des textes postérieurs font état de sa venue, notamment la *Première épître de Clément*, (fin du I^{er} siècle). La mission et le martyre de Pierre dans la ville éternelle sont développés dans les écrits pseudo-clémentins, dans les *Actes de Pierre*, et dans les *Actes de Paul*, qui datent, dans le meilleur des cas, de la deuxième moitié du II^e siècle. L'insistance sur la mission de Pierre à Rome est sans doute significative du type de christianisme qui s'est répandu dans la capitale impériale — autrement dit un christianisme de type pétrien, plus

attaché à la loi, et non de type paulinien, moins attaché à la loi »[51].

En 64, les chrétiens de Rome ont été poursuivis par **Néron** « non pas en tant que tels » mais sous l'accusation d'avoir incendié Rome. « La tradition chrétienne postérieure a considéré Néron comme le premier des persécuteurs »[52], alors qu'on ne peut pas parler de persécution *stricto sensu* et qu'il est « préférable de considérer qu'il y a eu des troubles »[52]. Il faut d'ailleurs noter « qu'il n'y a pas eu de victimes en dehors de Rome »[52].

Cette tradition chrétienne ultérieure a rangé Pierre et Paul au rang des victimes de cette « persécution »[52]. Selon Simon Claude Mimouni, « la tradition chrétienne la plus ancienne affirme que Pierre a été tué en 68 et que Paul l'a été en 64 », mais pour lui « il est tout à fait envisageable de penser que c'est Pierre qui a disparu le premier en 64, et Paul le second en 68 »[52]. Toutefois, d'autres critiques font remarquer qu'il n'existe aucune source qui établisse un lien entre cette répression et la condamnation de Paul ou de Pierre[53]. En outre, la lettre de Clément de Rome (5,7 et 6,1) distingue clairement le martyr des deux apôtres et la « persécution » de 64[54]. Les plus anciennes indications chronologiques au sujet de sa mort datent du IV^e siècle (Eusèbe de Césarée, Jérôme de Stridon) et placent la mort de Pierre peu après celle de Paul, elle-même située dans les années 67–68[53]. Il semble que c'est seulement par la suite que la mort de Paul a été située au moment où se termine le récit des Actes des Apôtres, six ans plus tôt. L'association des deux « apôtres » donnés comme mourant le même jour de la même année, dans deux endroits différents avec deux modes d'exécutions différents, reflète probablement la totale incertitude dans laquelle se trouvaient les chrétiens au sujet de la mort de Pierre.

LES ECRITS ATTRIBUES A PIERRE

Textes canoniques

Dans le Nouveau Testament, deux textes sont attribués à Pierre : la Première et la Deuxième épître de Pierre. Leur auteur s'identifie nettement au premier apôtre : l'incipit de la première épître est « Pierre, apôtre de Jésus-Christ » (1P 1,1), renforcé dans le corps de la lettre par les mots « témoin des souffrances du Christ » (1P 5,1), et celui de la deuxième « Simon Pierre, esclave et apôtre de Jésus-Christ » (2P 1,1). Selon l'historien Géza Vermes, « la quasi-totalité des experts considèrent les deux épîtres qui portent son nom comme apocryphes : 1 Pierre date d'environ 100 après J.-C. et 2 Pierre, d'au moins 125 après J.-C., voire plus tardivement, autrement dit, ces textes sont postérieurs au décès de l'apôtre Simon Pierre »[30].

Écrits apocryphes

Un grand nombre d'apocryphes sont attribués à Pierre ou parlent de lui, mais ne sont pas reconnus comme canoniques par les Églises chrétiennes : les *Actes de Pierre*[55], dont la fin, dans une version remaniée, constitue la *Passion de Pierre* (dite du « Pseudo-Linus »)[56], l'*Évangile de Pierre*[57], l'*Apocalypse de Pierre*[58], une *Lettre de Pierre à Philippe* [59], les *Actes de Pierre et André*[60].

IMPORTANCE OU PREEMINENCE DE PIERRE

Aucun exégète ne conteste l'importance de Pierre parmi les douze premiers disciples de Jésus. Il en va ainsi au début des Actes des Apôtres, bien que ce texte, ensuite, s'attache plutôt à suivre Paul, qui fait alors figure de chef spirituel dans la naissance de l'Église chrétienne.

L'importance de Pierre est reconnue par tous les chrétiens. Les difficultés entre les confessions, en particulier entre catholiques et orthodoxes, sont dues à la définition exacte de la primauté de Pierre : pour les catholiques, il s'agit d'une primauté de juridiction (ou prééminence), alors que pour les orthodoxes — rejoints ensuite par les protestants — le siège de Rome ne bénéficie que d'une primauté d'honneur, aux termes du canon **no** 6 du concile de Nicée et du canon **no** 28 du concile de Chalcédoine, et non pas d'une prééminence. En effet, la notion de prééminence semble s'être développée dans l'Église aux **III^e** et **IV^e** siècles ; elle n'apparaît pas dans le Nouveau Testament ni dans les documents des deux premiers siècles. Si Pierre est clairement le guide et le principal porte-

parole de la première communauté chrétienne, par la suite rien ne démontre son rôle de chef administratif ou spirituel. Rien, non plus, n'indique la nécessité d'un successeur.

Dans l'Évangile selon Matthieu (16 :19) Jésus déclare « Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux. Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » L'interprétation de ce passage oppose les catholiques d'une part aux orthodoxes et aux protestants d'autre part.

Selon l'interprétation catholique, cette phrase signifie que Jésus annonce à Pierre qu'il sera le fondement de son Église et use d'une triple image : la pierre (de même que Jésus est la « pierre angulaire[61]. », Pierre sera l'élément stabilisateur de son Église) ; les clés du Royaume des cieux (de même que Jésus est la « porte[62] », Pierre aura les « clés de la ville », c'est-à-dire exercera l'autorité sur la partie terrestre du Royaume, c'est-à-dire l'Église) ; le pouvoir de lier et de délier (de même que Jésus a le pouvoir de remettre les péchés[63], de même les Apôtres, ses délégués, pourront remettre les péchés en son nom[64].

Pour les protestants et les orthodoxes (mais aussi pour les gallicans jusqu'en 1870), c'est la déclaration de Pierre en elle-même qui constitue la première pierre d'un édifice spirituel composé des pierres vivantes (les chrétiens) posés sur la grande pierre (rocher) qui est le Christ lui-même[65]. Ainsi, l'origine de la fonction du pape romain, qui n'est pas inscrite dans le Nouveau Testament, résulte d'une évolution historique de l'Occident.

FÊTES DE SAINT PIERRE DANS LES EGLISES ORTHODOXE ET CATHOLIQUE

La Saint-Pierre

La Saint-Pierre est fêtée par l'Église, aussi bien catholique qu'orthodoxe, le 29 juin[66], date à laquelle la tradition situe le martyre de Pierre, crucifié la tête en bas dans le circus vaticanus. C'est aussi la Saint-Paul. Paul serait mort le même jour (soit la même année, soit deux à trois ans plus tard, selon les sources), décapité sur la route d'Ostie. L'apôtre des juifs et l'apôtre des gentils sont ainsi unis dans leur mort et leur fête : l'Église y voit un symbole de l'union ecclésiale.

Chaire de saint Pierre

Chaire de saint Pierre à Antioche

Avant la réforme liturgique issue du concile Vatican II de 1969, l'Église fêtait le premier siège épiscopal de Pierre à Antioche le 22 février sans le siège romain[67]. C'est dans cette ville du Moyen-Orient, à cette époque troisième grande ville de l'Empire romain après Rome et Alexandrie, que Pierre ouvre son apostolat vers les gentils. La Tradition y voit aussi le lien intrinsèque qu'il y a entre les Églises latines et orientales. La fête de la chaire de saint Pierre est très ancienne, étant attestée avec certitude à Rome au IV^e siècle[68]. Pour autant, ce n'est qu'au XVI^e siècle que la « titularisation » du siège est effectuée, avec l'apparition de la deuxième fête en l'honneur du siège pétrinien.

Chaire de saint Pierre à Rome

Auparavant, l'Église fêtait le siège romain du pontife le 18 janvier. Cette fête, qui semble d'origine [gallicane](#), est adoptée dans le calendrier romain tardivement : elle est fixée par le Pape [Paul IV](#) en 1557. C'est à cette époque que la fête de février est attribuée au siège d'Antioche. Après la réforme du calendrier qui a suivi le concile [Vatican II](#), les deux fêtes ont été réunies au 22 février.

Fête de saint Pierre-aux-liens

Le calendrier romain général, jusqu'à sa révision par le pape Jean XXIII en 1960, indiquait le 1^{er} août comme fête de Saint-Pierre-aux-Liens[69]. Dans l'Église orthodoxe le 16 janvier est la fête des « Chaînes de saint Pierre ». Cette fête rappelle l'épisode raconté dans les Actes des Apôtres au chapitre 12 (Ac 12,*) : alors que Pierre est dans une prison de Jérusalem, un ange vient le délivrer et faire tomber ses liens. Il part se réfugier chez Marie, mère de Jean Marc.

Fête de la dédicace des basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul

Le 18 novembre, les deux grandes basiliques romaines, consacrés à Pierre et Paul sont fêtées ensemble : c'est encore une fois l'occasion pour l'Église d'unir ses deux apôtres.

PIERRE DANS LES ARTS ET LA LITTÉRATURE

Architecture

Un grand nombre d'églises ont été dédiées à saint Pierre. La plus importante et certainement la première en ancienneté est la basilique Saint-Pierre, bâtie sur la tombe de l'apôtre. Les autres églises construites, à toutes les époques et en tous les lieux, marquent souvent un attachement particulier à l'apôtre et à la papauté : c'est par exemple le cas lorsque Prosper Guéranger restaure l'abbaye de Solesmes.

Iconographie

Une image représentant les visages des apôtres Pierre et Paul est gravée sur la « tombe de l'enfant Asellus » au IV^e siècle[70].

En peinture, l'une des premières figuration de Pierre est une icône du VI^e siècle. Au cours des siècles le personnage reste un thème classique d'inspiration. Les épisodes évangéliques sont représentés mais on rencontre aussi couramment des scènes issues des textes apocryphes, telle son crucifiement la tête en bas.

Dans toute la chrétienté, les statues et les peintures représentant saint Pierre sont innombrables : il est traditionnellement montré comme un homme de forte stature, à la chevelure abondante, portant la barbe. Il peut être figuré debout, siégeant sur un trône, tirant des filets de pêche ou même pleurant, et souvent tenant en mains les clefs du paradis avec parfois un coq à ses pieds. Les statues de saint Pierre sont toujours présentes dans les églises cathédrales des diocèses.

Les fresques de *La Vie de saint Pierre* par Masolino. Les fresques de *La Vie de saint Pierre* par Masolino da Panicale, Masaccio et Filippino Lippi dans la chapelle Brancacci du cloître de l'église Santa Maria del Carmine de Florence constituent un exemple de fresques de la Renaissance sur la vie du saint.

Antoine van Dyck le représente en portrait, *Tête de saint Pierre*, vers 1617–1618. Le tableau est conservé au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Ingres représente la scène de la Remise des clefs dans un tableau conservé à Montauban[71].

Son martyre, crucifié la tête en bas, en signe d'humilité, est une figure typique de l'art religieux depuis la Renaissance.

Musique

Le Reniement de Saint Pierre H 424, est une *Histoire sacrée* pour solistes, chœur, et basse continue composée par Marc-Antoine Charpentier à une date inconnue.

Les Larmes de saint Pierre, recueil de 21 madrigaux spirituels composés par Roland de Lassus sur des textes sacrés en 1594.

Littérature

Les vies de saint Pierre sont multiples et diverses : *La Légende dorée* de Jacques de Voragine au Moyen Âge (hagiographies des saints intégrée dans les textes avec les Évangiles canoniques) a été une large source de l'iconographie chrétienne et un moyen efficace de faire connaître le premier pape pour les prédicateurs de l'époque.

•Le pamphlet *Julius : Dialogue entre Saint Pierre et le Pape Jules II à la porte du paradis* est un texte mettant en scène l'Apôtre dans son rôle de gardien du Paradis.

- La nouvelle de Villiers de L'Isle-Adam, *Chant du Coq* parue dans les Nouveaux contes cruels traite du reniement de Simon-Pierre.
- Le roman historique *Quo vadis ?* de Henryk Sienkiewicz, dont l'action se place sous Néron.
- Une vie de saint Pierre fait l'objet d'un autre roman historique sous le titre *Simon le pêcheur* (The Big Fisherman) écrit par Lloyd C. Douglas.

Cinéma

Le roman de Henryk Sienkiewicz, *Quo vadis ?*, après avoir été présenté au théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1901 dans une adaptation d'Émile Moreau, a été porté à l'écran à plusieurs reprises. L'adaptation la plus connue est celle, sous le même titre, de Mervyn LeRoy (1951).

- 1901 : *Quo vadis ?*, un film français réalisé par Lucien Nonguet et Ferdinand Zecca.
- 1951 : *Quo Vadis* de Mervyn LeRoy (persécution des premiers chrétiens contemporains de saint Pierre à Rome par l'empereur Néron).
- 1959 : *Simon le pêcheur* (The Big fisherman), film de Frank Borzage sur la vie de saint Pierre et sa rencontre avec Jésus, adaptation du roman de Lloyd C. Douglas.

Iconographie

Saint Pierre par Giovanni Bellini, Galeries de l'Académie de Venise.

Saint Pierre recevant les clefs du salut des âmes et du Paradis du Christ, basilique Santa Pudenziana de Rome.

Le Christ confie l'Église à Pierre, Raphaël, Victoria and Albert Museum de Londres.

Reniement de Pierre, par Carl Bloch.

Saint Pierre par Guido Reni.

Saint Pierre, par Arnolfo di Cambio - basilique Saint-Pierre.

D'autres épisodes de sa vie décrits dans les Actes des Apôtres donnent lieu à des représentations plus ou moins connues comme *Le Songe de saint Pierre* de l'école franco-flamande du XVI^e siècle issu du récit no 10.

LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

La tradition chrétienne localise le tombeau de Pierre à l'emplacement d'une nécropole située au nord du Circus Vaticanus, dont elle était séparée par une route secondaire : la via Cornelia[40]. Bien qu'aucun texte chrétien ne parle de la prédication de Pierre à Rome ou de sa mort dans cette ville avant la fin du II^e siècle et que des premiers textes qui en parlent (Actes de Pierre, *Itinéraire de Pierre*) aient été écartés par la « Grande Église » en tant que textes apocryphes, la mort de Pierre à Rome est en général acceptée par la critique[72],[73].

Un auteur chrétien de la seconde partie du II^e siècle, Gaius, fait état du « trophée » qui recouvrait la tombe de Pierre au Vatican. Les fouilles de la nécropole du Vatican ordonnées en 1940 par Pie XII dans les Grottes du Vatican à l'occasion de la mise en place du sarcophage de Pie XI, ont mis en évidence un cimetière païen et chrétien contenant de nombreuses tombes et, au-dessous de l'autel et à la verticale exacte du sommet de la coupole, un édicule au-dessus d'une de ces tombes, trouvée vide (tombe thêta)[74]. Ce mémorial, qui serait le « trophée de Gaius », a par la suite été inclus dans un monument de marbre et de porphyre d'époque constantinienne puis recouvert par des autels construits sous Calixte II (1123), Clément VIII (1594) et enfin par le baldaquin de Saint-Pierre édifié de 1624 à 1633[40],[75]. Bien que ce soit disputé, certains critiques estiment que les restes humains qui ont été détectés dans l'un des murs de soutien (mur rouge) sur lequel a été incisé un *graffito* dont subsistent les quatre premiers caractères du nom PETRO (PIETR), sont ceux de Pierre[40]. Le sépulcre a depuis été aménagé de façon que chaque visiteur puisse voir une partie des reliques de saint Pierre et le « trophée de Gaius »[44]. Le crâne de l'apôtre, quant à lui, se trouve

dans un ciborium gothique situé au-dessus de l'autel de la Basilique Saint-Jean-de-Latran, depuis le VII^e siècle.

L'empereur Constantin I^{er} y fit édifier une première basilique (occupant le site de l'édifice actuel) et dont l'abside fut construite autour de l'emplacement de la tombe, cela malgré les difficultés considérables du terrain, à flanc de colline, obligeant à d'énormes travaux de terrassement, et bien qu'il ait fallu en partie détruire le complexe funéraire antique.

Reliques

En 1950, des ossements humains ont été trouvés sous l'autel de la basilique Saint-Pierre. Certains ont prétendu que les os étaient ceux de Pierre[76], affirmation contredite en 1953 par les fouilles d'une autre hypothétique tombe de Pierre à Jérusalem[77].

Dans les années 1960, des fouilles sous la basilique Saint-Pierre ont mis au jour les ossements d'un homme âgé d'environ 60 ans au I^{er} siècle, ce qui a amené le pape Paul VI en 1968 à les présenter comme reliques de l'apôtre Pierre[78]. Le 24 novembre 2013, le pape François montre neuf fragments de ces reliques placées dans un reliquaire en bronze[[note 6](#)] (que Paul VI a fait installer dans sa chapelle privée au palais apostolique) pour la première fois en public lors d'une messe célébrée sur la place Saint-Pierre[78]. Les autres ossements restent dans une boîte de Plexiglas[[note 7](#)] placée dans une niche que des groupes limités peuvent voir par une fissure du Mur aux Graffitis, dans la nécropole du Vatican[80].

En 2014, lors de la restauration de l'autel de l'église Santa Maria in Cappella, des reliques attribuées à certains anciens papes, dont Pierre, auraient été mises au jour[81].

Lors de la solennité des saints Pierre et Paul, le 29 juin 2019 au Vatican, le pape François offre après la messe au patriarche Bartholomée par l'intermédiaire de Mgr Job de Telmissos (chef de la délégation du patriarcat œcuménique de Constantinople) le reliquaire en bronze[[note 8](#)] contenant neuf fragments des os de l'apôtre Pierre dans l'espérance de voir rétablir la pleine unité entre catholiques et orthodoxes[83],[84].

LIN

Lin (en latin : *Linus*), mort à Rome vers 79, est une personnalité du christianisme ancien dont le nom conservé dans les premières listes épiscopales romaines fut le premier évêque de Rome officiel. Des éléments de sa biographie sont peut-être légendaires.

Suivant la tradition, Lin aurait reçu sa charge de l'apôtre Pierre[1] après qu'il eut établi l'Église chrétienne dans la capitale de l'Empire avec Paul, charge qu'il aurait assurée une douzaine d'années dans une période comprise entre les années 66 et 79, avant d'être martyrisé.

Au tournant du III^e siècle, naît la tradition selon laquelle l'apôtre Pierre doit être considéré comme le premier évêque de Rome. Depuis lors, la tradition catholique fait de Lin le deuxième pape.

Considéré comme saint tant par l'Église catholique que l'Église orthodoxe, qui le retient au nombre des Septante disciples, il est célébré le 23 septembre avant que son nom soit retiré du Calendrier romain général de 1969.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Bien que les éléments biographiques le concernant soient extrêmement ténus, l'existence historique de Lin ne fait pas de doute, sans qu'il soit possible de savoir quelles ont pu exactement être ses fonctions et rôles dans la communauté chrétienne romaine naissante[2].

Les sources anciennes s'accordent sur la durée de son ministère, long d'une douzaine d'années, mais pas sur les dates précises de celui-ci[3] qui aurait pris place entre la fin des années 50 et celle des années 70[2]. Les historiens conjecturent une période comprise entre 67 et 76[4] ou encore 68 et 79[5].

Traditions

Au IV^e siècle, les *Constitutions apostoliques*[6] évoquent « Linus, fils de Claudia », amorçant la tradition qui lui donne pour parents l'aristocrate romaine chrétienne Claudia Rufina et son époux Pudens, parfois identifié à Aulus Pudens[7].

Le *Liber Pontificalis*, compilé à partir du VI^e siècle, brode des éléments biographiques imaginaires à son propos[5] : il en fait le fils d'un certain Herculanius, le fait naître en Toscane et affirme que c'est Lin qui aurait prescrit, à la demande de Pierre, que les femmes se voilent à l'église[5] et qu'il aurait effectué deux ordinations pour un total de quinze évêques et dix-huit prêtres[7]. En outre, une légende en fait le rédacteur des *Actes de Pierre*[5] et une tradition locale datant du Moyen Âge le fait naître à Volterra où son culte est toujours célébré et une église lui est dédiée[7].

Selon diverses traditions, Lin aurait subi le martyre par décapitation le 23 septembre 78, sur décret d'un consul Saturninus, et aurait été enseveli le jour même au Vatican auprès de l'apôtre Pierre, ce qui lui vaut de figurer au *Martyrologe romain*[5]. Il est toutefois absent tant du *Martyrologe hieronymien* que du *Catalogue libérien* et a disparu du Calendrier romain général[8] promulgué en 1969[5]. La tradition orthodoxe le retient au nombre des Septante disciples[9].

Succession épiscopale

Le nom de Lin comme premier successeur de Pierre apparaît dans les plus anciennes listes épiscopales de Rome[7], transmises au II^e siècle par Hégésippe (vers 160) et Irénée de Lyon (vers 180), confirmées au IV^e siècle par Eusèbe de Césarée[2] qui cite une liste contemporaine de l'évêque de Rome Éleuthère, mort en 189[5].

Irénée de Lyon et Eusèbe de Césarée[10] identifient Lin au compagnon de Paul de Tarse évoqué sous ce nom dans la *deuxième épître à Timothée*[11] lorsqu'il envoie ses salutations de Rome à ce dernier qui réside à Éphèse[2]. D'après Irénée, Lin aurait reçu la charge d'évêque (en grec *episkopê*) des apôtres Pierre et Paul eux-mêmes[12] après qu'ils eurent établi l'Église chrétienne dans la capitale de l'Empire. Tertullien (v. 200) et les auteurs postérieurs évoquent seulement Pierre pour lui confier cette charge[5].

Au tournant du III^e siècle naît la tradition selon laquelle l'apôtre Pierre est le premier évêque de Rome[5]. Une tradition existait en outre selon laquelle le premier successeur de Pierre aurait été Clément, faisant de Lin et de son successeur Anaclet des sortes d'évêques coadjuteurs de l'apôtre, une tradition connue de Rufin d'Aquilée au IV^e siècle[7].

LIEUX NOMMES D'APRES LIN

Saint-Lin, dans les Deux-Sèvres en France.

- Saint-Laurent-de-Lin dans l'Indre-et-Loire en France.
- Saint-Lin–Laurentides, dans la province de Québec au Canada.

ANACLET

Anaclet (en latin : *Anacletus*) ou **Clet** (*Cletus*) ou **Anenclet** est, selon la tradition catholique, le troisième évêque de Rome[1], et pour les orthodoxes, le troisième presbytre de l'Église de Rome. Il succède à Lin vers début octobre 79 (ou 80) et meurt vers 91[2],[3] (ou 92)[4]. Il est fêté le 26 avril.

LINGUISTIQUE

Saint Clet est parfois invoqué dans le proverbe « Saint Clet ferme la porte aux derniers pois ». Au sens propre, cela signifie qu'à partir du jour de son nom, le 26 avril, il ne faut plus s'attendre à du brouillard. Au sens figuré, cela peut indiquer la fermeture d'une période ou d'une opportunité[5].

BIOGRAPHIE

Son nom même est sujet à caution : on ignore s'il se nommait Cletus, Anacletus ou Anencletus. On connaît de manière certaine l'existence d'un personnage nommé *Anacletus*, abrégé d'ordinaire

en *Cletus*, qui mourut en martyr au cours de la persécution de Domitien sans doute entre 88 et 96.

Eusèbe de Césarée[6], Irénée de Lyon[7] et Augustin d'Hippone affirment qu'Anaclet et Clet ne furent qu'une seule et même personne. En revanche, le *Catalogus Liberianus* (354) et le *Liber pontificalis* distinguent deux personnes différentes, « dédoublement erroné[2] ».

Ce *Liber Pontificalis* « lui [à Clet] attribue anachroniquement l'institution d'un collège presbytéral romain de vingt-cinq membres[2] » : c'est le seul fait susceptible de lui être rattaché.

Ce même *Liber Pontificalis* « fait abusivement de Clet un martyr[2] », il est considéré comme saint par l'Église catholique[8] et par l'Église orthodoxe. Sa fête est fixée au 26 avril d'après le Martyrologe romain[9].

Au IXe siècle, le Pseudo-Isidore, auteur des *Faussees décrétales*, « forgea trois lettres qu'il mit sous le nom d'Anaclet[2]. »

CLEMENT Ier

Clément de Rome, ou **Clément Ier** (en latin *Clemens Romanus*), mort vers la fin du Ier siècle, est l'un des premiers évêques de Rome, considéré comme le quatrième pape par l'Église catholique. Auteur d'une importante lettre apostolique adressée à la fin du Ier siècle par l'Église de Rome à celle de Corinthe, il est surtout connu grâce à cette lettre et à d'autres témoignages le concernant.

Selon que l'on suive les différentes traditions rapportées par Tertullien, Irénée de Lyon ou encore Eusèbe de Césarée, il est le premier, le deuxième ou le troisième successeur de l'apôtre Pierre à la tête de l'épiscopat de la ville. La liste officielle de l'Église catholique le considère comme le quatrième pape.

Les dates entre lesquelles il assume sa charge, traditionnellement fixées entre l'an 92 et l'an 98, sont incertaines, tout comme l'est le ministère précis dont il est investi, sans que la réalité et l'importance de son rôle dans l'Église de Rome à la fin du Ier siècle soient à remettre en cause.

Dans les églises chrétiennes, Clément est reconnu comme « Père apostolique ». Il est vénéré comme saint et comme martyr par l'Église catholique, par l'Église orthodoxe, par l'Église copte orthodoxe et par l'Église d'Angleterre. Il est commémoré dans la liturgie le 23 novembre par l'Église latine et l'Église anglicane d'Angleterre, en diverses dates par les Églises orthodoxes, et le 29 Hathor (= 8/9 décembre grégorien) par l'Église copte.

EVEQUE DE ROME

Clément doit l'essentiel de sa renommée à une lettre apostolique, son seul écrit connu à ce jour, et à d'autres témoignages la concernant[1] ; l'attribution qui lui en est faite constitue par ailleurs le seul renseignement sûr à son sujet[2]. Néanmoins, malgré l'abondance de la matière qu'offre la lettre, son auteur reste « remarquablement dans l'obscurité »[3].

Vénéré comme saint et comme martyr par l'Église catholique et l'Église orthodoxe, il est considéré comme pape sous le nom de Clément Ier, même si ce titre n'apparaît qu'*a posteriori*, vers le IIIe siècle[4]. Toutefois, la place exacte de cet évêque dans la succession de Pierre est sujette à caution, relevant davantage de la tradition que de l'Histoire[5].

Clément est un chrétien de la deuxième ou troisième génération qui, de culture grecque et peut-être d'origine judéenne[1], a tenu le rôle de presbytre (dirigeant et porte-parole de la communauté chrétienne de Rome), comme semble en attester au début du IIe siècle le *Pasteur d'Hermas*[6]. Dans la mesure où l'épiscopat monarchique n'a pas encore de réalité, son rôle institutionnel reste difficile à préciser[2].

Cependant, à partir de la fin du IIe siècle, diverses sources chrétiennes l'identifient à un évêque de Rome, mais elles ne s'accordent pas sur son rang dans la chronologie épiscopale : pour Irénée de Lyon, Clément est le troisième successeur de Pierre après Lin et Anaclet[1] ; pour Eusèbe de

Césarée, il est le troisième évêque de Rome, ainsi que, en s'appuyant probablement sur Origène, le « compagnon d'œuvre »[7] mentionné par Paul de Tarse dans l'Épître aux Philippiens[8] ; pour Tertullien, Clément a directement succédé à Pierre, avant Lin et Anaclet[1]. Enfin, Jérôme de Stridon fait état de la double tradition d'Irénée et de Tertullien[1], en indiquant que nombre d'Occidentaux adhèrent à la version de ce dernier[9].

Il se peut également que Clément n'ait été qu'un des membres du presbyterium de Rome. Car le système hiérarchique de cette époque se limite encore à une organisation bipartite, avec d'une part plusieurs presbytres-épiscopes (πρεσβύτεροι-ἐπίσκοποι / *presbūteroī-epískopoī*) et d'autre part les diacres, comme l'attestent aussi bien les Épîtres pastorales que la *Didachè* ou le *Pasteur d'Hermas*[6]. La structure monarchique, avec un évêque unique assisté de presbytres et de diacres, ne s'affirmera que plus tard, vers les années 140[10]. La définition du ministère dont Clément est investi reste donc incertaine[11], et il n'est pas exclu qu'il ne soit qu'un évêque parmi d'autres au sein d'une structure collégiale[6]. Quoi qu'il en soit, la réalité et l'importance de son rôle dans l'Église de Rome à la fin du Ier siècle ne sont pas remis en cause[9].

Selon la tradition rapportée par Eusèbe, c'est Évariste qui succède à Clément en 99, la deuxième année du règne de l'empereur romain Trajan[12].

Question de l'identification avec des homonymes historiques

Clément de Rome et l'Épître aux Philippiens

Dans son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe de Césarée dit que Clément, troisième évêque des Romains après Lin et Anaclet, « a été, au témoignage de Paul de Tarse, son auxiliaire et le compagnon de ses combats »[13], se référant sans doute à l'Épître aux Philippiens (IV, 3)[14]. Cette affirmation, qui se trouve aussi dans les écrits d'Origène[15] et de Jérôme de Stridon, est généralement abandonnée par la recherche actuelle, car jugée improbable[8] : le *cognomen* *Clemens* étant répandu au Ier siècle (Tacite en mentionne cinq), il n'y a pas de raison suffisante pour identifier le Clément de l'épître aux Philippiens à Clément de Rome[16].

Titus Flavius Clemens

Au XIXe siècle, plusieurs savants ont identifié Clément Ier à Titus Flavius Clemens, consul romain de l'an 95[17]. Aujourd'hui, cette identification « relevant de la pure fantaisie »[18] est totalement rejetée[2], dans la mesure où « le silence unanime des meilleures sources sur ce point serait par trop étonnant : si le pape Clément avait été consul, s'il était un Flavian et le propre cousin de l'empereur, comment ne l'aurait-on pas retenu et redit ? »[19]. Selon Eusèbe, Clément de Rome vivait encore au début du règne de l'empereur Trajan[20] et ce n'est qu'au IXe siècle qu'est mentionnée pour la première fois une supposée foi chrétienne du consul, sous la plume de Georges le Syncelle[21].

On a même supposé que Clément de Rome était un affranchi de ce consul[17]. Cette hypothèse est concevable, mais difficile à croire dans la mesure où, si les esclaves affranchis prenaient le *nomen*, indication de la *gens* du patron (dans ce cas, *Flavius*), ils ne prenaient pas le *cognomen*, indication de la famille (dans ce cas, *Clemens*)[22].

MORT DE CLEMENT

La tradition de l'exil de Clément, ainsi que son martyre « la troisième année de Trajan » (c'est-à-dire en l'an 100) et les miracles qui l'auraient accompagné, sont de tradition tardive[5] et leur historicité est à rejeter[2] : « ignorée d'Irénée et d'Eusèbe, ignorée même des rédacteurs clémentins, [cette tradition] apparaît seulement au IVe siècle, avec le *Martyrium Clementis* »[23], une œuvre poétique composée en grec[24]. Selon ce récit, l'évêque, trop influent sur l'aristocratie romaine, aurait subi l'exil en Chersonèse Taurique et, pour le punir de continuer son apostolat auprès des prisonniers, on lui aurait attaché une ancre au cou avant de le précipiter dans le Pont-Euxin[24].

Il semble que cette tradition du martyre de Clément soit une confusion avec Titus Flavius Clemens. « Toute une série de documents mettent, en effet, en relation Clément avec le consul Titus

Flavius Clemens, cousin de Domitien, qui fut décapité en 95 ou 96 pour "indolence et/ou athéisme" », une accusation souvent portée contre les Juifs en général et en particulier contre les chrétiens[5].

En 867, ses reliques supposées — ou une partie d'entre elles — ont été ramenées de Crimée à Rome par les saints Cyrille et Méthode, qui les remettent au pape Adrien II (867–872) [25]. On ignore si elles ont été déposées en la basilique Saint-Clément-du-Latran. Une tradition romaine remontant à la fin du IV^e siècle veut qu'elle ait été érigée à l'emplacement d'un ancien *titulus Clementis*, une église de maison qui aurait appartenu à l'évêque[26] et qui était ornée au XI^e siècle de fresques de la vie de Clément[27].

Tradition catholique

Dans l'édition de 1584 du Martyrologe romain, la fête de saint Clément de Rome est indiquée à la date du 23 novembre : « Clément, le troisième, après le bienheureux apôtre Pierre à occuper le siège papal. Après de très remarquables actes, il a été relégué, au temps de la persécution de Trajan, dans l'île de Lycie, près de Chersonèse. Là, jeté à la mer avec une ancre attachée au cou, il a reçu la couronne du martyr. Au temps du pontife romain Nicolas I^{er}, son corps a été transféré à Rome et a été inhumé avec honneurs dans l'église auparavant construite à son nom »[28].

Depuis la révision de l'an 2001 faite sous le pape Jean-Paul II, le martyrologe romain affirme toujours à la date du 23 novembre que : « Le pape Saint Clément I^{er}, martyr, qui a été le troisième, après le bienheureux apôtre Pierre, à régir l'Église de Rome et qui a écrit aux Corinthiens une fameuse lettre pour consolider entre eux la paix et la concorde. À cette date on célèbre l'enterrement de son corps à Rome »[29]. Ainsi donc, l'Église catholique tient fermement et officiellement à la tradition du martyr de Clément de Rome.

VENERATION

Le pape Clément I^{er} est vénéré comme saint et comme martyr par l'Église catholique[30], par l'Église orthodoxe[31], par l'Église copte orthodoxe[32] et par l'Église d'Angleterre[33].

Il est liturgiquement commémoré le 23 novembre par les catholiques[30] et par les anglicans. Les Églises syriaque orthodoxe, syro-malankare orthodoxe, grecques orthodoxes, syriaque catholique et catholiques orientales le célèbrent le 24 novembre, l'Église orthodoxe russe le 25 novembre, et l'Église copte orthodoxe le 8 décembre. En raison de son martyre en Crimée, le pape Clément I^{er} est très vénéré dans les pays de l'Europe de l'Est.

Dans la tradition catholique, le pape Clément I^{er} est mentionné dans la première prière eucharistique du Canon romain de la messe, avec ses prédécesseurs les papes Lin et Clet, et ses successeurs Sixte et Corneille[34]. Il est traditionnellement représenté en habits pontificaux, chaussé de rouge, coiffé ou non de la tiare papale, et très souvent avec une ancre à ses côtés, instrument de son martyre[35]. Il est parfois accompagné d'un agneau qui, selon une version du récit de son martyre, lui avait indiqué, durant sa déportation en Crimée, où faire jaillir une source d'eau pour aider les prisonniers dont il prenait soin[36].

Saint Clément I^{er} est le patron des mariniers, pour avoir été martyrisé précipité au fond de la mer avec une ancre à son cou. Ses travaux forcés dans les carrières de marbre en ont fait aussi le patron des marbriers.

Treize papes, parmi ses successeurs, ont choisi de porter son nom en son honneur.

Trois antipapes ont également voulu porter son nom, à savoir Clément III (à la fin du haut Moyen Âge), puis Clément VII et Clément VIII (respectivement les premier et troisième « papes » d'Avignon).

ÉPÎTRE DE CLEMENT AUX CORINTHIENS

La lettre du pape Clément aux Corinthiens, souvent appelée *Première épître de Clément* (parce qu'il existe une autre écrit, probablement faussement attribué à Clément et appelé *Deuxième épître de*

Clément aux Corinthiens), est considérée comme l'un des premiers écrits chrétiens après le Nouveau Testament.

On lui attribue comme date de composition la fin du règne de Domitien, c'est-à-dire 95 ou 96[19], [37],[38].

Manuscrits de la lettre de Clément

Le texte de la lettre apostolique (à l'exception d'une feuille perdue) figure dans le *Codex Alexandrinus*, daté du début du Ve siècle. Elle est propriété du Patriarche d'Alexandrie depuis 1098, donné à Charles Ier d'Angleterre, en 1628, par Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople et actuellement conservé à la British Library de Londres. Le texte se trouve aussi dans le Codex Hierosolymitanus, écrit vers l'an 1056. Une version latine remontant au IIe ou IIIe siècle, soit presque contemporaine de l'écriture du texte original en grec, se trouve dans un manuscrit du XIe siècle de la bibliothèque du Grand Séminaire de Namur[39]. Elle a été identifiée en 1894 par un moine bénédictin de Maredsous, Germain Morin. Ont aussi été publiées des versions antiques syriaque et copte[40],[41]

Contexte de la lettre

La communauté chrétienne de Corinthe était en proie à des troubles internes graves, lorsque s'est produite une tentative de déposition des presbytres de leurs charges[6]. Clément de Rome demande alors le rétablissement dans leurs fonctions des pasteurs *légitimes*, et appelle les révoltés à l'obéissance envers ces derniers.

Théologie

Études approfondies

Annie Jaubert[42] du CNRS a présenté une étude approfondie de la vision de Dieu, du Christ et de l'Esprit-Saint, susceptible de se dégager de la lettre de Clément, et que l'on peut résumer de la manière suivante :

- On ne trouve pas chez Clément de synthèse théologique. Dieu est souvent défini par ses fonctions créatrices et providentielles. C'est en outre un Père patient, compatissant et bienveillant *ayant des entrailles pour ceux qui le craignent* (23, 1).
- Pour Clément, le Christ est le Fils de Dieu (7, 4). Il accorde une grande importance au chant du serviteur souffrant d'Isaïe (53) et au psaume 21 (qui débute par « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »). Clément présente le Christ comme le médiateur (20, 12 et 50, 7) qui apporte le salut rédempteur, et plus précisément comme le Grand Prêtre qui a versé son sang pour tous ceux qui croient et espèrent en Dieu (12, 7). Clément atteste une fois la résurrection du Christ d'entre les morts (24, 1). Il précise en outre qu'il est source de grâce, étant le protecteur et le secours de la faiblesse humaine. Par quatre fois, Clément adresse une doxologie simultanément à Dieu et au Christ (52, 8; 61, 3; 64 et 65, 2), et par deux fois au Christ seul (20, 12 et 50, 7).
- Pour Clément, l'Esprit-Saint est le grand inspirateur des Écritures (45, 2). Il est par ailleurs celui qui répand chez les fidèles piété, paix et entente fraternelle. Enfin, c'est en lui que les apôtres ont annoncé leur message (42, 3) et ont éprouvé leurs prémices qui sont les évêques et les diacres (42, 4). Bref, l'Esprit-Saint s'inscrit dans la réalisation du dessein de paix et de miséricorde du Créateur[43], qui aboutit à l'humanité sauvée[44].

Témoignage sur la structure hiérarchique de l'Église

La lettre « témoigne que l'organisation en une hiérarchie tripartite, avec un évêque, des presbytres et des diacres n'est pas encore définitivement en place dans la capitale impériale à la fin du Ier siècle [...] C'est l'organisation en une hiérarchie bipartite, attestée sans doute dix ou vingt ans plus tôt en 1 P 5, 1–5, avec des presbytres-évêques et des diacres, qui y est encore de règle. L'équivalence globale entre *presbyteroi* (presbytres/anciens) et *episkopoi* (évêques/surveillants) peut

se déduire de l'*Épître aux Corinthiens*, 42, 4 ; 44, 4–5 ; 54, 2 »[10]. Néanmoins, la Lettre rappelle que le Maître « nous a prescrit de nous acquitter des offrandes et du service divin non pas au hasard et sans ordre, mais en des temps et à des heures fixés [...] Au "grand prêtre" (l'évêque) des fonctions particulières ont été fixées ; aux prêtres, on a marqué des places spéciales ; aux lévites (les prêtres) incombent des services propres ; et les laïcs sont liés par des préceptes particuliers aux laïcs »[45], ce que plus tard les chrétiens appliqueraient non plus à la seule distinction entre le clergé et les laïcs mais aussi en assimilant "grand prêtre" à "évêque", "presbytres", "lévites" à "prêtres", et enfin les diacres[46].

Cette lettre est l'un des plus anciens textes théologiques et disciplinaires du christianisme, en dehors des Évangiles synoptiques et des textes apostoliques, car elle est antérieure à l'Évangile de Jean et à l'Apocalypse. On y relève des citations ou des emprunts libres à Euripide et à Sophocle[47]. Mais l'auteur cite beaucoup plus souvent l'Ancien Testament, dont les citations constituent plus d'un quart du texte de la lettre (environ 2750 des environ 9820 mots)[48],[49]. Les citations correspondent généralement à la version des Septante, mais en diffèrent souvent et sont quelquefois plus fidèles au texte massorétique[50].

Aspects littéraires

On y trouve aussi certains hébraïsmes, et le nom de Dieu y est remplacé par le pronom personnel « IL ». Les expressions « notre père Abraham », « notre père Jacob », et l'emploi de livres apocryphes juifs, comme l'*Assomption de Moïse*, révèlent une formation « familièrement judéo-chrétienne ». Le passage déjà cité du chapitre 40 sur les places respectives du "grand prêtre", des prêtres et des laïcs, offre une curieuse parenté avec la *Règle de la communauté* des Manuscrits de la mer Morte[51] (appelé aussi *Règle de la commune* ou *Manuel de discipline*).

Clément emploie aussi des lieux communs de la littérature grecque, comme l'application au combat pour la vertu de métaphores tirées du stade. En effet, « il est délicat de départager les influences grecques des influences judéennes [chez Clément], tellement les unes et les autres sont mêlées. On sait que les procédés littéraires de la culture grecque sont fort bien connus des Judéens de la diaspora romaine : Paul de Tarse en est un des exemples les plus connus, il n'est nullement le seul. [...] la culture judéenne et la culture grecque s'entrelacent chez Clément »[52]

Paul Mattei dit : « Clément est juif et grec. L'idée de l'ordre du monde, modèle de la discipline à garder dans l'Église, vient du stoïcisme, celle de l'Église comme armée paraît se référer à un idéal romain, le recours aux *exempla* (vétéro-testamentaires) dans le début de l'écrit relève d'un procédé de la diatribe stoïco-cynique. Mais les thèmes stoïciens étaient déjà acclimatés dans le judaïsme, c'est l'image d'Israël en armes et non de la légion impériale qui sert de paradigme, la méditation sur les hautes figures du passé est d'allure sapientiale. En fait, si Clément est le témoin de l'assimilation d'un vocabulaire, de techniques d'exposition, de schémas conceptuels grecs, le fond reste juif »[53].

Autres écrits attribués à Clément

La renommée de Clément a conduit à lui attribuer la paternité d'autres textes :

Une « Seconde épître de Clément aux Corinthiens » date d'environ 150 et s'apparente davantage à une homélie qu'à une épître. Le *Codex Alexandrinus* et le *Codex Hierosolymitanus* (importants manuscrits datant respectivement du Ve siècle et du XIe siècle) le contiennent, ensemble avec la « Première épître de Clément aux Corinthiens ». Adolf von Harnack a cru pouvoir l'identifier non pas comme une homélie mais comme une lettre de l'évêque Soter, adressée vers 170 à l'Église de Corinthe[54].

Deux *Épîtres aux Vierges* ont été conservées dans un manuscrit syriaque écrit aux alentours de 1470 et ont été publiées avec une version latine en 1752. En 1884, on a trouvé dans un œuvre d'un moine palestinien du VIIe siècle des extraits en grec de ce qui probablement était le texte original de ces deux documents[55]

Le *Roman pseudo-clémentin* se présente comme ouvrage autobiographique de Clément.

Les *Constitutions apostoliques*, un recueil de doctrine chrétienne, de liturgie et de discipline ecclésiastique, écrit vers la fin du IV^e siècle, destiné à servir de guide pour les œuvres du clergé ainsi que pour une partie du laïcat, prétendent être l'œuvre des douze apôtres, dont les instructions sont censées avoir été transmises par le pape Clément.

On a attribué aussi à Clément cinq lettres qui font partie des *Fausses décrétales*, un ensemble de textes datant en réalité du IX^e siècle.

Roman pseudo-clémentin

Le *Roman pseudo-clémentin* est un long récit conservé en deux versions : un texte grec d'avant 381 appelé *Homélies* (parce que contenant des sermons attribués à saint Pierre), et une version latine faite par Rufin d'Aquilée au début du V^e siècle et appelée *Recognitions* (ou *Reconnaissances*). Clément, le personnage central, rencontre l'apôtre Pierre, qui s'emploie alors à poursuivre partout, pour le réfuter, l'hérétique Simon le Magicien. Clément se joint aux disciples de Pierre, entre lesquels se trouvent les deux frères Aquila et Nicétas.

Un jour, il raconte son passé à l'apôtre. Il appartenait à une très noble famille romaine apparentée à l'empereur. Son père a atteint le rang de sénateur sous l'empereur romain Tibère (mort en mars 37). Alors que Clément avait cinq ans, sa mère Mattidia fut avertie en songe de quitter l'Italie avec ses deux autres fils, des jumeaux, dont l'un s'appelle Faustinus et l'autre Faustinianus (selon les *Homélies*) ou Faustus (selon les *Reconnaissances*). Quant à Clément, il demeure à Rome avec son père Faustus (selon les *Homélies*) ou Faustinianus (selon les *Reconnaissances*).

Comme le temps passe et qu'il est sans nouvelles des trois émigrés, le père confie Clément, alors âgé de douze ans, à des tuteurs, et part à leur recherche. Dès lors, il cesse à son tour de donner signe de vie.

Plus loin, Pierre rencontre une mendiante aux mains paralysées, qui lui raconte ses tribulations : poursuivie par les assiduités de son beau-frère, elle décide de s'éloigner avec ses deux fils jumeaux, en prétendant obéir à un avertissement divin. Au terme de ce récit, l'apôtre reconnaît Mattidia et Clément retrouve ainsi sa mère disparue.

Encore plus loin, Aquila et Nicétas se révèlent être les frères aînés de Clément. Le matin suivant, un vieil ouvrier leur affirme ne croire qu'au destin déterminé par les astres : il a été trahi par sa femme, laquelle, née sous l'étoile produisant des épouses adultères périssant dans un naufrage, n'a pourtant pas réussi à séduire son beau-frère, comme celui-ci le lui révéla plus tard, et préféra fuir avec ses fils jumeaux, en prétextant un rêve inquiétant ; elle lui laissa leur plus jeune fils. Pierre lui demande le nom de son benjamin : « Clément ». Le vieillard est Faustus/Faustinianus, le père des trois frères ! Mattidia arrive, reconnaît à son tour son mari et tombe dans ses bras[56],[57]. Pour un résumé plus détaillé de l'intrigue du roman, voir Anagnorisis.

Bernard Pouderon croit distinguer derrière la figure du Clément du *roman pseudo-clémentin* un Clément juif, héros d'un roman judéo-hellénistique inspiré de la légende juive du consul Titus Flavius Clemens, exécuté sous Domitien pour le crime du judaïsme. Il met le Clément du *roman pseudo-clémentin* en relation avec saint Pierre. Le rédacteur, un judéo-chrétien proche, comme le montre l'enseignement qu'il attribue à Pierre, de ceux que l'hérésiologie appelle les ébionites[58], [59], change le nom de Domitien (empereur de 81 à 96) en celui de Tibère (empereur de 14 à 37). Il établit ainsi une chronologie qui rend impossible l'identification du Clément du roman, qui est présenté comme un jeune garçon doué de raison à l'époque de l'empereur romain Tibère (mort en mars 37), au consul, qui ne naît pas avant 55-60[60].

Pouderon affirme aussi que derrière ce roman judéo-hellénistique, qu'il assigne au commencement du II^e siècle, il y a un autre roman de la période julio-claudienne. À l'égard de ces diverses théories de Pouderon, Jan N. Bremmer dit : « ce n'est pas très sérieux ! »[61]. Pouderon discerne en outre des points communs entre la présentation de Simon le Magicien dans le *roman pseudo-clémentin* et la légende de Faust[62].

Des études de Frédéric Manns[63], de Donald H. Carlson[64] et de F. Stanley Jones[65] montrent la diversité des vues existant sur le supposé texte base des versions grecque et latine (l'écrit de base ou *Grundschrift*), et sur les écrits perdus qui pourraient être liés avec l'origine de ceux existants : le *Kerygmata Petrou* (identique au *Grundschrift* ou différent) et le *Periodoi Petrou* (*Itinéraire de Pierre*).

EVARISTE

Évariste (grec : Ευάριστος) est pape vers 98 jusqu'à sa mort vers 105. Il est vénéré comme saint par l'Église orthodoxe orientale[1], l'Église catholique et l'Église des trois conciles. Il est probable que l'apôtre Jean soit mort pendant son règne, marquant la fin de l'âge apostolique.

Dans les catalogues pontificaux du IIe siècle utilisés par Irénée de Lyon et Hippolyte de Rome, il apparaît comme le 5e évêque de Rome[2],[3], successeur de Clément Ier. Le *Catalogus Liberianus* lui donne comme nom **Aristus**.

Presque toutes les informations connues à son sujet sont légendaires[4].

BIOGRAPHIE

On ne sait pas grand-chose non plus de sa vie car les sources historiques les plus anciennes ne nous donnent rien de très certain le concernant et ne concordent pas quant aux dates et durée de son pontificat[4] : selon le *Liber Pontificalis*, il serait grec de naissance[5], fils d'un juif nommé Juda, originaire de la ville de Bethléem[6].

Il est élu sous le règne de l'empereur romain Trajan et succède à Clément Ier, exilé en Tauride au moment de la persécution des chrétiens dans la Rome antique sous l'empereur Domitien ou, plus probablement, de Trajan. On ignore si Évariste doit être considéré comme un vrai pape (et pas seulement un « adjoint ») à partir de l'année 97, lorsque Clément Ier s'exile, ou seulement à partir de 101, année où Clément meurt martyr en Tauride : Eusèbe de Césarée écrit dans son *Histoire ecclésiastique* : Clément, après neuf ans de pontificat (88–97) «... transmet le ministère sacré à Évariste ».

Le *Liber Pontificalis* rapporte qu'Évariste est le premier à attribuer des *titres* aux prêtres de la ville et qu'il ordonne sept diacres pour l'aider dans les célébrations liturgiques, réorganisant l'Église de Rome avec la division du diocèse de Rome en paroisses[7]. Cependant, cette affirmation du *Liber* est dénuée de tout fondement : elle attribue à Évariste une institution ultérieure de l'Église de Rome, en réalité postérieure de 150 ans.

Selon le livre le Révérend John F. Sullivan, Évariste a décrété que « conformément à la tradition apostolique, le mariage doit être célébré publiquement et avec la bénédiction du prêtre »[8].

Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique* IV, I, déclare qu'il est mort la 12e année du règne de l'empereur Trajan après avoir occupé la charge d'évêque des Romains pendant huit ans.

L'affirmation du *Liber Pontificalis* selon laquelle il a été enterré près du corps de saint Pierre au Vatican, dans la tombe du saint sous la basilique Saint-Pierre est plus précise. Une autre tradition dit qu'il a été enterré dans l'église Santa Maria Maggiore alla Pietrasanta à Naples.

Les deux décrétales qui lui sont attribuées, l'une adressée aux évêques d'Afrique, l'autre à ceux d'Égypte, sont des faux. Elles font partie du complexe de contrefaçons médiévales connues sous le nom de *Fausse décrets*[9].

Le *Liber Pontificalis* et Alexis-François Artaud de Montor le décrivent en outre comme « couronné du martyre » sous Trajan en même temps qu'Ignace d'Antioche[10],[11], cependant, il est répertorié sans le titre de martyr dans le *Martyrologe romain*[12], avec une fête le 27 octobre[4].

ALEXANDRE Ier

Alexandre Ier est le sixième évêque de Rome[1], de 105 à 115, et le cinquième successeur de

saint Pierre selon la tradition catholique.

Il est considéré comme saint par les Églises catholique[2] et orthodoxes[3]. Il est fêté le 3 mai, ou le 16 mars dans certaines Églises d'Orient.

HISTOIRE ET TRADITION

De ce personnage on ne connaît que ses origines, sans doute romaines de la région de *Caput tauri*, et encore cela est incertain. Il aurait institué l'eau bénite. Cette contribution à l'histoire de la papauté, comme son martyre, n'est pas historiquement certaine. Une partie de ses restes se trouverait dans l'église Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, l'autre dans un monument funéraire de la ville de Lucques.

Saint Irénée de Lyon, qui a écrit dans le dernier quart du IIe siècle, fait de lui le cinquième pape dans la succession apostolique, mais il ne dit rien de son martyre. Son pontificat est placé à des dates diverses daté selon les critiques, par exemple 106–115 (Duchesne) ou 109–116 (Lightfoot). Dans l'antiquité chrétienne, on le créditait d'un pontificat d'une dizaine d'années (Eusèbe, *Hist. Eccl.* IV, I) et il n'y a aucune raison de douter qu'il figurait sur le « catalogue des évêques » rédigé à Rome par Hégésippe (Eusèbe, IV, XXII, 3), avant la mort du pape Éleuthère (c. 189).

Selon une tradition existant dans l'Église romaine à la fin du Ve siècle, et consignée dans le *Liber Pontificalis*, il a subi le martyre par décapitation sur la *Via Nomentana*, à Rome, le 3 mai. La même tradition fait de lui un Romain de naissance qui a dirigé l'Église sous le règne de l'empereur romain Trajan (98–117). De même, elle lui attribue, mais de façon peu précise, l'insertion dans le canon du *Qui Prædicat*, ou des paroles commémoratives de l'institution de l'Eucharistie, qui sont certainement primitives et originales dans la Messe. Enchaîné, il aurait guéri Balbine, fille de son geôlier Quirinus, qui se convertit et mourut également martyr.

Il aurait aussi introduit l'usage de l'eau bénite mélangée à du sel pour purifier les maisons chrétiennes des mauvaises influences (*constituit cum aquam sparsionis vente benedici dans habitaculis hominum*). Duchesne (*Lib. Pont.*, I, 127) attire l'attention sur la persistance de cette coutume romaine primitive au moyen d'une bénédiction dans le sacramentaire gélasien qui rappelle avec force la prière *Asperges* au début de la messe.

Une légende le concernant est relatée par Giambattista Tiepolo dans un tableau réalisé pour la famille vénitienne Crotta originaire de Bergame. Lorsque la fille du souverain, Grata, amène à son père païen la tête coupée du martyr saint Alexandre, dont des fleurs odorantes ont germé, il se convertit au christianisme[4].

En 1855, un cimetière semi-souterrain des saints martyrs Alexandre, Eventulus et Theodule a été découvert près de Rome, à l'endroit où la tradition mentionnée plus haut déclare que ce Pape a été martyrisé. Selon certains archéologues, cet Alexandre est le même que le Pape, et cette tombe ancienne et importante marque l'emplacement même du martyr du pape. Duchesne, toutefois, ({op. cit.}, I, XCI-II) conteste l'identité du martyr et du pape, tout en admettant que la confusion de ces deux personnages est de date ancienne, probablement antérieure au début du VIe siècle, quand le *Liber Pontificalis* a été compilé pour la première fois (Dufourcq, *Gesta Martyrum* Romains, Paris, 1900, 210-211).

Les difficultés soulevées au XIXe siècle par Richard Lipsius (en) (*Chronologie der römischen Bischöfe*, Kiel, 1869) et Adolf von Harnack (*Die Zeit des Ignace u. die Chronologie der antiochenischen Bischöfe*, 1878), concernant les premiers successeurs de saint Pierre sont discutées et réfutées pertinemment par le cardinal Francesco Segna dans son *De successione priorum Romanorum Pontificum* (Rome, 1897), avec modération et érudition par l'évêque Lightfoot, dans ses *Apostolic Fathers: St. Clement* (Londres, 1890) I, 201-345 – et notamment par Duchesne dans l'introduction à son édition du *Liber Pontificalis*, Paris, 1886, I, I-XLVIII et LXVIII-LXXIII.

On peut lire les lettres attribuées à Alexandre Ier par le Pseudo-Isidore dans PG, V, 1057 sq, et Hinschius, *Decretales Pseudo-Isidorianae*, Leipzig, 1863, 94-105. Ses restes auraient été transférés

à Freising en Bavière en 834 (Dummler, *Poetae Latini Aevi Carolini*, Berlin, 1884, II, 120). Les Actes qu'on lui a prêtés ne sont pas authentiques, et ont été compilés à une date beaucoup plus tardive (Tillemont, *Mem*, II, 590 sq; Dufourcq, op. cit., 210-211).

SIXTE Ier

Sixte Ier ou **Xyste Ier** (grec : Σίξτος, c. 42–126/128), également orthographié **Xystus**, est, selon la tradition catholique, le 7^e évêque de Rome[1],[2]. On considère traditionnellement qu'il a siégé de 115 jusqu'à sa mort en 125[3]. Cependant, l'édition de 2012 de l'*Annuaire pontifical* retient les dates de 117 ou 119 à 126 ou 128.

Romain d'origine grecque[4], il succède à Alexandre Ier et est à son tour remplacé par Télyphore. Considéré comme saint par l'Église, il est fêté le 3 avril[5].

NOM

Les documents les plus anciens utilisent l'orthographe Xystus (du grec ξυστός / *xustós*, « raclé, poli »[6]), en référence aux trois premiers papes de ce nom. Le pape Sixte Ier est également le sixième pape après Pierre, ce qui conduit à penser que le nom « Sixte » est dérivé de *sextus*, le latin pour « sixième »[7].

Le « Xystus » mentionné dans le canon de la messe catholique est Xystus II, et non Xystus I.

BIOGRAPHIE

On ignore tout de lui, bien que la tradition chrétienne des IV^e et V^e siècles affirme qu'il est mort en martyr. Il est cependant considéré comme normal pour les chrétiens de cette époque que leurs prédécesseurs soient morts pour leur foi, mais rien historiquement ne vient prouver cette assertion.

L'*Annuaire pontifical* (2012) du Saint-Siège l'identifie comme un Romain de naissance. Il est le fils d'un certain Pastor, romain de la région de la Via Lata.

Selon le *Catalogus Liberianus* des papes, il sert l'Église sous le règne de l'empereur romain Hadrien « depuis le consulat du Niger et Apronianus jusqu'à celui de Verus III et Ambibulus », c'est-à-dire de 117 à 126[3]. Eusèbe de Césarée mentionne dans sa *Chronique* que Sixte Ier a régné de 114 à 124, tandis que son *Histoire ecclésiastique*, utilisant un catalogue différent de papes, indique son règne de 114 à 128. Les érudits s'accordent à dire qu'il régna une dizaine d'années[3].

Les premières divergences entre l'Église de Rome et les Églises d'Orient remontent peut-être à l'époque de sa papauté. Irénée de Lyon rapporte que le pape Sixte Ier n'a pas imposé aux Églises qui célébraient Pâques selon le calendrier hébraïque, c'est-à-dire le 14^e jour du mois de *Nissan*, de changer la date selon la pratique de l'Église de Rome[8].

Comme la plupart de ses prédécesseurs, Sixte Ier aurait été enterré près de la tombe de Pierre sur la colline du Vatican, bien qu'il existe différentes traditions quant à l'endroit où repose aujourd'hui son corps.

Le *Catalogo Feliciano* des papes et les différents calendriers des saints le citent comme martyr, mais comme il n'y a aucun détail sur le type de martyre, ni d'autres documents, le *Calendrier Universel de l'Église* ne l'inclut actuellement pas dans la liste des martyrs.

CODIFICATION LITURGIQUE

Sixte Ier aurait institué plusieurs traditions liturgiques et administratives catholiques. Selon le *Liber Pontificalis*[9], il rend les trois ordonnances instituant que :

- personne, à l'exception des ministres du culte, ne peut toucher au calice et à la patène pendant la consécration ;
- les évêques appelés au Saint-Siège ne seront, à leur retour, reçus par leur diocèse que sur

présentation de lettres apostoliques confirmant leur pleine communion avec le successeur de Pierre ;

•après la préface de la messe, le prêtre doit réciter le *Sanctus* avec l'assemblée[3].

C'est lui qui aurait institué le Carême.

Ces importantes innovations sont considérées toutefois comme légendaires, ayant eu lieu plus tard[5].

Deux lettres lui sont attribuées, sur la doctrine de la Trinité et sur la primauté de l'évêque de Rome, qui sont considérées comme apocryphes.

CULTE ET RELIQUES

Sixte Ier est vénéré comme saint patron d'Alife et d'Alatri, dans le diocèse d'Alife-Caiazzo et le diocèse d'Anagni-Alatri[10].

À Alife, une crypte romane abrite les reliques du pape Sixte Ier, apportées par Rainolf d'Alife. Ses reliques sont aussi dans la cocathédrale San Paolo d'Alatri[10]. Depuis le Moyen Âge, jusqu'à il y a quelques années, la question des reliques divisait les villes d'Alife et d'Alatri, qui croyaient chacune détenir le corps entier de saint Sixte. Des études menées à Alife et à Alatri dans les années 1980, montrent que les deux villes possèdent environ 50 % du corps du Saint.

Ces traditions locales ont de solides origines médiévales. À Alatri, un récit historique datant du XIV^e siècle affirme qu'en 1132 une partie des restes du pape aurait été transférée dans la cathédrale. Ces restes ont été retrouvés en 1584 et sont conservés dans une urne en plomb portant l'inscription « Hic reconditum est corpus S. Xysti PP. Primi et Martiris » et dans la cathédrale Santa Maria Assunta d'Alife. Après avoir effectué un jumelage en 1984 entre les deux diocèses, la dévotion commune pour le saint pontife fait en sorte que, chaque année, un groupe d'Alifans se rend en visite officielle à Alatri, le mercredi à Albis (jour où la ville du Latium célèbre le saint patron) et, de même, les Alatrini se rendent à Alife dans l'après-midi du 10 août pour y rester pendant les jours de fête.

Alban Butler dans sa *Vies des Saints* (6 avril) précise que Clément X a donné certaines de ses reliques au cardinal de Retz, qui les a déposées dans l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel en Lorraine.

D'autres reliques sont conservées dans la basilique San Sisto Vecchio, sur la voie Appienne, où, sur le mur gauche de l'église, derrière une plaque, est muré un cercueil les contenant, avec celles d'autres martyrs.

Il semble également que la tête et une grande partie du corps soient conservées à Savone dans la cathédrale Nostra Signora Assunta, dans un écrin situé au-dessus de l'autel de la chapelle située à la tête de la nef latérale droite. Les reliques, comme le signale une plaque apposée sur le mur gauche de la chapelle, furent données sous le pontificat du pape Paul V et transférées à Savone le 12 août 1612, d'abord à l'église San Giacomo, puis, à la cathédrale en 1801 et placées dans leur position actuelle en 1814.

TELESPHORE

Télesphore est le 8^e pape[1],[2] selon la liste dressée par Irénée de Lyon, de 125 à 136/138 environ, pendant les règnes des empereurs romains Hadrien et Antonin le Pieux.

Il est vénéré comme saint par l'Église catholique et par l'Église orthodoxe.

BIOGRAPHIE

Si son martyre est clairement établi, les autres informations le concernant proviennent de la légende[3].

Télesphore serait né à Terranuova di Calabria, aujourd'hui Terranova da Sibari sur le territoire de l'actuel archidiocèse de Rossano-Cariati[4],[5] en Calabre.

Le *Liber Pontificalis* le mentionne pour avoir été moine anachorète (ou ermite) avant son entrée en fonction : avant d'arriver à Rome, il aurait vécu comme anachorète pendant une longue période en Palestine et en Égypte, peut-être parmi les ermites du Mont Carmel, c'est pourquoi les Carmélites le comptent parmi leurs saints. Selon la tradition catholique, il est d'origine grecque.

Selon Franz Dünzl, l'épiscopat monarchique à Rome ne peut pas encore être présumé à l'époque de Téléphore ; il aurait donc appartenu au corps dirigeant des presbytres ou des évêques de la métropole[6]. f Irénée de Lyon le désigne comme « prêtre en fonction avant Sôter ». Franz Dünzl juge les informations ultérieures sur son travail d'évêque, par exemple dans Eusèbe de Césarée ou dans le *Liber Pontificalis*, comme historiquement sans valeur[6].

Eusèbe de Césarée[7] situe le début de son pontificat dans la douzième année du règne de l'empereur Hadrien (128–129) et donne la date de sa mort comme étant la première année du règne d'Antonin le Pieux (138–139).

La capitale de l'empire étant un lieu permettant une large diffusion des idées, de nombreux hérétiques s'installent à Rome pendant son pontificat. À cette époque, la principale doctrine hérétique est la gnose, que Téléphore combat vigoureusement car il croit qu'elle peut orienter la religion vers un mysticisme éloigné de la réalité, pour les Gnostiques Dieu étant complètement séparé de l'homme. Le principal représentant de cette doctrine est le philosophe Valentin qui, à cette époque, quitte l'Égypte pour s'installer à Rome et réussit à avoir un grand nombre de disciples dans la capitale de l'Empire romain pendant plus de vingt ans.

Selon le *Liber Pontificalis*, Téléphore institue la « Messe de Minuit », la « liturgie de l'aube » et la « liturgie de la troisième heure » à Noël, la célébration de Pâques le dimanche et le jeûne du Carême, mais certains historiens doutent que ces attributions soient exactes. L'introduction du *Gloire à Dieu* dans la liturgie lui est attribuée selon Innocent III (mais elle pourrait également être attribuée à Symmachus[8],[9]), selon certains composé par Téléphore lui-même.

Il se montre compréhensif avec les Églises catholiques orientales qui fixent la fête de Pâques à une date différente de celle fixée à Rome.

Le fragment d'une lettre qu'Irénée a adressée au pape Victor Ier, au cours de la controverse sur Pâques à la fin du IIe siècle, également préservé par Eusèbe, témoigne que Téléphore a été l'un des évêques romains qui ont toujours célébré Pâques le dimanche, plutôt qu'un autre jour de la semaine, selon le calcul de la Pâque juive. Cependant, contrairement à Victor Ier, Téléphore est resté en communion avec les communautés qui n'ont pas suivi cette coutume.

Irénée de Lyon, dans son ouvrage *Contre les hérésies*, déclare que Téléphore a subi un « glorieux martyre ». Cette déclaration est reprise plus tard par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique*. Bien que la plupart des papes du christianisme primitif soient appelés martyrs par des sources telles que le *Liber Pontificalis*, Téléphore est le premier à qui Irénée donne ce titre, faisant ainsi de son martyre le premier martyre attesté d'un pape après Pierre.

Il est enterré dans la nécropole du Vatican, aux côtés de ses prédécesseurs.

CELEBRATIONS ET HOMMAGES

Dans le *Martyrologe romain*, sa fête est célébrée le 2 janvier. Toutefois, ce saint ne serait pas le pape mais un martyr africain inconnu[10]. L'Église catholique célèbre toutefois sa mémoire liturgique à cette date lors de la messe tridentine. Les Églises d'Orient le fêtent le 22 février.

L'Ordre du Carmel vénère Téléphore comme un saint patron de l'ordre depuis que certaines sources le décrivent comme un ermite ayant vécu sur le mont Carmel.

La ville de Saint-Téléphore, dans le sud-ouest du Québec au Canada, est ainsi nommée en son honneur.

HYGIN

Hygin (enregistré dans les manuscrits sous les formes Ὑγῖνος, Hyginus, Yginus, Egenus, Viginus) est le 9^e évêque de Rome[1] entre 136 environ et 140–142, selon l'historiographie officielle de l'Église catholique romaine[2]. La tradition veut que durant sa papauté, il ait déterminé les différentes prérogatives du clergé et défini les degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Il est fêté le 11 janvier.

DATATION

Selon Eusèbe de Césarée, il prend ses fonctions la première année du règne d'Antonin le Pieux, soit en 138 après J.C.[3], que le *Liber Pontificalis* élargit à la période incluant la nomination des consuls de l'année, un certain *Magnus* et Gaio Pomponio Camerino[4].

La datation et la durée du pontificat d'Hygin sont présentées différemment dans la tradition et ont donné lieu à de longues discussions. Eusèbe le décrit comme étant le 9^e évêque de Rome et cite apparemment Irénée textuellement[5]. Mais Irénée compte Hygin au huitième rang, du moins dans la seule traduction latine survivante du passage concerné[6]. Ces informations divergentes peuvent être dues au fait qu'Irénée commence sa liste par Lin, tandis qu'Eusèbe commence par Pierre.

Selon Eusèbe, Hygin exerce son épiscopat pendant quatre ans jusqu'à sa mort[7], ce qui correspond également aux informations de sa *Chronique* de l'année 142, selon lesquelles le successeur d'Hygin, Pie I^{er}, prend ses fonctions cette année-là[8]. Le *Liber Pontificalis* indique également quatre ans, trois mois et quatre jours comme durée de son mandat[4], tandis que le *Catalogus Liberianus* sur lequel le *Liber* est basé indique douze ans, trois mois et six jours[9]. Cependant, les deux traditions affirment qu'Hygin mourut alors que Servius Cornelius Scipio Orfitus et Quintus Pompeius Sosius Priscus étaient consuls, soit en 149 ; son mandat aurait donc duré 11 ans, ce qui correspond davantage à l'indication de 12 ans du *Catalogus Liberianus*. Il n'y a aucune certitude sur aucune des informations. Les dates consulaires du *Catologus* et – sur cette base – du *Liber* sont tirées des informations du Chronographe de 354, qui est extrêmement peu fiable à cet égard ; Adolf von Harnack voit donc le mandat d'Hygin dans le *Catalogus* être remplacé par celui d'Anicet, telles que proposées par Eusèbe[10].

BIOGRAPHIE

On sait peu de choses sur Hygin lui-même et son pontificat. Le *Liber Pontificalis* rapporte qu'il était [grec](#)[11], peut-être originaire d'Athènes, et ayant étudié la philosophie avant son pontificat. Il aurait quitté Athènes pour Rome, comme l'écrivain et martyr saint Justin de Napolouse le fit à la même époque[12].

En tant qu'évêque de Rome, il a ordonné quinze presbytres, cinq diacres et six évêques lors de trois ordinations. En outre, il a émis des ordonnances concernant le clergé (*clerum composuit et distribuit gradus*), sur lesquelles aucune information précise n'est disponible[4].

Pendant son pontificat, selon Irénée de Lyon[13], confirmé par Eusèbe[5], le gnostique Valentin est arrivé à Rome et est resté dans la ville jusqu'à l'élection du pape Anicet, mais d'autres sources rapportent que Valentin était déjà à Rome à l'époque du précédent pape Télesphore. À cette époque Cerdon, un autre gnostique, vit également à Rome, qui, après avoir avoué ses erreurs et renoncé à l'hérésie, est réadmis dans l'Église, pour ensuite être expulsé de nouveau pour avoir rechuté. On ignore combien de cas similaires ont pu se reproduire au cours de la période.

Hygin est l'un des évêques de Rome qui permet aux chrétiens de célébrer Pâques le 14 du mois de Nissan selon le calendrier liturgique juif[14].

Selon le *Liber Pontificalis*, il institue les ordres mineurs et organise la hiérarchie ecclésiastique (*Hic clerum composuit et distribuit gradus*), conduisant à une distinction plus claire des rôles entre presbytres et diacres et établissant la figure du sous-diacre, sans que l'on possède d'informations réellement crédibles sur ces actions. Cette observation générale figure également dans la biographie

du pape Hormisdas. Selon Louis Duchesne, l'écrivain faisait probablement référence aux ordres inférieurs du clergé[15].

Selon la tradition, on doit à Hygin l'instauration des parrains et marraines lors du baptême afin d'assister le nouveau-né dans sa vie future. Il a également décidé que toutes les églises devraient être consacrées.

Hygin est réputé être mort en martyr sous l'empereur romain Marc Aurèle, bien qu'il n'existe aucun élément de preuve. Le *Liber Pontificalis*, qui emploie par ailleurs régulièrement l'expression *Martyrio coronatur* (« il fut couronné martyr »), omet également ces informations. Dans le *Martyrologe hiéronymien* un *Egenus* ou *Eugenus* est mentionné sous le 23 décembre, qui est souvent assimilé à Hygin ; sa fête y est signalée le 11 janvier. Hygin a été supprimé du Calendrier liturgique romain dans le cadre du nouvel ordre de base de l'année ecclésiale publié en 1969, car il n'est ni possible de prouver son martyre ni de déterminer le jour de sa mort[16].

Il est enterré à côté de saint Pierre sur la colline du Vatican le 11 janvier et sa mort est suivie d'une vacance de trois jours[4].

Les décrétales rendues sous le nom d'Hygin sont des faux[17].

Son pontificat a lieu pendant la construction du mausolée de l'empereur romain d'Hadrien, aujourd'hui le château Saint-Ange.

CULTE

Hygin est célébré le 11 janvier[18],[19].

PIE Ier

Pie Ier (grec : Πίος) est, selon l'*Annuaire pontifical*, le 10e évêque de Rome, qui siègea[1], sous le règne de l'empereur romain Antonin le Pieux, de 140 environ jusqu'à sa mort vers 154[2]. Ses dates sont respectivement indiquées entre 142 ou 146 et 157 ou 161[3]. Il succède à Hygin.

Il s'est opposé à la fois au valentinianisme et au gnosticisme au cours de sa papauté. Il est considéré comme un saint par l'Église catholique et l'Église orthodoxe avec un jour de fête le 11 juillet, mais on ne sait pas s'il est mort en martyr.

BIOGRAPHIE

Jeunesse

Le *Liber Pontificalis* rapporte la naissance de Pie Ier à Aquilée, dans le nord de l'Italie, à la fin du Ier siècle[4], fils d'un certain Rufinus[5],[6], mais il s'agit très probablement d'une simple conjecture de l'auteur qui avait entendu parler de Rufin d'Aquilée (fin du IVe siècle) ; d'autres sources le disent Illyrien.

Selon le Canon Muratorien du IIe siècle[7] et le *Catalogus Liberianus*[8], Pie est le frère d'Hermas, auteur d'un célèbre recueil de visions[9] connu sous le nom de *Pasteur d'Hermas*, l'ouvrage le plus répandu et le plus pertinent parmi ceux des pères de l'Église. Son auteur s'identifie comme un ancien esclave, ce qui laisse penser qu'Hermas et Pie sont des affranchis. Cependant, la déclaration d'Hermas selon laquelle il est esclave pourrait simplement signifier qu'il appartient à une famille plébéienne de bas rang[10]. Si les informations fournies par l'auteur sur ses conditions personnelles étaient historiquement vraies, il existerait plus d'informations sur les origines du pape, son frère. Il est très probable que l'histoire qu'Hermas raconte sur lui-même doive être considérée comme un procédé littéraire.

On ne sait pas comment il entre en contact avec la nouvelle religion ; peut-être a-t-il rencontré le christianisme à Rome, où il est arrivé avec son frère.

Pontificat

Selon la tradition catholique, Pie Ier gouverne l'Église au milieu du IIe siècle sous les règnes des

empereurs Antonin le Pieux et Marc Aurèle[4]. On ne sait rien de sa vie cléricale, sauf qu'à la mort du pape Hygin, après trois jours de jeûne et de prières, il est proclamé pape. Selon la plus ancienne liste des papes, dressée par Irénée de Lyon, il est le neuvième successeur de Pierre et donc le dixième pape de l'Église catholique.

Son pontificat est marqué par le développement des idées gnostiques, qui se sont déjà propagées sous le pontificat précédent avec Cerdon et Valentin d'Égypte. Ceux-ci reçoivent un renfort de poids avec Marcion du Pont, qui remet en cause l'unicité de Dieu, l'Ancien Testament, ainsi que la double nature humaine et divine du Christ. Le marcionisme est dénoncé comme hérésie et Marcion est exclu de l'Église vers 144 lors du synode probablement présidé par Pie[9]. On pense qu'il excommunie les deux autres[11]. Les apologistes catholiques y voient un argument en faveur de la primauté du Siège romain au IIe siècle[4].

La lutte contre les idées défendues par les gnostiques reçoit sur le plan intellectuel et philosophique le renfort d'un vrai dialecticien en la personne de Justin de Naplouse, qui vient au secours de l'évêque de Rome moins à l'aise que son prédécesseur Hygin dans ce genre de controverses. Justin enseigne la doctrine chrétienne à Rome pendant son pontificat, mais le récit de son martyre ne nomme pas Pie. Compte tenu de la brièveté du récit, cela n'a cependant rien d'anormal[12].

Les relations avec les Juifs sont également importantes : Pie Ier prescrit que les membres des sectes juives convertis au christianisme soient accueillis par les communautés chrétiennes et baptisés.

Il établit que Pâques devait être célébrée le premier dimanche suivant la pleine lune de mars, pour la distinguer de la Pâque juive, qui est célébrée le jour de la pleine lune. Cette date sera à l'avenir source de conflits entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient.

Bien qu'il ait ordonné la publication du *Liber Pontificalis*[8], en réalité la compilation de ce document ne commence pas avant le début du VIe siècle[13].

Une tradition ultérieure attribue à Pie Ier le mérite de la fondation de deux églises, le *titulus Pudentis* (la basilique Santa Pudenziana), en l'honneur de sa sœur qui porte ce nom, et le *titulus Praxedis* (la basilique Sainte-Praxède de Rome). Toujours selon cette tradition, il aurait exercé la charge épiscopale et aurait fait construire un baptistère à côté du *titulus Pudentis*. En réalité, ces deux églises sont nées au IVe siècle, même s'il n'est pas impossible qu'elles aient remplacé les maisons chrétiennes dans lesquelles les fidèles de Rome se réunissaient pour le service divin avant le règne de Constantin. En aucun cas, la légende ne peut servir de preuve de ce fait. Dans de nombreux écrits ultérieurs, dont le *Liber Pontificalis*, le « Berger » de l'œuvre d'Hermas est confondu avec l'auteur et, étant donné qu'un prêtre romain, Pastore, a joué un rôle important dans la fondation de ces églises, il est possible que l'auteur de la légende ait été induit en erreur par ce détail et ait par conséquent inclus le pape Pie dans son récit légendaire.

Les deux lettres écrites à Giusto, évêque de Vienne, qui lui sont attribuées, ne sont pas authentiques.

Martyre et date du décès

Selon la tradition, il fut martyrisé dans la ville de Rome, une conjecture qui figure dans les éditions antérieures du *Bréviaire romain* ; il n'y a pas suffisamment de preuves confirmant cette affirmation, notamment parce que pendant la période de son pontificat, sous l'empereur tolérant Antonin le Pieux, il n'y a eu aucune persécution des chrétiens. Certaines traditions infondées, beaucoup plus tardives, émettent l'hypothèse que, en raison d'un rigorisme excessif qui le rendait particulièrement impopulaire dans certains milieux, il aurait été assassiné, mais il n'en existe aucune preuve documentée[14].

L'étude qui a produit la révision de 1969 du calendrier liturgique romain a déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour qu'il soit considéré comme un martyr[15] et il n'est pas présenté comme tel dans l'actuel *martyrologe romain*[16].

La seule donnée chronologique dont nous disposons pour établir la durée de son règne est l'année de la mort de Polycarpe de Smyrne, qui, avec un certain degré de certitude, peut être 155 ou 156 : lors de sa visite à Rome, l'année précédant sa mort, Polycarpe rencontre le pape Anicet, successeur de Pie et évêque de Rome ; par conséquent, Pie a dû mourir vers 154.

Sa dépouille mortelle aurait été ensevelie non loin de celle de l'apôtre Pierre sur la colline du Vatican.

Bien qu'il ne soit pas prouvé qu'il soit mort pour sa foi chrétienne, il est vénéré comme un saint-martyr et fêté le 11 juillet[17].

CELEBRATION

Pie Ier est célébré le 11 juillet. Dans le Calendrier romain tridentin, on lui donnait le rang de « Simple » et il était célébré comme martyr. Le rang de la fête a été réduit à une commémoration dans le calendrier général romain de 1955 du pape Pie XII et dans le Calendrier romain général (1960). Bien qu'il ne soit plus mentionné dans le calendrier général romain, saint Pie Ier peut désormais, selon les règles du missel romain actuel, être célébré partout le jour de sa fête en guise de mémoire, à moins que dans une localité une célébration obligatoire soit assignée ce jour-là[18].

Saint Pie Ier n'avait pas de culte dans l'Antiquité et son nom est donc absent des anciens martyrologes, jusqu'à ce qu'Adon de Vienne l'insère pour la première fois dans son *Martyrologe* le 11 juillet.

Il est le saint patron de la petite ville de Roccapinalveti où se trouvent trois statues le représentant, dont l'une, à mi-longueur, contient sa relique à l'intérieur ; il est co-patron de l'archidiocèse d'Udine et patron de archidiocèse de San Juan de Puerto Rico.

Églises dédiées à saint Pie

Église de San Pio I à Vallerona, un hameau de la commune de Roccalbegna, dans la province de Grosseto ;

- Église Saint-Pie, à Zollstock, dans la banlieue de Cologne.

ANICET

Anicet (*Anicetus* ou *Anicitus*) est, selon l'Église catholique qui le vénère comme saint, le 11^e évêque de Rome, qui siègea[1] de 150 (ou 157) à 153 (ou 168)[2],[3]. Selon l'*Annuaire pontifical*, le début de sa papauté pourrait avoir lieu en 153.

Anicet s'est activement opposé au gnosticisme et au marcionisme. Il accueillit Polycarpe de Smyrne à Rome pour discuter de la controverse pascal.

BIOGRAPHIE

Origines

Selon le *Liber Pontificalis*, Anicet est un Syrien de la ville d'Émèse[4] (Homs moderne)[5].

On ne sait pas pourquoi il se trouve à Rome ; il semble cependant qu'il ait été expulsé de l'Église d'Antioche comme hérétique alors qu'il s'opposait au mouvement gnostique.

Pontificat

Dans ces années-là, la prédication de Marcion est particulièrement populaire à Rome ; dans les premières années de son épiscopat, Anicet, soutenu par l'école fondée par Justin de Naplouse, concentre ses efforts pour s'y opposer ; durant son épiscopat, il s'oppose à ces mouvements philosophiques, s'érigeant en défenseur de la succession apostolique. Selon le *Liber Pontificalis*, Anicet décrète que les prêtres ne sont pas autorisés à porter les cheveux longs, au nom d'une morale des ecclésiastiques qui doit elle aussi être visible (peut-être parce que les Gnostiques portaient des cheveux longs)[5]. Sans doute qu'à l'image de son prédécesseur Pie Ier, il laisse de véritables

penseurs chrétiens, tels Justin de Naplouse ou Hégésippe de Jérusalem, lutter contre les hérésies gnostiques qui traversent les chrétiens de Rome.

D'après le témoignage d'Irénée de Lyon[6], présent à Rome sous le pontificat d'Anicet, rapporté par Eusèbe de Césarée, Polycarpe de Smyrne, le dernier des disciples des apôtres, décide, à l'âge de 80 ans, de se rendre à Rome. La visite de Polycarpe est due à la controverse sur la date à laquelle célébrer Pâques. Polycarpe et son église de Smyrne célèbrent Pâques le quatorzième jour du mois de *Nissan*, comme les Juifs, quel que soit le jour de la semaine, alors que selon l'Église romaine, Pâques doit être célébrée le dimanche. Polycarpe et Anicet ne se mettent pas d'accord sur une date commune, mais ils se quittent en bons termes, évitant ainsi un schisme douloureux entre les Églises romaine et grecque, bien que chacune ait adopté sa propre liturgie. Selon Eusèbe de Césarée : « Polycarpe n'a pu persuader Anicetus, ni Anicetus Polycarpe. Le différend n'a pas été résolu, mais les relations n'ont pas été rompues. » La controverse va s'envenimer au cours des siècles suivants[7].

Eusèbe lui-même rapporte que, pendant l'épiscopat d'Anicet, l'historien chrétien Hégésippe de Jérusalem s'est également rendu à Rome. Cette visite est souvent citée comme un signe de l'importance du siège romain dès les débuts du christianisme[7].

Après 161, sous l'empereur romain Marc Aurèle, un nouveau mouvement chrétien s'installe, le montanisme. Cette hérésie, conduisant à une ascèse extrême, poussant ses membres à adopter des comportements antisociaux, irrite la composante non chrétienne de Rome qui détient le pouvoir d'État et qui ne se soucie pas de faire la distinction entre les chrétiens « orthodoxes » et les chrétiens « hérétiques ». À cause de ces exagérations, de nombreux évêques sont condamnés à mort et les persécutions reprennent à un rythme accéléré.[non neutre] Saint Polycarpe et saint Justin eux-mêmes subissent le martyre.

Anicet édifie probablement dans la nécropole du Vatican le petit monument en l'honneur de saint pierre, qui est le premier noyau de la future basilique Saint-Pierre. Ce monument est le but de pèlerinages vers le début du IIIe siècle. Il fut redécouvert lors des fouilles effectuées entre 1939 et 1949 par ordre de Pie XII[8].

Mort et sépulture

Selon la tradition, Anicet subit le martyre en 153 (ou 168)[2], sous le règne de l'empereur romain Lucius Aurelius Verus, mais il n'y a aucune base historique à ce récit[9]. Les historiens ultérieurs ont également affirmé qu'Anicet a subi le martyre, mais le jour varie entre le 16, le 17 et le 20 avril, aucun détail n'est connu sur le type de martyre, ni aucune confirmation documentée.

Selon la tradition, il est le premier évêque de Rome à être enterré dans ce qui deviendra plus tard la catacombe de Saint-Calixte sur la voie Appienne.

En 1604, son corps est translaté à la chapelle du palais Altemps, après que le pape Clément VIII eut accédé à la demande de Giovanni Angelo d'Altemps, 2e duc de Gallese, d'avoir la dépouille du pape dans la chapelle familiale[10].

CULTE

Inscrit dans le Martyrologe romain au 17 avril, il est néanmoins fêté le 20 avril[8],[11].

SÔTER

Sôter (grec moderne : Σωτήρ, latin : Soterius) est, selon la tradition catholique, le 12e évêque de Rome[1]. Il succède à Anicet vers 162 (ou 168) environ, sous le règne de l'empereur romain Marc Aurèle et est pape jusqu'à sa mort en 170 ou 177[2].

Selon l'*Annuaire pontifical*, les dates pourraient varier de 162–168 à 170–177[3]. Il semble être originaire de Fondi[2], dans la région du Latium.

Il est connu pour avoir déclaré que le mariage n'était valable qu'en tant que sacrement béni par

un prêtre et aussi pour avoir officiellement inauguré Pâques en tant que fête annuelle à Rome[4].

Son nom, du grec Σωτήριος de σωτήρ « sauveur », serait son nom de baptême, car sa vie est antérieure à la tradition d'adoption de noms de règne.

BIOGRAPHIE

Le *Liber Pontificalis* rapporte que Sôter est né à Fondi, où il est encore possible de visiter sa maison natale et où vivent encore ses descendants ; d'autres ont émis l'hypothèse de son origine grecque, peut-être en raison de l'intérêt qu'il portait aux problèmes des Églises grecques[5],[6].

L'une de ses premières mesures, après son élection, est d'organiser une collecte d'argent destinée aux besoins de l'Église de Corinthe. La lettre que Sôter écrit au nom de l'Église de Rome à l'Église de Corinthe a été perdue, bien que Adolf von Harnack et d'autres aient tenté de l'identifier avec la soi-disant « Seconde épître de Clément ». La lettre de remerciement pour cette collecte envoyée par Denys de Corinthe, évêque de Corinthe, a survécu jusqu'à ce jour. Le geste prend une pertinence qui va au-delà de la simple charité chrétienne : Sôter assigne en effet à l'Église de Rome une position d'assistante des autres Églises chrétiennes et, par conséquent, aussi de guide sur la ligne d'amour et de charité tracée par le message évangélique[7]. C'est pourquoi Sôter est également connu comme le « pape de la charité ».

À l'époque, les idées de l'hérésie montaniste se répandent de plus en plus, ce qui conduit à des positions rigoristes et antisociales, qui poussent peut-être l'empereur romain Marc Aurèle à poursuivre la répression et la persécution des chrétiens. Le pouvoir impérial ne prend pas la peine de faire la distinction entre les chrétiens « orthodoxes » et les chrétiens « hérétiques ». On ne sait pas avec précision quand l'Église romaine a pris sa position définitive contre le montanisme. Tertullien rapporte qu'un évêque romain a envoyé des lettres conciliantes aux montanistes, mais sur la base des plaintes de Praxéas « concernant les prophètes eux-mêmes et leurs églises, et en insistant sur les décisions des prédécesseurs de l'évêque », il a forcé le pontife à rappeler ces lettres[8]. Le *Praedestinatorum Haeresis* (autrefois attribué à Augustin d'Hippone, mais maintenant considéré comme l'œuvre d'un auteur inconnu) déclare que « Saint Sôter, pape de la ville, a écrit contre eux un livre, tout comme le maître Apollonius d'Ephèse. C'est ce qu'écrivait le prêtre Tertullien de Carthage, qui a bien écrit en tous points, a écrit le premier et a écrit de manière incomparable, en cela seulement de manière répréhensible, qu'il a défendu Montanus »[9]. À Rome, les Gnostiques et les Marcionites continuèrent à prêcher contre l'Église catholique.

Concernant la persécution de Marc Aurèle, Tertullien rapporte qu'un édit de tolérance a été émis par l'empereur envers les chrétiens à la suite du soi-disant « Miracle de la Légion de la Foudre » : lors de la campagne contre les Quades en 174, une légion romaine était sur le point d'être anéantie par l'ennemi car affaiblie par une très grave sécheresse lorsque, à la suite des prières d'un groupe de légionnaires chrétiens, il se mit à pleuvoir si violemment que les troupes furent rassurées et que la foudre vainquit l'ennemi, favorisant ainsi la victoire et le salut de la légion. L'événement est historiquement établi (il est également représenté sur l'un des bas-reliefs de la colonne d'Antonin le Pieux), mais il semble peu probable que l'autorité païenne l'ait accrédité comme l'intervention du Dieu des chrétiens plutôt que de Jupiter pluvien ou de quelque autre divinité de la mythologie romaine. De fait, aucune autre source ne parle d'édits de tolérance de Marc Aurèle.

L'usage de célébrer Pâques, non pas chaque dimanche mais un seul dimanche par an, celui suivant le 14 *nisan*, par opposition aux Églises d'Asie Mineure qui observent la date « quatorzième », le 14 *nisan*, quel que soit le jour de la semaine, remonterait au pontificat de Sôter[10].

Selon les lettres qu'il écrit à Denis, évêque de Corinthe, il adopte une position très ferme sur la réadmission des repentis dans la communauté chrétienne, ainsi que sur la morale sexuelle[10].

Parmi les décisions prises par Sôter figure la déclaration selon laquelle le mariage n'est valable que comme sacrement béni par un prêtre.

Il réitère le décret interdisant aux femmes de toucher la patène et le calice et de brûler de

l'encens lors des cérémonies. Ce décret constitue un moment important dans l'histoire de l'Église et des relations entre l'Église de Rome et les femmes : depuis des temps très anciens, en effet, les diaconesses sont présentes dans l'ordre ecclésiastique, avec des tâches bien définies[11].

On attribue à Sôter, sans doute à tort, une lettre sur le montanisme[10] et sur la prédestination.

MORT ET SEPULTURE

Il n'y a aucune preuve que Sôter soit mort en martyr[10].

Il a été enterré au catacombe de Saint-Calixte à Rome. Selon une autre tradition, il aurait été enterré près de la tombe de saint Pierre.

À l'époque du pape Serge II (844–847), ses restes sont transférés dans la basilique Saint-Martin de Rome (rione Monti), où une plaque de 1655 indique une supposée découverte de ses restes, et de là dans la basilique San Sisto Vecchio.

Selon d'autres traditions, une partie de sa dépouille serait conservée dans la cathédrale Sainte-Marie de Tolède.

MARTYROLOGIE ROMAINE

La fête de saint Sôter est célébrée le 22 avril[12], tout comme celle de Saint Caius. Le [martyrologe romain](#), liste officielle des saints reconnus, fait référence à Sôter : « À Rome, saint Sôter, pape, que [Denys de Corinthe](#) loue pour sa charité exceptionnelle envers les chrétiens exilés nécessiteux qui venaient à lui et envers ceux qui avaient été condamnés aux mines. »[13].

On a souvent supposé que tous les premiers papes souffraient du martyre, mais le martyrologe romain ne donne pas au pape Sôter le titre de martyr. Le livre détaillant la révision de 1969 du Calendrier liturgique romain déclare : « Il n'y a aucune raison d'inclure saint Sôter et saint Caius parmi les martyrs. » [14].

ELEUTHERE

Éleuthère est, selon la tradition catholique, le 13^e évêque de Rome[1] de 175 à sa mort le 24 mai 189. Il succède à Sôter et est suivi par Victor Ier. Son pontificat est daté de 171–185 ou de 177–193[2]. C'est un saint chrétien fêté le 26 mai[3],[4].

Il est lié à un certain nombre de légendes, l'une d'elles lui attribue la réception d'une lettre de « Lucius de Bretagne, roi de Bretagne », mais qui est aujourd'hui généralement considérée comme une forgerie.

BIOGRAPHIE

Hégésippe de Jérusalem rapporte qu'Éleuthère est Grec[5], originaire de Nicopolis d'Épire, son nom en grec signifie « homme libre » ; certains disent qu'il fait référence au fait qu'il était un affranchi, mais la tradition et Hégésippe rapporte seulement qu'il était diacre de l'église de Rome à l'époque d'Anicet, dont il était le disciple[5] et qu'il a participé, en tant que secrétaire, à sa rencontre avec Polycarpe de Smyrne.

Pontificat

Éleuthère gouverne l'Église de Rome sous les règnes des empereurs romains Marc Aurèle puis Commode jusqu'à sa mort, le 24 mai 189 selon la tradition catholique. Il est le dernier pape que mentionne la liste que saint Irénée de Lyon dresse à la fin du II^e siècle.

Durant son pontificat, l'hérésie montaniste atteint son apogée, à tel point que, pour présenter les différences entre chrétiens et montanistes, les chrétiens écrivent 4 apologies, mais en 177, la persécution des chrétiens par Marc Aurèle se déchaîne violemment : le pouvoir impérial ne fait pas de distinction entre les chrétiens « orthodoxes » et les chrétiens « hérétiques » ; les attitudes des montanistes sont généralement aussi attribuées aux chrétiens, qui sont donc impliqués dans la condamnation de ces comportements antisociaux contraires aux lois de l'État, typiques du

montanisme, auxquelles ils s'opposent eux-mêmes.

Les martyrs de Lyon sont célèbres, notamment saint Pothin, évêque de Lyon, et sainte Blandine ; selon ce que rapporte Eusèbe de Césarée, Éleuthère est également mentionné dans le récit de leur martyre et dans leurs lettres. À Rome, également en 177, sainte Cécile est martyrisée. La même année, saint Irénée, futur évêque de Lyon, accompagne quelques évêques pour convaincre le pape de se prononcer contre le montanisme, mais sans résultat[5]. Par la suite, l'évêque Abercius d'Hiérapolis-en-Phrygie se rend également à Rome pour discuter du même problème. Ce n'est qu'avec la mort de Marc Aurèle et l'accession au trône de son fils Commode que les persécutions cessent et que l'Église peut se consacrer au problème de l'hérésie montaniste.

On lui reproche parfois un certain attentisme et une certaine indécision dans son intervention contre cette hérésie. Son comportement pourrait cependant être vu comme une attitude diplomatique visant à tenter de résoudre la séparation sans douleur. Une attitude qui ne porte cependant aucun fruit. Au cours de son pontificat, il doit également se heurter à d'autres hérésies qui continuent à propager leurs doctrines comme le gnosticisme, le marcionisme et le valentinianisme avec lesquels il opte pour une grande sévérité après avoir longtemps fait preuve de mansuétude. Abgar IX d'Osroène, souverain du petit royaume d'Édesse et allié à l'Empire romain, lui adresse une demande de missionnaires, sans que l'Histoire ait retenu quelle réponse Éleuthère lui apporte.

Durant son pontificat, l'empereur Commode, qui règne à partir de 180, n'exerce aucune persécution contre les chrétiens[6].

Selon le *Liber Pontificalis*, un édit d'Éleuthère décrète qu'aucune nourriture n'est impure : « *Et hoc iterum firmavit ut nulla esca a Christianis repudiaretur, maxime fidelibus, quod Deus creavit, quæ tamen rationalis et humana est* », combattant ainsi des pratiques héritées des prescriptions juives sur la pureté des aliments. Un tel décret aurait pu être émis contre le maintien précoce de la cacherout, la loi alimentaire juive, et contre des lois similaires pratiquées par les gnostiques et les montanistes. Il est cependant également possible que l'auteur du passage ait attribué à Éleuthère un décret semblable à un autre publié vers l'an 500 afin de lui donner une plus grande autorité. Selon la même source, Éleuthère envoie des missionnaires, Fugace et Damien, convertir les Bretons insulaires à la demande du roi Lucius de Bretagne[7],[8].

Il est enterré près de la tombe de saint Pierre dans la nécropole papale de la basilique Saint-Pierre.

Correspondance avec Lucius, roi de Bretagne

Le *Liber Pontificalis* raconte qu'il correspond avec un roi britannique, Lucius de Bretagne, désireux de se convertir au christianisme. Cette tradition (romaine et non britannique) semble n'avoir aucun fondement historique[5]. En effet, à la fin du IIe siècle, l'administration romaine est profondément enracinée en Bretagne, il ne peut donc y avoir de véritables rois locaux sur l'île. Qu'un chef de tribu, connu sous le nom de roi, ait pu demander à l'évêque de Rome des éclaircissements sur la foi chrétienne semble assez improbable pour cette époque. L'hypothèse non fondée contenue dans le *Liber Pontificalis* ne constitue pas une base suffisante pour accepter cette affirmation. Saint Bède le Vénérable, le premier écrivain anglais (673–735) à citer l'histoire à plusieurs reprises, ne l'a pas apprise de sources anglaises, mais du *Liber Pontificalis*. Selon certains chercheurs, ce Lucius pourrait être identifié comme Abgar IX d'Osroène [9]. D'autres encore pensent qu'il doit être identifié avec Lucius Artorius Castus[10].

CULTE

Éleuthère est fêté le 26 mai. On le cite la première fois comme martyr dans un texte du IXe siècle[5].

Il est le saint patron de Cupramontana (AN).

Un autel latéral de l'église San Giovanni della Pigna à Rome lui est dédié.

VICTOR Ier

Victor Ier, mort à Rome en 198 ou 199, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat vraisemblablement vers 189.

Premier évêque romain de langue latine, son épiscopat est marqué par la controverse quartodécimaine dans laquelle son opposition aux évêques de la province d'Asie, bien qu'infructueuse, constitue l'une des premières manifestations de l'autorité que l'Église romaine entend exercer sur d'autres Églises.

Selon le comput de la tradition catholique, qui le considère comme saint et le célèbre le 28 juillet, il est le 14^e pape.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Épiscopat

Suivant le *Liber Pontificalis*[1], Victor est le fils d'un dénommé Félix et originaire de la province romaine d'Afrique[2]. À l'exception du *Catalogus Liberianus*, les sources s'accordent sur le fait qu'il succède à Éleuthère pour un pontificat de dix années, généralement situé entre 189 et 199[2].

Premier évêque de Rome de langue latine[3], suivant Jérôme de Stridon[4], il semble que Victor a participé à la latinisation d'une Église romaine alors encore fortement imprégnée de l'influence gréco-orientale de ses origines[5]. Jérôme rapporte en outre[2] qu'il est l'auteur de « quelques opuscules sur la célébration de la fête de Pâques et sur divers sujets »[6].

Il semble également que ce soit le premier évêque de Rome à avoir entretenu des contacts avec la maison impériale : il aurait obtenu la libération de chrétiens déportés dans les mines de Sardaigne — au nombre desquels son successeur Calixte[7] — en ayant sollicité l'intercession de la concubine de l'empereur romain Commode, Marcia, peut-être elle-même chrétienne[2].

Malgré le peu de sources que l'on possède sur son épiscopat, Victor semble l'avoir mené avec une certaine vigueur : il est l'auteur de l'excommunication de Théodote de Byzance venu prêcher à Rome sa doctrine adoptianiste, il déchoit du sacerdoce l'écrivain gnostique Florinus[5], mais il compte surtout dans l'histoire ecclésiastique pour son implication dans la controverse quartodécimaine.

Controverse quartodécimaine

Sous son pontificat se cristallise l'une des premières controverses liturgiques d'importance qui divise les églises chrétiennes autour de la date de la célébration de Pâques : par une « tradition fort antique »[8], les églises de la province d'Asie mineure suivent la tradition juive de la Pessa'h (Pâques juive) et célèbrent Pâques le 14^e jour de la première lune de printemps, le 14 Nissan — d'où l'appellation de « Pâque quartodécimaine » — quel que soit le jour de la semaine[9] ; *a contrario*, de la plupart des autres églises chrétiennes, dont l'Église de Rome, la célèbrent le dimanche qui suit le 14^e jour[10].

Cet état de fait occasionne l'agitation des communautés chrétiennes dès le milieu du II^e siècle et différents synodes sont organisés sur la question dans plusieurs régions[11]. Une rencontre est en outre organisée à Rome entre l'évêque de Smyrne, Polycarpe de Smyrne, venu au nom des évêques asiates, et son collègue romain Anicet[3] qui, bien que n'ayant pas réussi à le convaincre, « reste pourtant en paix avec lui »[12]. Mais la fin du siècle connaît une résurgence de la controverse : en réponse à un courrier perdu de Victor[11] qui se revendique vraisemblablement de l'autorité apostolique de Pierre et de Paul[13], les évêques d'Asie organisent une réponse à travers la voix de l'évêque Polycrate d'Éphèse, défendant la légitimité de leur pratique par une antiquité qu'ils font remonter aux apôtres Jean et Philippe, sous-entendant que cette apostolicité vaut bien celle dont se réclame Rome[12].

Victor organise probablement un synode à Rome qui condamne les pratiques quartodécimaines[11] et répond par un acte — qui ne nous est pas parvenu mais dont Eusèbe a eu

connaissance[3] — d'excommunication de l'ensemble des communautés d'Asie mineure qu'il accuse d'« hétérodoxie », faisant prendre au contentieux liturgique un tour doctrinal[12]. La violence de la réaction de l'évêque de Rome et son autoritarisme contrarient la plupart de ses collègues qui s'accordent pourtant avec lui sur le fond[12] : nombre d'entre eux lui font part de leur mécontentement « d'une façon fort tranchante »[14], déniaient à Victor l'autorité qu'il affiche, tandis qu'Irénée de Lyon, sans évoquer le point de l'autorité, invite Victor à la compréhension et à la charité[15], des réactions qui poussent l'évêque romain à se raviser[3].

Si la mesure comminatoire de Victor reste ainsi sans effet — l'usage quatordécimaine se prolonge d'ailleurs au-delà du concile de Nicée (325)[9]—, l'épisode est néanmoins un jalon souvent retenu par les historiens[16] sur le chemin de la « primauté » que revendiquera bientôt l'Église romaine[17] sur les autres Églises[18].

POSTERITE ET VENERATION

Victor meurt en 198 ou 199 et Zéphyrin prend sa succession[5]. La tradition veut qu'il ait connu le martyre[2] et soit enterré au côté de l'apôtre Pierre, des affirmations rejetées par la recherche[2]. Il figure comme saint catholique à la date du 28 juillet dans le *Martyrologe romain*[19].

ZEPHYRIN

Zéphyrin est, selon la tradition catholique, le 15^e évêque de Rome[1], de 198 jusqu'à sa mort le 20 décembre 217[2]. Il succède à Victor Ier ; à sa mort le 20 décembre 217, son principal conseiller, Calixte Ier, lui succède. Il est connu pour avoir combattu les hérésies et défendu la divinité du Christ.

Il est saint de l'Église catholique fêté le 26 août[3].

PONTIFICAT

Romain[3], fils d'un certain Abbondio, il succède au pape Victor Ier comme évêque de Rome dans la dernière période de l'Empire romain sous les empereurs romains Septime Sévère et Caracalla.

Personnage assez terne, aux origines inconnues, Zéphyrin se révèle peu apte à diriger l'Église face aux grands conflits doctrinaux qui l'agitent en ce début de III^e siècle : c'est du moins l'image que l'antipape Hippolyte de Rome a transmise de lui dans son *Philosophumena* (IX, XI), le décrivant comme un homme simple et sans instruction (cette affirmation pourrait être interprétée en ce sens que Zéphyrin n'a pas entrepris les études les plus élevées, mais s'est consacré à l'administration pratique de l'Église plutôt qu'à la culture théologique).

Immédiatement après son élection, il rappelle à Rome Calixte (futur pape) qui vit à Antium. Il le nomme diacre et son secrétaire, et lui confie l'administration des lieux de culte que possède l'Église et la surveillance des travaux du *coemeterium*, les catacombes de la Via Appia, le cimetière officiel de l'Église de Rome[3], où seront enterrés les pontifes les plus importants du III^e siècle, qui prit par la suite, pour cette raison, le nom de catacombe de Saint-Calixte ; il est en effet prouvé que sous le pape Victor Ier la communauté chrétienne romaine devint propriétaire d'un lieu de sépulture sur la Via Appia.[réf. nécessaire]

Le grand théologien Alexandrin Origène visite Rome sous son pontificat car « il désirait ardemment observer une Église très ancienne »[3].

Le *Liber Pontificalis* lui attribue deux décrets, l'un sur l'ordination du clergé et l'autre sur la liturgie eucharistique dans les églises de Rome, mais, comme cela arrive souvent avec les premiers papes, il n'y a pas de preuves historiques suffisantes pour attester de ces actes.

Persécutions

Durant les 18 années du pontificat de Zéphyrin, la jeune Église catholique subit la persécution sous l'empereur romain Septime Sévère jusqu'à sa mort en l'an 211. Pour Alban Butler, « ce saint pasteur était le soutien et le réconfort du troupeau en détresse »[4]. La position des chrétiens, restée calme

dans les premières années du gouvernement de l'empereur Septime Sévère, dégénère lentement jusqu'à ce qu'en 202 ou 203 soit publié un édit de persécution qui empêche la conversion au christianisme sous peine de sanctions très sévères. Le déclencheur de la résurgence des persécutions semble être le refus de la communauté chrétienne de participer aux cérémonies instituées pour célébrer le dixième anniversaire de l'accession de l'empereur au trône. Septime Sévère n'apprécie pas le comportement offensant à son égard et publie donc des décrets antichrétiens, dont les sanctions ne sont atténuées ou abolies que lorsque, l'année suivante, un compromis est trouvé selon lequel les chrétiens ne participeraient qu'à des cérémonies non conflictuelles avec leurs principes anti-païens [5]. Cependant, on ne sait rien de l'exécution de l'édit à Rome même ni des martyrs de l'Église à cette époque.

Conflits doctrinaux

Selon saint Optat de Milève, Zéphyrin combat également de nouvelles hérésies et apostasies, dont les principales sont le marcionisme, celle de Praxéas, le valentinianisme et le montanisme[6], qui se battent au sujet de la Trinité, notamment sur la nature divine dans la personne de Jésus de Nazareth. Zéphyrin manque de subtilité pour lutter contre ces doctrines, son bagage théologique étant semblait-il assez faible[3] ; cependant il s'appuie à cet égard sur son archiprêtre Calixte.

Les partisans du prédicateur hérétique Théodote de Byzance, appelé Pellaio, qui avaient été excommuniés avec leur chef par le pape Victor Ier, forment une communauté hérétique indépendante à Rome dirigée par un autre Théodote, appelé « le Changeur d'argent », et par un certain Esclipédote. Selon Eusèbe de Césarée (*Histoire ecclésiastique*, V, XXXII), ils persuadent un confesseur de la foi, un certain Natalius, qui, malgré les tortures qu'il a subies pendant la persécution, n'a pas renoncé à sa foi devant le juge païen, d'être consacré évêque de la secte moyennant un paiement mensuel de 150 deniers. Natalius aurait alors eu plusieurs visions l'avertissant d'abandonner ces hérétiques. Il rêve qu'il est torturé par des anges et, revêtant un habit de pénitence, il asperge sa tête de cendres et se jette en pleurant amèrement aux pieds de Zéphyrin[7][2]. Il avoue son erreur et obtient de revenir à la communion avec l'Église.

Les partisans de Montanus de Phrygie opèrent également avec une grande énergie à Rome. Le montaniste Proculus (ou Proclus) publie un écrit pour défendre les nouvelles prophéties ; un chrétien romain érudit et rigide orthodoxe, Gaius, écrit une réfutation de Proclus sous la forme d'un dialogue, dans lequel il rejette l'Apocalypse de Jean, qu'il considère comme l'œuvre du gnostique Cérinthe. En opposition à Gaius, Hippolyte écrit la *Capita contra Caium*[8].

Zéphyrin est en butte aux critiques d'Hippolyte de Rome, prêtre romain venu du Proche-Orient, extrêmement cultivé, intelligent et qui a une grande crédibilité auprès des chrétiens de Rome. Hippolyte reproche en particulier à Zéphyrin l'influence de Calixte, son successeur légitime, qualifié d'« ambitieux, de cupide, un taré », toujours selon Hippolyte. Celui-ci est le théologien le plus important parmi les prêtres romains de cette période. Il est un partisan de la doctrine du *Logos divin*. Il enseigne que le *Logos divin* s'est fait homme en Christ, qu'il diffère en tout de Dieu, que le Logos est l'intermédiaire entre Dieu et le monde des créatures. Cette doctrine, telle qu'elle est exposée par Hippolyte et son école, suscite de nombreux doutes et, contrairement à la sienne, une autre école théologique surgit, représentée à Rome, à cette époque, par Cléomène et Sabellius.

Ces hommes sont de farouches opposants à l'adoptianisme, qui considère que le Christ n'a eu qu'une nature humaine jusqu'à son baptême[3], mais ils ne veulent pas accorder de crédit à l'incarnation du *Logos* et ils mettent avant tout l'accent sur l'unité absolue (*monarchie*) de Dieu. Ils expliquent l'Incarnation du Christ comme une autre manifestation (*modus*) de Dieu dans son union avec la nature humaine : on les appelle modalistes ou patripassiens, puisque selon eux ce n'est pas le Fils de Dieu qui a été crucifié, mais le Dieu le Père lui-même. Le peuple chrétien orthodoxe croit fermement à l'unité de Dieu et à la divinité de Jésus-Christ ; au début, aucun d'entre eux ne se méfie de cette doctrine ; le pape Zéphyrin ne se mêle pas au conflit entre les deux écoles car l'hérésie des modalistes n'est pas, au début, clairement évidente, et la doctrine d'Hippolyte soulève de nombreuses difficultés quant aux traditions de l'Église.

Zéphyrin, dans toute cette affaire, déclare simplement qu'il ne reconnaît qu'un seul Dieu, et que c'est le « Seigneur Jésus-Christ » ; le Fils est mort, non le Père, telle est la doctrine de l'Église. Hippolyte exhorte alors le pape à émettre un dogme dans lequel il est décrété que la personne du Christ est différente de celle du Père et que les positions du monarchisme et du patripassionisme sont condamnées, mais Zéphyrin n'est pas d'accord. Hippolyte est de plus en plus irrité et en colère contre le pape et, surtout, contre le diacre Calixte qu'il tient, en tant que conseiller, pour responsable (probablement à juste titre) de la position qu'il a prise. Il y a de bonnes raisons de croire que la haine envers Zéphyrin soit aussi dictée par une sorte de ressentiment de la part d'Hippolyte à l'égard de la position prestigieuse confiée à Calixte, à laquelle il aspire également. Lorsque, après la mort de Zéphyrin, Calixte est élu évêque de Rome, Hippolyte se distancie de l'Église et, avec ses partisans, provoqua le premier schisme de l'Église romaine, se faisant consacrer évêque de Rome et devenant ainsi le premier antipape de l'histoire de l'Église.

Eusèbe de Césarée insiste sur le fait que Zéphyrin a lutté vigoureusement contre les blasphèmes des deux Théodotes, qui en réponse l'ont traité avec mépris, mais l'ont ensuite désigné comme le plus grand défenseur de la divinité du Christ. Bien qu'il n'ait pas été martyrisé physiquement pour la foi, ses souffrances – tant mentales que spirituelles – au cours de son pontificat lui ont valu le titre de martyr, titre qui a été abrogé 132 ans après sa mort[9]. Il a été accusé d'être séduit par les vues monarchiques[10].

Mort

Zéphyrin meurt le 20 décembre 217 dans des circonstances non précisées. Il est enterré dans la *Cella Trichora* des saints Sixte et Cécile dans la catacombe de Saint-Calixte sur la Via Appia[3].

CULTE

Zéphyrin est le saint patron de Caldari, un hameau d'Ortona, (province de Chieti) ; sa fête est célébrée le 26 août[3]. Sa statue processionnelle se trouve à l'intérieur de l'église paroissiale dédiée au saint.

CALIXTE

Calixte Ier, ou saint **Calixte** (parfois écrit « Calliste »), est le 16^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique. Son pontificat s'étend environ de 217 à 222, sous le règne de l'empereur romain Héliogabale. Considéré comme martyr, l'Église catholique le commémore liturgiquement le 14 octobre 222.

BIOGRAPHIE

Calixte en grec *kallistos* signifie « le plus beau ». Calixte devient chrétien à l'âge adulte. Il travaille comme esclave au service de Carpophore, un haut fonctionnaire de l'empereur Commode, également chrétien. Son maître qui l'estime le charge d'administrer ses biens ; selon Hippolyte de Rome[1], il place les dépôts des veuves et frères chrétiens dans une banque, mais ne pouvant les restituer lorsque la banque fait faillite, prend la fuite, est rattrapé et enfermé dans un cachot[2].

Il est condamné aux mines de sel de Sardaigne, et travaille comme forçat durant trois ans.

Marcia, la maîtresse chrétienne de l'empereur Commode, connaît le jeune Calixte et obtient sa libération puis son affranchissement vers 190, il passe quelques années à Antium au sud-est de Rome en mission pour le pape Victor Ier. Zéphyrin, dès son élection comme pape en 199, l'appelle à ses côtés comme secrétaire et le fait archidiacre de la ville[3].

D'après Hippolyte de Rome, prêtre romain, Calixte est « un ambitieux, un cupide, un taré ». Hippolyte avait aspiré à la succession de Zéphyrin mais s'est vu préférer Calixte en 217, sous le règne de l'empereur romain Caracalla. Hippolyte de Rome accuse Calixte de monarchianisme, ce qui rend ses dires partisans[4] et, à la veille de son martyre sous l'empereur romain Maximin Ier le Thrace, regrettera son opposition au défunt pape Calixte.

Calixte est le créateur du premier cimetière chrétien construit dans le tuf volcanique sur la via Appia, qui porte le nom de « catacombe de Saint-Calixte ».

Durant son pontificat de cinq ans, il reconnaît comme valide le mariage entre esclaves et femmes libres et accepte le remariage des veufs ainsi que leur entrée dans le clergé. De plus, il fait prévaloir l'usage d'absoudre tous les péchés. C'est aussi un financier expérimenté.

Calixte meurt le 14 octobre 222 dans le quartier du Trastevere de Rome, victime d'une émeute contre les chrétiens à la suite de l'assassinat de l'empereur romain Héliogabale. Défenestré, puis jeté dans un puits, recouvert de décombres, il en est retiré par un prêtre une quinzaine de jours plus tard. On l'enterre à la hâte, au pied de l'escalier de la catacombe de Calépode sur la Via Aurelia.

Par la suite, les papes (jusqu'à Eutychien en 283) sont inhumés dans la chambre funéraire qui leur est réservée dans la « catacombe de Saint-Calixte », à l'exception de Corneille.

C'est au IV^e siècle que Calixte est déclaré martyr puis canonisé.

Ses reliques, avec celles de saint Calépode de Rome et de saint Corneille, sont translatées dans la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere et déposées sous le maître-autel[5].

Certaines des reliques des trois saints sont ensuite transférées à Fulda et dans le nord de la France à Cysoing (et de Cysoing à Lambersart). D'autres reliques de Calixte sont également présentes à la cathédrale Notre-Dame de Reims[6].

DANS LA FICTION

Le roman *La Pourpre et l'Olivier* (éd. Denoël, 1987) de Gilbert Sinoué est une biographie romancée du pape Calixte.

HIPPOLYTE de ROME

Hippolyte (vers 170 – 235), connu sous le nom d'**Hippolyte de Rome**, est un prêtre de l'Église de Rome, d'expression grecque, mort martyr avec le pape Pontien en Sardaigne sous l'empereur romain Maximin Ier le Thrace, et honoré avec lui comme martyr par l'Église catholique et par les Églises orientales. Sa fête est célébrée à Rome le 13 août depuis le temps de l'empereur Constantin[1].

Les oeuvres attribuées au martyr qui a fait l'objet d'un culte à Rome sont une théorie du comput pascal et une brève chronique dont les titres sont gravés sur la statue d'Hippolyte retrouvée en 1551. Cependant, l'analyse archéologique du monument remet en question le peu de certitudes de l'histoire au sujet de ce personnage : la statue se révèle être composite et le lieu de sa découverte est mis en doute, de sorte que sa valeur documentaire est incertaine[2].

Hippolyte est identifié par beaucoup avec l'auteur de l'oeuvre appelée *Philosophoumena* ou *Réfutation de toutes les hérésies*, fondateur d'une secte schismatique au temps du pape Calixte Ier puis rallié à l'orthodoxie sous l'un de ses successeurs Urbain ou Pontien, peut-être à la suite de leur exil commun en Sardaigne. Le livre 9 de ce traité contient en effet des attaques très vives contre le pape Calixte qu'il traite d'hérétique et d'imposteur de façon appuyée[3]. On s'accorde aujourd'hui à penser que l'auteur de cette oeuvre appartenait à la colonie des Grecs ou d'Orientaux hellénisés qui ont joué longtemps un rôle prédominant à Rome. Il s'exprime au moment où le Latin remplace le Grec comme langue officielle ou plutôt dominante de la communauté chrétienne de Rome.

LA LEGENDE ECCLESIASTIQUE

Selon la doxa historiographique diffusée par l'historiographie ecclésiastique, Hippolyte de Rome serait l'écrivain chrétien le plus prestigieux de son temps, en tout cas dans la partie occidentale de l'Empire romain. Selon un historiographe byzantin du IX^e siècle, Photius, Hippolyte, auteur d'un traité contre les hérésies, serait un grec, originaire d'Alexandrie, et ancien élève d'Irénée de Lyon. Ce témoignage, pollué par les confusions anciennes aujourd'hui mises à jour, n'est plus reçu comme

crédible. Il s'explique en partie par le fait qu'Irénée est lui aussi l'auteur d'un traité analytique des hérésies, l'*Adversus Hereses*. L'auteur du *Philosophoumena* accepte mal la qualité qu'il estime médiocre des deux papes (évêques) précédents, Zéphyrin et surtout Calixte Ier.

S'il se contente de critiquer Zéphyrin, il s'oppose avec force au pape Calixte Ier, qu'il accuse d'introduire de nouvelles coutumes dans l'Eglise. Il rejette totalement la volonté de Calixte d'autoriser les unions entre esclaves et patricien(ne)s. Il s'agit pour lui d'un concubinage pur et simple, totalement inadmissible.

Il est plausible que ce conflit soit aussi un conflit de « castes », entre un pape d'origine modeste (ancien esclave et affranchi) et un Hippolyte de plus noble lignée et imbu de sa supériorité intellectuelle. Il veut aussi garder le grec de la koinè, langue commune à Rome jusqu'au IIIe siècle, alors que le latin est alors en passe de le supplanter à Rome.

Certains auteurs supposent, sans document à l'appui, qu'un groupe de ses partisans l'a élu évêque de Rome en 217, concurrentement à Calixte Ier[4]. Le *Liber Pontificalis* qui évoque son martyr ne parle cependant de lui que comme d'un prêtre (*presbyter*), ce qui impliquerait soit que son ordination n'ait jamais été reconnue par l'église romaine, soit qu'on ait préféré la taire, soit qu'il n'ait jamais réussi à réunir des consécrateurs adhérents à ses thèses et que, bien qu'élu, il n'ait jamais été ordonné évêque. Le prologue du livre 1 des *Philosophoumena* se présente effectivement comme le discours programmatique de quelqu'un qui annonce ce qu'il a l'intention d'entreprendre : "Nous qui sommes leurs successeurs (des apôtres), qui participons à la même grâce, à leur suprême pontificat et à leur magistère, nous qui sommes considérés comme les gardiens de l'Eglise, nous ne nous assoupirons pas..." [5]

Le schisme se serait poursuivi sous les règnes d'Urbain Ier, puis de Pontien, mais on prétend[Qui ?] qu'il établit le comput de Pâques à la demande d'Urbain et de Pontien. Regrettant sa longue opposition à Calixte Ier, il se serait réconcilié avec le pape Pontien, exilé avec lui en Sardaigne vers 235, lors d'une nouvelle persécution déclenchée par l'empereur romain Maximin Ier[6], au cours de laquelle il meurt peu après, ainsi que Pontien. L'Eglise catholique le considère comme un martyr. Fabien, pape depuis 236, obtient des autorités que son corps et celui de Pontien soient rapportés à Rome. Tous deux sont inhumés le même jour, en signe de leur réconciliation, le 13 août 236, dans la « crypte des papes » des catacombes de Saint-Calixte.

Hippolyte a donc été présenté pour la première fois en 1853, dans le contexte polémique de l'ultramontanisme, comme le premier « antipape » de l'histoire par le théologien catholique allemand, bientôt excommunié, Ignaz von Döllinger, l'un des destinataires du Syllabus, au moment où il commence à s'opposer frontalement à Pie IX[7]. La critique a aujourd'hui écarté l'idée qu'Hippolyte martyr soit l'auteur de la *réfutation des hérésies*. Or c'est ce seul document qui justifiait qu'on considère son auteur comme le chef d'une communauté dissidente opposée aux évêques de Rome. Il n'y a donc plus de raison de le considérer comme évêque de Rome et moins encore de le qualifier d'antipape[8].

HIPPOLYTE VU PAR LA CRITIQUE

Au sujet d'Hippolyte, les historiens ont longtemps mélangé des traditions qui concernent des personnages historiques homonymes différents[9].

Des traditions, tardives et difficiles à conjuguer, réunissent sous la figure du même personnage des données disparates qui en ont fait tour à tour un prêtre martyr, un historien, un philosophe, un commentateur de la Bible, un théologien, un évêque de Rome, qualifié d'antipape depuis le milieu seulement du XIXe siècle. Les martyrologes ont confondu plusieurs martyrs romains du nom d'Hippolyte[10].

La littérature ecclésiastique orientale de langue grecque, syriaque, arabe, arménienne, copte, éthiopienne et en slavon a conservé sous forme fragmentaire des commentaires bibliques et des compilations liturgiques attribuées à un certain Hippolyte qualifié soit de "martyr de Rome", soit

"d'évêque de Rome martyr", mais tous les manuscrits de ces commentaires sont postérieurs au 10^e siècle, pollués par le brouillard historiographique qui enveloppe le personnage romain, en partie ostracisé par la mémoire de son opposition à l'autorité légitime, et en partie oublié à la suite de la perte de mémoire collective qui a accompagné la latinisation de l'Église romaine au III^e siècle.

La plus grande prudence s'impose donc. Le terrain est miné par les présupposés idéologiques et ecclésiologiques des historiens à chaque époque. Certains attribuent le silence et la confusion des sources au besoin de protéger les textes d'Hippolyte de la mise à l'écart et de l'opprobre associés à sa dissidence. Mais alors comment expliquer que la réconciliation finale supposée et l'auréole du martyr n'aient pas au contraire conduit à une réhabilitation au moins partielle ? L'épuration a pu intervenir de son vivant déjà entre son arrestation et sa mort en captivité. D'autres estiment que sa mémoire a été victime de la latinisation radicale de l'Église romaine au cours du III^e siècle, cause de la perte et même de la destruction des archives antérieures à Constantin. On ne peut ici que renvoyer aux textes et à la bibliographie suscitée par chacun d'entre eux, en prenant garde de contextualiser chaque pièce du dossier, et de classer les pièces de chaque dossier dans l'ordre chronologique.

Le consensus semblait néanmoins se faire, même avec les historiens partisans d'un Hippolyte unique (Marcel Richard, Victor Saxer) pour reconnaître que l'Hippolyte des commentaires exégétiques, en particulier de Daniel, du *De Christo et Antichristo*, du *Traité sur la Pâque* et de la *Réfutation de toutes les hérésies*, serait un évêque oriental, peut-être de Palestine, de la deuxième moitié du III^e siècle, différent du martyr romain, dont les oeuvres correspondraient à celles qu'Eusèbe de Césarée attribue à celui qu'il appelle Hippolyte.

L'Occident avait perdu la trace des écrits d'Hippolyte et quasiment effacé sa mémoire - hormis le fait de son martyr - jusqu'à la découverte en 1551 de la statue de la via Tiburtina. Le débat historiographique qui dure depuis lors porte sur la distinction entre plusieurs homonymes (à Rome, hors de Rome en Italie, et en Orient), sur l'attribution des textes et même sur l'authenticité et la date de l'anaphore qui a été présentée comme la plus ancienne prière eucharistique de l'Église latine et surtout sur l'authenticité même de la prétendue statue qui s'avère être aujourd'hui un faux fabriqué au XVI^e siècle à partir d'éléments antiques.

La statue

La relecture de cet objet semble aujourd'hui remettre en cause le peu d'éléments certains de ce dossier miné. En 1973, l'archéologue italienne Margherita Guarducci, présente à Rome, devant l'Académie pontificale d'archéologie, un analyse archéologique du monument qui conclut que "le saint docteur n'est en réalité qu'une doctoresse" ("il 'santo dottore' è invece una dottoressa!") c'est-à-dire une statue de femme modifiée[11]. Cette conclusion s'est imposée depuis sur la base d'analyse pétrographiques, documentaires et techniques.

On comprend désormais que la statue prise pour un objet authentique surgit du III^e siècle a, en réalité, induit en erreur une partie des analyses postérieures sur l'identité du personnage et brouillé la question de l'authenticité des textes qui lui ont été attribués. Les incohérences relevées depuis deux siècles dans l'historiographie d'Hippolyte, et entre les écrits qu'on s'est efforcé de vouloir lui attribuer reflètent comme dans un miroir les briques et morceaux assemblés artificiellement dans l'objet archéologique. La copie "sur le modèle de l'archétype du Vatican" exécutée au XVIII^e siècle pour la basilique de San Lorenzo in Damaso montre de profondes différences avec l'exemplaire de la Bibliothèque vaticane. Les détails du vêtement féminins de celle-ci sont notamment absent et de l'exemplaire de San Lorenzo et du croquis pris par Piro Ligorio en 1553. Les analyses pétrographiques entreprises au XX^e siècle n'ont toujours pas été publiées. Hippolyte n'a pas livré tous ses secrets[12].

LES ECRITS

Le corpus des écrits attribués à Hippolyte de Rome a été longtemps défini par la liste d'écrits gravée sur le socle de la statue d'Hippolyte trouvée en 1551 compilé avec les listes anciennes d'Eusèbe de

Césarée et de Jérôme. Le processus d'identification et de reconstitution des textes ainsi désignés a commencé au XVII^e siècle et s'est poursuivi jusqu'au XX^e siècle. Des fragments dispersés ont été peu à peu réunis à partir de citations, de traductions en langues slaves et de manuscrits fragmentaires, dégradés ou tardifs. Le socle critique est fragile, les datations et l'authenticité sont souvent contestées en raison de nombreuses interpolations. L'article du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* paru en 1925 (t. 6-2, col. 2454-2459) énumère 43 titres d'œuvres différentes. Aujourd'hui plus personne n'ose se risquer à un tel inventaire, tant le socle documentaire est incertain et susceptible d'interprétations radicalement contradictoires.

La théorie des deux auteurs de Nautin a été affinée par Vincenzo Loi (1927-1982) et Manlio Simonetti (1926-2017) qui proposent une répartition des oeuvres entre deux corpus, attribués chacun à un profil différent : Hippolyte prêtre et martyr romain auteur des oeuvres dont la liste a été gravée sur la statue et Hippolyte évêque d'un siège oriental inconnu.

Les principaux écrits attribués à Hippolyte de Rome à une période ou à une autres peuvent être aujourd'hui redistribués entre trois attributions qui se réduisent peut-être à deux :

A- Le crypto-Hippolyte : auteur romain, évêque schismatique, peut-être Hippolyte martyr, anonymisé ou pseudonymisé pour échapper à la destruction

- Peri pantos

- *Philosophoumena* / *Elenchos*

- *Synagogé chronon* ou Chronique universelle de la création du monde à 234

B- Hippolyte martyr romain

- Le traité de la date de Pâques

- Le Traité contre Noët

- Le Syntagma (première version du *Philosophoumena*)

- La Tradition apostolique ou Diataxeis des apôtres ou Apostolikè paradosis (statue) contenant l'anaphore dite d'Hippolyte)

- Peri charismaton (statue: perdu)

C- Hippolyte oriental confondu par les sources byzantines tardives avec l'Hippolyte romain auréolé de son martyr autant que de sa résistance, sinon de sa dissidence, du point de vue de Byzance

- Le Traité du Christ et de l'Antéchrist

- Le Commentaire de Daniel

- les autres commentaires exégétiques conservés sous forme d'extraits dans les chaînes exégétiques.

Tradition apostolique

La *Tradition apostolique d'Hippolyte* est conservée dans des traductions coptes, arabes et éthiopiennes ainsi que par le *palimpseste de Vérone*[13] (recueil latin du IV^e siècle). Elle comprend :

- la première partie traite de la consécration épiscopale, de la liturgie eucharistique et de la bénédiction ;

- la seconde partie présente les lois et les règles en vigueur pour les laïcs ;

- et la troisième partie s'occupe des pratiques religieuses de l'Église.

L'attribution de *Tradition apostolique* à Hippolyte de Rome est la seule oeuvre dont l'authenticité est formellement exclue par Schölten, pourtant partisan radical de l'unité d'auteur des oeuvres d'Hippolyte[14].

Anaphore de Saint Hippolyte[15] : historiquement, il s'agit du premier texte de la prière de consécration qui nous soit parvenu complet. Écrit en grec, il a fait l'objet de nombreux commentaires postérieurs et s'appuie sur une théologie assez précise[16] :

« Nous te rendons grâce, Ô Dieu, par ton fils bien-aimé, Jésus-Christ, que dans les derniers temps tu nous as envoyé comme sauveur et rédempteur et messenger de ta volonté : il est ton Verbe inséparable, par lequel tu as tout créé et en qui tu t'es complu, que tu as envoyé du ciel dans le sein de la Vierge où il s'est incarné, qui est né du Saint Esprit et de la Vierge, qui pour accomplir ta volonté t'as conquis un peuple saint, et a délivré par sa passion ceux qui ont cru en lui.

C'est lui qui, en se livrant volontairement à la passion pour vaincre la mort, pour rompre les liens du démon, fouler aux pieds l'Enfer, illuminer les justes, atteindre le terme et manifester la résurrection : prenant le pain et rendant grâce à Toi, il a dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps offert pour vous. De même pour le calice disant : Ceci est mon sang répandu pour vous. Quand vous faites cela, vous le faites en mémoire de moi. »

Nous souvenant donc de sa mort et de sa résurrection, nous t'offrons le pain et le calice en te rendant grâce, parce que tu as daigné nous permettre de nous présenter devant toi et d'accomplir notre ministère, et nous te demandons d'envoyer ton Esprit Saint sur l'oblation de la Sainte Église afin que nous puissions te louer, te glorifier par ton fils Jésus-Christ, par qui est à toi gloire et honneur, au Père au fils et au Saint-Esprit dans ta Sainte Église et maintenant et dans les siècles des siècles. Amen. »

Commentaire de Daniel

La liste de la statue romaine d'Hippolyte découverte en 1551 via Tiburtina n'attribue au prêtre romain aucun commentaire du prophète Daniel. Mais à partir du XVII^e siècle, les spécialistes des chaînes patristiques (=commentaires de la Bible faits de mosaïques d'extraits patristiques), ont commencé à éditer des citations que ces chaînes attribuaient à un certain Hippolyte. De fil en aiguille, la comparaison de ces fragments a permis la reconstitution d'un commentaire quasi complet, corroboré par une traduction en *slavon* [17]. Son auteur a été dans un premier temps considéré comme identique à l'Hippolyte de la statue.

La première édition critique du commentaire authentique est parue en 1897 dans la prestigieuse collection des *Griechischen Christlichen Schriftsteller* (GCS) [18]. Le texte en avait été établi seulement à partir de quelques manuscrits accessibles en Europe. En 1947, elle a fait l'objet d'une traduction française[19]. Elle a toutefois rapidement été considérée comme insuffisante faute d'avoir pu prendre en compte le texte des chaînes et des manuscrits conservés, notamment en Grèce et au Mont-Athos. Marcel Richard (1907-1976) y a travaillé jusqu'à sa mort en 1976. Il s'en est expliqué dans plusieurs publications[20]. Les éditeurs du corpus de Berlin (GCS Griechischen Christlichen Schriftsteller) ont mis 24 ans à réviser et publier l'édition du commentaire de Daniel que leur avait adressée Marcel Richard avant sa mort en 1976. En 2000 est parue une nouvelle édition critique du texte grec, établie cette fois-ci à partir de l'examen et du réexamen de tous les témoins conservés en Orient et en Occident, après plus de 50 ans de recherches. L'éditeur français (M. Richard) et l'éditeur allemand de l'édition imprimée concluent que l'auteur est un Hippolyte différent d'Hippolyte de Rome, probablement un évêque oriental. Le passage concernant la date de la fête de Noël au 25 décembre y est "annulé" (getilgt), alors qu'il figurait dans l'édition princeps de 1897. Or il constitue un point névralgique de la discussion sur l'authenticité de l'œuvre :

Edition de 1897 : *"La première parousie de notre Seigneur, la parousie charnelle qui le fait naître à Bethléem, a eu lieu le huitième jour des calendes de janvier; [πρὸ ὀκτῶ καλανδῶν ἰανουαρίων], un mercredi, en la quarante deuxième année du règne d'Auguste, cinq mille cinq cents ans après Adam"*[21].

On a cru pouvoir affirmer sur la base de ce texte que le commentaire du livre de Daniel contenait la plus ancienne affirmation de la célébration de la fête de la Nativité du Christ « huit jours avant les calendes de janvier »[22], ce qui correspondrait à la date du 25 décembre[23].

Or le commentaire d'Hippolyte mis à part, le plus ancien document à mentionner la fête de Noël le 25 décembre est un chronographe romain datable entre 336 et 354. Cette espèce d'almanach contient aussi le plus ancien témoignage de la *depositio* ou translation de Sardaigne à Rome des reliques d'Hippolyte et du pape Pontien avec lequel il a été martyrisé.

La quasi totalité des manuscrits du commentaire de Daniel qui ont la formule concordante (Nativité au 25 décembre) sont de loin postérieurs au chronographe romain. Leur copiste, ou celui de leur archétype, a fait appel à la tradition liturgique romaine pour compléter ou corriger le texte original du commentaire de Daniel attribué à un certain Hippolyte. Tous les témoins de l'expression sont tardifs et postérieurs au chronographe romain qui est la première et la seule attestation datable, admise par les historiens du calendrier, de la fête de la Nativité du Christ le 25 décembre, jour de la fête civile du *Sol invictus*, instituée en 274.

Pourtant, les tables de comput pascal, gravées par un contemporain sur la statue d'Hippolyte conservée à Rome, contemporaines d'Hippolyte, indiquent le mercredi 2 avril comme jour de la naissance du Christ ("genesis christi") [24]. Ce fait n'est pas remis en question par la déconstruction de l'identité du personnage de la statue. Jusqu'à nouvel informé, c'est la masculinisation de la statue qui a été remise en question par l'archéologie, non la liste d'œuvres attribuées à Hippolyte, ni surtout l'attribution du comput pascal à Hippolyte, elle-même corroborée par certaines sources écrites. Pour Schölten, cité plus haut, la table pascalle est le seul lien indiscutable entre la statue et les oeuvres citées par Eusèbe de Césarée.

Les manuscrits du commentaire de Daniel qui écrivent "le huitième jour des calendes de janvier" témoignent donc presque certainement d'une correction tardive, mais ancienne, destinée à accorder le commentaire avec la source de la mémoire du martyr romain. La date du mercredi 2 avril n'étant plus compatible, elle devait être modifiée[25]. Le commentaire de Daniel aura donc été harmonisé avec la maigre tradition romaine concernant Hippolyte. La date de la nativité un mercredi, peut-être même le 2 avril (date du comput de la statue), a été remplacée par la nativité au mercredi 25 décembre.

Pour ces raisons, l'édition critique a annulé par la mention "habe ich getilgt" (c'est-à-dire retiré du texte édité authentique) l'expression "le huitième jour des calendes de janvier". Il faut lire désormais :

Edition de 2000 : *"Car la première venue de notre Seigneur dans la chair, quand il est né à Bethléem, a eu lieu avant le quatre des nones d'avril, le quatrième jour, en la quarante deuxième année du règne d'Auguste, cinq mille cinq cents ans après Adam"*[26].

La question est alors de savoir s'il y a lieu de refuser l'attribution du commentaire de Daniel à Hippolyte de Rome pour l'attribuer à un évêque oriental inconnu par ailleurs, si le texte original donnait la même date de la nativité que la statue de la via Tiburtina ? L'introduction de l'édition critique ne traite pas de la question et se contente d'attribuer le commentaire à l'Hippolyte oriental. Le texte premier du commentaire de Daniel, remplacé dans les manuscrits par la clause "le huitième jour des calendes de janvier", désormais éliminée par l'édition critique, demeure conjectural. Seul le mot "mercredi" est sûr. La critique d'attribution doit ici rendre les armes et laisser chacun voir à sa porte l'Hippolyte de ses rêves, faisant une fois de plus d'une oeuvre de ce corpus maudit un document de l'histoire inutilisable pour l'histoire.

Une chose cependant est sûre : il n'est pas possible d'appuyer sur ce texte la certitude que Noël était fêtée le 25 décembre déjà en 204. S'il s'avérait qu'Hippolyte avait bien déjà assigné le 25 décembre à la naissance du Christ, il faudrait en déduire que la fête chrétienne du solstice n'a pas été instituée par souci de mettre en valeur la compatibilité du christianisme avec le symbolisme de la fête civile du 'Sol invictus', mais que c'est la fête civile du 'Sol invictus' qui a été promulguée en 274 l'intégration de la fête chrétienne préexistante dans la société civile du temps. Il faudrait expliquer alors pourquoi une croyance établie à Rome dès la fin du IIe siècle (date imputable au commentaire

de Daniel) n'aurait eu aucun autre écho dans l'empire pendant plus d'un siècle, à la différence de ce qui s'observe avec le chronographe de 336-354.

Philosophumena, ou Réfutation de toutes les hérésies

L'Elenchos est l'œuvre d'un prêtre romain, peut-être d'un évêque - il se présente comme successeur des apôtres - de la première moitié du III^e siècle, hostile au pape [Calixte Ier](#) (217–222) dont le livre IX décrit le comportement et les manœuvres financières peu édifiantes, et dont il critique les décisions disciplinaires et pastorales.

L'œuvre a reçu deux titres différents : *Elenchos* (Réfutation contre toutes les hérésies ou *Apophasis megalê*) et *Philosophumena*; traduits en latin par *Refutatio omnium haeresium* (traduction latine moderne). La thèse de l'auteur consiste à expliquer que toutes les hérésies ou dissidences doctrinales chrétiennes ne doivent rien à l'Écriture ou aux traditions chrétiennes, mais qu'elles sont des dévoiements des philosophies païennes "plus anciennes et plus augustes que celles des hérétiques" (prol., fin, op. cit. p. 105). L'auteur se contente souvent de grossières citations littérale des auteurs. L'unique manuscrit conservé a été découvert au Mont-Athos en 1842 et ramené en France (Paris, BnF, supplément grec 464, f. 1-134v [archive]). Le manuscrit est anépigraphe: en papier, fortement mutilé sur le pourtour de la page, il est sans nom d'auteur nininscrit en tête. C'est à l'occasion de son édition, parue à Oxford en 185, que son attribution à Hippolyte a été proposée pour la première fois.

Pierre Nautin a suggéré qu'il ne s'agissait pas d'Hippolyte mais d'un certain Josippe (Josippos). Cette réattribution a été rejetée par la critique presque unanime, même si l'identification de l'auteur avec le martyr romain Hippolyte reste problématique. Les travaux de l'école italienne du 20^e siècle confirment cependant une probable dissociation entre Hippolyte martyr romain mort en 235 et l'auteur de la réfutation des hérésies.

URBAIN Ier

Urbain Ier, également connu sous le nom de saint Urbain (165?–230) (latin : Urbanus I), est, selon la tradition catholique, élu évêque de Rome en 222 pour succéder à Calixte Ier qui serait mort défenestré lors d'une émeute dirigée contre les chrétiens. Selon l'Église catholique, il est le 17^e pape. Il meurt le 23 mai 230. Sa tombe se trouverait à la catacombe de Saint-Calixte. L'Église catholique le reconnaît comme saint et le célèbre le 19 mai[1], il est aussi fêté en France le 25 mai.

On a cru pendant des siècles qu'Urbain Ier était également martyr. Cependant, de récentes découvertes historiques amènent désormais les chercheurs à croire qu'il est mort de causes naturelles[2].

Pontificat

Il existe peu d'informations certaines et documentées sur ce pape ; une grande partie de la vie d'Urbain est entourée de mystère, conduisant à de nombreux mythes et idées fausses. Malgré le manque de sources, il est le premier pape dont le règne peut être daté avec certitude[3]. Il existe deux sources importantes concernant son pontificat : l'*Histoire ecclésiastique* de l'Église primitive d'Eusèbe de Césarée et une inscription dans la catacombe de Saint-Calixte qui le nomme[4].

Selon ce qui est rapporté dans le *Liber Pontificalis*, Urbain Ier est romain et son père s'appelle Ponziano.

Selon Eusèbe de Césarée (*Histoire ecclésiastique*, VI, 23), après la mort du pape Calixte Ier, Urbain est élu évêque de Rome et est chef de l'Église pendant huit ans. Le document connu sous le nom de *Catalogo Liberiano* des papes situe le début de sa papauté en l'an 223 et sa fin en l'an 230.

Urbain accède à la papauté, l'année de l'assassinat de l'empereur romain Héliogabale, et règne sous le règne de l'empereur romain Sévère Alexandre. On pense que son pontificat a eu lieu à une époque paisible pour les chrétiens de l'Empire romain, marqué par des relations tranquilles avec l'institution impériale, puisque Sévère n'a pas encouragé la persécution des chrétiens[4]. Sévère Alexandre est

en effet bien disposé envers les chrétiens. La famille impériale, grâce à la propre mère de l'auguste, accepte en son sein les rites chrétiens. Sévère Alexandre est favorable à toutes les religions et protège donc également le christianisme. Sa mère, Julia Mamaea, est une amie du théologien alexandrin Origène qu'elle a rencontré à Antioche en Syrie.

L'opinion favorable de l'empereur et de sa mère sur le christianisme permet aux chrétiens de connaître une période de paix totale, même si leur statut juridique ne change pas. L'historien Aelius Lampridius (*Alexandre Sévère*, c. XXII) déclare que Sévère Alexandre n'a créé aucun problème pour les chrétiens : « *Christianos esse passus est* ». Sans aucun doute, l'Église de Rome n'a jamais été inquiétée sous le règne de cet empereur (222–235) - même si le Martyrologe romain se lit différemment. L'empereur a également protégé les chrétiens romains dans un litige concernant la propriété d'un terrain entre le pape et les taverniers (que d'autres sources attribuent à l'époque de son prédécesseur). Il semble qu'une association d'aubergistes ait été mécontente de la concession par l'empereur à l'Église (peut-être à titre de compensation) de la zone où le pape Calixte Ier avait été tué et où sera plus tard construite la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere. Durant son pontificat, le patrimoine temporel de l'Église s'accroît considérablement[5].

L'augmentation de la taille des diverses catacombes romaines dans la première moitié du III^e siècle prouve que le nombre de chrétiens a considérablement augmenté au cours de cette période. En raison des libertés relatives dont dispose la communauté chrétienne pendant le règne de Sévère, l'Église de Rome se développe, ce qui conduit à croire qu'Urbain est un convertisseur habile[4].

Le schisme déclenché par Hippolyte de Rome, premier antipape de l'histoire de la papauté, continue pendant son pontificat et parasite toujours l'Église romaine ; il va perdurer jusque sous le pontificat de Pontien. On pense qu'Hippolyte dirige encore une congrégation chrétienne rivale à Rome à cette époque ; Urbain aurait maintenu la politique hostile de Calixte face au parti schismatique[4]. Hippolyte écrit les *Philosophumena* probablement pendant son pontificat dans lesquels il attaque durement Calixte Ier.

Un décret papal concernant les dons des fidèles à la messe lui est attribué : les dons des fidèles offerts au Seigneur ne peuvent être utilisés qu'à des fins ecclésiastiques, pour le bien commun de la communauté chrétienne et pour les pauvres, car ce sont les dons consacrés des fidèles, l'offrande expiatoire des pécheurs et le patrimoine des nécessiteux[6].

La figure d'Urbain Ier est associée à l'histoire de sainte Cécile de Rome, qu'il aurait convertie au christianisme avec son époux, Valérien de Rome et son beau-frère. Les deux auraient été condamnés à mort ; sur le lieu de leur martyre, dans le Trastevere, le pape Urbain fait construire l'église Sainte-Cécile-du-Trastevere. Il s'agit cependant d'un récit dépourvu de toute valeur historique ; on peut en dire autant des *Actes* du martyre d'Urbain lui-même, qui sont encore postérieurs à la légende de sainte Cécile.

L'affirmation du *Liber Pontificalis* selon laquelle Urbain a converti de nombreuses personnes grâce à ses sermons est basée sur les *Actes de Sainte Cécile*. Une autre affirmation de la même source, selon laquelle Urbain aurait ordonné la fabrication d'objets liturgiques en argent, est également sans fondement historique et est l'œuvre de l'éditeur de sa biographie, qui vécut au VI^e siècle et qui attribua arbitrairement à Urbain également la création d'objets liturgiques pour vingt-cinq églises titulaires de son époque.

Les détails de la mort d'Urbain sont inconnus, mais à en juger par la paix de l'époque dans laquelle il a vécu, il est probablement mort de mort naturelle. Selon certaines sources, cependant, Urban fut assassiné par le préfet de Rome Almenius le 23 mai 230 (ou 19 mai 230)[5].

TOMBEAU

Deux catacombes abritent toutes deux le corps d'un évêque nommé Urbain, mais on ne sait pas clairement dans lequel il s'agit du pape. Il existe également un corps de saint Urbain reposant dans un sanctuaire de la basilique Saint-François de [Cassine](#).

Les *Actes de Santa Cecilia* et le *Liber Pontificalis* affirment que le pape Urbain a été enterré dans les catacombes de Pretestato (*Coemetarium Praetextati*) sur la voie Appienne. Tous les itinéraires des tombeaux des martyrs romains du VII^e siècle le confirment et mentionnent le tombeau d'un certain Urbain en relation avec les tombeaux de nombreux martyrs enterrés dans les catacombes de Pretestato. L'un de ces itinéraires attribue à cet Urbain le titre d'« Évêque et Confesseur ». Par conséquent, depuis le IV^e siècle, toutes les traditions romaines vénèrent le pape sous ce nom dans les catacombes de Pretestato. Cependant, lors des fouilles d'une double chambre dans la catacombe de Saint-Calixte, l'archéologue italien Giovanni Battista de Rossi a trouvé un fragment du couvercle d'un sarcophage avec l'inscription *OUPBANOCE* (*piskopos*) ou « Ourbanos Episkopos » (Évêque Urbain)[4].

De Rossi a prouvé que le nom d'un Urbain figurait également dans la liste des martyrs enterrés dans la catacombe de Saint-Calixte, dressée par le pape Sixte III (432–440). L'archéologue est arrivé à la conclusion que l'Urbain enterré dans la catacombe de Saint-Calixte était le pape, tandis que celui enterré dans les catacombes de Pretestato était l'évêque d'un autre siège décédé à Rome et enterré dans ces catacombes. Cependant, la plupart des historiens sont d'accord avec la thèse basée sur les *Actes de Santa Cecilia*. L'inscription de l'épithaphe susmentionnée d'un Urbain de Saint-Calixte indiquerait en fait une période ultérieure, comme le démontre la comparaison avec les épithaphes de la nécropole papale de la basilique Saint-Pierre. Dans la liste préparée par Sixte III, Urbain n'est pas mentionné dans la succession des papes, mais dans celle des évêques étrangers morts à Rome et enterrés à Saint-Calixte. La thèse de De Rossi sur le pape Urbain et l'évêque étranger Urbain est, selon toute probabilité, exactement à l'opposé de la réalité : le pape Urbain a donc probablement été enterré dans les catacombes de Pretestato, tandis que l'Urbain qui repose à Saint-Calixte est un évêque d'une époque postérieure et d'une autre ville[4],[7].

Ce point de vue est en accord avec le *Martyrologe hiéronymien*. Sous la date du 25 mai (*VIII kalendes Junii*) on trouve : *Via nomentana miliario VIII natal Urbani episcopi au cimetière Praetextati*. La catacombe de la Via Nomentana est celle qui contient le tombeau du pape Alexandre I^{er}, tandis que la catacombe du Pretestato se trouve sur la Voie Appienne. Louis Duchesne a démontré que dans la liste des tombeaux des papes d'où cette information a été tirée, une ligne a été sautée, de sorte que le document original rapportait que le tombeau du pape Alexandre se trouvait sur la via Nomentana, tandis que le tombeau du pape Urbain était sur la Voie Appienne dans les catacombes de Pretestato.

Le 25 mai est donc le jour de l'enterrement d'Urbain dans cette catacombe. Le même martyrologe, sous la date du 19 mai (*XIV Kal. Jun.*), contient une longue liste de martyrs qui commence avec les deux martyrs romains Calocero et Partenio, qui sont enterrés dans la catacombe de Saint-Calixte et comprend un Urbain, qui semble donc être l'évêque étranger qui, avec ce nom, gît dans les mêmes catacombes.

Une partie de ses reliques fut donnée à Charles II le Chauve, roi de France, par le pape Nicolas I^{er}, en 862. Ils finirent à Auxerre, où Urbain devint le patron des vignerons. Une relique de son corps se trouve en Hongrie dans l'église catholique romaine de Monok. En 1773, le pape Clément XIV en fit don à la famille Andrassy.

LEGENDES ET MYTHES

Comme il n'existe aucun récit contemporain du pontificat d'Urbain, de nombreuses légendes et actes lui ont été attribués qui sont fictifs ou difficiles à déterminer la nature factuelle. Les légendaires *Actes de Sainte-Cécile* et le *Liber Pontificalis* contiennent des informations sur lui, mais leur fiabilité est douteuse. Geoffrey Chaucer a fait de lui un personnage dans *Le Conte de la deuxième nonne* des *Contes de Canterbury*.

Une histoire, qui était autrefois incluse dans le bréviaire de l'Église catholique, déclare qu'Urbain avait de nombreux convertis parmi lesquels Tiburtius et son frère Valérien de Rome, le mari de Cécile de Rome. La tradition attribue à Urbain le miracle de renverser une idole par la prière[8].

On pensait que cet événement a conduit Urbain à être battu et torturé avant d'être condamné à mort par décapitation.

La légende populaire fait d'Urbain le patron des vendanges dans les pays germaniques et en Alsace. Il fallut à plusieurs reprises, en particulier au Moyen Âge, que les autorités et l'Église catholique interviennent pour limiter les excès de cette dévotion.

ART

Urbain est représenté dans diverses œuvres d'art. On le trouve souvent assis portant la **tiare pontificale**, un costume papal et tenant une **épée** pointée vers le sol. Il peut être aussi représenté portant un costume papal et une **mitre** d'évêque alors qu'il tient une **Bible** et une grappe de **raisin**. Saint Urbain Ier est représenté comme un pape aux cheveux blancs, avec une grande **tonsure** et une **barbe** courte.

D'autres représentations moins courantes le montrent après sa décapitation, avec la tiare papale près de lui ; avec les idoles tombant d'une colonne pendant qu'il est décapité ; flagellé sur le bûcher ; assis dans un paysage alors qu'un jeune homme (saint Valérien) s'agenouille devant lui et qu'un prêtre tient un livre.

Une représentation d'Urbain se trouve sur une fresque du XIIe siècle à Châlival-Milon.

CULTE

Urbain est un saint de l'Église catholique et de l'Église orthodoxe orientale. L'Église catholique célèbre sa mémoire liturgique le 19 mai[1].

Le 25 mai, jour de la Saint-Urbain en France, est parfois ajouté à la liste des saints de glace.

PONTIEN

Pontien (en latin *Pontianus*), est le 18^e évêque de Rome, de 230 à 235, considéré rétrospectivement comme « pape ». Sa vie est très mal connue. Mort de mauvais traitements dans les mines de sel de Sardaigne, il est vénéré comme martyr par les Eglises catholiques, orthodoxes et chrétiennes t chrétiennes. Liturgiquement, il est commémoré le 13 août, conjointement avec Hippolyte de Rome, pour les catholiques[1]. Il succède à Urbain Ier.

HISTOIRE ET TRADITION

Selon le *Liber Pontificalis*, Pontien est d'origine romaine et le fils d'un dénommé Calpurnius. Il occupa le siège épiscopal de saint Pierre pendant cinq ans, deux mois et 22 jours[2]. Eusèbe de Césarée indique seulement qu'il fut évêque de Rome pendant six ans[3].

Les seuls faits historiques attestés portent sur le synode qu'il réunit à Rome en 231 pour approuver la condamnation d'Origène par Démétrius, évêque d'Alexandrie[4]. Pontien dut faire face au schisme d'Hippolyte de Rome, débuté sous Calixte Ier, auquel le philosophe reprochait son « laxisme » vis-à-vis des repentis[4].

L'accession au trône de l'empereur romain Maximin Ier le Thrace en mars 235 marque le début d'une nouvelle persécution contre les chrétiens : Pontien et Hippolyte - son adversaire et antipape - furent déportés en Sardaigne pour y travailler comme forçats dans des mines de sel[4] — le *Liber Pontificalis* précise qu'il s'agit de l'îlot Molara, alors dénommée Buccina, près de l'île Tavolara au sud de l'archipel de La Maddalena[5],[2]. Pontien renonça à son siège épiscopal le 28 septembre 235 pour permettre l'élection d'un nouvel évêque — c'est la première date attestée dans l'histoire de la papauté[4]. Il est probable qu'Hippolyte ait renoncé en même temps[6] à sa contestation. Les deux hommes semblent en effet s'être réconciliés au cours de leur déportation commune[6]. Le martyre commun les réconcilia.

Pontien décéda le 30 octobre 235, probablement de mauvais traitements comme le mentionne le *Liber Pontificalis*[4]. Fabien, l'un de ses successeurs, fit rapatrier son corps de Sardaigne où il était exilé, ainsi que celui d'Hippolyte en 236 ou en 237[4]. Il fut inhumé le même jour qu'Hippolyte le 13 août 236 dans la catacombe de Saint-Calixte, inaugurant une tradition qui continuera jusqu'à Eutychien (27e) et donnant naissance à la crypte des Papes. Sa tombe est attestée par l'inscription ΠONTIANOΣ ΕΠΙΚ[ΟΠΙΟΣ], c'est-à-dire « Pontien, évêque »[4]. La dévotion populaire unit les deux anciens adversaires, martyrs pour le Christ, dans une même célébration liturgique, le 13 août. Il est également fêté dans l'Eglise orthodoxe à cette même date[7].

ANTERE

Antère ou **Antéros** (latin : Anterus[1]) est le 19e pape de l'Eglise catholique. Il est évêque de Rome moins de deux mois, du 21 novembre 235 jusqu'à sa mort le 3 janvier 236[2].

Il est vénéré comme saint par l'Eglise catholique et par les Eglises orthodoxes.

BIOGRAPHIE

Anterus est le fils de Romulus, né à Petilia[3] en Calabre, une ville de la Grande-Grèce, à identifier avec l'actuelle Strongoli. Selon le *Liber Pontificalis*, il est d'origine grecque[4] ; son nom peut indiquer qu'il est un esclave affranchi[5].

On sait seulement avec certitude de lui qu'il règne une quarantaine de jours, et qu'il est enterré dans la célèbre « crypte papale » de la catacombe de Saint-Calixte à Rome[4].

On ne connaît ni sa vie ni son âge lorsqu'il accède au pontificat le 21 novembre 235, succédant à Pontien qui, emprisonné en Sardaigne avec son grand rival l'antipape Hippolyte de Rome, vient d'abdiquer.

Il crée un évêque pour la ville de Fondi[4].

Le seul fait notable de ce bref pontificat est le rassemblement ordonné par Antère des actes des différents martyrs : il entreprend de recueillir officiellement les actes et les reliques des martyrs qu'il veut conserver en un seul lieu au sein de l'Eglise, appelé *Scrinium*, et qui peut être considéré comme l'ancêtre de la bibliothèque apostolique vaticane, mais tout a été brûlé par la suite par l'empereur romain Dioclétien.

Il meurt le 3 janvier 236. Selon le *Liber Pontificalis* et certains érudits, Antère a été martyrisé[4], parce qu'il a ordonné une plus grande rigueur dans la recherche des actes des martyrs, recueillis avec exactitude par les notaires nommés par le pape Clément de Rome[4]. Cette tradition semble très ancienne et tout à fait véridique ; néanmoins certains savants illustres, dont Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont, soutiennent qu'elle n'est pas suffisamment prouvée par le simple fait d'être rapportée dans le *Liber Pontificalis*, compte tenu, entre autres, de sa date tardive de compilation. D'autres érudits croient qu'il est plus probable qu'il soit mort dans des circonstances peu dramatiques pendant les persécutions de l'empereur romain Maximin Ier le Thrace[5]. Le *Catalogus Liberianus* utilise la formule « il s'endormit » pour indiquer sa mort, formule utilisée pour les morts naturelles[6].

SEPULTURE

Antère est enterré dans la crypte papale de la catacombe de Saint-Calixte, sur la voie Appienne[4] à Rome, bientôt rejoint par son prédécesseur Pontien. Le site de son sépulcre a été découvert par Giovanni Battista de Rossi en 1854, avec quelques restes brisés de l'épithaphe grecque gravés sur l'étroite dalle oblongue qui fermait sa tombe[2], indication à la fois de son origine probable et de l'usage général du grec dans l'église de Rome de cette époque[7] ; seul le terme grec pour « évêque » était lisible[8].

En 1611, ses reliques sont transférées à Giaveno, comme cadeau du frère Giovanni Battista

Cavagno de Novara à Don Vincenzo Claretta de Giaveno[9]. Ses cendres avaient été transportées dans l'Église San Silvestro al Quirinale du Champ de Mars (Rome) et furent découvertes le 17 novembre 1595, lorsque le pape Clément VIII reconstruisit cette église[4].

CULTE

Le pape Antérus est commémoré dans l'Église catholique le 3 janvier[10] et dans l'Église orthodoxe russe le 18 août[11].

FABIEN

Fabien est évêque de Rome du 10 janvier 236 au 20 janvier 250, et le 20^e pape de l'Église catholique. Il est déclaré saint et martyr par l'Église catholique romaine, et il est commémoré le 20 janvier selon le Martyrologe romain[1].

HISTOIRE

Selon la tradition de l'Église, Fabien, simple laïc, se trouvait à Rome et parmi les fidèles au moment d'élire un successeur au pape Antère[2]. Quand une colombe vint se poser sur la tête de Fabien, l'assemblée hésitante s'écria : « Il est digne ! »[3]. Il fut choisi et installé le 10 janvier 236[4].

Cette élection spontanée inaugure un pontificat de 14 ans qui va laisser de profondes marques dans l'Église du III^e siècle[5]. Les querelles politiques entre les éphémères successeurs de l'empereur romain Maximin Ier le Thrace éloignent pour un certain temps les persécutions des chrétiens. Ce répit permet à Fabien de remettre de l'ordre dans l'Église romaine perturbée par de nombreuses années de conflits doctrinaux et par le schisme d'Hippolyte de Rome.

Profitant d'une paix relative, il révèle de grandes qualités d'administrateur[6]. Il nomme sept diacres à la tête de districts ecclésiastiques créés à Rome, chacun regroupant deux des anciennes régions de l'administration romaine[4] — au XVI^e siècle, on verra là la naissance du titre de cardinal-diacre[7].

Fabien veille également avec attention au bon entretien des catacombes où il fait enterrer l'un de ses prédécesseurs, Pontien, et l'adversaire de celui-ci, Hippolyte de Rome. Il protège le futur schismatique Novatien, qu'il baptise et ordonne prêtre contre l'avis de son clergé. Il poursuit avec énergie les clercs coupables de diverses fautes, en particulier Privat, un évêque africain. La rédaction des *Actes des martyrs*, entamée sous Antère, se poursuit sous son pontificat. Fabien est considéré comme l'apôtre des Gaules, où il envoie sept évêques missionnaires.

Dans la chrétienté son prestige déborde largement la ville de Rome. C'est vers lui que se tourne par exemple Origène, alors en conflit avec Démétrius d'Alexandrie, l'évêque d'Alexandrie, pour se justifier[8].

À la fin de 249, le nouvel empereur romain Dèce institue une politique moins tolérante envers les manquements à la loyauté envers Rome. Il exige de chaque famille des témoignages et des offrandes aux divinités en échange du *libellus*, sorte de certificat qui atteste son statut d'adepte des anciens cultes de l'État et donc de son appartenance et de son soutien à Rome. Cela est inacceptable pour la majorité des chrétiens de succomber au culte des idoles, même si tous ne réagissent pas de la même façon.

Le pape Fabien est l'une des premières victimes de Dèce en mourant en martyr le 20 janvier 250, peut-être exécuté, ou plus probablement laissé dans le dénuement et la faim à la prison Mamertine[9]. Des chrétiens réussissent à l'inhumer dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte où son épitaphe sera retrouvée en 1850[10].

Les *Fausses décrétales* lui attribuent plusieurs textes, notamment une seconde lettre à tous les évêques orientaux (*Epistola II ad omnes orientales episcopos*) portant sur la consécration annuelle du Saint Chrême le Jeudi saint.

CORNEILLE

Corneille († en juin 253) est le vingt et unième pape qui succède à Fabien, 14 mois après le décès de celui-ci le 20 janvier 250.

Il est fêté le 14 septembre comme saint par les Églises catholique et orthodoxe[1].

HISTOIRE ET TRADITION

Après la mort de Fabien, la persécution de l'empereur romain Dèce est d'une telle violence que les chrétiens de Rome doivent attendre plus d'un an pour élire un nouvel évêque. Dans ce contexte difficile, l'organisation administrative de l'Église, mise en place par Fabien, prouve son efficacité et permet une prise de décision collective des divers clercs. Cependant la primauté de l'Église de Rome est déjà affirmée et pour répondre aux sollicitations des autres Églises les clercs font appel à Novatien, auteur de nombreux ouvrages et qui possède selon les critères de l'époque une belle plume. Novatien en est persuadé : il est le seul à pouvoir être élu nouvel évêque de Rome.

En mars 251, l'élection a lieu et surprise : c'est le prêtre Corneille qui est élu. La raison en est simple. De nombreux chrétiens, lors de la persécution de Dèce, ont abjuré leur foi par peur ou opportunisme (lapsi). Ils sont nombreux à vouloir rentrer dans l'Église à nouveau. Deux attitudes s'opposent alors : les intransigeants autour de Novatien, et ceux adeptes du pardon qui réussissent à faire élire Corneille. Un nouveau schisme apparaît alors car trois évêques italiens acceptent de sacrer Novatien alors que la quasi-totalité des autres Églises reconnaissent Corneille. Un synode, réuni en automne 251, avec l'évêque Denys d'Alexandrie et Cyprien de Carthage, approuve la mansuétude de Corneille et excommunie Novatien pour sa dureté envers les repentis.

Le patriarche Fabien d'Antioche partisan, comme de nombreux évêques orientaux, de plus de fermeté, est le destinataire d'une lettre envoyée par Corneille où celui-ci argumente son point de vue (*Clavis Patrum Græcorum* 1850–1854). Les fragments d'une lettre perdue transmise par l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (IV^e siècle) révèlent que Rome à cette époque (milieu du III^e siècle) comptait environ 150 ecclésiastiques chrétiens dont 7 diacres, 46 prêtres, des sous-diacres, des acolytes, des lecteurs et ... 52 exorcistes.

Corneille est déporté sur ordre de l'empereur romain Trébonien Galle à *Centum Cellae* (Civitavecchia) à la fin de l'année 252 où il meurt de façon naturelle semble-t-il probablement en 253. Son corps est ramené à Rome et déposé dans la catacombe de Saint-Calixte.

Une légende bretonne l'identifie à saint Cornély, honoré sous ce nom notamment à Carnac et à Gourlizon.

FÊTE

Corneille est fêté le 14 septembre avec saint Cyprien.

Un cantique de Brière évoque le saint en ces termes[2] :

« Dès qu'un fléau nous menace, ô Corneille
Nous accourons vous parler de nos maux
Du haut des cieux sur nous votre cœur veille
Vous protégez et nous et nos troupeaux ».

— *Cantique religieux en l'honneur de saint Corneille*

ATTRIBUTS

Saint Corneille est représenté en habits épiscopaux ou pontificaux ; son attribut principal est la corne de chasse, par assonance avec le nom de Corneille. Il peut aussi avoir une épée. Il est parfois représenté accompagné d'un ou deux bovins ou de plusieurs gallinacés. Il est considéré dans le Nord de la France comme le protecteur des petits enfants. En Belgique il est invoqué pour la bonne santé des bovins et des oiseaux de basse-cour[3]. En Bretagne bretonnante, son culte a remplacé parfois celui de saint Cornély, dont le nom a été francisé en saint Corneille.

NOVATIEN

Novatien (ou Novat) est une personnalité chrétienne du III^e siècle, à l'origine de l'Église novatianiste, aussi appelée cathare ou anabaptiste.

BIOGRAPHIE

Si on ignore l'essentiel de sa biographie, l'histoire canonique en dresse néanmoins un portrait : ses origines sont incertaines, mais il est peut-être Romain, décrit comme un talentueux érudit, baptisé rapidement lors d'une grave maladie, et qui se consacre alors à l'Église locale. Contre l'avis de son clergé, étonné d'un baptême et d'une conversion si rapides, l'évêque de Rome Fabien l'ordonne prêtre.

Lors de la persécution de Dèce, alors qu'intervient une vacance du siège épiscopal de Rome à la suite de l'exécution de Fabien, c'est Novatien qui, en tant qu'érudit, maintient les contacts par de nombreuses lettres avec les autres Églises, celles d'Afrique et d'Orient, moins persécutées à ce moment précis.

C'est pourquoi l'élection de Corneille comme évêque de Rome en 251 le rend amer, car il estime que le poste lui revient de droit. Novatien trouve trois évêques italiens qui acceptent de le sacrer. Mais le synode de Rome, qui réunit à l'automne 251 plus de 60 évêques, valide l'élection de Corneille et excommunie Novatien. Il quitte Rome en 253 à la suite de la persécution de Trébonien Galle et la fin de sa vie est inconnue. Il est sans doute mort vers 258.

A posteriori, pour l'Église catholique, Novatien est le deuxième « antipape » de son histoire (si l'on considère comme « papes » les premiers évêques de Rome).

NATURE DU SCHISME

Novatien accuse Corneille de laxisme face aux repentis, ces chrétiens qui avaient apostasié (les *lapsi*) durant la persécution de Dèce et qui souhaitent retourner dans le giron de l'Église.

« Il soutint qu'on ne devait pas admettre à la communion ceux qui étaient tombés dans le crime d'idolâtrie, quelque pénitence qu'ils fissent[1]. »

Ce schisme est à l'origine de l'Église novatianiste, proche d'autres courants postérieurs comme le donatisme et le mélécisme, qui, au IV^e siècle, s'interrogeront, comme lui, sur l'attitude à avoir face aux repentis. Elle se maintient pendant deux siècles, avec son propre clergé, puis se confond à partir du milieu du IV^e siècle avec le donatisme.

LUCIUS Ier

Lucius Ier est le 22^e pape de l'Église catholique, régnant du 25 juin 253 jusqu'à sa mort le 5 mars 254. Il est banni peu après sa consécration, mais obtint la permission de revenir. Il est classé par erreur comme martyr lors de la persécution de l'empereur romain Valérien, qui n'a commencé qu'après sa mort.

BIOGRAPHIE

Selon le *Liber Pontificalis*, Lucius est né à Lucques, tandis que plusieurs ouvrages plus qualifiés situent sa naissance à Rome. On ne sait rien de sa famille à l'exception du nom de son père, Porphyrianus[1].

Il est élu probablement le 25 juin 253. Son élection a eu lieu pendant la persécution qui a provoqué le bannissement et la mort de son prédécesseur Corneille ; il est également banni peu après sa consécration sur ordre de l'empereur romain Trébonien Galle[1], la persécution de l'Église, qui aurait commencé, selon des sources chrétiennes, sous cet empereur se poursuivant.

Cependant, après l'assassinat de l'empereur, il rentre à Rome car le nouvel empereur, Valérien, est

moins hostile aux chrétiens. Le *Catalogue Félicien*, dont les informations se trouvent dans le *Liber Pontificalis*, raconte le bannissement et le retour miraculeux de Lucius : *Hic exul fuit et postea nutu Dei incolumis ad ecclesiam reversus est*.

Saint Cyprien de Carthage, qui lui écrit une lettre de félicitations pour son élévation au siège romain et pour son bannissement, lui envoie une seconde lettre dans laquelle il se félicite de son retour d'exil. Cyprien affirme que ce retour ne diminue en rien la gloire de la profession et que la persécution est dirigée uniquement contre les confesseurs de la véritable Église, prouvant ce qu'est l'Église du Christ. En conclusion, il décrit la joie de la Rome chrétienne au retour de son berger.

Pendant le pontificat de Lucius, le schisme de Novatien, qui se proclama pape contre Corneille, se poursuit. Comme Lucius n'est pas hostile au retour des repentis de la persécution de Dèce au sein de l'Église, il est lui aussi la cible des novatiens au point que Cyprien doit prendre sa défense. Lucius est loué dans plusieurs lettres de ce dernier (Epist. lxxviii. 5) pour avoir condamné les novationnistes pour leur refus de réadmettre à la communion les chrétiens qui se repentaient d'avoir succombé à la persécution.

Il combat la cohabitation entre hommes et femmes non consanguines, ainsi qu'entre diaconesses et clercs.

L'auteur du *Liber Pontificalis* attribue arbitrairement à saint Lucius un décret selon lequel deux prêtres et trois diacres devaient toujours accompagner l'évêque pour être témoins de sa vie vertueuse : *Hic praecepit, ut duo presbyteri et tres deacons in omni loco episcopum non desererent propter testimonium ecclesiasticum*. Il est probable que cette mesure serait devenue nécessaire, sous certaines conditions, dans une période ultérieure ; elle est inconcevable à l'époque de Lucius. L'histoire contenue dans le *Liber Pontificalis* selon laquelle Lucius, sur son lit de mort, aurait donné à l'archidiacre Étienne le pouvoir sur l'Église (comme cela arrivera trois siècles plus tard à Félix III et Boniface II) est inventée.

MORT ET SEPULTURE

Lucius meurt début mars 254. Le *Depositio episcoporum* du *Chronographe de 354* indique sa date de décès au 5 mars, tandis que le *Martyrologe hiéronymien* indique le 4 mars. Peut-être que Lucius est mort le 4 mars et a été enterré le 5. Selon le *Liber Pontificalis*, ce pape est décapité au temps de Valérien, mais ce témoignage ne peut être accepté car les persécutions de Valérien ont commencé après mars 254. Il est vrai que Cyprien dans une lettre au pape Étienne Ier, lui donne, ainsi qu'à Corneille, le titre honorifique de martyr : *servandus est enim antecessorum nostrarum beatorum martyrum Cornelii et Lucii honor gloriosus* (la glorieuse mémoire de nos prédécesseurs les bienheureux martyrs Corneille et Lucius doit être préservé), mais il fait probablement référence au bref exil de Lucius. Corneille, décédé en exil, fut honoré comme martyr par les Romains après sa mort, mais pas Lucius. Dans le calendrier romain des jours fériés, le *Chronographe de 354*, il est mentionné dans la *Depositio episcoporum*, mais pas dans la *Depositio martyrum*. Néanmoins, comme le montre le *Martyrologium Hieronymianum*, sa mémoire fut particulièrement honorée. De plus, Eusèbe de Césarée rapporte (*Histoire ecclésiastique*, VII, 10) que Valérien était favorable aux chrétiens dans la première partie de son règne ; le premier édit de persécution de l'empereur ne parut qu'en 257[2].

Mort de mort naturelle[3], Lucius est inhumé dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte. Lors des fouilles de la crypte, Giovanni Battista de Rossi trouve un gros fragment de l'épigraphie originale qui ne rapporte que le nom du pape en grec : *LOUKIOS*. La plaque a été brisée immédiatement après ce mot, et probablement rien d'autre n'y était écrit à part le titre *EPISKOPOS* (évêque). Les reliques du saint sont transférées par le pape Paul Ier (757–767) à la basilique San Silvestro in Capite, puis par le pape Pascal Ier (817–824) à la basilique Sainte-Praxède de Rome. Une partie de ses ossements est conservée dans l'église de San Pietro Martire à Meda (Italie) (près du lieu où se trouvait l'entreprise ICMESA, à l'origine de la catastrophe de Seveso). La pierre tombale de Lucius Ier existe toujours dans la catacombe de Saint-Calixte.

Sa tête est actuellement conservée dans un reliquaire de la Cathédrale Saint-Anschaire de Copenhague au Danemark. Cette relique est apportée à Roskilde vers 1100, après que Lucius eut été déclaré saint patron de la région danoise de Seeland par le pape Pascal II (1099–1118). Selon la tradition, des démons étaient en liberté dans l'Isefjord, dans la ville de Roskilde[4] et comme ils déclaraient qu'ils ne craignaient rien d'autre que le crâne de Lucius, celui-ci dut être amené au Danemark, après quoi la paix revint sur le fjord[5]. Après la Réforme protestante, le crâne est transporté dans les salles d'exposition du roi Frederik III à Copenhague, où il est exposé avec l'embryon pétrifié qu'une femme portait en elle depuis 28 ans, ainsi que d'autres monstruosité que le roi avait rassemblées. Le crâne reste dans la cathédrale de Roskilde jusqu'en 1908, date à laquelle il est transféré à la Cathédrale Saint-Anschaire de Copenhague alors qu'il appartient au Musée national du Danemark.

La tête du pape Lucius fait partie des rares reliques à avoir survécu à la Réforme au Danemark. Le chercheur norvégien Øystein Morten[6] a commencé à se demander si le crâne de Lucius aurait pu être confondu avec celui du roi Sigurd Ier de Norvège (1090–1130). Ce crâne avait également été conservé dans la collection du Musée national du Danemark dans les années 1800 jusqu'à ce qu'il soit donné à l'université d'Oslo en 1867. Des experts danois du Musée national ont ensuite étudié le crâne, en utilisant la datation au carbone 14, qui a conclu que le crâne appartenait à un homme ayant vécu entre 340 et 431 apr. J.-C., près de 100 ans après la mort de Lucius en 254. Le crâne en question n'a donc jamais appartenu à Lucius, décédé vers 254 apr. J.-C. Les résultats excluent également qu'il ait pu appartenir au roi Sigurd[7].

CULTE

La fête de Lucius Ier est le 5 mars[3], date à laquelle il est commémoré dans le martyrologe romain[8].

Sa fête ne figurait pas dans le calendrier romain tridentin du pape Pie V. En 1602, il est inséré, sous la date du 4 mars, dans le calendrier liturgique romain. Avec l'insertion en 1621, à la même date, de la fête de saint Casimir, la célébration du pape Lucius se réduit à une commémoration au sein de la messe de saint Casimir. Lors de la révision de 1969, la fête du pape Lucius est omise du calendrier liturgique romain, en partie à cause du caractère sans fondement du titre de « martyr » avec lequel il avait été honoré auparavant[9] et est déplacée dans le *martyrologe romain* au jour de sa mort.

ETIENNE Ier

Étienne Ier (en latin, Stephanus) est le 23^e évêque de Rome et pape de l'Église catholique. Élu pour succéder à Lucius Ier le 12 mai 254 il est évêque de Rome jusqu'à sa mort, par décapitation, le 2 août 257, durant la persécution ordonnée par l'empereur Valérien.

De la classe noble de l'Empire romain, il est élu évêque de Rome dans la catacombe de Saint-Calixte, en présence de la communauté des fidèles, par les prêtres qui avaient un titre paroissial dans Rome et par les diacres qui secondaient les prêtres.

BIOGRAPHIE

Son pontificat, qui dure jusqu'au 2 août 257, s'insère entre deux vagues de persécutions mais connaît une crise interne à l'Église particulièrement grave, qui mène celle-ci au bord du schisme avec les Églises d'Orient et celle d'Afrique. Comme ses deux prédécesseurs, Étienne est favorable à la réintégration des chrétiens apostats qui renièrent leur foi sous la persécution de Dèce mais se repentirent après. Le problème se posait aussi pour les clercs. Ils avaient le devoir, comme tout chrétien, de ne renier leur religion d'aucune manière. Étienne refuse de réintégrer deux évêques d'Espagne qui avaient échappé à la persécution en produisant des certificats attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux païens. Il fait de même envers l'évêque d'Arles, qui était passé aux novatians.

Étienne Ier exige de la totalité des Églises chrétiennes qu'elles se conforment à la tradition romaine en ce qui concerne le baptême des hérétiques, des schismatiques et des chrétiens apostats, à savoir une simple imposition des mains de l'évêque, la confirmation, puisque ce sont des personnes qui ont déjà reçu le baptême. "Le fait que même en dehors de l'Église authentique le nom du Dieu Trinité avait été invoqué sur le nom du candidat au baptême lui semblait plus essentiel que des déficiences éventuelles concernant la foi ou le pouvoir du ministre"[1]. Mais les Églises d'Orient et d'Afrique exigent un nouveau baptême. Le pape Étienne, conscient de sa charge pontificale de successeur de Pierre, n'accepte pas cette opposition. Un conflit s'engage avec Cyprien, l'évêque de Carthage, qui aboutit à l'excommunication, temporaire, de ce dernier par le pape. Plus tard, avant son martyre, Cyprien de Carthage revient sur son erreur et reconnaît la justesse de la position romaine concernant le baptême des hérétiques.

La tradition romaine rapporte que le pape Étienne fut décapité sur son siège pontifical même, par les soldats durant la persécution de Valérien, alors qu'il présidait clandestinement la messe dans les catacombes souterraines de Saint-Calixte. Il est présumé qu'il fut inhumé dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte. Cependant sa pierre tombale n'a pas été retrouvée jusqu'ici. Sa fête solennelle a lieu le 2 août.

SIXTE II

Sixte II ou Xyste II ou Xystus II (en grec : Ἑβστός B') est le 24^e évêque de Rome et pape de l'Église catholique. Il succède à Étienne Ier le 30 août 257 jusqu'à sa mort le 6 août 258. Il est martyrisé avec sept diacres, dont Laurent de Rome, lors de la persécution des chrétiens par l'empereur romain Valérien[1]. Il est vénéré comme saint par toutes les Églises.

BIOGRAPHIE

Sixte succède à son prédécesseur, le pape Étienne Ier, le 30 août 257. Il est le premier pape à porter un nom déjà utilisé : Sixte Ier avait régné au II^e siècle (voir nom de règne des papes) ; c'est pourquoi, après sa mort, le chiffre « II » est ajouté à son nom.

Selon le *Liber Pontificalis*, il est grec[2], né en Grèce, et ancien philosophe[3]. Cette affirmation est cependant probablement erronée car elle dérive de la fausse croyance selon laquelle le pape est le philosophe grec auteur des *Sentences de Sextus*, un recueil de 451 proverbes attribué au philosophe Sextus le Pythagoricien, traduit en latin par Rufin d'Aquilée (345–411) et diffusé par erreur sous le nom de Sisto[1].

Durant le pontificat d'Étienne Ier, une violente dispute avait éclaté entre l'Église de Rome et les Églises d'Afrique et d'Asie, soulevée par l'hérésie du novatisme, au sujet de la réadmission des hérétiques et du baptême administré par ceux-ci : la controverse avait failli se terminer par une rupture complète entre Rome et les autres Églises. Ponce, le biographe de saint Cyprien de Carthage[4], qualifie Sixte II de « prêtre bon et pacifique » (« *bonus et pacificus sacerdos* »), plus conciliant qu'Étienne Ier, et lui attribue le mérite au fait d'avoir ramené la paix à l'intérieur du monde chrétien en rétablissant les relations avec les autres Églises. En accord partiel avec la position résolument adoptée par son prédécesseur, il encourage la coutume romaine de réadmettre les gens à la communion avec l'Église par l'imposition des mains et de considérer comme valable le baptême qu'ils administrent comme « *Ipse est qui baptizat* » (« qui baptise »), comme le montre le seul écrit qui nous reste de lui, l'extrait d'une lettre à Denys d'Alexandrie, où il montre qu'il prend une position de médiation dans le conflit[5].

Certains pensent que Sixte est l'auteur de l'écriture pseudo-cyprianique *Ad Novatianum*, bien que ce point de vue n'ait pas été généralement accepté. Une autre composition écrite à Rome, entre 253 et 258, est généralement considérée comme la sienne.

PERSECUTIONS ET MARTYRE

Peu avant son pontificat, l'empereur romain Valérien avait publié son premier édit de persécution, par lequel il obligeait les chrétiens à participer au culte national des dieux païens et les empêchait de se rassembler dans les catacombes, menaçant d'exil ou de mort à quiconque serait trouvé en train de désobéir à l'ordre ; l'édit coûte déjà la vie au pape Étienne Ier. Sixte réussit dans un premier temps à exercer ses fonctions de pasteur des chrétiens sans subir l'interférence de ceux qui doivent faire respecter l'édit impérial, mais dans les premiers jours d'août 258, l'empereur publie un nouvel édit de persécution, dont le contenu est déduit d'une lettre de saint Cyprien de Carthage à Succensus, évêque d'Abbir Germanicana (Épîtres, I, XXX), qui provoque la mort de Sixte. Des mesures draconiennes sont prises contre le clergé et de nombreux évêques, prêtres et diacres sont mis à mort. Sixte II se réfugie avec plusieurs diacres dans la catacombe du Pretestato, en bordure de la voie Appienne[6], presque en face de la catacombe de Saint-Calixte.

Pour échapper à la vigilance des impériaux, Sixte, le 6 août 258, rassemble les fidèles dans la catacombe et s'apprête à s'adresser à l'assemblée, il est capturé par une poignée de soldats. Il existe un doute quant à savoir s'il est décapité immédiatement ou s'il est présenté devant un tribunal pour être d'abord jugé, puis ramené à la catacombe pour être exécuté. L'inscription que le pape Damase Ier (366–384) a placée sur sa tombe à la catacombe de Saint-Calixte peut en effet être interprétée dans les deux sens, mais la seconde hypothèse semble plus probable.

Il est décapité avec quatre de ses diacres : Januarius, Vincentius, Magnus, Stephanus[6]. Le même jour, deux autres diacres, Félicissimus et Agapitus, sont exécutés au cimetière de Prétextat[1]. Le septième diacre, Laurent de Rome, son diacre le plus connu, est martyrisé le 10 août, quatre jours après son évêque[7],[8],[9].

La rencontre entre Sixte II et Laurent de Rome, lorsque le premier est conduit au martyre, évoquée dans les faux *Actes de Saint Laurent* de saint Ambroise de Milan et du poète Prudence, est probablement légendaire. De plus, ce que Prudence rapporte concernant le fait que Sixte II subit le martyre sur la croix est complètement faux, à moins que le poète n'utilise le mot « croix » (*Jam Xystus adfixus cruci*) pour désigner le martyre en général, comme ils l'ont suggéré Louis Duchesne et Paul Allard[10].

Les restes de Sixte sont transférés dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte voisine. La chaise tachée de sang sur laquelle il a été décapité est placée derrière son tombeau, dans un reliquaire. Le pape Pascal Ier le fait ensuite déplacer dans la chapelle *iuxta ferrata*, qui lui est dédiée ainsi qu'au pape Fabien, dans l'antique basilique vaticane. Un oratoire (*Oratorium Xysti*) est construit à l'emplacement de la catacombe de San Pretestato où il fut martyrisé, qui est encore visité par les pèlerins aux VIIe et VIIIe siècles.

CULTE

Saint et martyr, un des plus vénérés[11], il est fêté par l'Église catholique le 6 août selon le martyrologe romain. Son martyre et celui de ses compagnons se célèbrent quant à eux le 7 août[11] selon le Calendrier liturgique romain. Il est célébré le 10 août par les Églises orthodoxes de culture grecque.

Sixte II est nommément mentionné dans le canon de la messe[1]. Le Calendrier romain tridentin commémorait Sixte, Félicissimus et Agapitus lors de la fête de la Transfiguration, le 6 août. Ils restèrent dans cette position dans le calendrier liturgique romain jusqu'en 1969, date à laquelle, avec la suppression des commémorations, la mémoire de Sixte « et de ses compagnons » est déplacée au 7 août, le lendemain de leur mort[12].

Vénéré à Pise comme saint Sixte, la journée qui lui était consacrée était propice aux combats. Contrairement à l'opinion commune d'aujourd'hui, il n'était pas l'ancien patron de la ville avant SAS Rainier, mais ce jour était considéré comme important. En effet, par exemple, dans ses *Annales Pisani*, Maragone, lorsqu'il parle de l'entreprise de Palerme de 1063 et de la construction conséquente de la nouvelle cathédrale, écrit : « *MLXIII. Pisani fuerunt Panormiam ; gratia Dei vicerunt illos in die Sancti Agapiti. Constructa est Ecclesia beate Marie Virginis Pisane* ».

Civitatis». Saint Agapito est l'un des sept diacres martyrisés avec saint Sixte et commémorés avec lui le 6 août. Ce n'est donc pas saint Sixte qui est le protecteur de Pise, mais le 6 août, qui est le signe avant-coureur des victoires militaires. Cette série de victoires est interrompue après le 6 août 1284, jour de la bataille de Meloria, lorsque Pise est vaincue par la flotte génoise. Aujourd'hui encore, à Pise, tous les 6 août, dans l'église San Sisto a Corte Vecchia, dans l'ancien cœur de la ville d'Alfea, est célébré *Lo Die di Santo Sisto, Dies Memorialis*, en mémoire éternelle des actes accomplis par les Pisans le 6 août de différentes années, et des Pisans tombés à toutes les guerres. La cérémonie est organisée par l'Association des Amis de Pise, avec le patronage de la Municipalité[13],[14]

Son culte à Sassari est peut-être d'origine pisane. Il est patron de la paroisse du même nom documentée dès 1278 (érigée par l'archevêque Dorgotorio).

Plusieurs communes françaises lui sont dédiées : Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Sixte (Loire), Saint-Donat (Puy-de-Dôme).

ATTRIBUTS ET ICONOGRAPHIE

Il est traditionnellement représenté avec les attributs papaux, la tiare et la croix pontificale à double traverse, et tenant à la main la bourse symbolique qu'il avait confiée à son diacre et trésorier Laurent[15].

DENYS

Denys, en latin : Dionysius, est le 25^e pape de l'Église catholique de 259 à 268.

HISTOIRE

Denys, est probablement né à Terranova da Sibari en Grande-Grèce. Durant le pontificat d'Étienne Ier (254–257) il est prêtre de l'Église catholique[1] et apparaît dans la controverse sur la validité du baptême des hérétiques[1]. Cela conduit Denys d'Alexandrie, évêque d'Alexandrie, à lui écrire au sujet du baptême, lettre dans laquelle il est décrit, par Eusèbe de Césarée, comme étant un homme instruit[2].

Après le martyre de Sixte II, le 6 août 258, le siège épiscopal reste vacant un an. Les persécutions contre les chrétiens devenant moins intenses, le prêtre Denys, connu pour son zèle au sein de l'Église, est élu évêque de Rome le 22 juillet 259[3]. Gallien devient ensuite unique empereur romain en 260 et rassure aussitôt les chrétiens par un édit de tolérance, adressé à des évêques d'Égypte, qui met fin aux persécutions et leur rend en particulier leurs lieux de culte et cimetières[4], entamant la période appelée « petite paix de l'Église ».

PONTIFICAT

Denys s'efforce de réorganiser l'Église, localement très éprouvée et renforce le rôle des prêtres au détriment de celui des diacres. Il renoue ensuite le contact avec les Églises d'Afrique et d'Asie. Une de ses lettres redéfinit la position de Rome sur la validité du baptême des hérétiques et sur la doctrine de la Trinité.

Denys gère avec habileté le conflit intervenu dans l'Église d'Alexandrie entre le patriarche et une partie de son clergé. Le patriarche, accusé d'hérésie, se excuse auprès de Denys. Celui-ci était resté très mesuré dans sa lettre relevant les griefs à l'encontre du patriarche. À la suite de ces accusations, Denys tient, à Rome vers 262, un concile[1] où est anathématisée le modalisme de Sabellius.

Denys porte attention aux Églises éloignées, notamment celle de Cappadoce dévastée par les invasions de Goths. Il adresse une lettre de réconfort à l'Église de Césarée ainsi qu'un soutien financier[1].

À la suite de l'excommunication de Paul de Samosate, le concile d'Antioche, en 269, adresse une lettre au pape mais aussi à l'évêque d'Alexandrie[1].

Denys meurt le 26 décembre 268. Il est le premier pape à ne pas être martyr. Saint de l'Église catholique, il est fêté le 26 décembre[5].

Il est inhumé dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte bien que sa pierre tombale ne fut jamais retrouvée. Ses reliques auraient été transférées, en 1601, dans l'autel de la Basilique San Silvestro in Capite, aux-côtés de celles de Sylvestre Ier et Étienne Ier.

Denys de Rome est ainsi cité dans le Martyrologe romain[5] : « À Rome, au cimetière de Calliste sur la voie Appienne, en 268 ou 269, saint Denys, pape. Après la persécution de l'empereur Valérien, il brilla par la rectitude de sa foi et de sa vertu : il consola les chrétiens dans l'affliction par ses lettres et sa présence ; il racheta, moyennant rançon, ceux qui étaient captifs, et enseigna aux ignorants les bases de la foi. »

FELIX Ier

Félix Ier est, selon l'Église catholique, le 26^e pape et évêque de Rome du 5 janvier 269 à sa mort le 30 décembre 274. Il succède à Denys, mort le 26 décembre 268.

Il est célébré liturgiquement par l'Église catholique le 30 décembre[1]. Son martyr relève de la légende[2].

BIOGRAPHIE ET PONTIFICAT

Félix naît à Rome[1][3]. Selon le *Liber Pontificalis*, il est le fils de Costanzo[4]. Félix est choisi pour être pape le 5 janvier 269, à la suite de Denys, décédé le 26 décembre 268[3].

Félix exerce son pontificat sous le règne de l'empereur romain Aurélien, qui supprime la liberté de culte pour les chrétiens, ordonnant de les persécuter. Félix envoie Révérien d'Autun, évêque d'Autun, et ses disciples pour évangéliser le pays Éduens en Gaule celtique.

Félix commence à faire ensevelir les martyrs sous les autels et institue ainsi la coutume de célébrer la messe sur leurs tombeaux[5].

Félix est l'auteur d'une importante lettre dogmatique sur l'unité de la personne du Christ. Il reçoit l'aide de l'empereur Aurélien pour régler un différend théologique entre l'anti-trinitaire Paul de Samosate, qui a été privé en 269 de l'évêché d'Antioche pour hérésie par un concile d'évêques et le nouvel évêque orthodoxe Domnus[6]. Lorsque Félix succède à Denys, le rapport du concile d'Antioche parvient à Rome. Paul refuse de céder ; en 272, Aurélien est invité à départager les rivaux. Il ordonne que le bâtiment de l'église soit confié à l'évêque « reconnu par les évêques d'Italie et de la ville de Rome » [7],[8], attribuant les biens immobiliers de l'église d'Antioche à ceux qui sont en communion avec l'église de Rome.

Il rédige une lettre à Maxime d'Alexandrie, patriarche d'Alexandrie, où il scelle la doctrine christologique, affirmant que la divinité et l'humanité de Jésus-Christ sont deux natures distinctes en une même personne. Cette lettre est lue lors du concile d'Éphèse en 431. Elle parle des doctrines de la Trinité et de l'incarnation, s'opposant à Paul de Samosate. Le texte de cette lettre fut ensuite interpolé par les disciples d'Apollinaire de Laodicée dans l'intérêt de leur secte[8].

MORT ET VENERATION

Les actes du concile d'Éphèse donnent le pape Félix pour martyr ; mais cette information, qui revient dans la biographie du pape dans le *Liber Pontificalis*, n'est étayée par aucune preuve antérieure authentique et est manifestement dû à une confusion de noms avec un martyr romain du même nom enterré sur la Via Aurelia et sur la tombe duquel une église a été construite. Le *Liber Pontificalis* déclare que Félix a érigé une basilique sur la Via Aurelia et qu'il y a été enterré[9]. Ce dernier détail est de toute évidence une erreur, car le calendrier romain des fêtes du IV^e siècle dit que le pape Félix a été enterré dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte sur la voie Appienne[10]. Dans le *Catalogus Liberianus* ou calendrier des fêtes, le nom de Félix apparaît dans

la liste des évêques romains (*Depositio episcoporum*), et non dans celle des martyrs[8]. Sa pierre tombale n'a jamais été retrouvée.

Félix est enterré le 30 décembre 274[8], *III Kal. Jan.* (troisième jour des calendes de janvier) dans le système de datation romain. Saint Félix Ier est mentionné comme pape et martyr, avec une fête simple, le 30 mai. Cette date, donnée dans le *Liber Pontificalis* comme celle de sa mort est probablement une erreur qui pourrait facilement se produire par un transcritteur écrivant « Jun » pour « janvier »[8]. Cette erreur a persisté dans le calendrier liturgique romain jusqu'en 1969, date à laquelle la mention de Saint Félix Ier a été réduite à une commémoration lors de la messe en semaine par décision du pape Pie XII. Par la suite, la fête de saint Félix Ier, qui n'est plus mentionnée dans le calendrier liturgique romain, est célébrée le jour de sa véritable mort, le 30 décembre, et sans la qualification de « martyr »[11].

Son nom n'apparaît plus dans le calendrier romain général et sa mémoire est commémorée, le jour de sa mort, c'est-à-dire le 30 décembre[11],[2], sans le titre de *martyr*.

De nombreuses églises italiennes portent le nom du pape San Felice Ier ; il est également le saint patron de plusieurs localités.

ERREURS BIOGRAPHIQUES

La version française du *Liber Pontificalis*[12] souligne plusieurs anomalies et probables confusions, de nom, concernant le récit de la vie du pape Félix Ier.

La notice concernant Félix dans le *Liber Pontificalis* lui attribue un décret selon lequel des messes devraient être célébrées sur les tombeaux des martyrs (*Hic constituit supra memorias martyrum missas celebrare*). L'auteur de cette information fait évidemment allusion à la coutume de célébrer la messe en privé sur les autels proches ou au-dessus des tombeaux des martyrs dans les cryptes des catacombes (*missa ad corpus*). Cette pratique, encore en vigueur à la fin du IV^e siècle, doit son origine aux services solennels de commémoration des martyrs, célébrés sur leurs tombeaux le jour anniversaire de leur mort, dès le III^e siècle, tandis que la célébration solennelle, qui avait toujours lieu dans les basiliques construites sur les catacombes, remonte au XVIII^e siècle, époque à laquelle sont construites les grandes basiliques des cimetières romains. Félix n'a probablement pas émis un tel décret, mais le rédacteur du *Liber Pontificalis* le lui a attribué parce qu'il ne s'écarte pas de la coutume en vigueur à son époque[8].

Selon des études plus récentes, les livres liturgiques les plus anciens indiquent que le saint honoré le 30 mai était un martyr peu connu, enterré sur la via Aurelia, qui a été identifié par erreur avec le pape Félix Ier[13], une erreur similaire à l'identification dans les livres liturgiques du saint martyr célébré le 30 juillet avec l'antipape Félix II, corrigés au milieu des années 1950.

EUTYCHIEN

Eutychien (en latin : Eutychianus) est, selon l'Église catholique, le 27^e pape et évêque de Rome du 4 janvier 275 à sa mort, en martyr[1] le 7 décembre 283. Il succède à Félix Ier.

BIOGRAPHIE ET PONTIFICAT

Eutychien naît à Luni en Étrurie en juin 228.

Durant son pontificat qui dura près de 9 ans[2], il voit cinq empereurs se succéder : Aurélien, Marcus Claudius Tacite, Probus, Carus et Numérien. Il encourage la pratique de la bénédiction des arbres et des fruits, préfigurant la fête des Rogations instituée en France lors du concile d'Orléans en 515, mais certains historiens mettent en doute cette affirmation[3].

Son règne fut un moment de paix pour l'Église[2].

Il est le dernier pape à être inhumé dans la crypte des Papes de la catacombe de Saint-Calixte à Rome[4] où des fragments de son épitaphe grecque ont été découverts[5] avec son nom écrit en

lettres grecques[5]: « EYTYXIANOC EΠΙC » (en français : Eutychianus, Évêque). Et c'est l'avant-dernier pape dont l'építaphe est rédigée en grec[6].

Ses restes ont été découverts par Giovanni Battista de Rossi. Au XVIIe siècle, ses reliques auraient été transférées dans deux endroits de Sarzana : la cathédrale de Sarzana et l'abbaye de Luni.

Eutychien est inscrit au martyrologe romain à la date du 8 décembre : « À Rome, Saint-Eutychien, pape, qui, de ses propres mains, ensevelit en divers lieux trois-cent-quarante-deux martyrs, auxquels il fut lui-même associé sous l'empereur Numérien, par une sainte morte pour Jésus-Christ ; il fut enterré dans le cimetière de Calliste »[7].

Plusieurs écrits lui sont attribués[8] dont l'un apocryphe dans la *Patrologia Latina*[9] qui lui serait attribué à tort[10], une exhortation aux prêtres[11]. Il s'agirait en fait du *Synodicon* de Rathier de Véronne.

CAÏUS

Caïus ou Caïe[1], né à Salone (près de Split) en Dalmatie (Croatie), est, selon l'Église catholique, le 28e évêque de Rome du 17 décembre 283 à sa mort, le 22 avril 296[2]. Il succède à Eutychien. Il est fêté le 22 avril.

BIOGRAPHIE

Son père se prénomme Caïus. Il est membre d'une famille noble liée à l'empereur romain Dioclétien[3].

Alors qu'il était évêque, Caïus pourrait avoir été emprisonné avec le pape Étienne Ier[4].

Il existe peu d'information sur Caïus en dehors de celles données par le *Liber Pontificalis*, qui s'appuie sur un récit légendaire de la martyre sainte Susanna. Selon la légende, Caïus baptise les hommes et les femmes convertis par saint Tiburce (qui est vénéré avec sainte Susanna) et saint Castulus[5]. Les légendes affirment que Caïus se réfugie dans les catacombes de Rome et y meurt en martyr[6].

Selon le *Catalogus Liberianus*, le pape Caïus aurait régné durant douze ans, quatre mois et cinq jours, du 17 décembre 283 au 22 avril 296[7],[2]. Le théologien Eusèbe de Césarée évalue le pontificat à quinze années. Caïus est mentionné au cours du IVe siècle dans le *Depositio Episcoporum* mais n'est pas cité en tant que martyr : « X kl maii Caii in Callisti » dans CALLISTI". Il a été enterré dans la crypte des Papes du cimetière de Calixte[8]. Selon un certain Anastasius, Caïus n'aurait régné que onze années[9]. Il n'y a pas d'autres détails connus de sa vie.

On lui attribue le décret en vertu duquel personne ne peut accéder à l'épiscopat sans avoir reçu les ordres de portier, lecteur, acolyte, exorciste, sous-diacre, diacre et prêtre. Il a également divisé les quartiers de Rome parmi les diacres[6],[10]. Au cours de son pontificat, les mesures anti-chrétiennes ont augmenté, bien que de nouvelles églises aient été construites et les cimetières élargis. Saint Caius peut ne pas avoir été martyrisé : la persécution des chrétiens par Dioclétien a commencé en l'an 303, après la mort présumée de Caïus. Lorsque Dioclétien est devenu empereur romain, il n'a pas été immédiatement hostile au christianisme[3],[6].

LA MAISON DE CAÏUS

Vers l'an 280, au début du culte chrétien, une maison est construite sur le site de *Santa Susanna* qui, comme beaucoup de réunions chrétiennes, se vivaient dans une maison (une *domus ecclesiae*). La domus appartenait, selon l'acta du VIe siècle, aux frères nommé Caïus et Gabin, d'éminents chrétiens. Caïus est sans doute le pape, à ne pas confondre avec le prêtre Caïus, celui qui affirma avoir préservé les corps de saint Pierre et de saint Paul[11]. En outre, Gabinus est le nom donné au père de sainte Suzanne de Rome (*Susanna*). Ainsi, les sources portent à croire que Caïus était son oncle.

CULTE

Par ailleurs, Caius pouvait être le neveu de l'empereur romain Dioclétien, ce qui ne l'empêcha pas de subir le martyre par décapitation, non sur ordre de son oncle, mais de l'empereur romain Maximien Hercule.

La tombe de Caius a été découverte dans la catacombe de Saint-Calixte avec la bague que le pontife utilisait pour sceller ses propres lettres. Ses reliques ont été transférées et conservées dans une chapelle privée des Barberini à Rome.

Saint Caius est fêté le 22 avril d'après le Martyrologe romain[12]. Il a également été représenté coiffé de la tiare avec saint Nérée. Le pape Caius est vénéré en Dalmatie ainsi qu'à Venise.

MARCELLIN

Marcellin (en latin *Marcellinus*) est, selon l'Église catholique, le 29^e pape[1] et évêque de Rome du **30 juin 296** à sa mort en martyr le **25 octobre 304**. Il succède à Caius.

PONTIFICAT

Selon le Chronographe de 354, Marcellin est évêque de Rome, depuis l'an 296, durant 8 ans, 3 mois et 25 jours jusqu'à 25 octobre 304, période où la persécution démarre et l'épiscopat cesse durant 7 ans, 6 mois et 25 jours[2].

C'est au cours du pontificat de Marcellin, en 301, que l'Arménie devient la première nation officiellement chrétienne.

En 303, sous le pontificat de Marcellin, débute la dernière grande persécution des chrétiens, celle de l'empereur romain Dioclétien.

Le Liber pontificalis, se fondant sur les *actes de St Marcellin*, dont le texte est perdu, rapporte que, pendant la persécution de Dioclétien, Marcellin est appelé au sacrifice. Il offre de l'encens aux idoles, mais il se repent peu de temps après, avoue sa foi pour le Christ et souffre le martyre avec plusieurs compagnons[3].

D'autres documents parlent de sa défection, ce qui pourrait expliquer le silence des anciens calendriers liturgiques. Au début du Ve siècle, l'évêque donatiste Pétilien de Cirta affirme que Marcellin et ses prêtres auraient abandonné les livres saints aux païens durant la persécution et offerts de l'encens à de faux dieux. Saint Augustin se contente de nier l'affaire, montrant par là qu'elle ne reposait que sur des calomnies[4].

Les registres du concile de Sinuessa, IV^e siècle, concile considéré comme imaginaire[5], sont fabriqués au début du VI^e siècle. Ils indiquent que Marcellin, après sa chute, se présente devant un conseil, qui refuse de le juger selon le principe que *le premier Siège ne peut être jugé par personne*[6]. Selon le Liber Pontificalis, Marcellin est enterré, le 26 avril 304, dans le cimetière de Priscille[7], sur la Via Salaria, 25 jours après son martyre ; le Catalogus Liberianus donne comme date le 25 octobre 304. Le fait du martyre, aussi, n'est pas établi avec certitude.

Selon l'Église catholique, après une vacance de quatre années, contrairement à ce qu'indique le Chronographe de 354, Marcel Ier lui succède. Ces deux pontifes sont parfois confondus.

LEGENDE DOREE

La *Légende dorée* combine les deux idées d'apostasie et de martyre : saisi de peur, Marcellin aurait sacrifié aux idoles pour sauver sa vie puis, pénétré de remords, il serait revenu lui-même se livrer au bourreau.

MARCEL Ier

Marcel Ier (Rome, 6 janvier 255 – 16 janvier 309) est le 30^e pape de l'Église catholique du 27 mai 308 au 16 janvier 309. Il succède à Marcellin (296–304) après quatre ans de vacance du siège pontifical, à une époque où les persécutions contre les chrétiens sont très importantes.

Il est banni de Rome en 309, sous l'empereur romain Maxence, en raison du désordre provoqué par la sévérité des pénitences qu'il a imposées aux chrétiens ayant subi les récentes persécutions. Marcel meurt la même année et est remplacé par Eusèbe^[1]. Ses reliques se trouvent sous l'autel de l'église San Marcello al Corso à Rome.

Il est vénéré comme saint par l'Église catholique et par les Églises orthodoxes.

Depuis 1969, sa fête, traditionnellement célébrée le 16 janvier par l'Église catholique, est laissée aux calendriers locaux et n'est plus inscrite dans le Calendrier liturgique romain. Le *Martyrologe romain* le commémore comme saint et martyr le 16 janvier^[2].

BIOGRAPHIE

Élection

La persécution de Dioclétien se poursuit avec une sévérité constante pendant quelque temps après la mort de Marcellin en 304. Après l'abdication de Dioclétien en 305 et l'accession à Rome de Maxence au trône des Césars en octobre de l'année suivante, les chrétiens de la capitale connaissent à nouveau une paix relative. Néanmoins, près de deux ans s'écoulent avant qu'un nouvel évêque de Rome ne soit élu. Marcel exerce un rôle important dans l'Église pendant cette période^[3].

L'information d'origine donatiste selon laquelle il aurait apostasié avec saint Marcellin est improbable : il semble en effet qu'il ait fait effacer le nom de son prédécesseur du registre officiel des papes^[3].

Selon le *Catalogus Liberianus*, Marcel entre dans ses fonctions en 308^[4] : « Il fut évêque du temps de Maxence, depuis le 4^e consulat de Maxence lorsque Maximien Hercule était son collègue, jusqu'après le consulat. »^[5], élu pape par le clergé romain vers le milieu de 308 (*Fuit temporibus Maxenti a cons. X et Maximiano usque post consulatum X et septimum*). Basée sur l'interprétation de Giovanni Battista de Rossi, cette annotation doit être lue *A cons. Maximiano Herculio X et Maximiano Galerio VII [308] usque post cons. Maxim. Herc. X et Maxim. Galer. VII [309]* : « Marcel aurait été choisi comme successeur de Marcellin dès la fin de 306, mais il n'aurait pu être consacré et prendre possession du trône que le 27 mai 308 ».

Lors de son ascension officielle, il trouve l'Église dans une situation désastreuse. À Rome, des lieux de réunion et certains cimetières ont été confisqués, les activités ordinaires ont été interrompues. En plus de cela, des dissensions internes sont apparues à cause du grand nombre de personnes qui ont renoncé à leur foi pendant la persécution et qui, sous la direction d'un apostat, exigent d'être réadmissées dans la communion sans accomplir un acte de pénitence, car, en à leur avis, la longue vacance du siège apostolique, après l'abdication du pape Marcellin lui-même, permettait de considérer ces procédures comme obsolètes et dépassées^[4].

Pontificat

Une fois élu, Marcel entreprend immédiatement de réorganiser l'Église. Selon le *Liber Pontificalis*, il divise l'administration territoriale de l'Église en vingt-cinq districts (*tituli*) semblables aux paroisses actuelles, nommant à la tête de chacun un prêtre qui supervise la préparation des catéchumènes au baptême et dirige l'administration des pénitences, les célébrations liturgiques et le soin des lieux de sépulture et de mémoire. Le prêtre est également chargé de l'enterrement des morts et des célébrations commémoratives de la mort des martyrs. Le pape fait également aménager un nouveau lieu de sépulture, le *Cæmeterium Novellæ*, sur la Via Salaria, en face de la catacombe de Priscille^[4],^[5]. Au début du VII^e siècle, il y avait probablement vingt-cinq églises titulaires à Rome ; même en admettant que, peut-être, le compilateur du *Liber Pontificalis* ait fait référence à ce nombre à l'époque de Marcel, il existe encore une tradition historique claire à l'appui de sa déclaration selon laquelle l'administration ecclésiastique de Rome a été réorganisée par Marcel

après la grande persécution[4]. Il doit réorganiser le culte dans des bâtiments provisoires, les églises ayant été saccagées sous l'empereur romain Dioclétien.

Dès son arrivée, il mène une politique très dure envers les apostats, qui ont renié le Christ depuis la persécution de l'empereur romain Dèce, suscitant des hostilités[3] ; ses réformes sont rapidement interrompues par les controverses auxquelles donne lieu la question de la réadmission des lapsi dans l'Église. Marcel, fervent partisan des traditions anciennes, durcit sa position et exige la pénitence de ceux qui veulent être réadmis. L'inscription lapidaire composée par le pape Damase Ier à la mémoire de son prédécesseur et placée sur sa tombe[6] raconte que Marcel était considéré comme un ennemi coriace par tous les transgresseurs, parce qu'il insistait pour qu'ils accomplissent la pénitence prescrite pour leur culpabilité. En raison de cette situation, un parti se forme qui s'oppose au pape ; des querelles, des séditions et des massacres éclatent. L'empereur romain Maxence, qui a apostasié avant le début de la persécution, accrédite les accusations des émeutiers, rend le pape Marcel responsable des troubles et l'envoie en exil dans un lieu encore inconnu, à la fin de 308 ou au début de 309 selon le *Catalogus Liberianus*, qui donne la durée du pontificat à pas plus d'un an, six (ou sept) mois et vingt jours.

Mort et sépulture

Marcel meurt en exil peu après avoir quitté Rome et est vénéré comme un saint.[4]

Selon la *Depositio episcoporum* du *Chronographe de 354*, son jour de fête était le 16 janvier[1]. On ignore néanmoins s'il s'agit de la date de sa mort ou de celle de l'enterrement de sa dépouille, après que celle-ci eut été ramenée du lieu inconnu où il a été exilé. Il est enterré dans la catacombe de Priscille où reposent de nombreux martyrs et où sa tombe est mentionnée par les itinéraires des tombes des martyrs romains comme existant dans la basilique de Saint-Sylvestre[7],[4].

Ses restes sont déposés dans une urne ancienne de basalte vert près du Maître-Autel de l'église San Marcello al Corso.

Le *Passio Marcelli*

Une version différente de la mort de Marcel est rapportée dans le *Liber Pontificalis* et dans le Bréviaire romain, une version transmise d'une *Passio Marcelli* contenue dans les *Acta Sanctorum* du Ve siècle, qui est incluse dans le récit légendaire du martyre de Cyriaque de Rome[8]. Selon cette version, Maxence, furieux de la réorganisation de l'Église, demande au pape de renoncer à sa dignité épiscopale et qu'il sacrifie aux dieux païens, tout comme son prédécesseur. À la suite de son refus, il est condamné à travailler comme esclave dans un entrepôt sur la voie publique (*catabulum*). Au bout de neuf mois, il est libéré par le clergé, mais il est de nouveau condamné pour avoir consacré la maison de la matrone Lucina sur la Via Lata sous le nom de *titulus Marcelli*. La peine consiste à soigner les chevaux dans le même *catabulum*. Il meurt quelques jours plus tard[4].

Cette version a peut-être été créée pour localiser d'une manière ou d'une autre le lieu du martyre du pape. C'est pour cette raison qu'il est considéré comme le saint patron des palefreniers et des éleveurs de chevaux.

Tout cela est probablement légendaire, seule la référence à la restauration de l'activité ecclésiastique par Marcel ayant une base historique. La tradition relatée dans les poèmes de Damase semble plus digne de foi.

L'église San Marcello al Corso, qui remonte au début du XVIe siècle, a probablement été construite sur les vestiges de l'église précédente qui, à son tour, se trouvait peut-être à l'endroit du *catabulum* où est mort Marcel.

Hypothèse de Theodor Mommsen

Theodor Mommsen théorise que Marcel n'était pas vraiment un évêque, mais un simple prêtre romain à qui était confiée l'administration ecclésiastique pendant la dernière partie de la période de

vacance du trône de Pierre. Selon cette théorie, le 16 janvier est en réalité la date de la mort de Marcellin (qui n'est plus pape depuis son abdication le 25 octobre 304), auquel succède Eusèbe[9].

Cette hypothèse serait étayée par le fait que dans certains catalogues un seul pape est mentionné, tantôt appelé Marcellinus et tantôt Marcellus, comme s'ils voulaient nier Marcel ou confondre les deux noms en un seul. Cependant, aucune preuve historique ne peut confirmer cette thèse.

La *Catholic Encyclopedia* rejette cette hypothèse comme étant non étayée[4].

Légendes

L'empereur romain Maxence, irrité contre le franc-parler de Marcel, l'aurait réduit à l'état d'esclave, aurait transformé son église en étable et l'aurait condamné à s'occuper des animaux[10].

La Légende dorée rapporte que, le pape Marcel fut surpris en train de célébrer la messe dans la demeure d'une Dame. L'empereur romain Maximien Hercule fit transformer la riche demeure en étable et condamna le pontife à garder les bestiaux.

CULTE

Marcel a été canonisé ; il est fêté le 16 janvier par l'Église catholique[10] ; les Églises orthodoxes le célèbrent le 7 juin.

Il est le saint patron des grainetiers.

EUSEBE

Eusèbe, mort en Sicile en 309 ou 310, est un évêque de Rome dont l'épiscopat prend place entre le 18 avril et le 17 août 309 ou 310.

Son épiscopat est marqué par la violente crise qui déchire la communauté chrétienne de Rome au sujet des *lapsi* dont Eusèbe estime qu'il faut les réadmettre à la communion chrétienne, à la différence de son concurrent Héraclius qui dirige la faction adverse refusant cette réintégration. Les deux prélats sont exilés vers 309 par l'empereur romain Maxence et Eusèbe meurt en Sicile dans les mois qui suivent.

Selon le comput de la tradition catholique, qui le considère comme saint et le célèbre le 17 août, il est le 31^e pape.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Les sources

Peu de choses sont conservées du personnage d'Eusèbe et de son bref pontificat connu essentiellement au travers des quelques éléments qu'en livre le *Catalogus Liberianus* et l'építaphe en vers composée par l'un de ses successeurs, Damase Ier[1], dont certains fragments ont été trouvés en 1852 par Giovanni Battista de Rossi dans les Catacombes de Saint-Calixte[2].

Ainsi qu'en attestent Eusèbe de Césarée, Optat de Milève, Augustin d'Hippone et le *Catalogus Liberianus*, Eusèbe est élu à l'épiscopat romain après la déposition ou la mort de Marcel Ier sans qu'on sache précisément en quelle année cet avènement prend place[2] : l'année 310 est généralement retenue mais l'année 309 est également plausible[3]. La durée de son règne qui débute le 18 avril est comprise, selon les sources, entre quatre et six mois[2].

Épiscopat

Son nom dénote d'une probable origine grecque et d'après le *Liber Pontificalis*, il était fils de médecin ou médecin lui-même[2].

Lorsque Eusèbe entre en charge, les persécutions contre les chrétiens ont été levées par l'empereur romain Maxence (306–312) depuis quelques années. Cependant, à l'instar de son prédécesseur, Eusèbe est confronté aux troubles générés au sein de la communauté chrétienne de Rome par

les *lapsi* qui, lors de la persécution de Dioclétien, s'étaient conformés aux édits impériaux et exigeaient désormais leur réintégration au sein de l'Église sans pénitence[4]. D'après l'épithaphe damasienne, Eusèbe « enseign[ant] que ceux qui étaient tombés avaient le droit de se repentir », semble avoir autorisé cette réintégration à condition d'une pénitence convenable[3]. Opposé à cette attitude conciliante et reprochant à Eusèbe son laxisme envers ceux qui avaient apostasié, une faction rigoriste intransigeante menée par Héraclius — qui semble avoir été une sorte d'antipape[3] — « contest[ait] à ceux qui étaient tombés le droit de se repentir »[2].

Ainsi que le pape Damase l'évoque par des termes très forts (« sédition, meurtre, guerre, discorde, litiges »[5]), cette opposition déclenche une série de violences et d'émeutes[3] qui s'apparente à une lutte factieuse au sein de la communauté chrétienne romaine (« le peuple se scinde en deux partis quand monte la fureur »[5]), une lutte qui marque la mémoire de la communauté ainsi qu'en attestent les épigrammes damasiennes exaltant par comparaison les figures de l'évêque Marcellin revenu à la communion de l'Église après avoir apostasié ou encore du prêtre Hippolyte, un prêtre novatianiste revenu sur son intransigeance[6].

Les troubles engendrent l'intervention de l'autorité civile[2] et, comme il l'avait fait précédemment avec Marcel Ier dans une préoccupation de maintien de l'ordre public[7], l'empereur romain Maxence réagit en exilant les chefs des deux factions : Eusèbe est ainsi déporté en Sicile (*litore tinacrio*) où il meurt peu après[3], faisant, aux yeux de la tradition locale, de l'empereur un tyran persécuteur tandis que l'évêque est considéré comme un martyr[8], un titre dont l'épithaphe de Damase l'honore[2] mais qui n'est repris ni par le *Chronographe de 354* ni par le *Liber Pontificalis*[3].

Après une vacance de plusieurs mois, Miltiade est élu à la tête de l'Église de Rome, auquel Maxence restitue les biens confisqués lors de la persécution de Dioclétien[7]. Le corps de son prédécesseur est rapporté à Rome et inhumé dans les Catacombes de Saint-Calixte[3]. Sa fête, jadis célébrée le 26 septembre, l'est maintenant le 17 août.

MILTIADE

Miltiade ou **Melchiade** (en grec : Μελχιάδης), mort à Rome le 10 ou 11 janvier 314, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat vraisemblablement le 2 juillet de l'an 311.

Son épiscopat est marqué par la crise donatiste — dans laquelle il s'implique — et coïncide avec l'infléchissement de la politique impériale en faveur du christianisme illustrée par l'édit de Milan, bien que Miltiade semble n'avoir eu aucune influence sur ces événements.

Selon le comput de la tradition catholique, qui le considère comme saint et le célèbre le 10 janvier, il est le 32^e pape.

BIOGRAPHIE

Origines

Si selon le *Liber Pontificalis*, Miltiade était originaire d'Afrique romaine (*Miltiades, natione Afer*[1]), les historiens penchent plutôt pour une origine romaine[2]. À Rome, il semble avoir été presbytre sous le prélat Marcellin[2].

Accession à l'épiscopat

La date de l'élection de Miltiade à l'épiscopat romain n'est pas connue avec précision ; elle marque la fin d'une crise qui déchire la communauté chrétienne romaine[2] ainsi que de la vacance du siège épiscopal qui s'ensuit et dont la durée est incertaine[2]. Celle-ci débute avec l'exil par l'empereur romain Maxence de l'évêque de Rome Eusèbe — ainsi que de son concurrent à l'épiscopat Héraclius[2] — , qui occupe sa charge durant un peu plus de six mois mais dont on ignore précisément s'il s'agit de l'année 308, 309 ou 310, cette dernière année étant la plus souvent

retenue[2]. La durée du pontificat de Miltiade, qui débute en 310 ou 311, est également incertaine : 3 ans, 6 mois et 8 jours, « depuis le 6e jour avant les nones de juillet » selon le *Catalogus Liberianus*[3], quatre ans pour Eusèbe de Césarée et Jérôme de Stridon ou encore quatre ans et sept mois selon le *Liber Pontificalis*[4].

Épiscopat

Dès son arrivée au pouvoir en 306, l'empereur romain Maxence ordonne la restitution à l'Église des biens, terrains et bâtiments confisqués en 303 lors de la persécution de Dioclétien[2]. C'est l'évêque Miltiade qui rend effective cette restitution à Rome en envoyant les diacres Cassianus et Strato[4] munis du rescrit impérial auprès du préfet de la Ville. Cette situation nouvelle avec les autorités impériales permet à la communauté chrétienne de Rome, en pleine possession de ses lieux de culte, de célébrer Pâques le 13 avril 312 en toute sérénité sous la présidence de son évêque[2].

Miltiade rencontre probablement Constantin Ier peu après l'élimination de Maxence à la suite de la bataille du pont Milvius, en octobre 312, et c'est à cette occasion — mais peut-être plus tard[5] — que le nouvel homme fort de l'Empire offre à l'évêque de Rome le palais de son épouse l'impératrice romaine Fausta sur le Cælius, le Palais du Latran qui devient, à compter de cette époque, la résidence pontificale habituelle pendant plusieurs siècles[2].

En février 313, Constantin Ier et Licinius promulguent l'édit de Milan au titre duquel ils accordent la liberté de culte aux chrétiens ainsi qu'aux adeptes des autres religions et — confirmant le mouvement initié par Maxence quelques années plutôt[2] — restaurent les biens de l'Église, sans toutefois que Miltiade ne semble avoir eu une quelconque influence sur ces événements[4].

De son activité pastorale, le *Liber Pontificalis* ne mentionne que deux décrets liturgiques et disciplinaires : d'une part, il prescrit la distribution d'une portion du *fermentum* (pain consacré par un évêque) aux différents *tituli* romains ; d'autre part, il interdit le jeûne le jeudi et le dimanche[4].

Querelle donatiste

C'est l'action de Miltiade dans la querelle donatiste qui est la mieux documentée de son épiscopat.

Vers 312, l'élection de l'évêque Cécilien au siège épiscopal de Carthage est contesté par la tendance rigoriste du « parti des martyres » au sein des communautés chrétiennes de l'Afrique romaine, arguant que ce dernier a été ordonné de manière invalide par Felix d'Abthugni accusé lui-même d'être un *traditor*, c'est-à-dire d'avoir livré les Écritures aux autorités civiles pendant la persécution de Dioclétien[6]. Réunis en concile, une septantaine d'évêques de ce parti démettent Cécilien au profit de Majorin, auquel Donatus succède en 313[6]. Se sentant lésés par le soutien de Constantin à Cécilien, ceux qui seront bientôt connus sous le nom de « donatistes » présentent au proconsul d'Afrique Aunulius une requête destinée à l'empereur, lui demandant un arbitrage par des prélats gaulois : en effet, ces derniers n'ayant pas connu de persécution ne comptent pas de *traditor* en leurs rangs[7]. Suivant une pratique judiciaire bien attestée[5], Constantin décide de déléguer l'affaire, portant son choix sur Miltiade afin qu'il l'instruise en compagnie de trois évêques gaulois déjà nommés par l'Empereur et lui en rende compte. Cette demande figure dans une lettre impériale qui est la première connue adressée à un évêque de Rome[2].

Miltiade invite une quinzaine de prélats italiens à participer à cette commission d'arbitrage commanditée par l'autorité impériale, la transformant habilement en un petit synode ecclésiastique régulier[2], le concile de Rome, qui se déroule au palais de Fausta du 2 octobre au 4 octobre 313. Le synode y reçoit une dizaine de représentants de chaque parti, au nombre desquels Cécilien et Donat[4]. La validité de la nomination de Cécilien n'est pas examinée et ce dernier est confirmé en sa charge tandis que Donat ne convainc pas : il est même excommunié pour avoir exigé le re-baptême des laïcs ainsi que la ré-ordination des clercs ayant apostasié lors de la persécution[2]. Miltiade essaie par ailleurs d'isoler Donat en tentant — vainement — de rallier à son point de vue les évêques de son parti en leur offrant de conserver leur statut épiscopal pour peu qu'ils rejoignent sa communion[2].

Bien que la sentence soit relativement modérée, les donatistes éprouvent une profonde déception et la rejettent en appelant une nouvelle fois à l'Empereur romain qui, constatant les limites de l'autorité de l'évêque romain[7], accepte le recours et convoque un nouveau concile réunissant en août 314 des représentants de l'ensemble des provinces occidentales à Arles[2], ce dont Miltiade n'aura pas connaissance puisqu'il est décédé entre-temps, le 10 ou 11 janvier 314[4]. L'échec de l'arbitrage[5] est significatif des limites du prestige à cette époque du siège Romain qui ne joue d'ailleurs aucun rôle par la suite au concile d'Arles en 314 ni de Nicée en 325[8].

Miltiade est enterré dans la catacombe de Saint-Calixte sur la voie Appienne à Rome, en un emplacement demeuré indéterminé malgré le nom de « *cubiculum* de Miltiade » donné au XIXe siècle par l'archéologue Giovanni Battista de Rossi à une chambre située à proximité de la Crypte des Papes[4].

Postérité

Les donatistes tiendront longtemps rigueur de la condamnation de leur parti dans une rancœur qui les pousse à propager des rumeurs infamantes au sujet de Miltiade, près de cent ans après sa mort, lors de la conférence de Carthage en 411, où il est accusé — ainsi que ses diacres Cassianus et Strato — de compter au nombre des *traditores*, coupable d'avoir lui-même livré les Écritures (*crimine traditionis*) lors de la persécution dioclétienne[4]. Augustin d'Hippone prend alors la défense de celui qu'il appelle le « père du peuple chrétien »[4].

Vénération

Au XIIIe siècle, la fête de saint-Melchiade est introduite, avec la qualification erronée de « martyr », dans le calendrier romain[9] pour être célébrée le 10 décembre[2]. En 1969, il est retiré de ce calendrier de célébrations liturgiques obligatoires[9] et sa fête est déplacée au jour supposé de sa mort le 10 janvier, avec son nom donné sous la forme de *sancti Miltiadis* et sans l'indication « martyr »[10].

Selon le *Martyrologe romain*[10], le pape Miltiade est reconnu comme un saint :

« 10 janvier : À Rome, dans le cimetière de Calixte sur la voie Appienne, saint Miltiade, originaire de l'Afrique, a connu la paix faite par l'empereur Constantin et l'Église, bien que fortement contesté par les donatistes, sagement il s'efforçait à la réconciliation. »

SYLVESTRE Ier

Sylvestre Ier ou **Silvestre Ier** (en latin *Sylvestrus/Silvestrus* et en grec *Σίλβεστρος*), né à Rome et mort dans la même ville le 31 décembre 335, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 31 janvier 314.

Cet épiscopat, long de vingt-deux ans, contemporain du règne de l'empereur romain Constantin Ier ainsi que des conciles d'Arles et de Nicée, est traversé par la crise donatiste et les débuts de la crise arienne, autant d'événements dans lesquels Sylvestre semble n'avoir joué qu'un rôle insignifiant ce qui n'empêche pas que, du fait des largesses impériales, Rome commence à revêtir alors l'aspect d'une ville chrétienne.

Pour pallier cet effacement à une époque charnière de l'histoire de l'Église, des épisodes légendaires ont, dès le Ve siècle, dressé de Sylvestre un portrait idéalisé développé notamment par des *Actes de Silvestre* qui connaissent une large diffusion. L'évêque de Rome y est présenté comme le baptiseur de Constantin, dans une scène qui magnifie le rôle de la papauté et sert de base pour forger la *Donation de Constantin* qui fonde juridiquement le pouvoir temporel des papes durant tout le Moyen Âge.

Selon le comput ecclésiastique de la tradition catholique, il est le 33e pape. Il est célébré comme saint le 31 décembre dans l'Église catholique romaine et le 2 janvier dans l'Église orthodoxe.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Origines

La vie de Sylvestre est mal connue et les éléments de sa biographie sont obscurcis[1] et déformés par les récits hagiographiques tardifs[2].

Né à une date inconnue, Sylvestre est vraisemblablement d'origine romaine[2]. Fils d'un presbytre du nom de Rufinus, il aurait lui-même accédé au sacerdoce sous l'épiscopat de Marcellin[2] et souffert de la persécution de Dioclétien[1]. Succédant à Miltiade, mort le 10 janvier 314, il est élu à l'épiscopat romain le 31 janvier 314 de la même année[2].

Épiscopat

L'épiscopat de Sylvestre, l'un des plus longs, a suscité des jugements sévères causés par le caractère effacé[2] voire insignifiant du personnage au regard de l'importance d'événements en cours[1], éclipsé par le premier empereur romain chrétien Constantin et absent du groupe de prélats qui conseillent le souverain en matière de politique ecclésiastique[1]. Seuls subsistent de son pontificat quelques aperçus, généralement négatifs[1].

Concile d'Arles

Refusant la décision du concile de Rome réuni en 313 à la demande de Constantin par l'évêque de Rome Miltiade afin de résoudre la crise ouverte par l'élection de l'évêque Cécilien au siège épiscopal de Carthage, le parti donatiste en appelle à nouveau à l'empereur romain[3]. Ce dernier accepte le recours et convoque un concile réunissant en août 314 des représentants de l'ensemble des provinces occidentales à Arles[3]. Mais ayant constaté les limites de l'autorité de l'évêque romain[4], il en confie la direction générale à l'évêque de Syracuse Chrestus et la présidence à celui d'Arles, Marinus[1]. Cet important concile, qui rassemble pas moins de trente-trois évêques occidentaux ainsi que des clercs inférieurs représentants d'autres évêchés, devait se tenir « en présence de l'évêque de Rome » qui ne s'y rend pourtant pas, pour un motif inconnu, soit en raison de sa récente consécration l'empêchant de quitter son siège épiscopal, soit qu'il désapprouve que le concile soit convoqué par l'empereur romain[2].

Sylvestre s'y fait néanmoins représenter par deux presbytres, Claudianus et Verus, ainsi que deux diacres, Eugénus et Quiriacus, qui semblent s'être cantonnés au rôle d'observateurs plutôt qu'à celui de légats[2]. Le concile, confirmant la légitimité de Cécilien, condamne à nouveau les donatistes ainsi qu'il prend une série de dispositions concernant le baptême, la communion ou encore la fixation de la date de la Pâques dont il est décidé qu'« elle serait observée le même jour dans le monde entier »[5]. Dans une lettre pleine de déférence envoyée par les évêques conciliaires qui regrettent l'absence de leur collègue romain, celui-ci est prié de faire connaître ces décisions à toutes les Églises[1] ; il existe d'ailleurs une collection séparée des décisions du concile reprises sous le titre de *Canones ad Siluestrum*[2]. Si cette lettre semble attester de la conscience qu'avait l'assemblée de la primatie de l'évêque de Rome en Occident[1], les prescriptions du concile restent pourtant lettre morte en Orient[5].

L'association de Sylvestre au concile d'Arles nourrit la rancœur des donatistes qui le font compter, avec ses prédécesseurs, au nombre des *traditores* coupables d'avoir livré les Écritures (*crimine traditionis*) lors de la persécution dioclétienne[6], au point qu'Augustin d'Hippone entreprend de défendre la mémoire de ces prélats[2].

Concile de Nicée

À la suite de la doctrine développée vers 319 par le prêtre alexandrin Arius, se développe une crise qui déchire bientôt profondément les Églises orientales. Cette doctrine, qui professe un subordinatianisme radical affirmant que le Fils n'est pas de même nature que le Père, est combattue par l'évêque Alexandre d'Alexandrie qui convoque un synode local vers 320, lequel lance contre Arius une sentence d'excommunication[7] dont Alexandre informe son collègue romain[2].

Après une médiation infructueuse, Constantin confie à l'évêque Ossius de Cordoue le soin de dénouer la crise. Ce dernier organise et préside une assemblée générale de tout l'épiscopat convoqué par *cursus publicus* au Premier concile de Nicée en mai 325[2]. Ce concile rassemble essentiellement des prélats orientaux et Sylvestre décline encore une fois l'invitation, alléguant cette fois son grand âge ; il y envoie toutefois en délégation les prêtres Vincentius — futur évêque de Capoue — et Vitus qui participent aux débats de manière effacée et sans droit de préséance particulier[2]. On trouve néanmoins leurs signatures sur les actes du concile directement après celle d'Ossius et avant celle des évêques présents[1].

Le concile de Nicée condamne Arius, établit une profession de foi ainsi qu'un certain nombre de canons liturgiques et disciplinaires dont un qui traite de l'établissement de la date de Pâques, à accorder entre les sièges épiscopaux d'Alexandrie et de Rome. On ne sait comment ces dispositions sont accueillies par Sylvestre mais il est établi que celui-ci, contrairement à la recommandation conciliaire, arrête en 326 une date pascalle différente de celle d'Alexandrie[2].

L'effacement de Sylvestre au cours de cette crise, peut-être en raison de son éloignement du théâtre du conflit ou de son respect de l'autonomie des Églises d'Orient, a souvent été l'objet de critiques et, dans une manière de réhabilitation, les récits des événements composés aux Ve et VIe siècles à la suite de Gélase de Cyzique font d'Ossius un légat de Sylvestre[2] quand ils n'attribuent pas à ce dernier la convocation du concile aux côtés de l'empereur romain, ce qui est sans fondement historique[1].

Néanmoins, la double absence de Sylvestre aux conciles impériaux crée un précédent et initie une règle qui restera valable au cours des IVe et Ve siècles[8], le refus des évêques romains d'assister en personne aux synodes réunis par l'empereur romain chrétien[9].

Évergétisme impérial

Sous le pontificat de Sylvestre, l'Église romaine bénéficie des largesses et de la munificence de Constantin qui engage d'importants travaux contribuant à édifier la Rome chrétienne. L'Empereur entreprend la construction de nombreux édifices religieux pour l'entretien desquels il fait don de terres puisées dans son patrimoine italien et oriental[2]. Le *Liber Pontificalis* énumère ainsi une série d'églises — dotées de mobilier liturgique, d'oratoires et d'ornements — dont la paternité constantinienne est souvent confirmée par les témoignages épigraphiques et archéologiques[2].

On dénombre notamment la *basilica Constantiniana* sur le domaine des *Laterani* (actuelle basilique Saint-Jean-de-Latran), une *basilica Sessoriana* à côté du palais d'Hélène (actuelle basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem), la *basilica Pauli* (actuelle basilique Saint-Paul-hors-les-Murs), la *basilica Laurenti* sur la Via Tiburtina (actuelle basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs) ou encore la basilique Église Santi Marcellino e Pietro al Laterano (Saints-Marcellin-et-Pierre-du-Latran) ; dans la deuxième partie de son règne, probablement vers 333, Constantin initie également la construction de la basilique Saint-Pierre[2].

D'après le *Liber Pontificalis*, Sylvestre a lui-même fondé le *titulus Equitii* ou *titulus Silvestri*, une église bâtie près des thermes de Dioclétien, dont des traces archéologiques laissent penser qu'elle était localisée dans le jardin de la basilique Saint-Martin de Rome (rione Monti) (basilique Saint-Martin-aux-Monts). Il opère également des aménagements au cimetière de Saint-Calixte, à proximité de la Via Appia, ainsi qu'au cimetière de Priscille où il fait aménager un oratoire. C'est dans ce cimetière qu'il est inhumé après son décès daté du 31 décembre 335 par la *Depositio episcoporum* — composée l'année suivante — par le *Catalogus Liberianus* et par le *Martyrologe hiéronymien*, qui le qualifie de saint[2].

LEGENDES ET LITTÉRATURE

C'est probablement parce que l'épiscopat de Sylvestre se déroule à une époque charnière de l'histoire de l'Église que les générations suivantes n'ont pu se satisfaire du fait qu'il ait joué un rôle aussi mineur auprès du premier empereur romain chrétien, substituant alors la légende aux lacunes

de l'histoire. Ainsi apparaissent à partir du Ve siècle des documents qui dressent de l'évêque un portrait idéalisé mais faux[10]. Ces documents seront réutilisés dans l'affirmation des prétentions papales.

Acta Silvestri

Au nombre de ceux-ci, les *Actes de Silvestre* (en latin *Acta Silvestri*, *Actus Silvestri*, *Gesta Silvestri*, *Vita Silvestri* ou encore *Legenda Silvestri*[11]), un récit composite qui n'est pas antérieur aux dernières décennies du Ve siècle[12] ; dans une partie intitulée *Conversion de Constantin*, le texte raconte comment celui-ci, frappé par la lèpre après sa victoire sur Maxence au pont Milvius, consulte des prêtres du Capitole qui lui recommandent de se baigner dans le sang de trois mille enfants[13]. Cédant aux suppliques des mères de Rome et à la suite d'une apparition des apôtre Pierre et Paul qui lui conseillent le baptême chrétien comme remède, l'empereur sollicite Sylvestre qui, réfugié dans les montagnes afin d'échapper aux persécutions, accepte la requête[14], non sans lui imposer la fermeture des temples païens et la libération des chrétiens emprisonnés[1].

Ce récit, qui a l'intérêt de lever les reproches concernant le baptême tardif de Constantin ainsi que sur la validité d'une onction conférée par un évêque tenant de l'arianisme homéen — Eusèbe de Nicomédie — tout en magnifiant le rôle de la papauté, connaît un grand succès et de nombreuses déclinaisons en Occident[14] mais également en Orient où il connaît des versions en grec, en syriaque et en arménien : ainsi, au VIe siècle Jean Malalas raconte comment Sylvestre baptise, avec Constantin, sa mère Héléne ainsi qu'une foule de romains[14]. Les *Actes* inspirent, pour certains détails, le *Liber Pontificalis* qui puise également dans le *Constitutum Silvestri*, un texte qui fait partie des *Apocryphes symmachiens* rédigés dans le but de fortifier la position de l'évêque de Rome[15] et invente un concile convoqué par Sylvestre rassemblant à Rome 270 évêques[10]. La légende portée par ces *Acta Silvestri*, attestée à Rome vers 500, figure parmi les textes « dignes de fois » repris par le *Pseudo-Décret de Gélase*, composé vers 520[16].

Donation de Constantin

La figure de Sylvestre donnant le baptême à Constantin devient légendaire au point que, au tournant du VIe siècle, dans le parallélisme constantinien que fait Grégoire de Tours du baptême de Clovis, l'évêque Rémi est présenté comme un « nouveau Sylvestre »[17]. C'est sur ces bases légendaires qu'est également forgée la *Donation de Constantin*, un texte composé au VIIIe ou IXe siècle[1] et intégré dans les *Décrétales* pseudo-isodoriennes[10], qui prétend reproduire une lettre de Constantin à Sylvestre par laquelle l'empereur partage avec l'évêque de Rome la souveraineté temporelle sur Rome et l'Italie ainsi qu'elle confère à ce dernier la primauté spirituelle sur l'ensemble des patriarchats ecclésiastiques[1]. L'autorité de la *Donation*, reconnue même des adversaires de la papauté, fonde juridiquement le pouvoir temporel du pape pendant tout le Moyen Âge avant que la forgerie soit démasquée au XVe siècle par Laurent Valla[1] : elle sert par exemple au pape Adrien Ier pour faire reconnaître à Charlemagne les prérogatives de l'évêque romain sur certaines villes[10].

Les légendes sur Sylvestre perdurent dans la tradition médiévale, véhiculées notamment par *La Légende dorée* qui attribue également à Sylvestre d'autres miracles spectaculaires, par exemple d'avoir ressuscité un taureau et dompté un dragon[18].

Au chant XXVII de *l'Enfer*, première partie de la *Divine Comédie*, Dante évoque lui aussi l'épisode de la guérison miraculeuse de Constantin : « Mais comme Constantin manda Sylvestre d'au dedans du Siratti, pour guérir sa lèpre, ainsi me manda-t-il comme médecin, pour guérir sa fièvre de superbe »[19].

CULTE ET VENERATION

Sylvestre est repris dans les listes de saints du *Martyrologe hiéronymien* qui est daté du Ve siècle mais dont certains éléments remontent au siècle précédent. La découverte dans le jardin de la basilique San Martino ai Monti (Rome) d'une lampe dont la confection remonte

vraisemblablement de la seconde moitié du Ve siècle et qui porte une inscription votive à « Saint Sylvestre » semble corroborer l'existence d'une vénération locale remontant à cette époque[20].

Par ailleurs, une version tardive du *Liber Pontificalis* évoque la fondation d'une église consacrée aux « saints Sylvestre et Martin » par le pape Symmaque dont le pontificat se déroule entre 498 et 514, suggérant une reprise de son culte au VIe siècle[20]. Le *Liber* évoque également la présence à l'époque de Serge Ier (687–701) d'un oratoire dédié à Sylvestre au Latran dont la date d'érection est inconnue[20].

En 747, le pape Zacharie fait don à Carloman, fils de Charles Martel, d'un monastère dédié à saint Sylvestre situé sur le mont Soracte[20]. Le *Liber* mentionne encore l'existence d'une diaconie consacrée à Sylvestre à l'époque du pape Étienne II et le frère de ce dernier Paul Ier, lui-même évêque de Rome, fonde à Rome un monastère dédié aux « saints Étienne et Sylvestre » dont une chapelle abrite les reliques d'Étienne Ier et de Sylvestre, confiées à la garde de moines grecs[20]. Il fait ensuite bâtir à côté une église devenue la basilique San Silvestro in Capite où sont conservées ses reliques dont une tradition reprise par les *Acta Silvestri* veut qu'elles aient été translatées vers la même époque à l'abbaye de Nonantola qui lui est depuis dédiée[20].

En Croatie, un buste reliquaire en argent repoussé serti de pierreries et de pâte de verre, commandé en 1367 par un noble zadarois nommé Nikola Begna au nom d'une confrérie de Saint-Sylvestre, est exécuté par deux orfèvres de Kotor puis doté d'une tiare en 1402[21].

De nos jours, Sylvestre est célébré comme saint le 31 décembre — jour supposé de sa mort selon la *Depositio episcoporum* — par l'Église catholique romaine[22] et le 2 janvier par l'Église orthodoxe[23] qui lui consacre des louanges spéciales pour avoir, suivant la légende, convoqué le concile de Nicée et opposé la « vraie foi » aux déviances d'Arius[24].

ICONOGRAPHIE

Le succès des *Actes de Sylvestre* et de la *Donation de Constantin* génèrent une importante production iconographique. On en trouve des exemples avec les fresques de la basilique romaine des Quatre-Saints-Couronnés[10], remontant au XIIIe siècle et qui mettent en scène la *Donation* alors que s'opposent le pape Innocent IV et l'empereur germanique du Saint-Empire Frédéric II : l'empereur y figure dans une position d'humilité, de déférence voire d'humiliation vis-à-vis du souverain pontife, agenouillé devant lui ou tenant la bride de son cheval[25].

On retrouve également la légende médiévale de saint Sylvestre abondamment illustrée à la même époque dans un vitrail éponyme situé dans le déambulatoire sud de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, où Sylvestre occupe la place dominante de conseiller et de confesseur d'un Constantin dont la gloire résulte de son évangélisation par l'évêque[26].

MARC

Marc, mort à Rome le 7 octobre 336, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 18 janvier 336 pour un pontificat, mal connu, de quelques mois durant une période agitée par la crise arienne à laquelle il ne semble pas avoir pris part.

Selon le comput ecclésiastique de la tradition catholique, qui le célèbre comme saint le 7 octobre, il est le 34e pape.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Les quelques éléments biographiques concernant l'évêque Marc ou Marcus reposent essentiellement sur des éléments du Catalogus Liberianus, de la Chronique d'Eusèbe de Césarée et du Liber Pontificalis[1] qui en fait un natif de Rome, fils d'un certain Priscus[2]. S'il s'agit du « Marc » mentionné par l'empereur romain Constantin dans une lettre à l'évêque de Rome Miltiade afin de

convoquer un synode, ce devait être un personnage important du clergé romain[2].

Épiscopat

Marc succède à Sylvestre Ier, le 18 janvier 336 pour un pontificat bref d'à peine huit mois, sous le consulat de Virius Nepotianus et Tettius Facundus[1]. Son règne coïncide avec la crise arienne, à un moment où des personnalités défendant de la foi nicéenne sont déposées, à l'instar de Marcel d'Ancyre, voire exilées, comme Athanase d'Alexandrie tandis qu'Arius lui-même meurt à Constantinople[2]. S'il existe une correspondance apocryphe entre Marc et Athanase d'Alexandrie présentée par des *Fausses Décrétales*, datées du IXe siècle, rien n'indique cependant que l'évêque de Rome ait pris part aux débats du temps[2].

Selon le *Liber Pontificalis*[3], Marc aurait accordé le *pallium* — une bande blanche de laine d'agneau ornée de croix noires et rouges portée par l'évêque de Rome — aux évêques d'Ostie, décrétant que ces derniers consacraient toujours leur homologue romain : effectivement, Augustin d'Hippone rapporte que l'évêque d'Ostie est bien le premier parmi les trois consécrateurs de celui de Rome[1]. Marc aurait en outre également accordé ce *pallium* aux métropolitains mais l'information semble douteuse car il n'existe aucune trace d'une telle pratique à une époque aussi haute[2] et aucun texte antérieur au VIe siècle ne fait mention de l'étoffe liturgique[1].

Il est possible que ce soit sous son règne que débutent la *Depositio episcoporum* et la *Dispositio martyrum*, deux compilations de listes d'anniversaires d'évêques et de martyrs[2].

Il meurt le 7 octobre 336 date à laquelle il est célébré comme saint par l'Église catholique[2]. Initialement enterré dans la catacombe de Sainte-Balbine qu'il avait préparée de son vivant[1], ses reliques sont transférées dans la basilique San Marco Evangelista al Campidoglio (basilique Saint-Marc l'Évangéliste au Capitole) à Rome[4].

Évergétisme

Marc semble avoir commandité l'élévation de deux églises romaines. La première est probablement sa maison particulière, un *domus* qu'il transforme en une église qui porte son nom avant d'être placée sous le patronage du second évangéliste Marc : il s'agit d'une basilique *iuxta Pallicinis*, la basilique San Marco Evangelista al Campidoglio, aujourd'hui intégrée au palais de Venise. La seconde est une basilique funéraire, située sur la *via Ardeatina* au cimetière Sainte-Balbine, où il fut inhumé[1] et dont les ruines ont disparu au XVIIe siècle mais dont des éléments ont été mis au jour[5] puis identifiés au début des années 1990[6].

JULES Ier

Jules Ier, né à [Rome](#) vers 280 et mort dans la même ville le 12 avril 352, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 6 février 337. Selon le [comput ecclésiastique](#) de la tradition catholique, il est le 35e [pape](#).

Son épiscopat est marqué par la crise arienne dans laquelle il prend parti pour le nicéen Athanase d'Alexandrie, par le synode de Sardique en 343 et par la revendication qui y est faite par la délégation romaine de la juridiction universelle d'appel pour trancher les conflits ecclésiaux, au nom de sa prééminence apostolique.

BIOGRAPHIE

Mis à part son implication dans la crise arienne qui traverse le christianisme de l'époque, les éléments biographiques le concernant sont ténus, composés de sources éparses : une inscription parcellaire, six éléments de sa correspondance, de courtes notices dans le *Catalogus Liberianus* et le *Liber Pontificalis*[1].

Éléments biographiques

Après l'éphémère épiscopat de [Marc](#), le siège reste vacant pendant quatre mois pour une raison

inconnue. Jules, natif de Rome et fils d'un certain Rusticus[2], y est élu le 6 février 337[3], année de la mort de l'empereur romain [Constantin](#).

C'est sous son épiscopat que remonte la création de la chancellerie apostolique, le plus ancien dicastère de l'Église catholique romaine[4], dont le fonctionnement est calqué sur les procédures de l'administration romaine[5].

Selon le *Liber Pontificalis*, il nomme dix-huit prêtres, quatre diacres et neuf évêques[2] au nombre desquels figure Donat, évêque d'Arezzo, mais ces consécration relèvent davantage de la tradition que de l'histoire[2]. C'est également à son époque qu'ont été élevées plusieurs édifices religieux qui lui sont attribués comme la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere[5] ou encore la basilique des *Douze Apôtres* communément nommée à l'époque la *Basilica Juliana*[3].

Il meurt le 12 avril 352[3] et est enterré aux catacombes de Calépodius sur la via Aurelia[2]. Sa dépouille est ensuite transférée par le pape Adrien Ier, en 790, en la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere où il repose désormais. Il est célébré comme saint par l'Église catholique le 12 avril.

Crise arienne

Peu après son accession à l'épiscopat, une délégation orientale d'évêques menée par Eusèbe de Nicomédie sollicite la communion de Jules pour le candidat arien au siège épiscopal d'Alexandrie, contre le nicéen Athanase d'Alexandrie[6]. Ce dernier, qui a retrouvé son siège après en avoir été écarté par le concile de Tyr, envoie à son tour une délégation pour appuyer son point de vue[6].

L'évêque de Rome propose une conciliation mais l'évêque alexandrin est à nouveau expulsé de son siège par l'empereur romain Constance II et s'exile à Rome, accompagné de membres de son clergé[6]. Jules donne alors sa communion à Athanase, s'aliénant la délégation arienne qui refuse de participer à un synode à Rome, estimant que son évêque s'est posé en juge d'appel, au mépris de la régionalisation des juridictions ecclésiastiques validées par le premier concile de Nicée[6].

Jules argue qu'il n'a fait que poursuivre la coutume d'établir l'unité ecclésiale « dans la manifestation concrète de la fraternité collégiale par l'échange de lettres de communion » et le synode romain, qui se tient en 340 ou 341[5], annule l'élection du concurrent d'Athanase[6].

Les co-empereurs romains Constant Ier et Constance II, sous les demandes répétées des protagonistes de la crise, convoquent en 343 le concile de Sardique où les délégations orientales et occidentales siègent chacune de leur côté et s'excommunient réciproquement[6]. Les occidentaux rédigent un symbole de foi pro-nicéen qui tente de donner une base juridique à la primauté du siège épiscopal romain qui reste, dans l'immédiat, sans impact tandis qu'après le retour d'Athanase à Alexandrie en 346, le siège de Rome connaît un effacement relatif dans les années qui suivent[6], non sans que Jules rétablisse Marcel d'Ancyre, accusé de sabellianisme, sur son siège en 353[2].

Ces événements traduisent la césure ecclésiologique qui se dessine entre l'Occident, qui commence à revendiquer la primauté du « Siège apostolique » héritier de Pierre et Paul, et l'Orient, qui fait valoir sa priorité dans la réception et la transmission de la foi chrétienne[6].

CORRESPONDANCE

Six lettres écrites par Jules ou lui étant adressées sont conservées, qui représentent un peu moins de 800 lignes de texte. Les deux lettres qui lui sont attribuées sont rédigées en grec, ainsi que l'une de celles qui lui sont adressées, les trois autres étant en latin[7]. Elles portent toutes sur la controverse arienne. L'ensemble se divise en trois paires : la première date du synode romain où sont évoqués les cas des évêques déchus Athanase d'Alexandrie et de Marcel d'Ancyre, les deux suivantes datent de 343 et sont envoyées à Jules par ses délégués du concile de Sardique et les deux dernières, datées de la deuxième moitié des années 340, contiennent, pour l'une, les facilitations de Jules à Athanase qui a retrouvé son siège, pour l'autre, une demande de retour en communion des évêques [Ursace](#) et Valens de Mursa, précédemment opposés à l'évêque d'Alexandrie[7].

Outre ces écrits authentifiés par l'exégèse, on dénombre deux douzaines de documents ou de

forgeries épistolaires attribuées à l'évêque romain, étalées sur une période allant du début du Ve siècle au XIIe siècle[8].

LIBERE

Libère, mort à Rome le 24 septembre 366, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 17 mai 352. Selon le comput de la tradition catholique, il est le 36e pape.

Lors de la crise arienne qui traverse le christianisme de son époque, c'est l'un des meneurs du parti nicéen qui s'oppose au parti arien alors soutenu par l'empereur romain Constance II, raison pour laquelle il est momentanément exilé en Thrace. Libère s'aligne alors sur les positions doctrinales arianisantes de ce dernier, avant de revenir à l'orthodoxie nicéenne après la mort de celui-ci.

Premier à revendiquer le titre d'« évêque du Siège apostolique », prélat populaire à Rome, son pontificat est cependant marqué par ses revirements et sa difficulté à maintenir la cohésion au sein de la communauté chrétienne locale.

BIOGRAPHIE

Contexte

Libère, en latin *Liberius*, d'origine romaine et né à une date inconnue, accède à l'épiscopat romain le **17 mai 352**[1] à la suite de l'évêque de Rome Jules, à une époque où le christianisme ancien est traversé par la crise arienne[2], dans laquelle l'empereur romain Constance II devenu seul empereur à partir de 353, adopte le parti des épigones du prêtre arien Arius, à l'instar d'une bonne partie du clergé oriental de l'Empire. L'empereur romain — qui dirige alors la politique ecclésiastique[3] — vise à l'unité religieuse et entend que l'épiscopat occidental, largement acquis à la cause nicéenne, anathémise l'évêque nicéen emblématique Athanase d'Alexandrie déposé depuis 335 par le concile de Tyr, ainsi qu'il cherche à imposer la profession de foi de tendance arienne promulguée à Sirmium en 351[1].

Évêque nicéen

Élu depuis quelques mois, Libère réunit un synode à Rome au cours duquel, à l'instar de la position de son prédécesseur Jules, il tente de disculper Athanase[4] avant de proposer à l'empereur la tenue d'un concile général à Aquilée afin de résoudre les différends théologiques et disciplinaires opposant épiscopats orientaux et occidentaux[5]. En réponse, Constance, alors à Arles pour la célébration de ses *tricennalia*[6], y réunit un synode auquel Libère envoie deux légats afin de défendre son projet de concile mais ces derniers, sous pression, souscrivent à la nouvelle condamnation d'Athanase qui en résulte[5].

Désavouant ses envoyés, Libère tente de mobiliser alors l'épiscopat italien contre ce « synode palatin »[7] et, soulignant que c'est, au-delà de la situation d'Athanase, le symbole de Nicée qu'avait ratifié son père l'empereur romain Constantin qui est en jeu[8], demande à Constance la tenue d'un nouveau concile général[5], s'adressant à l'empereur en tant qu'« évêque du Siège apostolique »[9] (*sedes apostolica*[10]), une expression promise à un bel avenir[11].

Constance y consent et convoque un concile à Milan, où il réside alors, qui se déroule dans le courant de l'été 355[8], réunissant une majorité d'évêques occidentaux. Libère y envoie Lucifer de Cagliari accompagné du prêtre Pancratius et du diacre Hilarus[12] mais il n'y est à nouveau question que de la condamnation d'Athanase, ce à quoi les légats romains refusent de souscrire, qui se voient exilés en Orient avec d'autres réfractaires sur ordre de Constance[13]. Celui-ci tente de rallier Libère à ses vues et lui envoie son grand chambellan, l'eunuque Eusèbe, porteur d'une somme d'argent à destination des pauvres de l'Église romaine. Mais Libère, autour duquel le clergé local reste encore soudé, refuse de se laisser ainsi acheter et fait jeter le légat impérial hors de la basilique Saint-Pierre où celui-ci tente de déposer son présent auprès de la tombe de l'apôtre Pierre[14]. L'empereur décide alors de briser la résistance du prélat et ordonne au préfet de Rome Flavius

Léontius d'arrêter Libère qui, par peur des réactions populaires, est enlevé de nuit et conduit à Milan[15] à l'automne 355[13].

Exil

À Milan, dans une entrevue houleuse avec Constance[15], le prélat romain refuse à nouveau de condamner Athanase « sans l'avoir entendu » et exige que les évêques orientaux souscrivent au symbole de Nicée, une intransigeance qui pousse l'empereur à l'exiler en juin 356 en Thrace, à Bérée[13]. Au fil des mois de relégation et sous l'influence de l'évêque arien Démophile, la fermeté et le moral de Libère s'altèrent[5] et il multiplie les abandons[9] : il s'aligne sur les positions doctrinales imposées par l'empereur[3], adresse plusieurs missives à des évêques arianisant pour expliquer qu'il souhaite rentrer à Rome à tout prix et, finalement, souscrit à la condamnation d'Athanase ainsi qu'au premier symbole de Sirmium — qui rejette la consubstantialité de celui de Nicée[9] — où il est transféré en 358[5].

En l'absence de Libère, son archidiacre Félix est ordonné à sa place par Eudoxe, un évêque homéen dévoué à l'empereur romain Constance, sans que lui soit demandé d'engagement théologique ; plus, l'empereur rappelle et confirme les privilèges et exemptions du clergé de Rome[16] et une majorité des clercs — dont vraisemblablement Damase — se rallient au nouvel évêque. Cependant, les diacres Ursinus et Amantius ainsi que plusieurs prêtres entretiennent la fidélité à Libère[15], une situation qui pose Félix en schismatique[17] et le rend rapidement impopulaire[18]. Témoignage que les débats théologiques du temps ne sont pas confinés à l'élite, les fidèles romains proclament devant l'empereur leur attachement à leur évêque et à la doctrine nicéenne[19] ; en outre une délégation de matrones romaines parées de leurs bijoux sollicitent auprès de Constance le retour de l'exilé, ce à quoi l'empereur, désireux d'apaiser la ville, consent[20] à condition que Libère et Félix règnent ensemble[18].

Retour à Rome

Libère peut rentrer à Rome plus d'un an après la décision de l'empereur, vraisemblablement vers l'été 358[20]. Mais, si le peuple l'accueille avec ferveur, ses confrères nicéens comme Athanase d'Alexandrie, Jérôme de Stridon et Hilaire de Poitiers considèrent ses renoncement comme de graves fautes[21] qui font écrire à ce dernier[22] qu'« on ne sait si Constance commit un plus grand crime en exilant Libère ou en le renvoyant de nouveau à Rome »[9]. Néanmoins, la résistance de Félix au retour de son prédécesseur est balayée par les fidèles romains ainsi que par le Sénat, marquant la première intervention connue de cette assemblée dans les affaires de l'Église[23] ; si Félix doit se retirer dans les faubourgs, il semble néanmoins que les deux évêques aient trouvés une entente[18] et que Rome ait eu deux évêques entre 358 et novembre 365, date de la mort de Félix[24].

L'Église de Rome se trouve affaiblie de ces péripéties et se trouve absente du concile de Rimini qui, en 359, réunit pourtant tous les évêques d'Occident[25], près de 400, dont la direction était passée dans d'autres mains[18]. Si l'arianisme homéen semble alors en passe de s'imposer à travers tout l'Empire romain, la mort de Constance en 361 remet tout en question mais, malgré la politique plus tolérante de l'empereur romain Julien, le discrédit de Libère l'empêche de reprendre toute initiative significative[25]. Néanmoins, Libère retrouve un peu de son prestige et se pose à nouveau en partisan de l'orthodoxie nicéenne, abrogeant par décret les décisions arianisantes de Rimini, demandant cependant aux évêques italiens d'entrer en communion avec les évêques ayant souscrit à ce concile, pourvu qu'il marquent leur attachement au symbole de Nicée[18]. Il apporte encore son soutien au concile antiarien et homéoussien de Lampsaque de 364 qui invalide également la formule de Rimini[26].

La fin de son sacerdoce est marquée par un apaisement entre les factions et un rapprochement avec les évêques orientaux qu'il accueille en 365 ou 366 à la même condition, condamnant à leur demande le sabellianisme, sans toutefois condamner nommément Marcel d'Ancyre dont Athanase s'est alors désolidarisé[26]. Malgré ce regain de reconnaissance, la situation troublée qui caractérise

sa succession à Rome[21] après sa mort — datée du 24 septembre 366 — semble attester de la faiblesse de son ministère[27].

TRADITIONS

Une légende, rapportée par une source du XIII^e siècle, veut que, la nuit du 4 au 5 août 358, la Vierge soit apparue en songe à Libère ainsi qu'à Giovanni, un patricien romain qui souhaitait faire don de ses biens à l'Église et leur demande que soit construite une basilique sur un lieu qui leur serait indiqué par une chute de neige. Le matin, les deux hommes se retrouvent sur l'Esquilin (une des sept collines de Rome) où la neige est tombée en plein mois d'août, sur laquelle l'évêque trace le plan de la basilique que finance son compagnon. Le nom de Libère est ainsi associé à la basilique Sainte-Marie-Majeure, parfois appelés « basilique libérienne », bien qu'il ne soit pas certain qu'il en fût le commanditaire à cet endroit[21] et bien que l'actuelle basilique soit celle voulue par le successeur de Libère, Damase I^{er}[28].

Le *Liber Pontificalis* évoque pour sa part une église dédiée à la Vierge, édifée par Libère « près du marché de Livia »[28]. Dans le même ouvrage, une légende le présente sous les traits hostiles d'un traître à l'orthodoxie et d'un persécuteur de fidèles[27], une marque d'infamie que ne connaît pas Félix II qui sera, lui, canonisé[29] à la différence de Libère, premier des évêques romains reconnus par l'Église catholique à ne pas l'être.

TRAVAUX

On a conservé de lui quatre *Lettres à Eusèbe (de Verceil) de la part du pape Libère (Epistulae IV ad Eusebium a Liberia Papa datae)* ; *Clavis Patrum Latinorum* 111 a.b.c.d. et e.

C'est notamment sous son pontificat qu'est entamé le Chronographe de 354 qui liste les empereurs, consuls, papes, martyrs[25]

FELIX II

L'**antipape Félix II**, de 355 à 365, était autrefois considéré comme un pape légitime. Il devient évêque de Rome en remplacement de Libère après son exil en raison de son opposition à l'arianisme, et le reste au retour de ce dernier à Rome vers 358. Il semble donc que Rome ait eu deux évêques jusqu'en 365.

HISTOIRE

Au lendemain de la déportation du **pape Libère** en 355 par l'empereur **Constance II**, le clergé romain, dont l'archidiacre Félix, jure de n'en point reconnaître d'autre tant que leur évêque vivrait. Mais sous les pressions de l'empereur, Félix change d'avis et se fait sacrer par trois évêques **ariens**. Le clergé se rallie à lui mais pas le peuple qui reste fidèle à Libère.

Quand Libère est libéré en 357 le clergé réunit la population dans le grand cirque de Rome et annonce que l'Église sera administrée par deux évêques. C'est un tollé qui accueille cette décision et lorsque Libère arrive à Rome une émeute éclate et chasse Félix. Ce dernier tente de revenir par la force quelque temps après, mais devant l'échec de sa tentative renonce définitivement et se retire sur ses terres dans les environs de Rome. Il meurt le 22 novembre 365.

Curieusement au **Moyen Âge** le personnage de Félix connaît un regain de ferveur. Cela est la conséquence de l'opprobre post-mortem qui entoure le personnage de Libère et d'une confusion avec un homonyme, martyr très populaire. C'est ainsi que Félix II est honoré au Moyen Âge comme pape légitime, souvent présenté comme un martyr, en le confondant avec un autre Félix enterré sur la via Portuense (ce qui le fait considérer à tort comme un saint[1]).

URSIN

Ursin ou Ursicin[1] (en latin : Ursicinus également connu sous le nom d'Ursinus) est élu pape lors d'une élection très contestée. Il exerce le pontificat de 366 à 367. Ce n'est qu'à l'occasion du concile de Rome de 378 qu'Ursin est condamné. Le pape Damase Ier est alors déclaré pape légitime. En 381, lors du concile d'Aquilée, Ursin est déclaré antipape.

CONTEXTE

Le pape Libère est banni en 355 à la suite d'un conflit avec l'empereur Constance II sur le traitement de l'arianisme. L'antipape Félix II est imposé comme son successeur. Après la mort de l'empereur Libère s'installe finalement à Rome et Félix est expulsé. Libère décède le 24 septembre 366.

Au début de l'Église catholique les nouveaux évêques de Rome sont choisis de la même manière que dans les autres diocèses, c'est-à-dire par les membres du clergé et les gens du diocèse qui élisent ou choisissent le nouvel évêque en présence des autres évêques de la province. Il s'agit d'une méthode simple dans une petite communauté de chrétiens unifiée par la persécution.

Mais cette communauté chrétienne de Rome a grandi en taille et l'acclamation d'un nouvel évêque s'accompagne de divisions entre les prétendants d'une part et une certaine hostilité de classe entre les candidats patriciens et les plébéiens, qui commencent à perturber l'élection des évêques. Dans un même temps les empereurs du IV^e siècle doivent confirmer chaque nouveau pape.

UNE ELECTION AGITEE

Les partisans patriciens de Félix appuient l'élection de Damase tandis que les partisans opposés, ceux de Libère, les diacres et les laïcs, soutiennent Ursin, lui-même diacre[2],[1]. Tous deux sont élus le jour de la mort de Libère, dans une atmosphère d'émeute. Ursin est alors sacré par l'évêque de Tibur[2]. Les partisans des deux camps s'affrontent durant trois jours. Le calme revient à la suite de l'intervention du préfet de Rome qui fait expulser Ursin[1].

Selon une autre version, fournie par Marcellino et Faustino, deux prêtres lucifériens, après avoir été expulsés de Rome par Damase, rédigent le *Libellus Precum*. Partisans d'Ursin, ils affirment que ce dernier est élu avant Damase par les personnes en communion avec l'Église de Libère, sur le Tibre. Ursin est ordonné par Paul, évêque de Tivoli (Tibur). Selon eux, Damase, en réponse à cette élection, fait irruption dans l'église et massacre plus d'une centaine de ses adversaires. Sept jours plus tard il prend possession de la basilique du Latran, où il est sacré, le 1er octobre 366[2].

CONSEQUENCES DE L'ELECTION

Après ces deux élections tous les récits conviennent que les partis rivaux se sont affrontés à chaque occasion et que ces affrontements ont fait de nombreuses victimes. Les deux préfets de la ville, le préfet de Rome Vivenzio Scisciano (**it**) et le préfet de l'annone Giuliano, sont appelés pour rétablir l'ordre. Finalement, d'un commun accord, les préfets bannissent Ursin vers la Gaule, mais les combats continuent.

En 367, l'empereur Valentinien permet aux bannis de revenir, mais il les menace de punition sévère en cas de nouvelles émeutes. Ursin revient le 15 septembre. Il est reçu avec de grandes démonstrations de joie de la part de ses disciples, mais le 16 novembre il est à nouveau relégué en Gaule, avec sept des siens, par ordre de l'empereur. Cependant la paix n'est pas immédiatement rétablie. Ses disciples continuent à se réunir dans les cimetières et prennent possession de l'église de Sainte-Agnès hors les Murs. Toujours selon Marcellino et Faustino, ils en sont chassés par Damase lui-même avec ses disciples, dans un bain de sang. Après ces événements le nouveau préfet de Rome, Vettius Agorius Praetextatus, successeur de Vivenzio, interdit la réunion des deux parties.

En 371, cependant, les empereurs Valentinien, Valens et Gratien permettent à Ursin et ses amis de rentrer d'exil de Gaule, leur permettant de vivre là où ils voudraient, mais loin de Rome et ses régions suburbaines.

LE CONCILE DE ROME DE 378

En 378 un concile a lieu à Rome. Il condamne Ursin et affirme Damase en tant que vrai pape. De ce

conseil une lettre est adressée aux empereurs Valentinien II et Gratien, dans laquelle il est précisé qu'Ursin et ses disciples sont gardés secrètement en raison de leur machination contre Damase[3].

LE CONCILE D'AQUILEE

Lors du concile d'Aquilée en 381 Ambroise de Milan joue un rôle de premier plan dans la déclaration d'Ursin en tant qu'usurpateur. Il adresse une lettre à l'empereur Gratien contre ce dernier[4]. Ambroise y déclare[5] que Damase a été élu par la volonté de Dieu.

LES DERNIERES ANNEES D'URSIN

Après ces événements Ursin part à Milan, où il semble avoir rejoint le courant arianiste, qui lui promet son soutien[6]. Mais Ambroise, évêque de Milan, après avoir informé l'empereur Gratien de ce qui se passait, bannit Ursin d'Italie et le fait enfermer à Cologne[7]. Il n'est rien connu d'Ursin jusqu'à la mort de Damase (décembre 384), quand il s'oppose à l'élection du pape Sirice, premier évêque de Rome à porter le titre de pape. Ursin ne semble pas avoir eu un soutien suffisant pour provoquer d'autres conflits et des troubles à Rome.

DAMASE Ier

Damase Ier, né à Rome vers 305 et mort dans la même ville le 11 décembre 384, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 1er octobre 366.

Infatigable promoteur de la primauté romaine, ce prélat autoritaire est l'une des grandes figures épiscopales des premiers siècles de l'ère commune, dont l'action énergique contribue à la fois « à la romanisation du christianisme et à la christianisation de Rome », jetant les bases du développement futur de la papauté malgré un épiscopat troublé à la suite d'une élection entachée de violence.

Son action se ressent essentiellement à Rome mais, si celle-ci permet de rassembler autour du siège romain l'épiscopat italien, son incompréhension des différends théologiques résultant de la crise arienne et l'intransigeance de ses interventions contribuent à affaiblir l'autorité romaine dans la partie orientale de l'Empire romain, y réduisant la possibilité d'intervention juridictionnelle du Siège romain auprès d'une Église d'Orient dont l'orthodoxie se structure sous l'impulsion de l'empereur romain Théodose Ier.

Homme de lettres et poète cultivé, Damase est considéré comme l'initiateur de l'épigraphie chrétienne officielle ainsi que l'ordonnateur du culte des saints et des martyrs à Rome, particulièrement dans les catacombes romaines. Selon le comput de la tradition catholique qui le célèbre comme saint le 11 décembre, il est le 37^e pape.

BIOGRAPHIE

Les sources concernant Damase sont, à la différence de ses prédécesseurs, relativement abondantes et variées, permettant de dresser un portrait qui, pour la première fois dans l'historiographie de l'épiscopat romain, trace notamment les contours de la personnalité intellectuelle d'un évêque de Rome[1].

Origines

Si l'on en croit Jérôme de Stridon qui rapporte que Damase est mort « presque octogénaire »[2], ce dernier est vraisemblablement né vers 305[1]. Même si le *Liber Pontificalis* évoque une origine hispanique[n 1], Damase est plus vraisemblablement issu d'une famille d'origine romaine, eu égard aux fonctions que sa famille exerce au sein du clergé de la ville : son père Antonius gravit les échelons au service de l'église romaine, au sein de laquelle il est notaire, lecteur puis diacre avant de se voir élevé au rang de presbytre[3] ou d'évêque dans les environs de Rome[1]. À la mort de ce dernier, la mère de Damase, Laurentia, rejoint l'ordre des

veuves consacrées (*ordo viduarum*) tandis que sa sœur, Irène, fait vœu de virginité[1]. Les souvenirs et l'engagement de la famille dans l'église chrétienne remontent donc à la période pré-constantinienne, celle qui a connu la *Grande persécution*[4].

Avant qu'il n'accède à l'épiscopat romain, on sait peu de choses du parcours ecclésiastique de Damase. On sait qu'il fonde sa propre église en transformant en *titulus*[n 2] la maison familiale qu'il agrandit d'une nef à chacune de ses deux extrémités et dote d'objets liturgiques en argent ainsi que d'un confortable revenu de quatre cents *solidi* provenant du patrimoine[5] foncier qu'il possède dans la région de Ferentino et de Cassino[1].

On sait également qu'il a compté au nombre des diacres de Libère et qu'il a suivi ce dernier lors de son exil en 355. Damase retourne bientôt à Rome où il prête allégeance à l'archidiacre Félix II[6], mis en place sur le trône épiscopal par l'empereur romain Constance II à la place de Libère, une consécration acceptée en violation d'un serment du clergé romain de ne pas remplacer l'exilé[1]. Néanmoins, lorsque celui-ci est autorisé à revenir à Rome en 358 et que Félix en est chassé par des émeutiers, Libère semble s'être réconcilié avec Damase[3].

Épiscopat

Élection mouvementée

À la mort du pape Libère, le 24 septembre 366, la communauté chrétienne de Rome est divisée entre différentes factions, l'une proche de l'orthodoxie nicéenne, l'autre, qui avait été soutenue par l'empereur défunt Constance II, penchant du côté de l'homéisme[1], laissant éclater de violentes querelles à propos du choix d'un successeur au siège épiscopal qui se soldent par des rixes sanglantes[3].

Dès l'annonce du décès de l'évêque de Rome, deux factions revendiquent l'héritage libérien et essaient de contrôler l'espace du sacré[7] : un groupe réunissant notamment sept prêtres et trois diacres, revendiquant d'être constamment restés fidèles à Libère[3], se rassemble à la *basilica Iulii* et élit l'un d'entre eux, Ursin, aussitôt consacré par un évêque de Tivoli nommé Paul[1]. Dans le même temps, une faction plus nombreuse, composée de partisans de Félix, se rassemble au *titulus Lucinae* et y élit Damase, un clerc déjà relativement âgé qui a consacré la majeure partie de sa vie au service de l'Église[4]. Les « ursiniens » dénoncent cette procédure mais Damase, pour asseoir son élection, s'adjoind des hommes de main — des gladiateurs, des auriges du cirque romain[8] et des fossoyeurs, au dire de ses détracteurs — qui assiègent la *basilica Iulii* puis se livrent durant trois jours au massacre des partisans d'Ursin[3]. Ils investissent ensuite la basilique du Latran où Damase est consacré le 1^{er} octobre par l'évêque d'Ostie Florentius[8], suivant une tradition inaugurée par son prédécesseur Marc[9].

C'est peut-être pour cette raison, et par souci de l'ordre public[1], que l'autorité civile de Rome, sollicitée par Damase — qui inaugure de la sorte le premier recours au pouvoir civil par un évêque de Rome contre un adversaire[3] — considère l'élection comme régulière : le préfet de la Ville Viventius et le préfet de l'annone Julianus[8] exilent Ursin et ses diacres sans pour autant calmer les violences : les partisans d'Ursin réquisitionnent bientôt la *basilique Sainte-Marie-Majeure* sur l'Esquilin[1] et là encore, Damase mobilise sa faction qui donne l'assaut à la basilique le 26 octobre. Les soudards y perpètrent un massacre qui occasionne près de 160 morts parmi les fidèles des deux sexes[10] et ruinent l'édifice, assurant certes le trône épiscopal à Damase mais affaiblissant durablement son autorité morale auprès des évêques d'Italie[3].

Cette situation schismatique locale — bien documentée par les *Gesta Liberii*, la *Collectio Avellana* et le *Libellus Precum*, des textes issus du parti ursinien — ainsi que les accusations infamantes à l'encontre de Damase perdureront tout le long de l'épiscopat de ce dernier qui, de son côté, n'hésite pas à mettre en œuvre une pastorale énergique, voire violente pour arriver à ses fins[11] : les partisans d'Ursin — des « purs »[12] qui, pour certains chercheurs, contestent l'évolution d'un appareil ecclésiastique qui s'enrichit et se rapproche des puissants[13] mais, pour d'autres, sont au contraire soutenus par des membres chrétiens intransigeants issus de la haute

aristocratie[14] — continueront de soutenir les prétentions de leur champion au siège romain jusqu'après la mort de son opposant[1].

Par ailleurs, Damase s'attire les grâces de l'aristocratie romaine par son train de vie fastueux, son hospitalité, et en se gardant d'attaquer le paganisme auquel une partie de cette aristocratie reste largement attachée[15]. Il bénéficie tout particulièrement du soutien des aristocrates romaines[3] au point que ses détracteurs le surnomment le « cure-oreille des matrones »[12]. Il faut cependant nuancer les relations de Damase avec l'aristocratie au sein de laquelle il semble se tourner plus particulièrement vers les couches inférieures constituées des familles des hommes « nouveaux »[16] ayant prospéré au service du système constantinien, plus susceptibles d'être enclines au christianisme que la vieille aristocratie païenne qui entend toujours incarner les valeurs de la « vraie » Rome[5], même si celle-ci pouvait déjà compter des chrétiens convaincus en son sein[14].

Quels que soient les soutiens dont il bénéficie, il n'en demeure pas moins que Damase reste par la suite régulièrement contesté tout au long de son épiscopat[17], l'un des plus longs du IV^e siècle[18]. Ainsi, en 374, les partisans d'Ursin se manifestent à nouveau à l'occasion d'une action criminelle intentée contre Damase par un juif converti, Isaac[15], accusant Damase d'adultère, puis à nouveau en 380, ce qui vaut à l'affaire d'être évoquée, en 381, au premier concile d'Aquilée d'où sont absents Damase ou ses représentants[19]. Ces mises en cause restent toutefois infructueuses dans la mesure où il est blanchi[1] et soutenu par ses collègues italiens[15]. Quand Damase meurt le 11 décembre 384, l'élection de son successeur Sirice se déroule sans heurts et lorsque Valentinien II donne son accord à cette nomination, le jeune empereur se félicite auprès du préfet de Rome Pinianus de l'accueil populaire unanime de la décision[20].

Primauté romaine

L'importance croissante du siège épiscopal de Rome pousse progressivement ses titulaires à transformer la primauté d'honneur — que ses collègues évêques lui reconnaissent généralement — en primauté juridictionnelle, revendiquant un rôle d'instance universelle dont la légitimité se fonde non sur l'aura ou le statut politique de Rome mais sur l'apostolicité d'un siège fondé par l'apôtre Pierre, « chef des apôtres », dont la tradition chrétienne romaine fait de l'évêque de la capitale de l'empire le successeur[21].

Pour Damase, la primauté romaine se fonde avant tout sur son origine pétrinienne et la promesse évangélique faite par le Christ à l'apôtre Pierre[n 3], à la différence de Constantinople dont la primauté repose sur des décisions synodales[3]. Cette conviction se traduit dans la plupart des décisions de Damase concernant la discipline ecclésiastique[3]. Ce dernier, à l'instar de son prédécesseur Libère, dénomme d'ailleurs souvent Rome le « Siège apostolique » et, en infatigable promoteur de cette primauté romaine[3], tente d'affirmer et d'étendre celle-ci sur le plan juridictionnel, non sans succès : fin 371, il organise un synode qui, réunissant près de 90 évêques, condamne le symbole homéen de Rimini (359)[22] et expose sa foi dans la lettre synodale *Confidimus quidem*[n 4]. La même année, Damase adresse aux évêques de l'Illyricum une confession de foi qui fixe les strictes conditions, tant disciplinaires que théologiques, pour adhérer à la communion romaine[23]. La plus ancienne décrétale connue[n 5], en réponse à des questions soulevées par des évêques gaulois au cours d'un concile à Arles, est datée de cette époque et a régulièrement été attribuée à Damase[n 6].

Entre autres avancées, Damase convainc, en 378, les autorités civiles de reconnaître le « Siège apostolique » comme première instance et instance d'appel pour l'épiscopat d'Occident[n 7], sans toutefois obtenir l'immunité de l'évêque de Rome devant ces autorités civiles : il reste soumis à la juridiction du préfet[3] alors qu'il réclamait d'être traduit uniquement devant le conseil impérial[1]. C'est d'ailleurs une intervention impériale qui suspend l'action intentée contre lui par Isaac et instruite par le préfet de la ville[3]. Le jeune empereur romain Gratien entérine néanmoins le fait que les autorités séculières puissent désormais faire appliquer les décisions des conciles, particulièrement en cas de déposition d'un évêque occidental[n 8] de son siège[24] et il favorise la

nomination de préfets exclusivement chrétiens, rompant avec la politique d'alternance avec des païens que pratiquait son père l'empereur Valentinien Ier[25].

C'est également Gratien qui, en 382, convoque à Rome un concile sollicité vainement par l'influent Ambroise de Milan auprès de Théodose[26], celui-ci refusant de mélanger les affaires orientales et occidentales ; resté en retrait, Damase laisse à Ambroise, qui a l'oreille du jeune empereur d'Occident[27], l'initiative dans ce concile qui n'enregistre cependant pas de résultat probant[28]. Les quelques délégués orientaux, venus pour porter avec fermeté les décisions du concile théodosien de Constantinople de l'année précédente, obtiennent néanmoins l'adhésion de l'évêque de Rome en faveur de la reconnaissance de Nectaire de Constantinople comme titulaire du siège de Constantinople au détriment de Maxime le Cynique[29]. Dans cette délégation figure un interprète, Jérôme de Stridon qui, resté à Rome, rejoint l'entourage de l'évêque de Milan pour lequel sa connaissance des affaires de l'Orient est utile[30] et dont il devient le familier, assurant auprès du prélat une charge épistolaire[n 9] concernant les affaires de l'Église[31]. C'est de ce concile de Rome qu'est issu le Décret de Damase (*Decretum Damasus* ou *De explanatione fidei catholicae*), un canon de la Bible chrétienne incorporé au VI^e siècle au *Decretum Gelasianum*[32].

Sur le plan théologique, adversaire résolu des courants ariens, n'hésitant pas à avoir recours à l'autorité civile, Damase combat brutalement les plus intransigeants d'entre eux à l'instar des disciples de Lucifer de Cagliari, qu'ont rejoints certains partisans de son rival Ursin[22], qui pétitionnent auprès de l'empereur contre Damase avec le *Libellus precum*[15]. S'il est plus modéré à l'encontre des priscillianistes, il fait par contre anathématiser au fil des synodes les positions christologiques des apollinariens ou encore des pneumatomaques[3] et fait poursuivre la communauté donatiste de Rome par l'autorité civile qui expulse son évêque Claudianus à Carthage[33]. Ses recours à l'autorité civile ne sont pas pour autant toujours couronnés de succès puisque c'est par exemple vainement qu'il essaie de faire condamner Lucifer par le préfet chrétien de Rome Anicius Auchenius Bassus — un proche des milieux rigoristes novatiens et lucifériens[25] dont Théodose lui-même, désavouant Damase[34], commande qu'ils soient protégés[35]. Il ne parvient pas davantage à faire évincer du siège de Milan le charismatique évêque arianisant Auxence de Milan, prédécesseur d'Ambroise de Milan[3], d'une ville devenue résidence impériale dont il a obtenu la primauté de juridiction sur les villes de l'Italie annonaire[23].

À Rome, le gouvernement épiscopal de Damase, qui propulse le clergé chrétien de la ville en véritable tiers état[4], s'inspire du gouvernement civil. Il organise par exemple la chancellerie pontificale et développe l'institution synodale — il réunit au moins cinq synodes en dix ans[36] — dotant l'Église d'un service d'archives (*scrinium* et *chartarium*) qui conserve les décisions romaines et les actes synodaux, préfigurant les collections canoniques.[37] Il s'entoure d'experts (*periti*), met en place un service juridique ainsi qu'un service de techniques de procédures et d'argumentations, renforce la fonction des notaires chargés de rédiger les décrétales et lettres pontificales[38], crée celle de « défenseur de l'Église » (*defensor ecclesiae*), des avocats chargés des intérêts de l'évêque dans les causes publiques... autant d'actions qui ébauchent une administration centrale et fondent les bases d'un droit ecclésial[37]. La moindre des réussites de l'évêque n'est pas d'avoir par son action, d'un côté, rallié à lui le clergé romain, un corps de prêtres et diacres composé d'hommes modestes mais opiniâtres[39] et, d'un autre, d'avoir développé auprès des fidèles le sentiment d'appartenance à un « peuple saint » organisé et uni, formant un tout spécifique aux chrétiens, caractérisé par une commune croyance que peuvent partager plébéiens comme aristocrates[40].

Damase se montre également un habile collecteur de fonds pour l'enrichissement de l'église romaine et s'efforce à ce que tout legs ou donation soit directement confié à l'évêque, seul représentant des églises chrétiennes de Rome. Il obtient dans ce sens et dès 370 un décret de Valentinien Ier qui interdit aux prêtres et moines de la ville de fréquenter « les maisons des veuves et des mineures » afin de bénéficier de leurs libéralités, empêchant de la sorte que la richesse profite aux entreprises personnelles de membres du clergé qui pourraient devenir des rivaux de l'évêque[41].

Ainsi, l'action de Damase en faveur de l'organisation et du renforcement du gouvernement de l'Église de l'Urbs — tant sur le plan juridique qu'administratif — autant que la structuration sur les plans liturgique et matériel de la communauté chrétienne locale contribuent indiscutablement, par leur exemplarité, au développement de la primauté romaine aussi bien en matière de foi que de juridiction[37]. Cette action marque une étape décisive sur cette voie[37], même si l'influence romaine reste largement cantonnée à l'Italie suburbicaire, souvent éclipsée par l'influence d'Ambroise de Milan concernant les affaires de l'Église dans le nord de l'Italie, mais aussi en Hispanie ou en Illyricum[42].

Relations avec l'Orient

D'une manière générale, l'orgueil de Damase, prélat « imbu des prérogatives de son siège », ne sera pas d'un grand secours pour sortir des querelles théologiques qui divisent les communautés chrétiennes, particulièrement en Orient où le parti arien est soutenu par le co-empereur romain Valens[22]. Les diverses initiatives que prend l'influent évêque Basile de Césarée entre 371 et 377 afin d'éclairer, au nom des évêques nicéens orientaux, la situation et l'évolution des positions christologiques en Orient — dont les nicéens occidentaux ont une vision simpliste — rencontrent l'incompréhension de l'évêque romain qui soupçonne d'arianisme les homéousiens ralliés à Nicée, au nombre desquels Méléce Ier d'Antioche[3]. Damase, contestant la légitimité de ce dernier pourtant bien établie auprès des nicéens orientaux, soutient son rival Paulin II d'Antioche, à la tête d'une faction réactionnaire « ultra-nicéenne »[43] peu représentative[3]. Les différentes ambassades orientales sont infructueuses et les demandes de l'évêque de Césarée ou d'autres évêques orientaux reçoivent pour toutes réponses des lettres de blâme et autres injonctions, comme celle portée par Évagre d'Antioche de souscrire au *Confidimus*[44], la profession de foi du synode romain de 371[45].

En 377, en réponse à une nouvelle lettre collective soutenant les positions orientales et réclamant sa communion avec Méléce[46], Damase répond par le *Tomus Damasi* (« Tome de Damase »)[47], un exposé théologique constitué d'une série d'anathématismes contre les doctrines non-nicéennes, condamnant avec une égale conviction les sabelliens, les ariens, les eunomiens, les apollinaristes, les macédoniens et les partisans de l'hérétique Photin[48]. Cette énumération d'erreurs qui, selon leur auteur, entachent la foi, fixe en creux, dans une manière de mise à jour, l'orthodoxie nicéenne au nom du siège romain, témoignant des progrès de la réflexion théologique à Rome[49] ; mais l'importance du *Tomus* est atténuée par son soutien implicite à Paulin II d'Antioche dans une intransigeance qui empêche la réconciliation et s'il est associé au *Credo* de Nicée par les collections canoniques[48], il est bientôt éclipsé par les conciles orientaux ultérieurs[49].

Lorsque l'empereur romain Théodose promulgue l'édit de Thessalonique le 27 février 380, celui-ci définit l'orthodoxie par la communion avec l'évêque de Rome en la décrivant comme « religion que le divin apôtre Pierre a transmise aux romains (...) que suit manifestement le pontife Damase »[1]. Il convient toutefois de ne pas en déduire une influence directe de l'évêque romain sur l'initiative personnelle de l'empereur, ni de surestimer la portée d'un édit circonstanciel qui, bien éloigné d'une visée universelle[1], s'adresse avant tout aux chrétiens de Constantinople[50] dans l'objectif d'apaiser les querelles locales qui y agitaient les factions[51]. Il est même vraisemblable que Damase n'ait jamais entendu parler[50] de cet édit local promulgué par un empereur qui, de son côté, ne met pas les pieds à Rome avant 389[n 10].

L'évolution de la situation politique et religieuse orientales et la partition de plus en plus marquée de l'Empire entre Orient et Occident rendent de moins en moins fréquentes les sollicitations auprès de l'évêque de Rome[1] qui, à la mort de Méléce Ier d'Antioche durant l'été 381, reste favorable à Paulin II d'Antioche et refuse d'entrer en communion avec son successeur Flavien d'Antioche, dans une intransigeance[46] qui lui vaut d'être qualifié par Basile de Césarée de « follement arrogant »[3]. Damase n'a d'ailleurs pas même été prévenu de la tenue du concile œcuménique de Constantinople qui est convoqué en mai de la même année par Théodose[3] et dont les décisions marquent l'établissement d'une Église orientale qui, consciente de sa force, aspire à devenir

« maîtresse de sa foi et de son unité »[52]. Ainsi, le troisième canon de ce concile, en même temps qu'il reconnaît le primat ecclésial de Rome, accorde une seconde primauté d'honneur à Constantinople[n 11], la « nouvelle Rome », excluant *de facto* la possibilité d'ingérence juridictionnelle du Siège romain en Orient, Siège romain dont les prétentions en matière disciplinaires seront définitivement éteintes par le canon 28 du concile de Chalcédoine en 451[1]. Damase n'est toutefois pas complètement sans influence auprès de Théodose si l'on en croit l'information selon laquelle c'est sur les conseils de l'évêque de Rome que l'empereur engage le diacre romain Arsène de Scété comme précepteur de son fils Flavius Arcadius[53].

Les différentes tentatives de recherche d'unité entre les Églises orientales et occidentales s'avèrent donc infructueuses, butant régulièrement sur des questions de nominations et de personnes. Cette situation creuse le fossé entre des Églises qui s'étaient pourtant ralliées au résultat du concile de Nicée ; les conciles de 381 à Constantinople puis à Aquilée, dont les occidentaux sont tenus éloignés, accentuent encore une séparation correspondant aux deux parties de l'Empire, ce qui contribue en outre au refroidissement des relations entre les co-empereurs Théodose et Gratien[28].

CHRISTIANISATION DE ROME

Rome vers 370

Vers 370, Rome compte encore près d'un demi-million d'habitants qui s'entassent dans des immeubles à étages souvent dégradés, répartis en quatorze mille pâtés de maisons, qui bordent un centre urbain monumental conçu pour éblouir les visiteurs[54]. Par contraste, les sept collines de Rome, lieux de résidence des riches citoyens, offrent le spectacle d'un décor de théâtre composé de jardins verdoyants où prennent place des luxueux édifices palatiaux souvent plusieurs fois séculaires[54]. La noblesse romaine réside également dans les faubourgs de la ville, dans des villas palatiales du *suburbium* dont le paysage accueille également des activités d'agriculture maraîchère et d'industrie artisanale et où se réfugie cette aristocratie lors des étouffants mois d'étés qui voient régulièrement émerger des épidémies de paludisme causées par le Tibre[54].

Le *suburbium* se caractérise également par une cohabitation des vivants et des morts, accueillant les tombes de générations de romains disposées tout au long des routes d'accès à l'Urbs sur des terrains funéraires que les chrétiens s'approprient progressivement ainsi qu'en témoignent toujours les catacombes de Saint-Sébastien[55]. Mais encore vers 350, la cité elle-même est largement dépourvue de bâtiments chrétiens, rendant le christianisme « invisible dans l'enceinte de Rome »[55] : pas plus de vingt-cinq églises éparpillées à travers la ville, qui ont généralement l'apparence de modestes maisons de ville fondues dans la masse des constructions environnantes, ne peuvent guère accueillir plus de vingt-mille fidèles dans cette ville encore extrêmement peuplée[55].

Lieux de culte

À l'époque de l'élection de Damase, le christianisme, conscient de son caractère minoritaire mais aussi de sa force[56], commence à s'inscrire de manière plus significative dans le paysage romain[57], à travers la multiplication des constructions *évergétiques* qui, à la suite de l'impulsion donnée par l'empereur Constantin dans le *suburbium*[54], commencent à partir de la fin du IV^e siècle à parsemer la ville[58]. Celles-ci sont davantage financées par l'aristocratie christianisée au fur et à mesure que les libéralités impériales s'épuisent[59] dans une ville qui n'est plus le centre du pouvoir politique de l'Empire[60]. Plus d'une vingtaine de basiliques, d'églises et autres *martyria* voient le jour dans ces années tandis que les *catacombes*, situées dans les faubourgs de la ville, sont progressivement aménagées pour le culte des martyrs[61]. Dans ces lieux qui pouvaient jusque-là inspirer la crainte, des escaliers et galeries sont aménagés ou élargis[62] tandis que des chambres funéraires sont richement décorées afin de les magnifier[63]. On construit autour des sépultures consacrées aux martyrs des édifices — basiliques ou *oratoires* — qui les protègent et permettent aux fidèles de s'y rassembler[64] à une époque où les pratiques funéraires sont essentielles pour rassembler les chrétiens[65].

Damase amplifie ce mouvement et entreprend une véritable conquête de l'espace urbain[66] qui cherche clairement à ancrer son église et son autorité dans la tradition patriotique romaine de la *Romanitas* (en)[67] et tout à la fois à défendre une théologie romaine de la *renovatio Urbis* qui fait des apôtres martyrs Pierre et Paul les nouveaux fondateurs de Rome[37] : poursuivant ce double objectif, l'énergique activité épiscopale de Damase dans l'Urbs et ses faubourgs contribue ainsi à la fois « à la romanisation du christianisme et à la christianisation de Rome »[67], soutenu par l'aristocratie évergète chrétienne qui poursuit les usages bien établis de l'évergétisme classique[16].

Sur un plan pratique, l'action de Damase consiste davantage à consacrer des bâtiments existants qu'à en édifier[68], bien que la construction de six à sept basiliques *ad corpus*[n 12] puissent remonter à son épiscopat, dont celles de Saint-Clément et de sainte [Prudentienne](#)[37]. Le *Liber Pontificalis* ne lui attribue l'édification que d'un seul *titulus*[n 2], celui de San Lorenzo in Damaso qui constitue cependant la première église urbaine dédiée à un martyr ; on lui attribue également la fondation des *tituli Anastasiæ*[68], sur le Palatin, et *Fasciolae*, près des thermes de Caracalla ainsi que l'aménagement d'un baptistère à la basilique Saint-Pierre pour les besoins de la liturgie épiscopale[1] ; les travaux de drainage du Vatican sont également entrepris sous son épiscopat[69]. Si l'on sait que Damase a lui-même été enseveli aux côtés de sa mère et de sa sœur dans une basilique des faubourgs, on n'a pu identifier cette dernière à ce jour[70].

Épigrammes damasiennes

Il ne reste pas de trace de l'action de Damase sur un plan liturgique[71] bien que certains liturgistes catholiques lui prêtent l'introduction de l'usage du latin dans les textes de la prière collective et dans ceux du canon[72], un processus qui semble plutôt s'étaler sur plusieurs siècles[73]. C'est vraisemblablement à l'instigation de Damase, dont les intérêts laissent apparaître une personnalité cultivée[3] et qui a pu être préoccupée par la grande diversité des textes chrétiens — il existe à cette époque, presque autant de versions des textes bibliques qu'il y en a de copies — que Jérôme de Stridon débute en 383 ses travaux de traduction afin de produire une version fiable de la Bible en latin, ce qui deviendra la Vulgate[74]. Cette version suscite cependant la méfiance et la suspicion des prêtres latins composant le clergé « scrupuleux et conservateur » contemporain de Jérôme qui voient là une dangereuse falsification des Écritures par un étranger ; la renommée de la Vulgate ne s'impose ainsi qu'au début du Moyen Âge[75].

L'œuvre principale de Damase porte sur l'organisation du culte des saints (Dulie) et de la commémoration des martyrs, qui s'inscrivent dans la volonté d'organisation de l'année liturgique, la vénération de ces derniers prenant place entre les grandes célébrations de Pâques, de la Nativité ou du Carême[37], dans une multiplication qui étoffe un cycle des fêtes chrétiennes permettant de rivaliser avec le calendrier païen et ses *fasti*[76]. La célébration des cultes martyriaux est ainsi minutieusement assurée tout au long de l'année par le clergé dans un excès de raffinement parfois moqué par les ascètes comme Jérôme, et est rythmée par d'importantes et fastueuses processions qui attirent des foules nombreuses[36].

Les catacombes deviennent le centre névralgique de ces cultes[77] et dessinent dans les faubourgs de Rome une véritable « topographie sainte » qui, permettant à la fois d'encadrer la dévotion populaire et de contrôler les réunions d'hérétiques qui avaient pris l'habitude de s'y rassembler[37], renforce la fonction de pèlerinage attestée à Rome depuis le II^e siècle[78]. Cette configuration inspirera plusieurs évêques contemporains de Damase qui dans leur cité, à l'instar de Paulin de Nole ou Ambroise de Milan, inventent des reliques et réhabilitent ou construisent des sanctuaires chrétiens dans les faubourgs[79].

Reprenant un des moyens majeurs de la communication romaine, le *monumentum*[37], cette topographie s'organise à Rome notamment par disposition stratégique dans les catacombes d'inscriptions épigraphiques monumentales[80] qui permettent de signaler la reconnaissance officielle d'un culte[37]. Composées personnellement par Damase et exécutées en lettres capitales « carrées » par le calligraphe Furius Dionysius Filocalus[81], ces inscriptions constituées d'épigrammes à la mémoire des martyrs « romanisés » exaltés à l'instar de héros antiques, adaptent

aux lieux de cultes chrétiens la tradition de la poésie épigraphique latine, se référant au glorieux passé romain[82]. Les textes à la gloire des martyrs mais aussi de confesseurs et d'évêques attestent de la recherche de concorde et unité d'une communauté locale divisée, tout en promouvant simultanément la piété et l'autorité des évêques de Rome, au premier rang desquels figure en bonne place Damase[70].

On dénombre une soixantaine de ces inscriptions métriques[83] ainsi que d'une série d'épithames hexamétriques dont celui de Damase lui-même et celui de ses familiers[84]. Longtemps reçue comme une médiocre imitation de la poésie latine classique, particulièrement de l'*Énéide* de Virgile, la qualité de la poésie damasienne — qui se distingue à la fois de l'épigraphie chrétienne, jusque là mal assurée à l'instar des graffiti des catacombes, mais aussi de la poésie virgilienne, réinterprétée à la lumière de la culture chrétienne — est désormais réévaluée[85]. Les fréquentes répétitions qui y figurent occupent une fonction pédagogique proposant un modèle de sainteté aux croyants[69]. C'est ainsi que Damase est à considérer comme le véritable initiateur de l'épigraphie chrétienne officielle ainsi que l'architecte du culte des saints dans les catacombes[85]. Jérôme lui attribue également des essais en prose et en vers sur la virginité[3] tandis qu'on lui a plus récemment attribué la paternité du poème satirique anonyme anti-paganiste[86] intitulé *Carmen contra paganos* (« Chant contre les païens »).

Elogia à Sainte Agnès

Épigramme damasienne en l'honneur de la martyr Agnès de Rome[87] :

« *Fama refert sanctos dudum retulisse parentes*

*Agnem cum lugubres cantus tuba concrepuisset
nutricis gremium subito liquisse puellam.
Sponte trucis calcasse minas rabiemque tyranni
urere cum flammis voluisset nobile corpus.
Virib(us) inmensum parvis superasse timorem
nudaque profusum crinem per membra dedisse
ne domini templum facies peritura videret.
O veneranda mihi sanctum decus alma pudoris
ut Damasi precib(us) faveas precor inclyta martyr. »*

« D'après la tradition, voici ce que de saints parents ont jadis rapporté :
Agnès, quand la trompette eut résonné de ses lugubres chants,
Quitta aussitôt le sein de sa nourrice, malgré son jeune âge,
Foula spontanément la rage et les menaces d'un tyran féroce ;
Comme il avait voulu consommer par les flammes son noble corps,
Avec ses faibles forces, elle surmonta une peur immense
Et sur ses membres nus laissa tomber sa chevelure épaisse,
Pour qu'aucun visage mortel ne vît le temple du Seigneur.
Vénérable pour moi, ô bienfaisante, sainte gloire de la pudeur,
Sois favorable, je t'en prie, à la prière de Damase, illustre martyr. »

SIRICE

Saint **Sirice**, en latin **Siricius** (°Rome vers 334 – † **26 novembre 399**, Rome), est le **38^e** évêque de Rome. Élu le 11 décembre 384.

CARRIÈRE ET ÉLECTION

Selon la tradition, *Sirice* naît à Rome et a pour père un dénommé *Tiburce*. Selon son épithame, il est lecteur puis diacre sous le pontificat de Libère (352–356).

Une lettre de l'empereur romain Valentinien II au préfet de Rome indique que Sirice est élu pape à l'unanimité à la mort du pape Damase. Il est consacré évêque de Rome le 11 décembre 384.

LEGISLATEUR

Son premier acte officiel revêt une portée historique très importante. En effet, Himerius évêque de Tarragone, avait adressé à Damase une liste de 15 questions portant sur le baptême, la pénitence, l'ordination ou encore le mariage. Fraîchement élu, Sirice lui répond le 10 février 385. Ses réponses reprennent des dispositions du concile de Nicée en 325 ou encore du concile de Sardique en 343 (aujourd'hui Sofia en Macédoine). Cependant, Sirice les assortit de sanctions.

Cette lettre constitue la première décrétale (lettre pontificale sur des questions de discipline ou de droit canonique) authentique connue. Insensiblement, par cette décrétale, le *primus inter pares* qu'était l'évêque de Rome assume un rôle de souverain pontife. Sirice a pleinement conscience de son autorité sur l'ensemble de l'Église.

Cette décrétale est suivie d'autres missives incitant les évêques d'Afrique à appliquer les canons de deux conciles romains, l'un convoqué par Damase et l'autre par lui-même en 386. Le premier canon concerne la consécration de l'évêque et l'obligation de chasteté des clercs. Le second exige une enquête préalable sur les candidats aux ordres. Ainsi s'amorce la législation pontificale.

CONTRE LES HERETIQUES

Sirice œuvre avec énergie contre les hérétiques, en collaboration avec Ambroise, évêque de Milan. Lors du concile de Capoue en 392, il condamne Bonose, évêque de Sardique, qui nie la virginité de Marie. La même année, il condamne lors d'un concile romain le moine Jovinien, qui non seulement nie aussi la virginité de Marie, mais récuse la vie de célibat et de chasteté. Il laisse cependant aux églises locales le soin de sanctionner les deux hérétiques. La sentence est également envoyée à Ambroise qui convoquera à son tour un synode de Milan en 389 qui, se ralliant à la décision de Rome, condamnera les disciples de Jovinien.

À la suite de Damase, il intervient dans la controverse des priscillianistes. Après la mort de l'empereur romain Maxime en 388, il sanctionne les évêques ayant livré Priscillien et ses compagnons au bras séculier. C'est le cas en particulier d'Ithace, évêque d'Ossonoba (diocèse de Faro), qui accusa Priscillien. Sirice condamne également Félix, évêque de Trèves, qui soutient Ithace. Enfin, il autorise le retour au sein de l'Église des priscillianistes.

POSTERITE

Sous son règne est bâtie la basilique Saint-Paul-hors-les-murs, sur la tombe présumée de l'apôtre, sur la *via Ostiensis*. Sirice la consacre en 390 ; son nom figure sur l'un des piliers ayant survécu à l'incendie de 1823. Il fut, à l'origine, inhumé dans la Catacombe de Priscille, à Rome.

Saint Jérôme évoque dans sa lettre CXXVII son manque de jugement : il lui reproche d'avoir délivré à Rufin d'Aquilée, suspecté d'hérésie, un certificat d'orthodoxie. Au contraire, saint Ambroise loue dans sa lettre XLII son action contre les hérésies. Isidore de Séville le qualifie de *clarissimus pontifex* (« pontife très illustre »).

Retiré du Martyrologe romain, son nom y est réinscrit par Benoît XIV qui écrivit un long mémoire à ce sujet. Liturgiquement il est commémoré le 26 novembre, date anniversaire de sa mort.

ANASTASE Ier

Anastase Ier, né Anastase de Massimo (Vers 340, à Rome – 19 décembre 401, à Rome), est le 39^e pape de l'Église catholique du 27 novembre 399 au 19 décembre 401. Il est vénéré comme saint (l'un des **saint Anastase**).

Les églises chrétiennes le célèbrent le 19 décembre en Occident^[1] et le 27 avril en Orient^[2].

BIOGRAPHIE

Le *Liber Pontificalis* le dit d'origine romaine. Il est né au sein de la famille De Massimi.

Au sein de l'Église, Anastase est un homme de conciliation en particulier au moment de la querelle à propos de la pensée d'Origène entre saint Jérôme, qui vit alors à Bethléem, et Rufin d'Aquilée et Jean II de Jérusalem, dans lequel il joue un rôle de médiateur. Dans le but de réhabiliter la pensée contestée de ce grand théologien du III^e siècle, Rufin a en effet traduit en latin un de ses traités, le *De principiis*. En 399, les amis de saint Jérôme œuvrent pour obtenir du pape une condamnation formelle de l'origénisme. Également exhorté par des lettres et des ambassadeurs de Théophile d'Alexandrie à participer à cette lutte de l'Occident, il fait condamner par un synode la pensée du théologien alexandrin[3].

Le *Liber Pontificalis* lui attribue également le décret par lequel il ordonne que les prêtres doivent écouter debout et la tête inclinée l'Évangile lu par les diacres. La mesure a peut-être été dictée par la nécessité d'atténuer les frictions qui existaient entre les deux ordres ecclésiastiques[4].

Il condamne le donatisme et le combat énergiquement, sans grand succès[3], dans la province d'Afrique, ratifiant les décisions du premier concile de Tolède de 400, qui reconnaît qu'Origène n'est pas fidèle à l'Église[5]. Il rédige à ce propos une lettre pour le synode de Carthage, qui est lue en séance[6]. Il combat les disciples d'une secte qui pratique des rites hétérodoxes.

Il construit la basilique Crescenziana à Rome, identifiée aujourd'hui comme la basilique San Sisto Vecchio (basilique Saint-Sixte-le-Vieux de Rome)[4].

Saint Augustin d'Hippone, saint Jérôme et saint Paulin de Nole, qui avaient été hostiles à son prédécesseur[3], figurent parmi ses proches. Jérôme parle de lui comme d'un homme d'une grande sainteté, riche de sa pauvreté. Il qualifie également Anastase de père d'Innocent I^{er} ; les chercheurs soutiennent que cela démontre une relation hiérarchique plutôt que biologique[7]. Paulin de Nole évoque dans ses écrits une de ses visites à Rome, à l'occasion des fêtes des apôtres Pierre et Paul, en l'an 400, où il est reçu « avec bonté » par le pape Anastase.

Après un court pontificat, deux ans et un mois, quoique très actif, Anastase meurt le 19 décembre 401. Il est enterré à Rome, sur la via Ostiensis, au-dessus des catacombes de Saint-Pontien[6].

CULTE

Sa fête a lieu le 19 décembre[3] (27 avril selon le *Liber Pontificalis*). Ses reliques ainsi que celles du pape Innocent I^{er}, données par le pape Serge II, furent transférées par Liudolf de Saxe à l'abbaye de Gandersheim fondée en 846[8].

INNOCENT I^{er}

Innocent I^{er} (latin : Innocentius I) est évêque de Rome du 21 décembre 401 jusqu'à sa mort le 12 mars 417. Dès le début de sa papauté, il est considéré comme l'arbitre général des conflits ecclésiastiques tant en Orient qu'en Occident. Il confirme les prérogatives de l'archevêque de Thessalonique et publie une décrétale sur les questions disciplinaires qui lui sont soumises par l'évêque de Rouen. Il défend Jean Chrysostome en exil et consulte les évêques d'Afrique concernant la controverse pélagienne, confirmant les décisions des synodes africains.

Il gouverne l'Église dans une période particulièrement difficile pour Rome, qui subit le siège et le saccage d'Alaric I^{er}, roi des Wisigoths, le 24 août 410.

Le prêtre et érudit catholique Johann Peter Kirsch, 1 500 ans plus tard, décrit Innocent comme un individu très énergique et très doué «... qui remplissait admirablement les devoirs de sa charge»[1].

Il est fêté le 12 mars.

ORIGINES

Dans le *Liber Pontificalis*, selon son biographe Innocent est originaire d'Albano Laziale dans le Latium et fils d'un homme appelé Innocentius[1]. D'autre part, dans une lettre adressée à son contemporain Demetrias, saint Jérôme le désigne comme le fils du pape précédent, Anastase Ier. Il a cependant été suggéré que Jérôme décrivait un lien simplement hiérarchique plutôt que biologique[2]. Selon Urbano Cerri, le pape Innocent est originaire d'Albanie[3].

BIOGRAPHIE

On sait très peu de choses sur sa vie avant son élévation sur le trône de Pierre. Il grandit parmi le clergé au service de l'Église. Après la mort d'Anastase en décembre 401, il est choisi à l'unanimité comme évêque de Rome par le clergé et le peuple.

Innocent succède, selon saint Jérôme[4], au pape Anastase Ier le 21 décembre 401. Son pontificat, qui affirme avec force le primat romain[5], reste l'un des plus importants de cette période tragique où l'Empire romain est en train de vivre ses dernières années en Occident.

Innocent affirme avec force, concernant la discipline ecclésiastique, le principe selon lequel toutes les Églises doivent se conformer à la doctrine et aux traditions de l'Église de Rome[6]. Ses interventions doctrinales concernent en particulier la liturgie et les sacrements. Dès le début de son pontificat, il se comporte comme le chef de toute l'Église, tant occidentale qu'orientale.

Innocent ne perd aucune occasion de maintenir et d'étendre l'autorité du siège apostolique romain, considéré comme l'arbitre final de tous les conflits ecclésiastiques. Le fait que de telles opportunités soient nombreuses et variées ressort clairement de ses communications avec Victrice de Rouen, Exupère de Toulouse, Alexandre d'Antioche et d'autres, ainsi que de la façon dont il agit lorsque Jean Chrysostome lui fait appel contre Théophile d'Alexandrie.

Il adopte un point de vue décisif sur la controverse pélagienne. En 411, il confirme donc la condamnation contre Célestius, qui soutient le point de vue pélagien. La même année, il écrit également aux pères du synode numide de Mileve qui ont fait appel à lui. Peu de temps après, cinq évêques africains, parmi lesquels saint Augustin d'Hippone, écrivent une lettre personnelle à Innocent expliquant leur propre position sur le pélagianisme. Il conforte les décisions du synode de la province d'Afrique proconsulaire, qui se tient à Carthage en 416. En outre, il agit comme métropolitaine des évêques d'Italie suburbicaine[1],[7].

En 416, il intervient pour protéger les monastères fondés par saint Jérôme à Bethléem, qui sont attaqués par des bandes armées ; il proteste contre Jean II, évêque de Jérusalem, qui laisse faire[5]. Une de ses décrétales est adressée à Jérôme et une autre à l'évêque concernant les ennuis auxquels le premier a été soumis par les Pélagiens à Bethléem.

L'historien Zosime, dans son *Histoire nouvelle*, suggère que lors du sac de Rome par Alaric le 24 août 410, Innocent Ier est prêt à autoriser les pratiques païennes privées à titre temporaire : il refuse à la population affamée la permission d'offrir aux dieux des sacrifices publics, mais il tolère les sacrifices clandestins[5]. Zosime suggère également que cette tentative des païens de restaurer le culte public échoue en raison du manque d'intérêt du public, ce qui suggère que Rome au siècle précédent a été définitivement et avec succès gagnée au christianisme[1].

Au même moment, le pape discute avec l'empereur romain Flavius Honorius de l'opportunité de faire du chef wisigoth le commandant des forces impériales. Il est clair que le temps est révolu où l'Église s'accommode d'un gouvernement parcellaire où chaque évêque est totalement responsable de son diocèse sans rendre de compte à l'Église de Rome. Pour Innocent seule une autorité forte, autorité qui n'est plus assurée par l'Empire romain, peut garantir le salut de l'Église. Cette tendance déjà amorcée par ses prédécesseurs, Anastase Ier et surtout Sirice, va s'accroître sous son pontificat à un point jamais atteint jusqu'à ces jours sombres. Il consolide l'autorité du Pape, renforce les liens avec les évêques d'Occident (Carthage, Tarragone, etc.) mais aussi d'Orient (Thessalonique) et exige

que les problèmes de doctrine soient débattus à Rome. Il condamne ainsi vigoureusement le pélagianisme en approuvant les travaux du concile de Carthage de 416.

Il récupère plusieurs églises de Rome des novatiens[8] et fait bannir les photiniens de la ville. Un édit drastique, que l'empereur Flavius Honorius promulgue depuis Rome (22 février 407) contre les manichéens, les montanistes et les priscillianistes[9], est très probablement établi en accord avec lui.

Ses relations avec la cour de Constantinople et le patriarcat œcuménique de Constantinople sont fluctuantes. Il refuse un partage de l'autorité avec le patriarche mais entretient de bonnes relations avec Jean Chrysostome pour lequel il intervient en vain lorsqu'en 403, celui-ci est exilé une première fois par les intrigues de l'impératrice Eudoxie.

Grâce à la générosité de Vestina, riche matrone romaine, Innocent peut faire construire et richement embellir une église dédiée aux saints Gervais et Protas, l'ancienne *Titulus Vestinae*, aujourd'hui la basilique San Vitale de Rome.

En 405, le pape Innocent envoie une liste de livres du canon biblique à un évêque gaulois, Exupère de Toulouse[10], incluant tous les livres qui seront finalement retenus au concile de Trente qui eut lieu plus de 1000 ans plus tard[11],[12],[13]. Auparavant, en 367, Athanase d'Alexandrie avait fait circuler la 39e Lettre de Pâques mentionnant la liste des Saintes Écritures, à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il qualifiait de « canonisées ».

SIEGE ET SAC DE ROME

Le siège et le sac de Rome par les Wisigoths d'Alaric en 408–410 constituent un événement tragique qui tire ses profondes motivations de la faiblesse de l'empire, désormais défendu uniquement par des interventions personnelles occasionnelles et non coordonnées de généraux plus ou moins vaillants et gouverné par des empereurs comme Flavius Honorius qui, depuis son refuge à Ravenne, ne se montre jamais à la hauteur de la situation, mais rejette assez timidement la responsabilité de la sécurité de l'État sur les sénateurs de Rome, qui ne peuvent que proposer de payer un tribut inutile[14]. Lorsque, lors du premier siège, le chef des barbares déclare qu'il ne se retirerait qu'à condition que les Romains lui accordent une paix favorable, un groupe de sénateurs se rend auprès de Flavius Honorius à Ravenne pour tenter, si possible, de négocier la paix entre lui et les Wisigoths. Le pape Innocent rejoint cette ambassade, mais toutes ses tentatives pour promouvoir la paix sont vaines. Les barbares reprennent alors le siège et, le 24 août 410, ils entrent dans Rome. Selon Zosime, les dégâts causés par la peste et la famine sont si terribles, et l'aide divine semble si lointaine, que l'assentiment papal tacite est accordé pour réaliser la traditionnelle procession des sénateurs au Capitole proposée par le préfet païen Gabinius Barbarus Pompeianus.

Le pape et les autres ambassadeurs ne peuvent cependant regagner la ville. Cependant, la chute de Rome, racontée à la fois par Augustin d'Hippone et par saint Jérôme, ne marque pas le déclin de l'autorité papale, qui en ressort en effet plus qu'honorable. Il semble probable qu'Alaric, arien et donc chrétien, même s'il est hérétique, ait pu passer un accord avec le pape, s'il est vrai que, comme le rapporte Ferdinand Gregorovius sur la base des nouvelles de l'époque, « *Alaric avait donné aux guerriers pleine liberté de pillage, ordonnant toutefois d'épargner la vie des habitants et de respecter les églises et notamment les basiliques des deux apôtres utilisées par les chrétiens comme lieu de refuge.* »[14].

Innocent ne revient à Rome qu'en 412 ; son absence en un moment si tragique est interprétée comme permise par la Providence pour sauver le chef de l'Église[5].

Innocent est pape jusqu'à sa mort le 12 mars 417, jour où sa mémoire est célébrée. Selon le *Liber Pontificalis*, il est enterré dans la catacombe de Pontien sur la via Portuensis, avec son « père » et prédécesseur Anastase Ier. Son successeur est Zosime.

DEFENSE DE JEAN CHRYSOSTOME

Les chrétiens d'Orient exigent également une action énergique de la part du pape. Jean

Chrysostome, évêque de Constantinople, persécuté par l'impératrice Eudoxie et le patriarche d'Alexandrie Théophile, se place sous la protection d'Innocent, qui a déjà été informé par Théophile de la déposition de Jean, à la suite du soi-disant concile du Chêne (*ad quercum*) réuni en 403 près de Chalcedoine, en Anatolie. Mais le pape ne reconnaît pas les conclusions du concile, convoque Théophile à un nouveau concile à Rome, réconforte Jean et écrit une lettre au clergé et au peuple de Constantinople dans laquelle il stigmatise sévèrement leur conduite envers l'évêque. Mais en réalité, ni le peuple ni le clergé ne sont hostiles à Jean, qui est en fait rappelé par acclamation populaire, puis exilé de nouveau en Arménie sous la pression de l'impératrice[15].

Innocent exprime son intention de convoquer un synode général à Thessalonique, devant lequel la question serait débattue et tranchée, et il en informe Flavius Honorius, qui écrit à plusieurs reprises à son frère, l'empereur d'Orient Arcadius, le suppliant de convoquer les évêques orientaux au synode de Thessalonique, devant lequel Théophile apparaîtrait pour expliquer ses positions. Mais Théophile jouit de la faveur d'Arcadius et les porteurs des lettres sont mal reçus ; le synode n'a donc jamais lieu, malgré les efforts du pape et de l'empereur d'Occident. Innocent reste en contact épistolaire avec Jean ; lorsque celui-ci, de son lieu d'exil, le remercie de sa sollicitude, le pape répond par une autre lettre réconfortante, que l'évêque exilé reçoit peu de temps avant sa mort, survenue en 407 (Epp. XI, XII). Innocent ne reconnaît jamais Arsadius de Tarse et Atticus, qui est élevé au siège de Constantinople à la place de Jean, déposé illégalement.

Après la mort de Jean Chrysostome, Innocent souhaite que le nom du patriarche décédé soit réhabilité, mais cela ne se produit qu'à la mort de Théophile en 412, bien que de nombreux autres évêques orientaux aient reconnu le tort qui lui a été causé.

ORIGENISME ET PELAGIANISME

L'autorité papale est invoquée par diverses parties, notamment dans les controverses origénistes et pélagiennes.

Saint Jérôme et les religieuses de Bethléem sont attaqués dans leurs monastères par les disciples de Pélage : un diacre est tué, et une partie des bâtiments est incendiée. Jean II de Jérusalem, évêque de Jérusalem, qui est en violent désaccord avec Jérôme sur la controverse origéniste, ne fait rien pour empêcher ces outrages. Par l'intermédiaire d'Aurèle de Carthage, évêque de Carthage, Innocent envoie à saint Jérôme une lettre de condoléances dans laquelle il l'informe qu'il usera de l'influence du siège de Rome pour réprimer de tels crimes, et que si Jérôme lui fournit les noms des coupables, il ira plus loin dans cette affaire. Le pape écrit en même temps une lettre d'exhortation à l'évêque de Jérusalem dans laquelle il l'accuse de négligence dans ses devoirs pastoraux.

Innocent est donc contraint de prendre parti dans la controverse pélagienne, qui soutient le primat du libre arbitre sur la grâce, sous la pression de l'Église africaine et de saint Augustin d'Hippone[5]. Sur proposition de Paul Orose, le concile de Jérusalem porte la question de l'orthodoxie de Pélage devant le siège romain. En effet, le synode des évêques orientaux tenu à Diospolis en décembre 415, qui a été trompé par Pélage sur ses enseignements réels et l'a donc absous, propose à Innocent de se déclarer en faveur de l'hérétique. Sur la base du rapport d'Orose sur ce qui s'est passé à Diospolis, les évêques africains réunis en 416 dans un nouveau concile à Carthage confirment la condamnation déjà prononcée en 411 contre Célestius, qui partage les idées de Pélage. Les évêques de Numidie font de même au concile de Mileve. Les deux conciles rapportent leurs décisions au pape et lui demandent de les confirmer. Peu de temps après ces événements, cinq évêques africains, dont saint Augustin, écrivent à Innocent une lettre personnelle sur leurs positions concernant la question pélagienne. Innocent, dans sa réponse, félicite les évêques africains parce que, conscients de l'autorité du Siège apostolique, ils ont fait appel au trône de Pierre ; il rejette les enseignements de Pélage et ratifie les décisions prises par les conciles africains (Epp. XXVII-XXXIII), rejetant les conclusions de la réunion de Diospolis. Pélage envoie alors une profession de foi à Innocent, qui n'est cependant remise qu'à son successeur.

DECRETALES

Son souci de toutes les Églises est démontré par les nombreuses décrétales envoyées aux différents évêques. Trente-six d'entre elles forment le premier noyau des recueils canoniques, ou lettres encycliques, qui font partie intégrante du magistère ordinaire des pontifes. Elles ne se limitent pas à trancher les questions disputées, mais affirment avec force le primat doctrinal du siège apostolique, qu'Innocent essaie, sans grands résultats mais avec fermeté, d'étendre sur l'Église orientale[5].

Dans la lettre par laquelle il l'informe de son élection au siège de Rome, il confirme à l'archevêque Anisio de Thessalonique les privilèges qui lui avaient déjà été accordés par les papes précédents : lorsque l'Illyrie orientale est incluse dans l'Empire byzantin (379), le pape Damase Ier avait maintenu les anciens privilèges de la papauté sur ces terres ; son successeur Sirice avait accordé à l'archevêque de Thessalonique le droit de consacrer les évêques de cette région. Ces prérogatives sont donc confirmées par Innocent (Ep. I) qui, dans une lettre ultérieure (Ep. XIII, 17 juin 412), confie l'administration suprême des diocèses d'Illyrie orientale à l'archevêque Rufus de Thessalonique, en tant que représentant de l'Église de Rome. De cette dernière lettre naît la création du vicariat d'Illyrie, où les archevêques de Thessalonique sont considérés comme vicaires des papes.

Le 15 février 404, Innocent adresse une importante communication à Vittricius, évêque de Rouen (Ep. II), qui porte à son attention une série de questions disciplinaires. Les points controversés concernent la consécration des évêques, l'admission dans les rangs du clergé et les ordinations, les conflits entre clercs, les cas dans lesquels des questions importantes (*cause majores*) devraient passer du tribunal ecclésiastique au diocèse de Rome, le célibat, la réception des convertis des novatianistes ou donatistes en l'Église, les moines et les moniales. De manière générale, le pape indique que la discipline de l'Église romaine est la norme à suivre pour tous les autres évêques de tous les diocèses. Il adresse ensuite également une communication similaire aux évêques espagnols (Ep. III), parmi lesquels des difficultés sont apparues, notamment en ce qui concerne les évêques priscillianistes. Innocent règle cette question tout en résolvant d'autres problèmes de discipline ecclésiastique.

Des lettres de contenu similaire, sur des sujets disciplinaires, ou contenant des décisions sur des cas importants, sont envoyées à Esuperius, évêque de Toulouse (Ep. VI), aux évêques de Macédoine (Ep. XVII), à Decenzio, évêque de Gubbio (Ep. XXV) et à Felice, évêque de Nocera (Ep. XXXVIII). Des lettres plus courtes sont également envoyées à de nombreux autres évêques, dont une à Maximus et Severus, évêques britanniques, dans laquelle il ordonne que les prêtres qui, déjà ordonnés, ont engendré des enfants soient retirés de l'office sacré (Ep. XXXIX).

CULTE ET RELIQUES

Innocent est commémoré le 12 mars[5] selon le Martyrologe romain[16], même si du XIIIe au XXe siècle, il est commémoré le 28 juillet[17].

Ses reliques peuvent avoir été déplacées vers la basilique Saint-Martin de Rome (rione Monti)[18]. Selon Widukind de Corvey[19], en 846, le pape Serge II autorise le déplacement des reliques de saint Innocent par le duc Liudolf de Saxe, avec celles de son prédécesseur Anastase Ier, dans la crypte de l'ancienne collégiale de Gandersheim, aujourd'hui abbaye de Gandersheim, où elles reposent jusqu'à ce jour[20]. Des reliques ont également été apportées à l'église Notre-Dame Sainte-Marie de Glastonbury lors de sa consécration[21].

ZOSIME

Zosime est le 41e évêque de Rome du 18 mars 417 jusqu'à sa mort le 26 décembre 418[1]. Il est né à Mesoraca, en Calabre[2]. De nombreuses contestations agiterent son pontificat durant lequel il tenta d'affirmer l'autorité papale avec beaucoup de détermination[3].

Saint de l'Église catholique romaine, il est fêté le 26 décembre[4].

ORIGINES

Selon le *Liber Pontificalis*, Zosime est originaire de Grande-Grèce (sud de l'Italie) et son père s'appelait Abramius. L'historien Adolf von Harnack en déduit que la famille est d'origine juive, convertie au christianisme[5], mais cela est rejeté par Louis Duchesne[6] ; il n'existe aucune certitude à ce sujet[7].

HISTOIRE ET TRADITION

À l'exception des brèves notes rapportées dans le *Liber Pontificalis*, on ne sait rien de son histoire avant l'élection[7].

Successeur d'Innocent Ier, Zosime est élu unanimement le 18 mars 417[8], un Grec, étranger à la mentalité romaine, pourvu de bonnes intentions mais dépourvu de tact et de diplomatie. Son caractère irritable caractérise toutes les controverses auxquelles il prend part, en Gaule, en province d'Afrique et en Italie, y compris à Rome, où à sa mort le clergé est très divisé.

Primatie de Patrocle d'Arles

Zosime prend une part décisive au long conflit en Gaule concernant la juridiction du siège d'Arles sur celui de Vienne, prenant des décisions énergiques en faveur du premier, mais sans régler la controverse[9].

Son accession au trône pontifical est suivie par l'évêque Patrocle d'Arles[10], qui a été élevé à ce siège à la place de l'évêque Héros d'Arles, déposé par l'empereur romain Constance III. Patrocle ne parvient pas à gagner la confiance du nouveau pape. Dès le 22 mars, il reçoit une lettre papale qui lui confère les droits de métropolitain sur tous les évêques des provinces gauloises de Viennensis et Narbonensis, avec un droit de primatie pour les ordinations et les jugements, qui est par la suite sujet à contestation et qui n'est pas soutenu par ses successeurs. Il devient une sorte de « vicaire papal » pour toute la Gaule, aucun ecclésiastique gaulois ne pouvant se rendre à Rome sans apporter avec lui un certificat d'identité de sa part.

En l'an 400, Patrocle d'Arles a remplacé Trèves comme résidence du chef du gouvernement du diocèse des Gaules, le « Prefectus Praetorio Galliarum ». Patrocle, qui bénéficie de l'appui du commandant Constantin, profite de cette occasion pour se procurer une position de suprématie en ralliant Zosime à ses idées. Les évêques de Vienne, Narbonne et Marseille considèrent cette élévation du siège d'Arles comme une atteinte à leurs droits et soulèvent des objections qui valent plusieurs lettres de Zosime. Le différend n'est cependant réglé que sous le pontificat du pape Léon Ier.

L'évêque Procule de Marseille encourt l'indignation du pape pour avoir affecté les droits de métropolitain sur la Gaule narbonnaise.

Confrontation avec le pélagianisme

Célestius, qui partage les idées de Pélage, qui a été condamné par le pape précédent, Innocent Ier, vient à Rome pour porter son appel de la condamnation prononcée contre lui-même par la conférence de Carthage de 411, après avoir été expulsé de Constantinople. Zosime met dans l'instruction de cette affaire toute la circonspection et toute la prudence d'un juge qui veut être convaincu. Au cours de l'été 418, il organise une réunion du clergé romain dans la basilique Saint-Clément-du-Latran devant laquelle comparaît Célestius. Il lui fait même promettre de condamner tout ce qui serait condamné par le Saint-Siège. Les propositions rédigées par le diacre Paulin de Milan, à cause desquelles Célestius a été condamné à Carthage en 411, lui sont soumises. Célestius refuse de condamner ces propositions, déclarant en même temps qu'il accepte la doctrine exposée dans les lettres du pape Innocent et fait une confession de foi qui est approuvée. Le pape est convaincu par sa conduite et dit qu'il n'est pas sûr s'il a réellement soutenu la fausse doctrine rejetée par Innocent ; il considère l'action des évêques africains contre Célestius trop hâtive. Néanmoins il ne lève pas l'excommunication et prend un délai de deux mois afin de pouvoir écrire aux évêques de la province d'Afrique et être parfaitement informé des motifs de leur jugement. Il invite ceux qui ont

quelque chose à reprocher à Célestius à se présenter à Rome dans les deux mois.

Célestius et Pelage trouvent des amis qui parviennent à s'emparer de la conviction du saint pontife qui les reconnaît innocents et va même jusqu'à punir deux envoyés de Carthage, qui sont venus à Rome pour soutenir la décision du concile. Zosime reçoit alors une lettre de Praulius, évêque de Jérusalem, successeur de Jean II qui lui recommande spécialement Pelage, pour lequel il est aussi affectionné que l'a été son prédécesseur. Après avoir reçu une confession de foi de Pélage, ainsi qu'un nouveau traité sur le libre arbitre, Zosime tient un nouveau synode du clergé romain, devant lequel ces deux écrits sont lus. L'assemblée considère ces déclarations comme orthodoxes ; Zosime écrit une seconde lettre plus forte que la première aux évêques africains, dans laquelle il témoigne être persuadé de la sincérité de Pelage et blâme même les évêques gaulois Héros d'Arles et Lazare, qui ont pour eux l'estime de saint Augustin d'Hippone.

Du point de vue des catholiques, Zosime s'est laissé surprendre par les artifices de Pelage et de Célestius, par sa trop grande bonté et par un excès de crédulité, non en approuvant l'erreur avec eux, dit un auteur, mais en les croyant catholiques avec lui. L'archevêque Aurèle de Carthage convoque rapidement un synode, qui envoie une réponse à Zosime dans laquelle il est suggéré que le pape a été trompé par des hérétiques. Dans sa réponse, Zosime déclare qu'il n'a rien réglé définitivement et qu'il ne souhaite rien régler sans consulter les évêques africains.

Survient alors la nouvelle lettre synodale du concile de Carthage du 1er mai 418 au pape, à laquelle s'ajoutent les mesures prises par l'empereur romain Flavius Honorius contre les Pélagiens, le tout montrant une volonté politique allant à l'encontre des adeptes de Pélage. Zosime décide alors que le pélagianisme a un caractère hérétique[11]. Il écrit subséquemment une lettre à tous les évêques, spécialement à ceux d'Afrique, où il explique fermement la doctrine catholique sur le péché originel et la grâce de Jésus-Christ, sa *Tractoria*, dans laquelle le pélagianisme et ses auteurs sont définitivement condamnés.

Dix-huit évêques, avec Julien d'Éclane à leur tête, refusent d'y souscrire. Ces dix-huit réfractaires (d'autres n'en comptent que dix-sept) donnent le premier exemple de l'appel d'une constitution apostolique du Saint-Siège au futur concile général. Tous les évêques d'Afrique tiennent un nouveau concile et, avec le secours et l'éloquence de saint Augustin, parviennent à faire triompher leur point de vue. Zosime ordonne un nouvel examen, et le premier jugement est rétracté.

Droit de recours auprès du Siège Romain

Peu de temps après, Zosime est impliqué dans un différend avec les évêques africains concernant le droit des clercs condamnés par leurs évêques de faire appel au Siège romain. Lorsque le prêtre Apiarius de Sicca est excommunié par son évêque à cause de ses crimes, il s'adresse directement au pape, sans tenir compte de la procédure régulière d'appel en Afrique, qui est prescrite. Le pape accepte immédiatement l'appel et envoie des légats accrédités en Afrique pour enquêter sur la question. Une autre solution, potentiellement plus sage, aurait été de renvoyer d'abord le cas d'Apiarius au processus d'appel ordinaire en Afrique même. Zosime commet ensuite l'erreur supplémentaire de fonder son action sur un canon réputé du premier concile de Nicée, qui est, en réalité, un canon du concile de Sardique. Dans les manuscrits romains, les canons de Sardique suivent immédiatement ceux de Nicée, sans titre indépendant, tandis que les manuscrits africains ne contiennent que les véritables canons de Nicée, de sorte que le canon invoqué par Zosime n'est pas contenu dans les copies africaines des canons de Nicée. Cette erreur déclenche un grave désaccord sur l'appel, qui s'est poursuivi après la mort de Zosime.

L'autoritarisme de Zosime lui crée des problèmes à Rome également, où il meurt alors qu'il est sur le point d'excommunier un groupe d'opposants[3].

Une maladie longue et douloureuse enlève le pape, le 26 décembre 418, qui est enterré dans la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs[12].

HERITAGE

On lit dans le martyrologe qu'il ordonna que les diacres portent des pâlies, ou serviettes, sur le bras gauche. Le *Liber Pontificalis* attribue à Zosime un décret sur le port du manipule par les diacres et sur la bénédiction des cierges pascals dans les paroisses de campagne (mais cette bénédiction est d'un temps plus reculé), ainsi qu'un décret interdisant aux clercs de fréquenter les tavernes.

Il reste de Zosime treize lettres, qu'on trouve écrites avec beaucoup de vigueur et d'autorité, adressées aux évêques de la province byzantine d'Afrique, concernant un évêque déchu, et aux évêques de Gaule et d'Espagne concernant le priscillianisme et l'ordination aux différents grades du clergé.

Les anciens ont loué la constitution de Zosime contre Pelage, dont il ne nous reste que quelques fragments, connue sous le nom de *Tractoria Zosimi*, nom générique donné aux lettres et décrets portés dans les provinces par les courriers publics et que quelques historiens croient devoir être appelés *Tractatoria*.

On peut consulter sur Zosime : Anastase, dans sa *Bibliothèque* ; Cesare Baronio, dans ses *Annales ecclésiastiques* ; le tome 10 de dom Rémy Ceillier.

CULTE

Considéré comme saint par l'Église catholique, il est fêté le 26 décembre[3].

Son nom ne figure pas dans le *Martyrologe géronimien* du Ve siècle, mais apparaît seulement dans celui d'Andon au IXe siècle[3].

EULALIUS

Eulalius, né vraisemblablement dans la seconde moitié du IVe siècle et mort en 423, est un ecclésiastique romain et prétendant à la papauté durant le schisme de 418-419.

LES SOURCES

Eulalius est surtout connu à travers le schisme de 418-419, détaillé dans un dossier de lettres, la *Collectio Avellana*. Ces missives, écrites entre le 28 décembre 418 et le 8 avril 419, rapportent les événements à travers les rapports du préfet de Rome Aurelius Anicius Symmachus, et les réponses de l'empereur Honorius, de Constance et de Galla Placidia.

Quelques éléments de la vie d'Eulalius sont également connus par le *Liber pontificalis*.

LE SCHISME DE 418-419

Les événements

À la mort du pape Zosime le jeudi 26 décembre 418, un groupe d'ecclésiastiques composés d'une grande partie de diacres, de quelques prêtres et d'une foule de chrétiens s'enferment dans l'église de Latran, où ils élisent comme évêque de Rome l'archidiaque Eulalius. Ils restent enfermés jusqu'au dimanche 29 décembre, puis consacrent formellement le nouveau pape.

Toutefois, le 27 décembre, un groupe rival, composé de 70 prêtres, porte à la papauté Boniface, un ancien conseiller du pape Innocent. Malgré les négociations, aucun compromis n'est trouvé, et Boniface est consacré à l'église de Marcel sur le Champ de Mars. Aurelius Anicius Symmachus rapporte à l'empereur Honorius qu'Eulalius est le prétendant légitime, ayant été élu en premier.

Boniface se fait arrêter après avoir organisé une procession lors de l'Épiphanie, mais ses partisans envoient une pétition à la cour de Ravenne pour protester contre l'élection d'Eulalius, qu'ils considèrent comme irrégulière, car il n'a pas pris en compte l'avis des prêtres et s'est servi de la sénilité de l'évêque d'Ostie pour appuyer son ordination. Honorius convoque les deux parties à la cour le 8 février pour entendre l'affaire en présence d'évêques italiens. Néanmoins, le schisme n'est pas résolu. Un second concile est convoqué à Spolète le 13 juin suivant, et les évêques africains et gaulois sont également conviés à participer.

Les deux prétendants à l'évêché de Rome ont été ordonnés de rester en dehors de Rome jusqu'à cette date, et Eulalius séjourne à Antium. Pour assurer la tenue du service de Pâques le 30 mars 419, l'évêque Achilleus de Spolète est choisi comme remplaçant temporaire. Pourtant, Eulalius rentre à Rome le 18 mars malgré l'interdiction. Sa présence entraîne des émeutes, et il finit par se réfugier dans l'église de Latran, avant de se faire arrêter et conduire hors de la ville. Le 3 avril suivant, Honorius écarte Eulalius du titre de pape, Boniface est reconnu pape, et le concile de Spolète est annulé.

Position théologique et soutiens d'Eulalius

Plusieurs hypothèses concernant les positions d'Eulalius et ses partisans au sein de l'Église ont été émises par les historiens ayant traité cette affaire.

Certains ont vu dans ce schisme un conflit entre un parti pélagien, mené par Eulalius, et un parti anti-pélagien, représenté par Boniface[7]. Toutefois, la documentation écrite se révèle peu loquace, et d'autres spécialistes ne pensent pas qu'il soit possible de lier cette affaire au pélagianisme, en raison du manque de référence explicite au pélagianisme[5]. D'autres spécialistes mettent en avant une lutte politique entre deux factions de l'Église : le parti d'Eulalius, lié au diaconat, et le parti de Boniface, soutenu par les prêtres.

D'autre part, la position de Galla Placidia et Honorius, ouvertement anti-pélagiens, est assez ambiguë. Ainsi, quelques auteurs voient plutôt Placidia comme soutien de Boniface, d'autres pensent que les faveurs de l'empereur et ses proches étaient tournées vers Eulalius, qui apparaissait dans un premier temps comme plus légitime et moins susceptible de créer des troubles

FIN DE VIE

Deux versions du *Liber pontificalis* donnent des informations divergentes sur la vie d'Eulalius après l'élection de Boniface. La première variante raconte qu'il devient évêque de Nepi après ces événements, la seconde explique qu'il a été expulsé en Campanie, et meurt un an après Boniface, en 423[4].

BONIFACE Ier

Boniface Ier (latin : Bonifacius I) est le 42^e évêque de Rome de l'Église catholique, du 28 décembre 418 jusqu'à sa mort le 4 septembre 422. Son élection fut contestée par les partisans d'Eulalius jusqu'à ce que le différend soit réglé par l'empereur romain Flavius Honorius. Boniface s'employa à maintenir la discipline ecclésiale et il rétablit certains privilèges aux sièges métropolitains de Narbonne et de Vienne, les exemptant de toute sujétion à la primauté d'Arles. Il est contemporain d'Augustin d'Hippone, qui lui dédia certaines de ses œuvres.

Saint pour l'Église catholique, il est fêté le 4 septembre.

BIOGRAPHIE

Jeunesse

On sait peu de choses sur la vie de Boniface avant son élection. Le *Liber Pontificalis* le dit romain et fils du prêtre Jocundus. On pense qu'il a été ordonné par le pape Damase Ier (366–384) et qu'il a été représentant d'Innocent Ier à Constantinople vers 405[1].

Élection

À la mort du pape Zosime, l'Église de Rome entre dans le cinquième de ses schismes, résultant des doubles élections papales qui troublèrent tant sa paix au cours des premiers siècles[2].

Immédiatement après les funérailles de Zosime, le 27 décembre 418, qui ont lieu à la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs, une faction du clergé romain, composée principalement de diacres, occupe la basilique Saint-Jean-de-Latran et élit l'archidiacre Eulalius comme pape[2]. Ils occupent

le Latran : quand le haut clergé tente d'entrer dans la basilique, il est violemment repoussé par une foule de partisans de la faction d'Eulalius. Plus tard dans la journée, Eulalius arrive, accompagné d'une foule composée de diacres, de laïcs et de quelques prêtres, et est élu évêque de Rome. Le nouveau pape et ses partisans restent dans l'église jusqu'au dimanche 29 décembre 418, car l'ordination formelle a habituellement lieu un dimanche.

Le lendemain, la majorité du clergé, qui n'est pas d'accord avec l'élection d'Eulalius se réunit dans l'église Santa Teodora et élit comme évêque de Rome, contre sa volonté, le vieux Boniface, titulaire de l'église San Lorenzo in Damaso[2], qui a été auparavant conseiller du pape Innocent.

Le dimanche 29 décembre, ils sont tous deux consacrés, Boniface dans l'église San Marcello al Corso, soutenu par neuf métropolitains et soixante-dix prélats, et Eulalius dans la basilique du Latran en présence des diacres, de quelques prélats et de l'évêque d'Ostie[2], qui a été obligé de se lever de son lit de malade pour assister à l'ordination. Rome est plongée dans le chaos par le choc des factions opposées. Le préfet de Rome Aurelius Anicius Symmachus, un laïc hostile à Boniface, envoie un rapport à l'empereur Flavius Honorius à Ravenne et obtient la confirmation impériale le 3 janvier 419, de l'élection d'Eulalius, élu le premier et dans l'ordre. Malgré ces actes officiels, des violences éclatent entre les deux groupes de sympathisants ; Boniface est arrêté par la police préfectorale et conduit dans un logement hors les murs où il est détenu sous la surveillance des agents préfectoraux[3],[4].

L'impératrice Galla Placidia et son mari Constance III favorisent Eulalius, qui a été élu en premier. Stewart Oost observe que les élections papales à l'époque sont « encore assez indéfinies et que les deux partis pouvaient donc à juste titre revendiquer une élection et une consécration appropriées ».

Les partisans de Boniface, alléguant des irrégularités dans l'élection d'Eulalius, se tournent à leur tour vers l'empereur, qui suspend son ordonnance précédente et convoque les deux parties à comparaître pour jugement devant lui avec certains évêques italiens le 8 février. Cette audience est ensuite reportée à un concile des évêques à Ravenne le 13 juin et interdit aux deux prétendants d'entrer dans la ville de Rome[4].

Incapable de résoudre le problème, le synode prend des mesures pratiques en attendant la convocation du concile général des évêques italiens, gaulois et africains : il ordonne que les deux protagonistes quittent Rome et ne reviennent dans la ville, une décision, sous la sanction d'une condamnation. Boniface est envoyé au cimetière de Santa Felicità sur la via Salaria et Eulalius à Antium. Bien qu'Eulalius semble destiné à être confirmé au poste, il s'impatiente, défie l'ordre d'Honorius et entre à Rome le 18 mars pour y célébrer les cérémonies de Pâques (le dimanche de Pâques de cette année tombe le 30 mars), perdant ainsi le soutien des autorités. Rassemblant ses partisans, il rallume le conflit et, contrairement aux ordres du préfet, le 29 mars, le samedi saint, occupe la basilique du Latran, déterminé à y célébrer Pâques[5], à la place d'Achilleus, évêque de Spolète, qui entre-temps a été chargé de célébrer les rites de Pâques dans le siège vacant de Rome[6].

Les troupes impériales reçoivent l'ordre de s'emparer d'Eulalius et de permettre à Achilleus d'officier. L'empereur, profondément indigné par ces événements, refuse de prendre en considération les demandes d'Eulalius et, le 3 avril 419, reconnaît Boniface comme pape légitime, qui, le 10 avril, peut rentrer à Rome, acclamé par la foule[5] et être consacré. Eulalius est envoyé dans une maison hors des murs de Rome. Le projet de concile à Ravenne est annulé[7].

Selon les données contradictoires rapportées dans le *Liber Pontificalis*, Eulalius est ordonné évêque de Nepi ou d'un autre siège de Campanie, où il meurt en 423. Le schisme a duré quinze semaines, même si un peu plus tard, au début de 420, une maladie du pape encourage les partisans d'Eulalius à se manifester à nouveau.

Une fois rétabli, Boniface demande à l'empereur, le 1er juillet 420, d'émettre une provision contre une éventuelle résurgence future du schisme. Honorius décrète une loi qui prévoit qu'« en cas

d'élection contestée entre deux prétendants, aucun d'eux ne sera évêque, mais seulement celui qui sera désigné par une nouvelle élection, sur la base du consensus unanime »[5],[8].

Pontificat

Le choix de Boniface est assez heureux, car il rétablit la dignité pontificale écornée par son prédécesseur. Il invoque, dans une lettre aux évêques de [Thessalie](#) en 422, pour la première fois le terme de *principatus* pour désigner l'Église romaine.

Son pontificat se caractérise par un grand zèle et un grand activisme pour discipliner et contrôler l'organisation de l'Église. Il instaure le chant du *Gloria in Excelsis* le Jeudi saint et règle plusieurs points de discipline. Il renverse certaines des politiques de son prédécesseur concernant l'administration de l'Église. Il réduit l'autorité du vicariat en donnant à Patrocle d'Arles, évêque d'Arles, la juridiction sur les autres sièges gaulois et rétablit les pouvoirs métropolitains des évêques en charge des provinces, rassurant ainsi le clergé gaulois. En 422, il soutient Hilaire, archevêque de Narbonne, dans le choix d'un évêque du siège vacant de Lodève, contre Patrocle d'Arles, qui tente d'installer quelqu'un d'autre. Il insiste également pour que Maxime Ier, évêque de Valence, soit jugé pour ses crimes présumés, non par un primat, mais par un concile des évêques des Gaules, et promet de respecter leur décision[1]. En 422, il accède à l'appel d'Antoine de Fussule qui, grâce aux efforts de saint Augustin, a été destitué par un synode provincial de Numidie, et décide que, si son innocence est prouvée, il doit être réintégré.

Boniface soutient saint Augustin dans la lutte contre le pélagianisme, en lui transmettant deux lettres pélagiennes qu'il a reçues le calomniant. En reconnaissance de cette sollicitude, Augustin dédie à Boniface sa réplique contenue dans *Contra duas Epistolas Pelagianorum Libri quatuor*[1].

Il obtient que l'empereur romain impose à tous les évêques de souscrire à la *Tractoria* de son prédécesseur[9].

A l'est, il maintient jalousement sa juridiction sur les provinces ecclésiastiques d'Illyrie, sur lesquelles le patriarche de Constantinople tente de mettre la main. Les évêques de Thessalonique avaient été nommés vicaires pontificaux de ce territoire et exerçaient leur autorité sur les métropolitains et les évêques. Par ses lettres à Rufus de Thessalonique, Boniface protège étroitement les intérêts de l'Église illyrienne et insiste sur son obéissance à Rome. En 421, certains évêques expriment leur mécontentement à la suite du refus du pape de ratifier l'élection de Périgine comme évêque de Corinthe, à moins que le candidat ne soit reconnu par Rufus. Boniface parvient à convaincre l'empereur d'Orient, Théodose II, de rendre à la juridiction de Rome la province d'Illyrie, alors qu'il l'a précédemment remise au patriarche de Constantinople, et de défendre les droits du Saint-Siège[10]. Boniface présente ses plaintes à Flavius Honorius contre la violation des droits de son siège et l'exhorte à convaincre Théodose de revenir sur ses pas en révoquant l'acte. Bien que l'ordre de Théodose n'ait pas été appliqué par la suite, il subsiste dans le Code de Théodose (439) et dans le Code de Justinien (529), causant de nombreux problèmes aux papes ultérieurs. Par une lettre datée du 11 mars 422, Boniface interdit la consécration en Illyrie de tout évêque qui n'aurait pas été reconnu par Rufus.

Il réitère également la législation du pape Sôter, qui interdit aux femmes, fussent-elles religieuses, de toucher aux vêtements sacrés ou de venir à l'autel pour y brûler de l'encens, et renforce les lois interdisant aux esclaves de devenir clercs. Il confirme également la primauté disciplinaire de la Chaire de Pierre (Rome) sur toutes les autres Églises[11].

Boniface meurt à Rome le 4 septembre 422 et est enterré au cimetière de Massimo sur la via Salaria, près du tombeau de sainte Félicité[9], en l'honneur et en gratitude de laquelle il a érigé un oratoire dans le cimetière qui porte son nom.

Il est considéré comme saint par l'Église catholique romaine et est fêté le 4 septembre[12],[9].

Célestin Ier est le 43^e évêque de Rome de 422 à 432. Il est reconnu saint par l'Église catholique et fêté le 6 avril, jour où sa dépouille est déposée dans la catacombe de Priscille.

Le pontificat de Célestin est en grande partie consacré à combattre diverses idéologies jugées hérétiques. Il soutient la mission des évêques gaulois qui envoient Germain d'Auxerre en 429 en Bretagne pour lutter contre le pélagianisme, et nomme ensuite Palladius comme évêque des Écossais d'Irlande et du nord de la Grande-Bretagne. En 430, il tient un synode à Rome qui condamne les thèses de Nestorius[1].

BIOGRAPHIE

Jeunesse et famille

Célestin Ier est né à Rome. On ne sait rien de sa jeunesse, sauf que le nom de son père est Priscus. Selon John Gilmary Shea, il est une parent de l'empereur romain Valentinien III[2]. Il aurait vécu quelque temps à Milan auprès de saint Ambroise. La première trace connue de lui se trouve dans un document du pape Innocent Ier de l'année 416, où il est appelé « Célestin le diacre »[1].

En 418, marque de son prestige grandissant, saint Augustin d'Hippone, un de ses amis chers, lui écrit une lettre (*Épître* LXII) au langage très respectueux.

Pontificat

Selon le *Liber Pontificalis* et les bollandistes, le début de sa papauté est datée au 3 novembre[3]. Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont fixe cependant la date au 10 septembre[4]. Le Vatican donne également son pontificat comme commençant le 10 septembre 422[5].

Malgré les temps troubles qui règnent à Rome, il est élu sans aucune opposition, comme le montre une lettre de saint Augustin (*Épître* CCLXI), qui lui est écrite peu après son élévation, dans laquelle le docteur de l'Église invoque son aide pour résoudre son différend avec Antoine, évêque de Fessula en Afrique.

Il semble que Célestin et Augustin sont liés par une amitié forte et que, pour cette raison, après la mort de ce dernier en 430, Célestin écrit une longue lettre aux évêques des Gaules sur la sainteté, la culture et le zèle du saint, dans laquelle il interdit toutes les attaques contre sa mémoire par les semi-pélagiens qui, sous la direction de Jean Cassien, commencent à avoir de plus en plus d'influence.

Il hérite des conflits de ses prédécesseurs avec l'Église africaine, qui sont résolus en reconnaissant l'autonomie de celle-ci dans le domaine disciplinaire, alors qu'il impose la contrainte de Rome sur l'Illyrie orientale par le système du vicariat[6].

En 430, il tient un synode à Rome, au cours duquel les thèses de Nestorius sont condamnés. L'année suivante, il envoie des délégués au premier concile d'Éphèse, qui aborde le nestorianisme[7]. Quatre lettres écrites par lui à cette occasion, toutes datées du 15 mars 431, ainsi que quelques autres, aux évêques d'Afrique, d'Illyrie, de Thessalonique et de Narbonne, existent dans des retraductions du grec, les originaux latins ayant été perdus.

Bien que son pontificat se déroule dans des temps tourmentés, alors que les manichéens, les donatistes, les novatiens et les pélagiens troublent la paix de l'Église et que les hordes barbares commencent leurs incursions au cœur de l'empire romain, son ferme et tout-puissant caractère, et en même temps sa gentillesse, lui permettent de remplir avec succès toutes les tâches que comporte sa fonction. Il soutient partout les droits de l'Église et la dignité de sa charge.

Il est aidé par Galla Placidia qui, au nom de son jeune fils Valentinien III, bannit de Rome les manichéens et autres hérétiques qui compromettent la paix. Célestin non seulement chasse Célestius, le compagnon et principal disciple de Pélage, d'Italie, mais inspire une nouvelle condamnation de la secte par le concile d'Éphèse.

Célestine soutient l'orthodoxie romaine : grâce à son aide, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de

Troyes, envoyés par les évêques gaulois en Bretagne, la terre natale de Pélage, réussissent, en 429, à éradiquer l'hérésie de son sol natal.

Célestin s'oppose fortement aux novatiens à Rome ; comme l'écrit Socrate le Scolastique, « ce Célestin enleva également les églises aux novatiens à Rome et obligea Rusticulus, leur évêque, à tenir secrètement ses réunions dans des maisons privées »[8]. Les Novatiens refusent l'absolution aux lapsi, mais Célestin affirme que la réconciliation ne devrait jamais être refusée à un pécheur mourant qui la demande sincèrement[9]. Il refuse avec zèle de tolérer la moindre innovation dans les constitutions de ses prédécesseurs. Comme le rapporte saint Vincent de Lérins en 434[10] :

« Le Saint Pape Célestin s'exprime également de la même manière et dans le même sens. Car dans l'épître qu'il écrivit aux prêtres des Gaules, les accusant de connivence avec l'erreur, en ce sens que par leur silence ils manquèrent à leur devoir envers l'ancienne foi et laissèrent surgir des nouveautés profanes, il dit : « Nous sommes à juste titre à blâmer si nous encourageons l'erreur par le silence. Réprimandez donc ces gens. Restreignez leur liberté de prêcher ». »

Le dernier acte officiel de Célestin, l'envoi de saint Patrick en Irlande en 432, surpasse peut-être tous les autres par ses conséquences considérables. Il a déjà envoyé l'année précédente, saint Palladius, son diacre, qu'il a consacré comme premier évêque d'Irlande en 431[6], comme évêque aux « Écossais irlandais qui croyaient au Christ ». Mais Palladius quitte bientôt l'Irlande et meurt l'année suivante en Bretagne. Saint Patrick, qui avait été auparavant refusé par le pape, reçoit la fonction tant désirée quelques jours seulement avant la mort de Célestin, qui participe ainsi à la conversion des Irlandais.

Il restaure et embellit la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere, endommagée lors du sac de 410 d'Alaric Ier, et construit l'église Santa Sabina de Rome sur l'Aventin. Il fait embellir la catacombe de Priscille avec des peintures du concile d'Éphèse[6]. L'anti-pape Anastase le Bibliothécaire, lui attribue plusieurs parties de la liturgie, mais sans aucune certitude sur l'objet. Il faut également remettre en question l'affirmation du *Liber Pontificalis*, selon laquelle il aurait ajouté la *préface* au canon de la messe.

La crosse, insigne de l'autorité épiscopale ou abbatiale, est mentionnée, semble-t-il pour la première fois, dans une de ses lettres.

Les *Chapitres de Célestin*, les dix propositions sur la grâce, qui ont joué un important rôle dans l'histoire de l'augustinisme, ne lui sont plus attribuées. Pendant des siècles, on a cru qu'ils faisaient partie intégrante de sa lettre aux évêques des Gaules, mais ils sont actuellement considérés comme l'œuvre de Prosper d'Aquitaine.

Mort

La date précise de son décès est incertaine, même si elle est traditionnellement placée au 27 juillet 432. Il est enterré au catacombe de Priscille de la via Salaria[6]. Son corps est transféré en 820, par le pape Pascal Ier, dans la basilique Sainte-Praxède de Rome.

DEFENSEUR DES TRADITIONS

Pape énergique, il précise les règles à suivre pour les élections épiscopales afin d'éviter les querelles qui avaient envenimé les débuts du règne de son prédécesseur. Adeptes d'une grande fermeté, il souhaite renforcer la discipline des différents évêchés, ses premières lettres aux évêques de Gaule et d'Italie sont très explicites sur ce sujet.

Fervent partisan des canons traditionnels, Célestin écrit aux évêques d'Illyrie pour leur recommander de les observer et de rester fidèles à l'évêque de Thessalonique, le vicaire papal, sans consulter celui qui ne devait consacrer aucun évêque ni convoquer aucun concile. Il écrit également aux évêques de Vienne et de Narbonne, les exhortant à suivre les canons anciens et, conformément à la volonté de son prédécesseur, à résister aux prétentions du siège d'Arles. En outre, il les avertit

de ne pas refuser de donner l'absolution même à ceux qui la désirent à l'article de la mort, de ne pas s'habiller comme des moines et de prendre des mesures sévères contre un certain Daniel, moine oriental qui provoque de graves troubles dans l'Église des Gaules. Dans une lettre à certains évêques des Gaules, datée de 428, Célestin réprimande l'adoption d'habits cléricaux spéciaux par le clergé. Il écrit :« Nous [les évêques et le clergé] devons nous distinguer du peuple [plébéen] par notre savoir et non par nos vêtements ; par notre conduite et non par nos vêtements ; par la pureté d'esprit et non par le soin que nous y prêtons sur notre personne »[11].

Il écrit aux évêques des Pouilles et de Calabre que le clergé ne doit pas ignorer les canons et que les laïcs ne doivent pas non plus être élevés à l'épiscopat à la place du clergé par la volonté populaire, aussi forte soit-elle (*populus docendus non sequendus*). Il menace également de sanctions sévères les futurs contrevenants. En défendant le droit de l'Église romaine de recevoir et de trancher les appels de toutes les régions, elle entre un temps en conflit avec l'Église d'Afrique (affaire Apiarius). Mais les évêques africains, bien qu'ils expriment une certaine dissidence, ne remettent jamais en question la primauté du Saint-Siège. Leurs plaintes sont plutôt dirigées contre l'usage indiscret occasionnel des prérogatives papales.

À propos de l'élection de l'évêque Honorat à Arles, le pape écrit ainsi en 428 à tous les évêques du Sud-Est de la Gaule pour leur demander qu'à l'avenir : « un prêtre ne soit élu, venant d'une autre Église, que dans le cas où aucun clerc de l'Église à pourvoir ne serait jugé digne, ce que nous croyons ne pouvoir se produire. Il faut réprouver le fait de préférer ceux des Églises étrangères, ne pas faire appel à des étrangers de peur que l'on ne paraisse avoir établi une sorte de nouveau collège d'où seraient tirés les évêques ».

NESTORIUS ET LE CONCILE OECUMENIQUE D'EPHESE

Les dernières années de la papauté de Célestin sont consacrées à combattre l'hérésie de Nestorius, qui considère notamment que la nature divine et la nature humaine sont séparées dans le Christ[6]. Devenu évêque de Constantinople en 428, Nestorius est d'abord une source de grandes satisfactions pour le pape, comme en témoigne une lettre que lui adresse Célestin lui-même. Mais des soupçons sur son orthodoxie surgissent rapidement : il reçoit avec bienveillance les Pélagiens bannis de Rome par le Pape et peu après des échos de ses enseignements hérétiques sur la double personnalité du Christ et, en particulier, sur le rôle de la Marie, qu'il refuse de reconnaître comme « Mère de Dieu », mais seulement comme « Mère du Christ ». Célestin ordonne à Cyrille d'Alexandrie d'enquêter et de soumettre un rapport. Cyrille, s'étant assuré que Nestorius professe ouvertement son hérésie, envoie un rapport détaillé au pape qui, dans un synode romain en août 430, après avoir solennellement condamné les erreurs de Nestorius, ordonne à Cyrille de poursuivre contre lui en son nom.

Ce dernier doit être excommunié et destitué à moins que, dans un délai de dix jours, il ne se rétracte solennellement par écrit de ses erreurs. Dans des lettres écrites le même jour à Nestorius, au clergé et au peuple de Constantinople, à Jean, patriarche d'Antioche, Juvénal, patriarche de Jérusalem, Rufus, patriarche de Thessalonique, et Flavien, patriarche de Philippi, Célestin rend publique la sentence prononcée contre Nestorius et la commission donnée à Cyrille de l'exécuter. En même temps, il réadmet tous ceux qui ont été excommuniés ou déposés par celui-ci. Cyrille lance la condamnation papale et son anathème contre Nestorius.

Mais Nestorius bénéficie des sympathies de l'empereur romain qui, non convaincu des décisions prises à Rome, convoque un concile général à Éphèse (7 juin 431). Célestin envoie comme légats les évêques Arcadio et Proietto et le prêtre Philippe, qui sont censés soutenir Cyrille, même s'ils ne participent pas à la discussion, avec pour seule tâche d'évaluer les opinions opposées, le pape se réservant le droit de rendre la décision finale. Profitant des absences, pour diverses raisons, de nombreux représentants des Églises d'Orient et d'Afrique, Cyrille clôture en toute hâte les débats lors de la séance du 22 juin, confirmant la condamnation de Nestorius et l'exile à Antioche[6]. L'empereur accepte le recours de Nestorius et convoque une nouvelle assemblée générale dans les premiers jours de juillet, qui confirme cependant une nouvelle fois la sentence prononcée précédemment. L'empereur byzantin Théodose II ne peut s'opposer ; il demande et

obtient la déposition de Cyrille, qui est cependant bientôt réhabilité, tandis que Nestorius se retire dans un couvent et meurt peu après en Égypte. Le nestorianisme est ainsi solennellement condamné ; toutefois, cherchant l'apaisement, les légats pontificaux tenteront de rétablir à nouveau la concorde entre Constantinople et Alexandrie.

CULTE ET ICONOGRAPHIE

Sa fête, dans l'Église latine, a lieu le 27 juillet[6]. Dans les Églises orthodoxes de culture grecque, où il est très vénéré pour la condamnation de Nestorius, elle a lieu le 8 avril.

Dans l'art, Célestin est représentée comme un pape avec une colombe, un dragon et une flamme.

Certaines reliques se trouvent également dans la région de Mantoue, à San Paolo Fuori le Mura, et dans la basilique San Petronio de Bologne. La diffusion du culte dans la région du Val Pô semble être due à l'affirmation de la maison Canossa, en particulier du marquis Boniface III de Toscane, qui choisit Mantoue comme capitale de ses domaines. Sa dévotion y est attestée par une longue tradition avec *l'invention* des reliques dans la proche Pietole, l'ancienne patrie andine du poète Virgile, où elles reposaient, volées à un évêque allemand, pour d'autres à l'escorte de l'empereur du Saint-Empire Otton Ier venant de Rome. Transportées à la cathédrale de la ville, elles furent perdues à la suite de l'incendie du Vendredi saint en 1545. Le culte s'est largement répandu dans la ville de Mantoue et dans les campagnes, ainsi que dans l'Émilie voisine. Aujourd'hui encore, la dévotion et le titre sont attestés dans la région de Mantoue par les églises de Pietole di Virgilio, Campitello (la seule qui conserve également ses reliques), dans la région de Modène à Castelnovo Rangone et dans la région de Reggio d'Émilie à Cadelbosco di Sopra.

À Campitello et Castelnovo Rangone, le pape Célestin est représenté dans deux beaux tableaux respectivement de Giovanni Bottani (seconde moitié du XVIIIe siècle) et d'Adeodato Malatesta (1873), qui font allusion à son conflit avec Nestorius.

SIXTE III

Sixte III (ou **Xystus III**) est le **44e** évêque de Rome du 31 juillet 432 jusqu'à sa mort le 19 août 440. Son ascension à la papauté est associée à une période de construction dans la ville de Rome. Dans la liturgie catholique, il est commémoré le **19 août**.

BIOGRAPHIE

Jeunesse et élection

Sixte est né à Rome. Avant son élection, il est déjà une figure marquante du clergé romain[1] : il est un membre influent de l'entourage des papes Zosime, Boniface Ier et Célestin Ier. Après avoir apparemment penché dans sa jeunesse vers les thèses de Pélage, qui fut plus tard condamné comme hérétique[2], comme le laisse supposer une lettre d'Augustin d'Hippone[3], il se rallie à une stricte orthodoxie après un échange de lettres avec saint Augustin avec qui il entretient déjà une correspondance[4]. Son élection le **31 juillet 432** n'est donc pas une véritable surprise.

Questions doctrinales

Son pontificat est caractérisé par des controverses nestoriennes et pélagiennes ; il est faussement accusé de pencher vers ces hérésies en raison de son caractère conciliant[1]. De plus, dans la controverse pélagienne, il fait échouer la tentative de Julien d'Éclane[5] d'être réadmis dans la pleine communion avec l'Église catholique.

En tant que pape, il approuve les Actes du Concile d'Éphèse[5], dans lesquels le débat sur la nature humaine et divine de Jésus s'est transformé en une discussion sur la question de savoir si Marie pouvait être appelée « Mère de Jésus » en tant qu'homme, ou « Mère du Christ » en tant qu'homme et Dieu. Le concile attribua finalement à Marie le titre grec de *Théotokos* (« qui a enfanté Dieu »).

L'une de ses principales préoccupations est aussi de résoudre le conflit entre Cyrille d'Alexandrie, principal représentant de l'orthodoxie, et Jean Ier d'Antioche, représentant de la christologie nestorienne modérée. La réconciliation a lieu en 433, marquée par « l'acte d'union », symbole de foi des antiochiens, également accepté par saint Cyrille[6].

Sixte III convoque un concile pour le siège métropolitain de Rome en 433 [7],[8].

Il est l'auteur de neuf épîtres[9].

Relations avec les sièges épiscopaux

En 437, il rétablit l'évêque Brice de Tours au siège de Tours, dont il avait été démis sept ans plus tôt pour des accusations qui se révélèrent plus tard infondées.

Il agit avec diplomatie pour faire reconnaître le primat de Rome par l'Église de l'Orient[6]. Il défend avec vigueur les prérogatives du Saint-Siège sur l'Illyrie tant contre les évêques locaux que contre les desseins ambitieux du patriarche Proclus de Constantinople. Enfin, il confirme la position de l'archevêque de Thessalonique comme chef de l'Église illyrienne[5].

Gouvernement de Rome

Son action se concentre surtout sur la politique de construction et de restauration d'édifices religieux. L'église Santa Sabina de Rome sur l'Aventin est inaugurée sous son pontificat. Il fonde le premier monastère dont on a connaissance à Saint-Sébastien sur la voie Appienne, ainsi que le nouveau baptistère du Latran[6].

Il rebâtit la basilique libérienne qui devient la basilique Sainte-Marie-Majeure, la première grande basilique mariale construite en hommage direct à Marie, mère de Jésus, qui a été endommagée lors des émeutes occasionnées lors de l'élection du pape Damase Ier en 366, dont la dédicace à Marie, réitérée par l'inscription « *Vierge Marie, tibi Xystus nova tecta dictavi* », souligne le dogme édicté par le concile d'Éphèse. L'édifice est érigé à l'emplacement de la basilique construite par le pape Libère (352–366). Sixte III la fait décorer de mosaïques et d'inscriptions qui exaltent la victoire de l'Église sur l'hérésie pélagienne[6]. Le 5 août 434, il consacre la nouvelle basilique, événement inscrit sur l'arc triomphal de celle-ci[10].

Il fait ensuite restaurer la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs et enrichit l'antique basilique vaticane et la basilique Saint-Jean-de-Latran de précieux dons obtenus de l'empereur romain Valentinien III. Ces grandes dépenses sont stigmatisées par saint Jérôme, qui n'y reconnaît plus les signes d'un authentique esprit chrétien[11].

Mort et enterrement

Sixte III meurt le **19 août 440** ; son successeur est Léon Ier. Il est enterré dans la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs.

CULTE ET HOMMAGES

Selon l'Église catholique de Rome, sa fête est le 19 août. Il n'apparaît comme saint qu'au IXe siècle, dans le *Martyrologe* d'Adon[6].

Une grande mosaïque avec une inscription dédicatoire à Sixte III se trouve dans la basilique Sainte-Marie-Majeure.

LEON Ier

Léon Ier le Grand (en latin *Leo Magnus*) est évêque de Rome de 440 à 461. Il est connu pour son intervention dans les controverses christologiques du Ve siècle : sa position doctrinale exprimée dans le *Tome à Flavien* est adoptée comme la doctrine orthodoxe au concile de Chalcédoine en 451. Face au délitement du pouvoir impérial, il négocie en 452 avec Attila la retraite des hordes hunniques, et en 455 avec Genséric la survie de Rome. Il est considéré comme saint et docteur de

l'Église par l'Église catholique, qui le célèbre le 10 novembre.

ORIGINES

Ses origines sont mal connues. Né à Rome en 391, fils d'un dénommé Quintianus, il est archidiacre de Rome sous le pontificat de Célestin Ier (422–432), puis de Sixte III (432–440) dont il est l'homme de confiance. À la mort de ce dernier, le **19 août 440**, Léon est en Gaule à la demande de la cour de Ravenne, afin d'arbitrer un conflit entre le patrice Aetius et le préfet du prétoire des Gaules Albinus.

ELECTION

Sa réputation et son influence sont si grandes qu'il est élu pape par le peuple romain pendant son absence en Gaule. Il rentre à Rome en septembre pour être sacré le 29 septembre 440. Il a pour conseiller Pierre Chrysologue.

PERSONNALITE

Léon Ier fait peu de confidences sur sa personne, contrairement à nombre de ses successeurs[1]. De son pontificat on ne connaît que son activité pastorale et théologique. Il ignore probablement le grec, ne goûte guère la philosophie et les auteurs classiques, dont on ne trouve quasiment pas de citations dans la centaine de sermons que l'on possède de lui. Mais Léon Ier possède au plus haut point la conscience de la dignité de sa fonction d'évêque de Rome, dont il justifie la primauté par sa qualité de successeur de Pierre[2].

De fait, il privilégie clairement la fonction plutôt que la personne qui l'assume. Ce principe ne sera plus réellement remis en question avant le schisme de 1054. D'ailleurs, en 445, l'empereur romain Valentinien III reconnaît officiellement la primauté du pape à la suite de la condamnation de l'évêque d'Arles, Hilaire d'Arles. Il est de caractère énergique et serein, tenace et résolu.

POSITIONS

Juridiction

Sa juridiction s'exerce sur trois zones. Tout d'abord la ville de Rome et l'Italie, où il réprime la secte des manichéens et le pélagianisme. En 443, il rassemble à Rome de nombreux évêques et prêtres pour les mettre en garde contre les sectes et inviter ceux qui le souhaitent à se rétracter de leurs erreurs. Beaucoup, semble-t-il, se rétractent ; quant aux récalcitrants, ils sont sanctionnés. Léon oblige aussi les évêques à assister chaque année au synode de Rome. Il leur rappelle les conditions d'admission à l'épiscopat.

Elle s'exerce ensuite sur la Gaule, l'Espagne et l'Afrique du Nord, où il encourage la lutte contre le priscillianisme, invitant l'évêque d'Astorga à réunir un concile contre cette hérésie. De même, il exprime sa réprobation à Hilaire d'Arles qui s'arroge un pouvoir sur les évêques de Gaule.

En Orient, enfin, il exerce sa juridiction sur l'Illyrie (les régions balkaniques) par l'intermédiaire de l'évêque de Thessalonique, dont il fait son vicaire[3]. Surtout, il intervient de façon décisive dans les troubles qui agitent l'Orient à la suite de l'enseignement d'Eutychès, qui ne veut voir dans le Christ qu'une seule nature, la divine (monophysisme). Il adresse à Flavien de Constantinople une lettre (le « Tome », Épître XXVIII) qui expose avec netteté et fermeté le dogme des deux natures dans l'unique personne du Christ. Après l'échec du concile convoqué par l'empereur byzantin Théodose II (le « brigandage d'Éphèse », en 449), Léon, en accord avec le nouvel empereur byzantin Marcien, sait imposer ce dogme au concile de Chalcédoine[4].

Pensée théologique

Christologie

Les innombrables querelles sur la personne et la nature du Christ permettent à Léon Ier d'en imposer aux théologiens byzantins. Dans le *Tome à Flavien*, lettre publiée le **13 juin 449** et adressée au patriarche de Constantinople, il exprime de façon magistrale la doctrine de l'unicité de la

personne du Christ, subsistant en deux natures distinctes, et réfute ainsi clairement le monophysisme. Théodose II convoque un concile à Éphèse en 449, mais Eutychès empêche les représentants du pape de prendre la parole (le brigandage d'Éphèse)[5]. Le triomphe d'Eutychès est de courte durée, car après la mort accidentelle de Théodose II, la nouvelle impératrice Pulchérie et son mari Marcien, favorables à l'orthodoxie, convoquent un nouveau concile à Chalcédoine en 451. Léon **Ier** fait triompher son point de vue et, à la lecture de son *Tome à Flavien*, l'assemblée se lève et s'écrie : « C'est Pierre qui parle par la bouche de Léon ! ». Si le triomphe doctrinal est complet, il n'en va pas de même sur le plan politique. Léon **Ier** accuse un échec avec le **28e** canon du concile, qui affirme l'égalité de droit des sièges de Rome et de Constantinople, les deux villes étant citées impériales. Pour Léon **Ier**, c'est inacceptable, car sa primauté, estime-t-il, vient non pas du prestige de la ville mais de sa qualité de successeur de Pierre. Cette tension, source de bien des conflits dans l'avenir, reste à ce moment contenue, car Léon **Ier** est conscient de l'importance pour la papauté d'être présente à Constantinople.

Liturgie

La foi permet à celui qui entend la lecture de l'Évangile d'être présent spirituellement à l'événement. Il est commémoré, mais l'action du Christ est rendue présente et agissante (sous la forme du pain et du vin). La célébration des mystères est une source de joie, en même temps qu'un moyen d'affermir la foi des fidèles[6].

Morale

Chaque sermon part de la contemplation du Mystère célébré, et aboutit à une parénèse, une exhortation. Le Christ est *sacramentum* et *exemplum*[7] : il procure la grâce par la vertu de son action, et témoigne du chemin à suivre.

ACTION POLITIQUE

L'action politique de Léon **Ier** n'est pas négligeable. L'épisode le plus célèbre est la rencontre avec Attila en 452 à Mantoue, où le pape persuade le conquérant de faire demi-tour. Il est vrai que l'intervention de l'empereur byzantin Marcien sur les arrières des Huns n'est sans doute pas étrangère au retrait d'Attila, plus sans doute que le pouvoir de persuasion du pape. En 455, il lui est impossible d'empêcher le deuxième pillage de Rome par Genséric et ses Vandales, mais il parvient quand même à obtenir que la ville ne soit pas incendiée et qu'il n'y ait ni meurtres, ni viols, ni violences.

HERITAGE

Saint Léon meurt le 10 novembre 461. Il est enseveli sous le portique de la basilique Saint-Pierre. Avec Grégoire Ier et Nicolas Ier (non officiel), il est le seul pape qualifié de « grand ». Il est fêté le 10 novembre[8],[9] dans le rite romain post-conciliaire, le 11 avril dans le rite romain pré-conciliaire[10] et le 18 février selon le calendrier oriental julien (3 mars dans le calendrier grégorien, 2 mars les années bissextiles)[11].

On possède de lui 173 lettres, qui sont autant de documents précieux sur la vie de l'Église et de la papauté. Il est aussi le premier pape dont nous ayons les *Sermons*, 97 en tout, prononcés généralement lors des grandes fêtes de l'année liturgique ou des temps privilégiés. On en lit des extraits dans la liturgie des heures (office des lectures ou matines), par exemple à Noël[12],[13] ou (selon le rite dominicain) les trois jours du triduum pascal[14].

Ces lettres sont d'une grande simplicité et souvent assez courtes. Elles exposent les mystères du Christ, préconisent le jeûne et la générosité et prêchent le dogme de l'Incarnation tel qu'il est défini au concile de Chalcédoine. Certaines d'entre elles expliquent aussi sa conception du rôle du souverain pontife, lequel est l'héritier de l'autorité conférée par Jésus à Pierre. Ce dernier, selon Léon Ier, est toujours présent dans l'Église et transmet à son successeur son autorité suprême. C'est pourquoi seul le *siège apostolique*, le siège de l'Apôtre, c'est-à-dire Rome, doit recevoir la mission

de diriger l'Église universelle (catholique). Il considère qu'à la grandeur passée de la cité impériale doit succéder l'humilité de la Rome des apôtres Pierre et Paul.

Saint Léon a permis le premier missel qui, modifié, est devenu le Sacramentaire léonien, une compilation de textes liturgiques des Ve siècle, VIe et VIIe siècles. Le *Sacramentarium Leonianum* contient probablement des éléments qui remontent à saint Léon.

Il est proclamé « docteur de l'Église » (*Doctor unitatis Ecclesiae*) en 1754 par son lointain successeur Benoît XIV.

Léon est le sujet d'une tragédie de Juliana Cornelia de Lannoy, intitulée *Léon le Grand* (1767 en littérature). Dans le roman historique *Le trône du monde* (1946), réédité sous le titre *Attila le Hun*, Louis de Wohl fait intervenir Aetius, Attila, Honoria et Léon Ier.

ECRITS

Léon le Grand, pape et docteur de l'Église, a largement contribué à formuler contre les hérésies[15] la doctrine chrétienne de l'incarnation[16].

Faire nous-mêmes ce qu'il fait

« Bien-aimés, si nous comprenons à la lumière de la foi et de la sagesse les débuts de notre création, nous découvrons que l'homme a été fait à l'image de Dieu (cf. Gn 1, 27) pour imiter son auteur et que notre dignité naturelle consiste en ce que la ressemblance de la bonté divine brille en nous comme un miroir. Cette ressemblance, la grâce du Sauveur la restaure tous les jours en nous, car ce qui est tombé dans le premier Adam est relevé dans le second.

Or le motif de notre restauration n'est autre que la miséricorde de Dieu ; nous ne l'aimerions pas s'il ne nous avait aimés le premier (cf. Jn 4, 19) et n'avait, par la lumière de sa vérité, dissipé les ténèbres de notre ignorance. C'est pourquoi, en nous aimant, Dieu nous restaure à son image et, afin de trouver en nous la ressemblance de sa bonté, il nous donne le moyen de faire nous-mêmes ce qu'il fait ; il allume, en effet, le flambeau de nos intelligences et nous enflamme du feu de son amour, pour que nous l'aimions, et non seulement lui, mais aussi tout ce qu'il aime. »

— Léon le Grand, *1er Sermon sur le jeûne du 10e mois, 1*, trad. R. Dolle, Paris, Cerf, coll. « Sources Chrétiennes » 200, 1973, p. 151-153.

Évite le mal, fais ce qui est bien

« Aux occupations du monde, soustrayons-nous, et dérobons un peu de temps qui nous serve à acquérir les biens éternels. *Tous, en effet*, comme il est écrit, *nous commettons des écarts, et souvent* (Jc 3, 2). Sans doute les dons que Dieu nous fait tous les jours nous purifient de bien des souillures ; cependant des taches assez grossières demeurent le plus souvent imprimées sur les âmes négligentes, taches qu'il faudrait laver au prix d'un soin plus attentif et effacer à plus grands frais. Or, on obtient la remise la plus totale des péchés lorsque la prière de l'Église entière est une.

C'est, aux regards du Seigneur, une chose grande et fort précieuse, bien-aimés, que le peuple entier du Christ s'applique ensemble aux mêmes devoirs et que les chrétiens de l'un et l'autre sexe, à tous les degrés et dans tous les ordres, collaborent dans un même sentiment : qu'une seule et même détermination les anime tous à *éviter le mal* et à *faire ce qui est bien*.

Rien n'est demandé à personne qui soit pénible, rien qui soit difficile et rien ne nous est imposé qui excède nos forces, qu'il s'agisse de se mortifier par l'abstinence ou de se montrer généreux dans l'aumône. Chacun sait ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas. À chacun d'estimer sa propre mesure. »

— *Sermon 75, 3-5*, trad. R. Dolle, Paris, Cerf, coll. « Sources Chrétiennes » 200, 1973, p. 95-97.

PAROLE DE LEON Ier DIT LE GRAND

Extrait et sermons

Sermon pour la Passion du Pape Léon le Grand « *Gloire et Puissance de la Croix* » :

Le Seigneur est livré à ceux qui Le haïssent. Pour insulter Sa dignité royale, on L'oblige à porter Lui-même l'instrument de Son supplice. Ainsi s'accomplissait l'oracle du prophète Isaïe : Il a reçu sur ses épaules le pouvoir. En se chargeant ainsi du bois de la Croix, de ce bois qu'il allait transformer en sceptre de Sa force, c'était certes aux yeux des impies un grand sujet de dérision mais, pour les fidèles, un Mystère étonnant : Le Vainqueur glorieux du démon, l'Adversaire tout-Puissant des puissances du mal, présentait sur Ses épaules, avec une patience invincible, le Trophée de Sa victoire, le Signe du salut, à l'adoration de tous les peuples.

- Il y a des pièges dans l'abondance des riches, il y en a aussi dans la pauvreté. L'opulence rend hautain et vaniteux, le dénuement engendre l'aigreur et l'amertume.
- Ne jugeons pas l'héritage (spécialement chrétien) sur l'indignité des héritiers.
- Reconnais, ô chrétien, ta dignité. Tu participes à la nature divine, ne retourne donc pas à ton ancienne souillure par une manière de vivre indigne de ta race... Tu as été transféré dans le royaume de lumière qui est celui de Dieu. (*Sermon pour Noël*)
- Le Christ aime l'enfance par laquelle il a débuté, en son âme comme en son corps, modèle de douceur. C'est vers elle qu'il ramène les adultes, c'est vers elle qu'il ramène les vieillards. Ce n'est pas aux amusements de l'enfance ni à ses tâtonnements maladroits que nous devons retourner. Il faut lui demander le rapide apaisement des colères, le prompt retour au calme, l'indifférence aux honneurs, l'amour de l'union mutuelle. (*Sermon pour l'Épiphanie*)
- Ne craignons jamais de nous fatiguer à faire le bien. Au moment venu, nous récolterons. Cette vie présente est un temps de semailles. Viendra le jour de la récolte où chacun recevra les fruits du grain à la mesure de ce qu'il aura semé.
- Car si l'homme nouveau, semblable à la chair du péché, n'avait pas assumé notre condition ancienne et dégradée, si celui qui est consubstantiel au Père n'avait pas daigné devenir consubstantiel à sa mère, si lui, seul indemne de tout péché, ne s'était pas uni à notre nature, l'humanité tout entière serait restée prisonnière sous l'esclavage du démon et nous n'aurions pu profiter de la victoire remportée par le Christ, parce que cette victoire aurait été obtenue en dehors de notre nature. (*Lettre de Léon le Grand à l'Impératrice Pulchérie sur l'Incarnation*)
- L'exemple du Seigneur invite la foi des croyants à comprendre que, sans avoir à douter des promesses de bonheur, nous devons pourtant, parmi les épreuves de cette vie, demander la patience avant la gloire. (*Pour la fête de la Transfiguration*)
- Après avoir proclamé le grand bonheur de la pauvreté, le Seigneur ajoute : Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Ces pleurs, mes bien-aimés, auxquels la consolation éternelle est promise, n'ont rien de commun avec l'amour de ce monde. Ces lamentations que répand la plainte de tout le genre humain ne rendent personne heureux. Les saints gémissements ont un autre motif, les saintes larmes ont une autre cause. La tristesse religieuse pleure ou bien le péché d'autrui, ou bien son propre péché ; elle ne s'attriste pas de voir agir la justice divine, mais de voir se commettre l'iniquité humaine. Ici, celui qui fait le mal est plus à plaindre que celui qui le supporte, parce que sa propre malice plonge l'homme injuste dans le châtement, tandis que la patience conduit l'homme juste à la gloire. Le Seigneur dit ensuite : Heureux les doux, car ils posséderont la terre. À ceux qui sont doux et indulgents, humbles et modestes, à ceux qui sont prêts à subir toutes les injustices, c'est à ceux-là qu'est promise la possession de la terre. Et il ne faut pas regarder un pareil héritage comme médiocre et sans valeur, comme s'il excluait la demeure du ciel, car on doit comprendre que nul autre que ceux-là n'entrera dans le Royaume des cieux. La terre qui est promise aux doux et qui sera donnée en propriété aux indulgents, c'est le corps des saints. (*Sermon sur les Béatitudes*)

HILAIRE

Hilaire, né en Sardaigne, est évêque de Rome (46e) du 19 novembre 461 au 29 février 468. Son pontificat dure au total six ans, trois mois et dix jours. Hilaire est fêté le 28 février[1], le 29 février les années bissextiles.

En 449, Hilaire est légat du pape Léon Ier au deuxième concile d'Éphèse. Son opposition à la

condamnation de Flavien de Constantinople lui vaut l'inimitié du patriarche copte orthodoxe Dioscore Ier d'Alexandrie, qui tente de l'empêcher de quitter la ville. Il érige plus tard un oratoire au Latran en l'honneur de Jean l'Évangéliste, à qui il attribue son retour sain et sauf à Rome.

Une grande partie de son pontificat est consacrée au maintien de la discipline ecclésiastique conformément au droit canonique et au règlement des conflits de juridiction entre les évêques des Gaules et de l'Hispanie.

BIOGRAPHIE

Début de carrière

Hilaire naît en Sardaigne vers 415[2]. Il combat vigoureusement pour les droits du Siègre romain en tant qu'archidiacre sous le pape Léon Ier.

En 449, Hilaire et Jules, évêque de Pouzzoles, sont légats papaux au deuxième concile d'Éphèse. Hilaire s'y bat vigoureusement pour les droits du siège romain et s'oppose à la condamnation du patriarche Flavien de Constantinople. Le pape Léon envoie une lettre aux légats pour qu'elle soit lue au concile. Cependant, le notaire en chef déclare que la lettre de l'empereur doit être lue en premier et, au fur et à mesure que le concile avance, la lettre de Léon finit par ne pas être lue du tout. Hilaire s'oppose vigoureusement à la condamnation de Flavien de Constantinople[3], en prononçant le seul mot latin, « *Contradicitur* », annulant la condamnation au nom de Léon[4].

Pour cela, il encourt le mécontentement du patriarche d'Alexandrie Dioscore Ier, qui préside le concile. Flavien meurt peu de temps après, le 11 août 449, des suites de blessures subies lors d'une agression physique par les partisans de Dioscore. Hilaire lui-même est l'objet de la violence de Dioscore Ier d'Alexandrie et y échappe de justesse. Dans une de ses lettres à l'impératrice Pulchérie, trouvée dans un recueil de lettres de Léon Ier[5], il s'excuse de ne pas lui avoir remis la lettre du pape après le concile ; à cause de Dioscore Ier d'Alexandrie, qui tente de l'empêcher de se rendre à Rome ou à Constantinople, il a beaucoup de peine à s'enfuir pour porter au pontife la nouvelle du résultat du concile[3]. Flavien de Constantinople et Eusèbe de Dorylée font appel au pape ; leurs lettres sont probablement emportées par Hilaire à Rome[4].

Pontificat

Selon le *Liber Pontificalis*, après la mort du pape Léon Ier, un archidiacre appelé Hilaire, sarde de naissance, est choisi pour la succession. Selon toute vraisemblance, il est consacré le 19 novembre 461.

En tant que pape, Hilaire poursuit la politique de son prédécesseur Léon Ier, qui, dans sa lutte avec Hilaire d'Arles, a obtenu de l'empereur romain Valentinien III un rescrit fameux en 444 (appelé *Roman 17*) confirmant la suprématie de l'évêque de Rome[6]. Hilaire continue à renforcer le gouvernement ecclésiastique en Gaule et en Hispanie[7]. Le *Liber Pontificalis* rapporte une encyclique qu'Hilaire envoie en Orient pour confirmer, en défendant l'orthodoxie chrétienne, les conciles œcuméniques de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, ainsi que la lettre dogmatique de Léon Ier à Flavien, mais les sources connues ne fournissent aucune autre information. Il poursuit ainsi la condamnation des hérésies telles que le monophysisme, en réaffirmant la double nature humaine et divine du Christ[8], et l'arianisme.

Il lutte à Rome contre l'influence de l'arianisme, de plus en plus important en Occident, favorisé par les barbares, qui ont établi à Rome même un édifice de culte arien avec un évêque ; il s'oppose à l'empereur romain Anthémius qui soutient certains groupes hérétiques dans la ville[8] : il s'emploie avec zèle pour contrer l'édit de 467 de tolérance pour les sectes schismatiques du nouvel empereur, qui est inspiré, selon une lettre du pape Gélase Ier, par un favori de celui-ci nommé Philothée, qui épouse le macédonianisme. Lors d'une des visites de l'empereur romain à la basilique Saint-Pierre, le pape lui demande ouvertement des comptes pour la conduite de son favori, l'exhortant près de

la tombe de saint Pierre à promettre qu'il n'autorisera aucune assemblée schismatique à Rome[3], [9].

Conflits ecclésiastiques

Hermès, ancien archidiacre de Narbonne, a acquis illégalement l'évêché de cette ville. Deux prélats gallicans sont envoyés à Rome pour exposer au pape cette question et d'autres concernant l'Église en Gaule. Un synode se tient à Rome le 19 novembre 462 qui rend un jugement sur ces questions. Hilaire envoie une encyclique informant les évêques provinciaux de Vienne, Lyon, Narbonne et des Alpes-Maritimes qu'Hermès doit rester évêque titulaire de Narbonne, mais que les facultés épiscopales lui sont refusées[3].

D'autres décisions exprimées dans une encyclique vont dans l'intérêt d'une discipline ecclésiastique accrue. Un synode doit être convoqué chaque année par l'évêque d'Arles, mais toutes les questions importantes doivent être soumises au siège apostolique. Aucun évêque ne peut quitter son diocèse sans une autorisation écrite de son métropolitain, avec droit de recours auprès de l'évêque d'Arles. Concernant les paroisses (*paroeciae*) revendiquées par Léontius d'Arles comme appartenant à sa juridiction, les évêques gallicans pourront trancher, après enquête. Les biens de l'Église ne peuvent être aliénés qu'après qu'un synode ait examiné le but de la vente[3].

Peu de temps après, le pape se trouve impliqué dans une autre querelle diocésaine. En 463, Mamert de Vienne a consacré un évêque à Die, bien que cette église, par décret de Léon Ier, appartienne au diocèse métropolitain d'Arles. Quand Hilaire en a connaissance, il charge Léontius d'Arles de convoquer un grand synode des évêques de plusieurs provinces pour enquêter sur la question. Le synode a lieu et, sur la base du rapport que lui a remis Mgr Antoine, il publie un édit le 25 février 464 dans lequel Mgr Véranus est chargé d'avertir Mamert que, s'il ne s'abstient pas à l'avenir d'ordinations irrégulières, ses facultés seront retirées ; par conséquent, la consécration de l'évêque de Die serait sanctionnée par Léontius d'Arles. Ainsi les privilèges primatiaux du Siège d'Arles sont maintenus tels que Léon Ier les avait définis[3][9]. Dans le même temps, les évêques sont exhortés à ne pas outrepasser leurs limites et à se réunir chaque année en un synode présidé par l'évêque d'Arles. Les droits métropolitains du siège d'Embrun sur les diocèses des Alpes-Maritimes sont protégés contre les empiètements d'un certain évêque Auxanius, notamment à l'égard des deux églises de Nice et de Cimiez[3].

Hilaire prend des décisions envers les églises d'Hispanie, qui ont tendance à opérer en dehors de l'orbite papale au Ve siècle. L'évêque Silvain de Calahorra ayant violé les lois de l'Église par ses ordinations épiscopales, on demande au pape sa décision. Avant qu'une réponse ne parvienne, les mêmes évêques ont recours au Saint-Siège pour une tout autre affaire. Avant sa mort, Nundiaire, évêque de Barcelone, a exprimé le souhait qu'Irénée soit choisi pour son successeur, et a lui-même fait Irénée évêque d'un autre siège. La demande est accordée ; le synode de Tarragone confirme la nomination d'Irénée, après quoi les évêques sollicitent l'approbation du pape. Le synode romain du 19 novembre 465, tenu dans la basilique Sainte-Marie-Majeure, décide qu'Irénée, l'évêque nommé, doit quitter le siège de Barcelone et retourner à son ancien siège, tandis que les évêques espagnols sont invités à cautionner les actes de Silvain[9]. Il s'agit du plus ancien synode romain dont les archives originales ont survécu[3].

Constructions

Hilaire érige plusieurs églises et autres bâtiments à Rome, pour lesquels le *Liber Pontificalis*, la principale source d'informations sur Hilaire, le loue. Il érige également une chapelle Sainte-Croix dans le baptistère, deux bains publics et des bibliothèques à proximité de la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs[3]. Il fait construire deux oratoires dans le baptistère du Latran, l'un en l'honneur de Jean le Baptiste, l'autre de l'Apôtre Jean[3], à qui il attribue sa fuite en toute sécurité du concile d'Éphèse, satisfaisant ainsi la question de savoir à quels saints le Latran avait été consacré. Il fait également construire un autre couvent à l'intérieur des murs de la ville et fonde un monastère à Saint-Laurent hors les murs. Il restaure les églises romaines endommagées par le pillage

de Genséric[8].

Le *Liber Pontificalis* mentionne de nombreux ex-voto faits par Hilaire dans diverses églises.

Critiques

La magnificence et la munificence adoptées dans son activité de construction produisent plusieurs jugements négatifs à son égard. Ce n'est pas tant la construction ou la restauration des nombreux édifices sacrés, ni les œuvres ornementales créées pour l'embellissement et la décoration de nombreux lieux de culte et propriétés de l'Église, qui suscitent des doutes et des critiques, mais plutôt l'opulence des œuvres et des meubles achetés ou fait fabriquer.

Considéré comme excessif en raison de la profusion d'or et d'autres matériaux précieux partout utilisés, avec l'abondance d'un mécène de la Renaissance, et également inapproprié car, comme l'observe Ferdinand Gregorovius, « tandis que Rome tombait dans la pauvreté et mourait, les églises se couvraient de pierres précieuses et les basiliques regorgeaient de trésors fabuleux, sous les yeux d'un peuple qui s'était saigné à blanc pour tenter d'armer une armée et une flotte contre les Vandales ». Cependant, ce sont des jugements excessivement hâtifs, car à cette époque une source inépuisable de richesse afflue dans l'Église et il est également possible de compter sur une quantité importante de biens immobiliers ; il n'y avait donc pas de réel danger d'abandon du peuple et des problèmes militaires de la part d'Hilaire.

Mort

Hilaire meurt le 29 février 468, après un pontificat de six ans, trois mois et dix jours, et est enterré dans le monastère qu'il a fondé près de la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs[8].

Sa fête est célébrée le 28 février[8].

Certaines reliques du saint sont conservées à l'intérieur de la basilique de la Santissima Vergine Del Carmelo à Mesagne[10].

SIMPLICE

Simplice (en latin : *Simplicius*), né à Tivoli vers 420 et mort à Rome le 10 mars 483, est un évêque de Rome qui accède à l'épiscopat le 3 mars 468.

Son épiscopat, qui voit se succéder cinq empereurs romains éphémères, le siège de Rome par Ricimer en 472, la déposition de Romulus Augustule en 476 et la prise de pouvoir du patrice germain Odoacre sur la péninsule italienne, est marqué par la recrudescence de la christologie monophysite en Orient et par les prémices du schisme d'Acace à l'encontre desquels Simplicie s'efforce sans grand succès de défendre l'orthodoxie chalcédonienne.

Selon le comput de la tradition catholique, qui le considère comme saint et célèbre sa mémoire liturgique le 10 mars, il est le 47^e évêque de Rome.

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Ce qui est connu de Simplicie l'est essentiellement au travers de son activité en matière de discipline ecclésiastique en Occident et de ses échanges épistolaires avec les autorités ecclésiales et impériales d'Orient. Hors de ces éléments, on connaît de lui peu de choses et il n'existe pas d'élément qui le rattache à l'importante succession d'événements militaires et politiques qui se déroulent durant son épiscopat[1].

Épiscopat

Si l'on en croit le *Liber Pontificalis*, il est né à Tivoli vers 420, fils d'un certain Castinus ou Costinus. Il est élu au siège épiscopal romain le 3 mars 468, succédant à Hilaire après une vacance de dix jours[1].

Relations avec l'Orient

C'est probablement à cause du vide politique laissé en Occident à la suite des bouleversements dont il est contemporain que Simplicie est contraint de se retourner vers les empereurs d'Orient afin de chercher un soutien dans sa défense de l'orthodoxie chalcédonienne, poursuivant la voie tracée par son prédécesseur Léon Ier. Au début de son règne, il s'élève cependant contre la prétention du patriarche Acace de Constantinople de faire reconnaître le canon 28 du concile de Chalcédoine qui, déjà rejeté par Léon, accorde à la capitale orientale une place d'honneur équivalente à celle de Rome[2].

Il faut néanmoins attendre 476 pour trouver trace des premiers échanges entre Simplicie et les autorités impériales orientales, lorsqu'il adresse une série de lettres à l'usurpateur byzantin Basiliscus, tentant vainement d'infléchir ses prises de positions en faveur des monophysites dont ce dernier place des représentants sur les grands sièges épiscopaux d'Orient[2] tout en anathémisant le *Tome* de Léon Ier[1]. Le rétablissement de l'empereur byzantin Zénon ne garantit pas pour autant le retour de l'orthodoxie, ce dernier cherchant à établir, en compagnie d'Acace, une politique de compromis irénique, tentant de mettre un terme aux controverses christologiques entre chalcédoniens et monophysites[2].

Différents courriers envoyés aux princes et prélats orientaux attestent que Simplicie s'efforce — vainement — d'exercer auprès d'eux une influence en faveur du parti chalcédonien[2]. En 479, il doit accepter à contrecœur la nomination de l'évêque monophysite Pierre le Foulon au siège d'Antioche et, à partir de cette période, il est largement ignoré des autorités impériales et patriarcales d'Orient auprès desquelles ses reproches et remontrances restent lettre morte : son opposition à la nomination de Pierre Monge au siège d'Alexandrie a d'autant moins d'effet qu'il défend le candidat orthodoxe Jean Talaia[2] tandis qu'Acace et Zénon travaillent à une réconciliation avec le premier, qui prend bientôt la forme de l'édit d'union que constitue l'*hénotique*, qui paraît en mars 483[1].

Discipline ecclésiastique

En Italie, surviennent en 476 la déposition de Romulus Augustule et l'accession comme patrice d'Italie du patrice german Odoacre, avec lequel Simplicie semble s'accommoder[2] ; il s'accorde avec ce dernier pour que le patrice, à l'instar de ce que faisait traditionnellement l'empereur, confirme l'élection de l'évêque romain[1].

Simplicie tente de maintenir l'autorité du siège romain en Occident, censurant par exemple certains évêques italiens qui outrepassent leurs prérogatives. Ainsi, il retire à l'évêque d'Altinum le droit de faire des ordinations et rappelle à ses collègues évêques suburbicaires du Picénium qu'ils ne doivent pas conserver plus d'un quart des revenus de l'Église[1]. À cette époque, le pouvoir ecclésiastique de l'évêché de Ravenne est monté en puissance et Simplicie menace l'évêque Jean II de Ravenne de lui retirer ses droits métropolitains, lui reprochant d'avoir élevé au siège épiscopal de Modène le clerc Gregorio qui ne le souhaitait pas[1]. Hors d'Italie, Simplicie est le premier prélat romain à mandater un « vicaire du siège de Rome » (*vicaria sedis nostrae*) en Espagne, en la personne de Zénon de Séville[2].

À Rome, il consacre 58 prêtres — un nombre relativement élevé — et, consécutivement à l'évolution de la géographie ecclésiastique de la ville, affecte aux trois grandes basiliques hors-les-murs une partie du clergé des paroisses environnantes pour y assurer baptêmes et enterrements[1].

Simplicie connaît une longue agonie durant laquelle il confie la direction de l'Église romaine au préfet du prétoire Caecina Decius Maximus Basilius le Jeune . Celui-ci profite de sa position et réunit une forme de synode rassemblant le clergé romain, des évêques ainsi qu'un groupe de laïcs : un décret en résulte qui d'une part, pour éviter les simonies et les trafics d'influence, soumet l'élection de l'évêque romain à l'approbation du Sénat et, d'autre part, afin de limiter l'enrichissement de l'évêque et l'empêcher de thésauriser les donations de l'aristocratie évergète, lui

interdit d'aliéner les biens ecclésiastiques et la vaisselle liturgique[3]. Le successeur de Simplicie, Félix, élu par cette assemblée, est ainsi issu lui-même de l'ordre sénatorial[3].

Simplice meurt le 10 mars 483 et est inhumé auprès de Léon Ier dans l'ancienne basilique Saint-Pierre.

Action édilitaire

C'est sous son pontificat qu'est bâtie l'église Saint-Étienne-le-Rond et que, pour la première fois, un édifice public est transformé en église : il s'agit de la basilique de Junius Bassus située sur l'Esquilin qui devient église Sant'Andrea Catabarbara[2]. On lui doit également, d'après le *Liber Pontificalis*, la transformation d'une nymphée en l'église Santa Bibiana[1].

Célébration

Son mémoire liturgique, inscrit le 2 mars au Martyrologe romain, est célébrée depuis 1971 à la date du 10 mars[4].

FELIX III

Félix III (décédé le 1er mars 492) est le 48^e évêque de Rome de l'Église catholique, du 13 mars 483 jusqu'à sa mort. Son excommunication d'Acace de Constantinople, patriarche de Constantinople et auteur de l'*hénotique*, est considérée comme le début du schisme homéiste. Il est commémoré le 1er mars.

FAMILLE

Félix naît dans une famille sénatoriale romaine, la gens *Caelia*, son père est prêtre[1],[2] du nom de Félix. Il est marié et veuf avant d'être élu pape. Son épouse Petronia est issue d'un Gordianus, un aristocrate romain, de plus, son épouse est la tante paternelle d'Agapet Ier, pape en 535. De son épouse, il engendre quatre enfants, Felix, grand-père du pape Grégoire Ier[3],[4], Paulla, qui décède en 484, Aemiliana, qui décède en 489, et Gordianus, son plus jeune enfant, décédé à 12 ans en 485[5].

On raconte également que Félix est apparu à une autre de ses descendants, son arrière-petite-fille Trasilla, une tante du pape Grégoire Ier, et lui a demandé d'entrer au paradis, et « la veille de Noël, Trasilla est morte en voyant Jésus-Christ lui faisant signe »[6].

PONTIFICAT

En réalité, on ne sait rien de certain sur Félix, qui reçut le titre cardinalice de Fasciolae, jusqu'à ce qu'il succède au pape Simplicie le 13 mars 483.

Il est élu avec le soutien de son prédécesseur[1]. L'élection du pape a généralement lieu avec le choix du peuple de Rome et la ratification impériale mais, comme il n'y a plus d'empereur d'Occident, le roi des Hérules Odoacre revendique ce droit pour lui-même. Il envoie à Rome la fonctionnaire Cecina Basilio, qui se présente avec un décret, signé selon lui par feu le pape Simplicie, dans lequel il est prescrit que l'élection d'un pape aura désormais lieu avec l'avis des délégués royaux. Personne ne s'oppose au prétendu décret ; Félix est élu lors des consultations et consacré le 13 mars 483.

La forte personnalité du pape parvient rapidement à faire oublier ce soutien politique. Félix III est confronté dès 488, à l'invasion de l'Italie par Théodoric le Grand et à la chute du roi Odoacre. En province d'Afrique, les Vandales, des ariens, déclenchent une violente persécution contre les catholiques. Félix est considéré comme un pape sévère et rigide[1].

Hérésie eutychienne

À cette époque, l'Église est encore au milieu d'un long conflit avec l'hérésie d'Eutychès. La rupture avec le patriarcat de Constantinople occupe particulièrement le pontificat de Félix.

Eutychès est archimandrite à Constantinople. Dans son opposition au nestorianisme, il semble avoir poussé le point de vue opposé à l'extrême. Dans un effort pour désamorcer la controverse concernant les enseignements d'Eutychès, en 482, l'empereur d'Orient Zénon, sous l'influence du patriarche Acace de Constantinople, tente d'apaiser le conflit monophysite en publiant un édit connu sous le nom d' *Hénotique* (*Henotikon* ou « acte d'union »), supposé trouver un compromis entre monophysisme et orthodoxie catholique, dans lequel il déclare qu'aucun symbole de foi autre que ceux établis au premier concile de Nicée, avec les ajouts de 381, peuvent être reconnus. L'édit est interprété comme une obligation de réconciliation entre catholiques et eutychiens. Il provoque toutefois des conflits plus grands que jamais et divise l'Église d'Orient en trois ou quatre partis[7]. L'*Hénotique* approuve les condamnations d'Eutychès et de Nestorius prononcées à Chalcédoine et, explicitement, les douze anathèmes de Cyrille d'Alexandrie, mais en tentant d'apaiser les deux côtés du différend, il évite toute déclaration définitive sur la question de savoir si le Christ avait une ou deux natures.

Félix III y décèle très vite une influence cachée du monophysisme ; il lance aussitôt l'anathème en 484 contre Acace, inspirateur du texte, mais épargne l'empereur d'Orient.

Alors que les catholiques rejettent l'édit de Zénon, l'empereur d'Orient chasse les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie de leurs sièges. Pierre le Foulon, monophysite bien connu, dépose le patriarche Martyrius d'Antioche et s'installe dans le siège d'Antioche en 470. Pierre III d'Alexandrie occupe le siège d'Alexandrie. Lors de son premier synode, Félix excommunie Pierre le Foulon. En 484, il excommunie également Pierre III, un acte qui provoque un schisme entre l'Est et l'Ouest[7]. Pierre III d'Alexandrie, s'attire les bonnes grâces de l'empereur d'Orient et d'Acace en signant l'*Henotikon* et, au grand dam de nombreux évêques, est réadmis dans la pleine communion par Acace.

Félix, après avoir convoqué un nouveau synode, envoie des légats auprès de l'empereur et du patriarche Acace, ordonnant que Pierre III d'Alexandrie soit expulsé d'Alexandrie et qu'Acace se présente à Rome pour expliquer sa conduite. Les légats sont arrêtés, emprisonnés puis, sous la pression de menaces et de promesses, entrent en communion avec les hérétiques en insérant le nom de Pierre III d'Alexandrie dans la lecture des diptyques sacrés. Lorsque leur trahison est révélée à Rome par Siméon le Stylite, l'un des moines *acémétiques*, Félix convoque un synode de 77 évêques dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, qui excommunie Acace et les légats pontificaux. Soutenu par l'empereur, Acace ignore l'excommunication, efface le nom du pape des diptyques sacrés et reste à son siège jusqu'à sa mort, qui survient en 489. Son successeur, Fravitas de Constantinople, envoie des messagers à Félix avec l'assurance qu'il n'est pas en communion avec Pierre III d'Alexandrie, mais, le pape, ayant réalisé que c'est un mensonge, le schisme continue. Pierre III entre-temps décède, Euphémios de Constantinople, successeur de Fravitas, tente de revenir en communion avec Rome mais le pape refuse, étant donné que le nouvel évêque n'a pas retiré les noms de ses deux prédécesseurs des diptyques sacrés.

Le schisme dit Acacien va durer jusqu'au règne de l'empereur d'Orient Justin Ier en 519, soit 35 ans[7], du fait de l'obstination du pape et du patriarche : Félix ne fait aucune concession, ni quand Odoacre tente de se rapprocher de Zénon, ni après la mort de Zénon et d'Acace, ni en 491, quand le nouvel empereur monophysite Anastase Ier accède au trône alors que le nouveau patriarche de Constantinople, orthodoxe, essaie vainement de rétablir l'union entre les deux Églises[1].

Persécutions des Vandales en Afrique

En Province d'Afrique, conquise par les Vandales, fervents ariens, les persécutions du roi Genséric et de son fils et successeur Hunéric, qui durent depuis plus de 50 ans, ont contraint de nombreux romains catholiques à l'exil[8]. Cependant, les Vandales restent résolument ariens. Félix parvient ainsi, avec l'aide de Zénon, qui signe une trêve avec les Vandales, à mettre un terme aux persécutions contre les catholiques africains. À la mort d'Hunéric, les persécutions sont atténuées et beaucoup de ceux qui, par peur, avaient été rebaptisés ariens, désirent retourner dans l'Église. Ceux

qui sont restés fermes dans la foi sous la persécution refusent ce retour de leurs frères et font appel à Félix qui convoque le synode du Latran (487) et envoie une lettre apostolique aux évêques d'Afrique leur exposant et leur précisant sous quelles conditions ils peuvent recevoir de nouveau dans l'Église ces « brebis égarées »[7].

Mort et culte

Le pape Félix III meurt à Rome le 1er mars 492, après 8 ans, 11 mois et 23 jours de règne. Il est déclaré saint par l'Église catholique, qui le fête le 1er mars. Il a été enterré dans le tombeau familial de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs aux côtés de son père, de sa femme et de ses enfants[1].

Félix de Anici, qui n'avait pas de chiffre de son vivant, aurait dû porter le nom pontifical Félix II, puisque Félix II, un arien, est en réalité un antipape contre le pape légitime Libère ; cependant, étant donné que l'antipape Félix II a été confondu avec un martyr du même nom, vénéré par l'Église catholique comme un saint, il a été considéré pendant de nombreux siècles comme légitime et, par conséquent, inclus dans le décompte[1].

GELASE Ier

Gélase Ier, né à Rome ou en Afrique romaine et mort à Rome le 21 novembre 496, est un ecclésiastique chrétien élu évêque de Rome le 1er mars 492.

Malgré la brièveté de son pontificat à une époque où l'Italie dominée par le patrice Odoacre se distancie de l'Empire d'Orient et où la crise acacienne divise la chrétienté, sa contribution aux rapports entre Église et État et au concept même de papauté est importante.

Selon le comput de la tradition catholique, qui le célèbre comme saint le 21 novembre, il est le 49^e pape.

BIOGRAPHIE

La biographie de Gélase Ier n'est connue que par quelques passages du *Liber Pontificalis* — qui en fait le fils d'un certain Valérius — et par une notice de Denys le Petit[1]. Selon le *Liber Pontificalis*, Gélase était originaire d'Afrique (*Gelasius, natione Afer*[2]) mais dans un document adressé à l'empereur d'Orient Anastase Ier, il se décrit lui-même comme « né romain » (*Romanus natus*[3]) [1]. Ces indications font généralement pencher la recherche pour une naissance à Rome dans une famille d'ascendance africaine[4] quoique certains chercheurs optent pour une possible naissance en province romaine d'Afrique, un territoire impérial avant qu'il passe sous contrôle vandale[5]. En tout état de cause, il devait résider à Rome depuis un certain temps au moment de son accession au siège épiscopal romain[6].

Si sa biographie est peu connue, les traités et nombreuses lettres qu'il a laissés permettent d'appréhender une partie de son action politique et pastorale[7].

Il possède une très forte personnalité qu'il met au service de Félix III dont il est le principal collaborateur et dont il rédige les lettres. La succession du défunt pape ne pose d'ailleurs aucun problème puisque Gélase Ier est élu le 1er mars 492 — c'est-à-dire le jour même du décès de son prédécesseur.

Évêque de Rome

Depuis 476, la péninsule italienne[8] est dominée par les « Barbares » d'Odoacre. Le patriarche Acace de Constantinople (472–489) se considère dès lors comme le « premier des évêques pour l'Église de l'empereur chrétien »[9]. En 482, à l'instigation de l'évêque de Constantinople Acace et dans le but de pacifier les querelles qui déchirent les églises chrétiennes, l'empereur d'Orient Zénon[10] promulgue l'*Hénotique* (« édit d'union »), un formulaire qui passe le credo de Chalcédoine sous silence[11], ne faisant pas état de la controverse sur la nature ou les deux natures de Jésus afin de répondre aux vœux du parti chalcédonien modéré et des monophysites, mais finalement personne n'est satisfait et les partis s'excommunient

récioproquement. Cette rupture, connue sous le nom de schisme acacien, va durer trente-cinq ans, jusqu'à l'arrivée au pouvoir de l'empereur d'Orient Justin Ier[12].

À la suite de Félix III, Gélase défend vigoureusement la primauté de Rome contre le *schisme d'Acace* et poursuit la politique d'indépendance de l'Église romaine, entamée par son prédécesseur, en particulier vis-à-vis de la cour de Byzance et du nouvel empereur d'Orient Anastase Ier toujours favorable au monophysisme. C'est dans le cadre de ces querelles théologico-politiques qu'on lui doit des traités théologiques, dont le livre *des deux natures en Jésus-Christ, contre Eutychès et Nestorius*[13]. Gélase lutte également avec acharnement contre le pélagianisme, qui relève provisoirement la tête.

C'est durant son pontificat, qu'à partir de 493, l'arien Théodoric le Grand, à la tête des Ostrogoths, prend le pouvoir en Italie. Anastase Ier espère que Théodoric va pouvoir amener Gélase à composer avec l'Orient, mais ce dernier demeure d'une inflexible intransigeance[8], étant certain des « privilèges du Saint-Siège »[7]. Il fait parvenir à l'empereur d'Orient, en 494, une lettre, où il formule avec clarté le principe qui selon lui doit inspirer les relations entre la papauté et l'empire :

« Je prie Votre Piété de ne pas juger arrogance ce qui est devoir envers la vérité divine. J'espère qu'il ne sera pas dit d'un empereur romain qu'il n'a pas souffert qu'on lui rappelât la vérité. Il y a deux principes, Empereur Auguste, par qui ce monde est régi au premier chef : l'autorité sacrée des pontifes et la puissance royale, et des deux, c'est la charge des prêtres qui est la plus lourde, car devant le tribunal de Dieu ils rendront compte même pour les rois des hommes. Vous savez en effet, Fils très clément, que, bien que vous régniez sur le genre humain, vous courbez avec dévotion la tête devant ceux qui président aux choses divines, et que vous attendez d'eux les moyens de votre salut[14]. »

Autonomie du spirituel

Le pape Gélase Ier réaffirme ainsi avec vigueur la doctrine traditionnelle de l'autonomie de la juridiction ecclésiastique vis-à-vis du pouvoir politique, affirmant la supériorité du spirituel sur le temporel[8] : l'empereur n'est qu'un fils de l'Église, comme tout chrétien, et non pas un prêtre. Si les empereurs peuvent apporter le soutien de leur autorité temporelle aux évêques, ils devraient rester soumis à ces derniers dans toutes les matières de foi, chacun des deux ordres demeurant ainsi compétent en son domaine propre[15].

À Rome, où la liturgie chrétienne s'empare peu à peu des rues de l'Urbs, les processions pontificales se rendent successivement dans chacune des églises titulaires où l'évêque de Rome célèbre les offices pour marquer l'unité de la communauté, entouré du clergé et des fidèles[8]. Dans son diocèse suburbicaire, il s'attache à la résolution des problèmes disciplinaires et veille au comportement et au recrutement des clercs[8]. Il fait dresser un polyptyque qui relève les rentes des propriétés de l'Église dont, avec l'argent des donateurs, il répartit les revenus en quatre quarts, entre l'évêque de Rome, les clercs, les nécessiteux et un fonds pour la construction et l'entretien des bâtiments du culte[8].

Dans le traité *Tomus de anathematis uinculo*, il réaffirme avec force le primat romain, affirmant que c'est le successeur de Pierre qui *lie et délie*[7]. Néanmoins l'autorité de l'évêque de Rome n'est pas toujours comprise, et ses *directions* et instructions peuvent susciter l'étonnement chez ses pairs, à l'instar de l'évêque Honorius de Salone[16].

On lui attribue faussement un *sacramentaire gélasien* (*Liber sacramentorum Romanae ecclesiae*), une compilation du VI^e siècle qui institue les rituels des sacrements et les usages liturgiques de l'Église de Rome[7]. On lui a également attribué un texte de la même époque, *De libris recipiendis et non recipiendis*, désormais connu sous le nom de *Décret de Gélase*, listant les textes reçus par Rome et les apocryphes[7], dans lequel certains contemporains ont pu voir un ancêtre de l'*index librorum prohibitorum*[10]. Il s'agit en fait d'une compilation faite en Gaule méridionale à partir de

matériaux d'origine romaine, notamment les actes du synode romain de 382 tenu sous le pontificat de Damase Ier[17].

POSTERITE

Gélase Ier meurt le 21 novembre 496. Même si les positions fermes qu'il soutient dans la défense de la primauté du siège romain avaient déjà trouvé précédemment des défenseurs comme Ambroise de Milan ou Léon Ier, c'est Gélase que le Moyen Âge retiendra[7] et dans ses textes que Grégoire VII puisera les arguments en faveur d'une théocratie pontificale qu'il appelle de ses vœux[8]. Considéré comme saint par l'Église catholique, qui le fête le jour anniversaire de sa mort[18], c'est avec Victor Ier et Miltiade, l'un des trois papes issus de la province romaine d'Afrique[19].

Une tradition souvent reprise attribue erronément à Gélase la suppression des Lupercales[20] et leur remplacement par l'institution de processions aux chandelles pour célébrer la présentation de Jésus au Temple de Jérusalem, qui aurait donné naissance à la fête de la Chandeleur[21], une fête pourtant attestée à Jérusalem dès la fin du IV^e siècle et dont la procession romaine n'est attestée que sous le pontificat de Serge Ier à la fin du VII^e siècle[22].

ANASTASE II

Anastase II est le 50^e évêque de Rome du 24 novembre 496 jusqu'à sa mort le 19 novembre 498[1]. Il a un rôle important dans la tentative de mettre fin au schisme Acacien, mais ses efforts aboutissent au schisme Laurentien, qui suit sa mort.

Anastase II est l'un des deux seuls papes au cours des 500 premières années de l'histoire de l'Église, avec le pape Libère, à ne pas avoir été canonisé comme saint dans l'Église catholique romaine.

BIOGRAPHIE

Origines

Les origines de sa famille ne sont pas connues, probablement grecque et installée à Rome, où Anastase naît, fils d'un prêtre[2] dénommé Pierre. Il s'agit peut-être de l'Anastase qui fut chargé de lire la lettre du pape Félix III au concile de Rome en 485, et les requêtes de Misène au concile de 495. Il est consacré le 24 novembre 496, après un interrègne de trois jours, représentant des tendances romaines les plus conciliatrices envers l'Église d'Orient[3].

Schisme Acacien

L'Église est dans un grave conflit doctrinal depuis 484, entre les églises orientales et occidentales, connu sous le nom de schisme Acacien. Les papes Félix III (483–492) et Gélase Ier (492–496) avaient généralement adopté des positions dures à l'égard de l'Église orientale et avaient excommunié de nombreuses personnalités religieuses majeures, dont le patriarche Acace de Constantinople. Les efforts de l'empereur d'Orient Zénon pour réduire le problème n'ont pas été reconnus par Félix III et Gélase Ier ; le schisme entre les églises est important. À la mort de Gélase Ier, Anastase II est nommé pape en grande partie avec le soutien d'une faction qui souhaite améliorer les relations entre les Églises occidentales et orientales et mettre fin au schisme[4],[5].

Dès son élévation au pontificat, il chercha à ramener les monophysites au sein de l'Église et à rétablir la paix au sein de celle-ci. Il envoie immédiatement les évêques Crescone et Germain à Constantinople pour rencontrer l'empereur byzantin Anastase Ier, qui porte le même nom que le pape, et travailler sur un accord pour mettre fin au schisme Acacien[5]. Anastase II indique dans une lettre son ardent désir de réunification et le prie d'y travailler lui-même, disant qu'il est prêt à accepter les baptêmes qui ont été accomplis par Acace et à laisser la question être tranchée par le divin plutôt que par les autorités ecclésiastiques[5]. Une de ses ambassades à l'empereur est flanquée d'une mission du roi des Goths Théodoric le Grand qui demande à être reconnu roi d'Italie, sous la direction du consul romain Rufius Postumianus. L'empereur se sert de cette demande pour négocier, en échange de la concession à Théodoric[3], que le nom d'Acace, qui a écrit l'*Hénétique* et qui, pour cela a été excommunié par Félix III, soit enlevé des diptyques sacrés. Le pape prie l'empereur, en

termes très humbles, de bien vouloir le faire enlever, et de ne pas permettre que, pour une chose si peu importante et qui ne regarde qu'un seul homme, on ne déchire pas plus longtemps la tunique de Jésus-Christ. Anastase Ier semble également disposé à coopérer mais veut l'acceptation de l' *Hénotique*, la position de compromis développée par Zenon. Afin de réduire la tension, Anastase II aurait donné la communion à Photin de Thessalonique, un compagnon d'Acace[4].

Son attitude conciliante soulève les plus vives critiques parmi de nombreux évêques et membres du clergé de Rome, surtout après l'accueil bienveillant du diacre Photin de Thessalonique. Les bonnes dispositions du pape semblent à des personnes trop zélées, trop ouvertes aux courants hérétiques. Ces gestes conciliants créent une division nette entre ceux qui soutiennent la modération envers les monophysites dans l'Empire byzantin et ceux qui s'y opposent[5]. En raison de la communion avec Photin, beaucoup à Rome refusent de recevoir la communion d'Anastase II et la situation atteint un point critique[4].

Une brève biographie d'Anastase II est rapportée dans le *Liber Pontificalis* qui souligne comment il voulait parvenir à un accord avec les hérétiques sans l'avis des évêques et autres religieux de la curie romaine, restant isolé. Certains, peu nombreux, tentant de réhabiliter de la figure du pape, ont émis l'hypothèse que les nouvelles rapportées par le *Liber Pontificalis* pourraient être dues à une confusion entre le pape Anastase II et l'empereur d'Orient Anastase Ier, alors régnant.

Mort

Au plus fort de la tension créée par ces tentatives d'amélioration des relations entre l'Orient et l'Occident, Anastase II meurt subitement[5] le 19 novembre 498, après deux années de règne, et est enterré dans l'atrium de l'antique basilique vaticane[4]. Selon la tradition, sa mort aurait été semblable à celle d'Arius qui, tout en s'occupant de ses fonctions corporelles et physiologiques, perdit toutes ses entrailles, qui se déversèrent sur le sol.

Pour ceux qui s'opposent à ses tentatives de remédier au schisme, sa mort en 498 est considérée comme un châtement divin[4]. Les factions qui s'étaient formées pendant son règne en tant que pape se séparent de manière décisive et nomment chacune un pape rival. La faction opposée à la conciliation nomme Symmaque comme pape pour lui succéder. Cependant, l'important consul romain Rufius Postumianus, qui a été l'un des principaux instigateurs des tentatives de conciliation d'Anastase II et qui aurait pu conduire à sa nomination comme pape, soutient la revendication papale rivale de Laurent[4]. L'Église romaine connaît alors son propre schisme entre différentes factions, ce qui rend impossible les efforts visant à réduire le schisme entre l'Église de Rome et l'Église de Constantinople[6].

Autres actions

Anastase II a décoré la *confessio* en argent sur le tombeau du martyr Laurent de Rome dans la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs qui lui est dédiée.

Il aurait écrit également à Clovis Ier pour le féliciter de sa conversion (en fait cette lettre est un faux, fabriqué de toutes pièces au XVIIe siècle[7]).

HERITAGE

Durant le Moyen Âge, Anastase II est souvent considéré comme un traître à l'Église catholique et un apostat[3]. L'auteur du *Liber Pontificalis*, soutenant les opposants aux efforts d'Anastase II, affirme que sa mort est un châtement divin et qu'il avait rompu avec l'Église[8]. De même, le *Decretum Gratiani* écrit à propos du pape qu'« Anastase II, réprimandé par Dieu, fut frappé par ordre divin »[9]. Cette vision médiévale est décrite par les commentateurs modernes comme une « légende », une « interprétation erronée »[8], une « tradition confuse »[10] et « manifestement injuste »[4].

Bien que certains historiens aient jugé ce passage fallacieux, Dante place Anastase II dans le sixième cercle de l'*Enfer*, parmi les *épicuriens*, c'est-à-dire les « athées », sur la base d'une tradition, bien connue au Moyen Âge. Le poète imagine lire cette épitaphe sur son tombeau ardent, rappelant

aussi l'hérésie de Photin (qui vécut un siècle avant Anastase II ; dans les vers cités, *Photinus* est le sujet de *trasse*, tandis que *celui qui*, à savoir Anastase II, est le complément objet) : « *Anastasio papa guardo, lo qual trasse Fotin de la via dritta* » (« Je garde le pape Anastase, celui que Photin a tiré du droit chemin »)[4]. Cependant, les érudits modernes spécialistes de Dante considèrent qu'il s'agit d'une erreur : la personne que Dante avait l'intention de mettre à ce niveau était l'empereur byzantin de l'époque, Anastase Ier[11],[12],[13].

Anastase II est, avec le pape Libère, l'un des deux seuls des 50 premiers papes à ne pas être canonisés[4]. Cependant, Libère est mentionné dans la ménologie grecque et est reconnu comme un saint au sein de l'Église orthodoxe[14]. Le titre de saint lui est parfois attribué dans certaines listes de pontifes romains et par certains écrivains ; son nom ne figure toutefois dans aucun martyrologe ancien et qu'il n'y a aucune trace d'un culte à son encontre.

SYMMAQUE

Symmaque, né en Sardaigne vers **450**, est évêque de Rome du **22 novembre 498** au **19 juillet 514**. Durant son pontificat, il s'oppose à Laurent, élu au même moment que lui par une partie dissidente du clergé qui souhaite un rapprochement avec le patriarcat de Constantinople[1]. Son mandat est ainsi marqué par un grave schisme sur la question de savoir qui serait élu pape par la majorité du clergé romain[2].

Il est fêté le 19 juillet.

BIOGRAPHIE

Origines

Fils d'un certain Fortunatus, Symmaque est né en Sardaigne[3], alors sous la domination des Vandales. Jeffrey Richards note qu'il est né païen et « peut-être le plus étranger » de tous les papes ostrogoths, dont la plupart étaient membres de familles aristocratiques[4]. Il est baptisé à Rome[5], où il devient archidiacre de l'Église romaine sous le pape Anastase II (496–498).

Schisme

Symmaque est élu pape le 22 novembre 498[6] dans la basilique constantinienne, bénéficiant du soutien populaire grâce à ses actions charitables, opposé à l'archiprêtre de la basilique Sainte-Praxède de Rome Laurent, ascète lié aux cercles d'aristocrates pieux[7]. Laurent est élu pape le même jour dans la basilique Sainte-Marie (vraisemblablement la basilique Sainte-Marie-Majeure) par une faction dissidente aux sympathies byzantines, soutenue par l'empereur romain d'Orient Anastase Ier et guidée par le chef du sénat romain Festus. Les deux factions conviennent de permettre à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths et du royaume ostrogoth d'Italie, d'arbitrer. Celui-ci établit une nouvelle réglementation : le droit d'élire est réservé au clergé, même si l'on consent aux papes de désigner leur successeur[8]. Il décide que celui qui serait élu le premier[9] et dont les partisans seraient les plus nombreux devra être reconnu comme pape. Il s'agit d'une décision purement politique. Une enquête favorise Symmaque et son élection est reconnue comme juste[10],[11]. Cependant, un document ancien connu sous le nom de *Fragment Laurentien* affirme qu'il a obtenu la décision en payant des pots-de-vin[12] ; le diacre Ennode de Pavie a écrit plus tard que 400 *solidi* ont été distribués à des personnages influents qu'il serait indiscret de nommer[13].

Premier synode romain

Symmaque convoque un synode qui se tient à Rome le 1er mars 499 et auquel assistent 72 évêques et tout le clergé romain. Laurent assiste à ce synode. Par la suite, il est nommé au diocèse de Nuceria en Campanie. Selon le récit du *Liber Pontificalis*, Symmaque accorde le siège à Laurent « guidé par la sympathie », mais le *Fragment Laurentien* déclare que Laurent « a été gravement menacé et amadoué, et envoyé de force » à Nuceria, dans la Province de Salerne[14],[15],[16]. Le synode ordonne également que tout clerc qui cherche à obtenir des voix pour un successeur à la papauté du vivant du pape, ou qui convoque des réunions et tient des consultations à

cette fin, soit destitué et excommunié[17].

Deuxième synode romain

En 501, le sénateur Festus[18], partisan de Laurent, accuse Symmaque de divers crimes. L'accusation initiale est que Symmaque célèbre Pâques le 25 mars, selon l'ancienne coutume romaine, tandis que les Byzantins observent la fête le 22 avril, selon le nouveau décompte. Le roi Théodoric le convoque à Ariminum pour répondre à l'accusation. Le pape arrive seulement pour découvrir qu'un certain nombre d'autres accusations, notamment d'avoir manqué à la chasteté et d'avoir abusé des biens de l'Église[8], sont également portées contre lui.

Symmaque, pris de panique, fuit Ariminum au milieu de la nuit avec un seul compagnon. Sa fuite se révèle un mauvais calcul, car elle est considérée comme un aveu de culpabilité. Laurent est ramené à Rome par ses partisans, mais un groupe important du clergé, dont la plupart des clercs supérieurs, se retire de la communion avec lui. Un évêque en visite, Pierre d'Altinum, est nommé par Théodoric comme visiteur apostolique, à la demande des sénateurs Festus et Probinus, opposants à Symmaque, pour célébrer les Pâques de l'an 502 et assumer l'administration du siège romain, en attendant la décision d'un synode qui serait convoqué après Pâques[22].

Présidé par les autres métropolitains italiens, Pierre II de Ravenne, Laurent de Milan et Marcellien d'Aquilée, le synode s'ouvre dans la basilique Sainte-Marie-Majeure. L'ambiance est tumultueuse et l'on se retrouve bientôt dans une impasse en raison de la présence de l'évêque en visite, Pierre d'Altinum[9]. Ce dernier fait valoir que la présence d'un évêque en visite implique que le siège de Rome est vacant, et que le siège ne peut être vacant que si Symmaque est coupable, ce qui signifie que l'affaire a déjà été tranchée avant que les preuves soient entendues. Bien que la majorité des évêques assemblés partage ce point de vue, le visiteur apostolique ne peut pas être obligé de se retirer sans la permission de Théodoric, laquelle n'est pas donnée. En réponse à cette aporie, des émeutes éclatent dans Rome, poussant un certain nombre d'évêques à fuir la ville et les autres à demander à Théodoric de déplacer le synode à Ravenne.

Troisième synode romain

Le roi Théodoric refuse de déplacer le synode et ordonne aux évêques de se réunir à nouveau le 1er septembre 502. Le 27 août, le roi écrit aux évêques qu'il envoie deux des *Maiores Domus nostrae*, Gudila et Bedeulphus, pour veiller à ce que le synode se réunisse en toute sécurité et sans crainte[23]. À la reprise, les relations ne sont pas moins acrimonieuses. Tout d'abord, les accusateurs présentent un document qui comprend une clause stipulant que le roi sait déjà que Symmaque est coupable et que le synode doit donc assumer sa culpabilité, entendre les preuves, puis prononcer la sentence. L'attaque de la foule contre le parti du pape alors qu'il s'apprête à comparaître au synode est particulièrement violente : beaucoup des partisans de Symmaque sont blessés et plusieurs, dont les prêtres Gordianus et Dignissimus, sont tués. Symmaque se retire à Saint-Pierre et refuse de sortir, malgré les pressions des députations du synode[24]. La *Vie de Symmaque* présente cependant ces meurtres comme faisant partie des combats de rue entre les partisans des sénateurs Festus et Probinus d'un côté, et le sénateur Faustus de l'autre. Les attaques sont particulièrement dirigées contre des religieux, dont Dignissimus, prêtre de la basilique Saint-Pierre-aux-Liens, et Gordianus, prêtre de la basilique Santi Giovanni e Paolo, bien que la rhétorique du passage étende la violence à quiconque est partisan de Symmaque, homme ou femme, clerc ou laïc. Il est alors dangereux pour un religieux de se promener la nuit dans Rome[25].

Quatrième synode romain

À ce stade, le synode adresse une nouvelle fois une pétition au roi Théodoric, demandant la permission de dissoudre la réunion et de rentrer chez lui. Théodoric répond, dans une lettre datée du 1er octobre, qu'il faut mener l'affaire à son terme. Ainsi, les évêques se réunissent à nouveau le 23 octobre 502 au lieu connu sous le nom de Palma[26] et, après avoir passé en revue les événements des deux sessions précédentes, décident que puisque le pape est le successeur de l'apôtre Pierre, ils ne peuvent pas porter de jugement sur lui et laissent Dieu décider de la

question. Tous ceux qui ont abandonné la communion avec lui sont invités à se réconcilier avec lui et tout membre du clergé qui à l'avenir célébrera la messe à Rome sans son consentement sera puni comme schismatique. Les résolutions sont signées par 76 évêques, dirigés par Laurent de Milan et Pierre de Ravenne[27],[28].

L'édit publié par le préfet de Rome Basile en 483, réglementant la gestion des biens de l'Église, est déclaré invalide et Symmaque publie un nouvel édit sur la gestion de ces biens et surtout sur leur vente.

Fin du conflit

Malgré le résultat du synode, Laurent retourne à Rome et, pendant les quatre années suivantes, selon le *Fragment Laurentien*, il tient ses églises et règne comme pape avec le soutien du sénateur Festus[19]. Durant cette période, Symmaque, obligé de fuir la résidence pontificale qui est alors au palais du Latran, fait bâtir la première demeure située dans l'enceinte du Vatican, autour de l'antique basilique vaticane. La lutte entre les deux factions se déroule de deux façons : par la violence collective commise par les partisans de chaque camp religieux, décrite d'une manière vivante dans le *Liber Pontificalis*[29] et par la diplomatie, qui produit des documents, les *faux symmachiens*, des jugements de droit canonique pour soutenir l'affirmation selon laquelle en tant que pape, Symmaque ne peut pas être tenu responsable[30]. On suppose que les *faux symmachiens* sont apparus au cours du troisième synode romain et ont servi à fournir la conclusion de Palmaris[31]. Une action, plus productive sur le front diplomatique, est de convaincre le roi Théodoric d'intervenir, menée principalement par deux partisans non romains, le diacre milanais Ennodius et le diacre exilé Dioscore. Finalement, Théodoric retire son soutien à Laurent après sa brouille avec Byzance en 506, et se rapproche de nouveau de Symmaque, ordonnant à Festus de lui remettre les églises romaines[32]. Théodoric reconnaît l'acquiescement de Symmaque et lui restitue la légitimité du pouvoir. Symmaque va enfin pouvoir gouverner avec énergie[8].

Écrits

Un certain nombre d'écrits polémiques paraissent durant le schisme comme le traité *Contra Synodum absolutionis incongruae* de la faction de Laurent, auquel le diacre Ennode de Pavie répond par le *Libellus adversus eos qui contra Synodum scribere praeumpserunt*[33]. Alors que l'auteur de la biographie de Symmaque rapportée dans le *Liber Pontificalis* est très favorable au pape, l'auteur d'une autre biographie papale[Laquelle ?] soutient la cause de Laurent[34]. Au cours de la dispute, les partisans de Symmaque élaborent quatre écrits apocryphes, les *faux symmachiens*, dont les titres sont : *Gesta synodi Sinuessanae de Marcellino* ; *Constitutum Silvestri* ; *Gesta Liberii* ; *Gesta de purgatione Xysti et Polychronii accusation*[35]. Le but de ces contrefaçons est de produire des précédents qui soutiennent Symmaque et de donner un fondement à l'idée que l'évêque romain ne peut être jugé par un tribunal composé d'autres évêques.

Relations avec l'orthodoxie

Symmaque défend avec zèle les partisans de l'orthodoxie lors du schisme d'Acace de Constantinople et défend, quoique sans succès, les opposants à l'*Hénotique* (Henotikon) avec une lettre envoyée à l'empereur d'Orient Anastase Ier. Par la suite, de nombreux évêques orientaux persécutés se tournent vers le pape à qui ils envoient une confession de foi. Immédiatement après 506, l'empereur d'Orient lui adresse une lettre pleine d'invectives, à laquelle le pape répond avec fermeté, affirmant avec force les droits et libertés de l'Église[36]. Dans une lettre datée du 8 octobre 512, adressée aux évêques illyriens, le pape les avertit de ne pas rester en communion avec les hérétiques. Il excommunie l'empereur d'Orient Anastase Ier, suspecté de monothélisme.

Selon le *Liber Pontificalis*, le pape prend des mesures sévères contre les manichéens, ordonnant que leurs livres soient brûlés et qu'ils soient expulsés de Rome.

La question de la Gaule

Immédiatement après le début de son pontificat, Symmaque intervint comme médiateur dans le

différend entre les archevêques d'Arles et de Vienne (France) sur les limites de leurs territoires respectifs. Il annule l'édit publié par le pape Anastase Ier en faveur de l'archevêque de Vienne et le 6 novembre 513, il confirme les privilèges de métropolitain à l'archevêque Césaire d'Arles, comme l'avait décidé le pape Léon Ier. En 513, Césaire d'Arles rend visite à Symmaque alors qu'il est détenu en Italie. Le pape lui accorde le privilège de l'usage du pallium, premier cas connu d'une telle concession de la part de l'Église de Rome à un évêque hors d'Italie. Dans une lettre du 11 juin 514, il nomme Césaire représentant des intérêts de l'Église en Gaule et en Tarraconaise, lui permet de convoquer des synodes d'évêques dans certains cas, et de fournir des lettres de recommandation au clergé se rendant à Rome. Mais les questions les plus importantes doivent être discutées à Rome. Césaire écrit plus tard à Symmaque pour l'aider à établir son autorité, ce que celui-ci accepte avec empressement, selon William Klingshirn, « pour rassembler un soutien extérieur pour sa primauté »[37].

Symmaque et la ville de Rome

Symmaque érige, restaure et décore diverses églises. Il construit une église dédiée à saint André à proximité de celle de saint Pierre, une basilique dédiée à sainte Agnès de Rome sur la via Nomentana et l'église Saint-Pancrace de Gênes sur le Janicule, orne l'antique basilique vaticane, reconstruit entièrement la basilique Saint-Martin de Rome (rione Monti) et apporte des améliorations aux catacombes de la Via Salaria.

Il fait construire des asiles pour les pauvres à proximité des trois basiliques Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Laurent hors-les-murs, et fait construire à proximité de la basilique Saint-Pierre des bâtiments résidentiels qui constituent le noyau du futur palais du Vatican.

Mort et culte

Symmaque fournit de l'argent et des vêtements aux évêques catholiques d'Afrique et de Sardaigne exilés par les dirigeants des Vandales ariens. Il rançonne également les prisonniers des provinces du nord de l'Italie et aide les habitants qui ont beaucoup souffert des invasions barbares[38].

Il introduit le *Gloria in excelsis in Deo* dans la messe célébrée par les évêques[8].

Symmaque meurt le 19 juillet 514[6] après avoir régné quinze ans, sept mois et vingt-sept jours ; il est enterré dans le vestibule de l'ancienne basilique Saint-Pierre[8]. Son tombeau a été perdu.

La mémoire liturgique de saint Symmaque a lieu le 19 juillet[8].

Bien que Laurent soit classé comme antipape, c'est son portrait qui continue d'être accroché dans la galerie papale de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, et non celui de Symmaque[39].

LAURENT

L'antipape Laurent fut deux fois antipape, du 22 novembre 498 jusqu'en février 499 et de 501 à 506.

BIOGRAPHIE

À la mort du pape Anastase II le 19 novembre 498, Laurent est encore archiprêtre[1],[2]. Il est élu le 22 novembre 498 à la Basilique Sainte-Marie-Majeure par une partie du clergé qui souhaite un rapprochement avec l'Église de Constantinople[3], tandis que Symmaque est élu dans la Basilique Saint-Jean-de-Latran[1],[2].

Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, se prononce en faveur de Symmaque. Laurent se soumet à la décision et est nommé, le 1er mars 499, évêque de Nocera en Campanie[1],[2],[3].

En 502, Laurent revient à Rome[2] et ses partisans accusent Symmaque de divers crimes[1],[3]. Théodoric suspend Symmaque le temps de réunir un synode pour le juger, qui le déclare innocent. En novembre 502, Laurent s'installe au palais du Latran et Symmaque au Vatican, débutant une guerre civile[1].

Face à la diminution de ses partisans, Laurent quitte Rome en 506[1],[2] et meurt en exil la même

année[3].

HORMISDAS

Hormisdas, né à Frosinone près de Rome, mort à Rome, le 6 août 523, est évêque de Rome du 20 juillet 514 jusqu'à sa mort.

L'Église catholique le vénère comme saint[1] et le célèbre localement le 6 août[2].

BIOGRAPHIE

Issue d'une famille aisée et honorable de Frusino (Frosinone), dans l'Agro Romano (Latium), il est le fils d'un Justus[3]. Christian Settipani du fait de son nom iranien, rare dans le monde latin, émet l'hypothèse qu'il est un descendant du prétendant Sassanide, Hormizd réfugié à Rome en 322[4]. Avant de recevoir les ordres il se marie et son fils devient, par la suite, pape sous le nom de Silvēre[5] ce qui n'est pas un cas unique dans l'histoire de la papauté puisque le fils du pape Anastase montera sur le trône de saint Pierre sous le nom d'Innocent Ier. Sous le pape Symmaque, Hormisdas a le rang de diacre et pendant le schisme de l'antipape Laurent il est l'un des membres les plus éminents du clergé fidèle à Symmaque. Au synode tenu à Saint-Pierre en 502, il exerce la fonction de notaire. À cette occasion, Ennode de Pavie lui prédit qu'il deviendra pape[6].

Élévation au siège de Rome

Le lendemain des funérailles de Symmaque (**20 juillet 514**), Hormisdas est consacré évêque de Rome sans rencontrer de résistance. L'une des premières préoccupations du nouveau pape est d'éliminer les derniers vestiges du schisme de l'antipape Laurent, en accueillant de nouveau, dans l'Église, ceux qui ne se sont pas encore réconciliés.

Le schisme acacien

Dès le début de son pontificat, les affaires de l'Église d'Orient tiennent une place particulière dans ses préoccupations. À Constantinople le schisme acacien se poursuit, commencé après la publication de l'Henotikon par l'empereur d'Orient Zénon qui avait provoqué la rupture entre des Églises d'Orient et d'Occident. L'empereur (491–518) Anastase, successeur de Zénon, maintient le document en vigueur et, penchant toujours plus vers les monophysites, il persécute les évêques qui refusent de renier le concile de Chalcédoine. Les trois patriarches Macedonius de Constantinople, Élie Ier de Jérusalem, Flavien d'Antioche sont chassés de leurs sièges.

Au milieu de cette confusion, un certain nombre d'évêques orientaux en appellent à Symmaque pour qu'il rétablisse l'unité de l'Église ecclésiale, ce qui renforcerait leur position et leur permettrait de lutter contre la propagation du monophysisme. Symmaque leur demande de condamner Acace de Constantinople, mais les Orientaux ne sont pas prêts à franchir le pas.

Profitant du mécontentement qui s'élève contre les tendances monophysites de l'empereur d'Orient Anastase, Vitalien de Mésie, un commandant de l'armée, se met à la tête d'une révolte contre l'empereur. Vitalien demande que lui soit restituée la charge de distribuer le grain aux troupes, que soit reconnu le concile de Chalcédoine et que soit rétablie l'unité avec Rome. Il rallie de nombreux partisans et paraît devant Constantinople à la tête d'une grande armée ; après avoir battu Ippazio, neveu de l'empereur Anastase, ce dernier est réduit à négocier, c'est-à-dire à se soumettre. L'un des termes de l'accord avec Vitalien est que l'empereur jure de convoquer un synode à Héraclée en Thrace, d'y inviter le pape et de se soumettre à son arbitrage sur son différend quant au siège de Constantinople et aux autres diocèses, afin de restaurer l'unité de l'Église. En conséquence, le 28 décembre 514, Anastase écrit à Hormisdas pour l'inviter au synode qui aura lieu le 1er juillet. La lettre présentée à Vitalien est transmise à Rome par son émissaire et par le légat impérial. Le 12 janvier, Anastase envoie au pape une deuxième communication, moins courtoise, dans laquelle il demande seulement ses bons offices dans ce conflit. Manifestement, l'empereur souhaite faire traîner les négociations puisqu'il n'est pas disposé à tenir les promesses qu'il avait

faites à Vitalien. La seconde lettre arrive à Rome, avant la précédente et, le 4 avril, Hormisdas répond en exprimant sa joie devant la perspective de paix, mais en défendant en même temps la mémoire de ses prédécesseurs. Les porteurs de la première lettre impériale arrivent le 14 mai suivant. Le pape continue les négociations, de manière circonspecte, convoque un synode à Rome et, le 8 juillet, écrit à l'empereur pour lui annoncer le départ d'une ambassade pour Constantinople. Entretemps, les deux cents évêques qui s'étaient rassemblés le 1er juillet à Héraclée se séparent sans avoir rien conclu.

L'ambassade du pape, à la cour impériale, comprend deux évêques : Ennode de Pavie et Fortunatus de Catane, le prêtre Venantius, le diacre Vitalis et le notaire Hilarius. La lettre d'Hormisdas à l'empereur, datée du 1er août 515, parvient avec des instructions détaillées faites aux légats sur la position qu'ils auront à défendre. Si l'empereur accepte les propositions qui lui sont présentées, le pape est prêt, si nécessaire, à comparaître en personne devant un concile. Le pape envoie en outre la formule d'une confession de foi (*regula fidei*^[7]) à faire souscrire aux évêques d'Orient, dont les points principaux sont les suivants : la reconnaissance du fait que l'orthodoxie s'est toujours maintenue à Rome, la condamnation de Nestorius et d'Eutychès, l'acceptation du *Tome* de Léon et de Chalcedoine, la radiation des diptyques d'Acace de Constantinople^[8].

L'ambassade n'aboutit à aucun résultat ; Anastase, sans interrompre les négociations, remet aux légats, une lettre évasive à l'intention d'Hormisdas. Entretemps, l'empereur, après avoir étouffé un nouveau soulèvement, dirigé par Vitalien, envoie à Rome, une ambassade composée de deux hauts fonctionnaires civils. Ils sont porteurs d'une lettre datée du 16 juillet 516, adressée au pape mais aussi, une autre datée du 28 juillet, adressée au Sénat : le but de cette dernière est d'inciter les sénateurs à se rebeller contre Hormisdas. Le Sénat, cependant, ainsi que le roi Théodoric, restent fidèles au pape. La réponse d'Hormisdas, à la lettre de l'empereur, est digne mais sans équivoque. Pendant ce temps, un certain nombre d'évêques de Scythie, d'Illyrie et de Dardanie sont revenus dans la communion avec Rome et beaucoup d'entre eux avaient discuté avec les légats du pape à Constantinople sur le problème de la réunion des Églises. Ils se prononcent alors, condamnent Acacius et signent la confession de foi (*regula fidei*) d'Hormisdas, comme l'ont fait les évêques de la province d'Épire, convaincus par le sous-diacre romain Pullius.

Hormisdas se fait remarquer par son zèle contre les Eutychéens.

En matière de discipline ecclésiastique, il décrète que les charges d'Église ne doivent pas être attribuées en échange de privilèges ou de dons.

Son inhumation se fait dans l'antique basilique vaticane, à la suite de 9 ans et 15 jours de pontificat. Il est fêté le 6 août.

JEAN Ier

Jean Ier est né vers 470 (en Toscane) et mort à Ravenne (Italie) le 18 mai 526. Il est le 53^e évêque de Rome de l'Église catholique. Premier pape à s'être rendu à Constantinople durant son pontificat, il est arrêté à son retour, et emprisonné par le roi arien Théodoric qui le laisse mourir de faim. Il est considéré comme martyr par l'Église catholique. Liturgiquement, il est commémoré le 18 mai.

BIOGRAPHIE

Jeunesse

Le lieu de naissance du pape Jean Ier est incertain : il pourrait être né à Siennese^[1] en Toscane, ou dans le *château de Serena*, une petite forteresse bâtie près du village de Chiusdino^[2] par Serena, femme de Stilicon et détruite au Moyen Âge. Son père s'appellerait Constance.

Il suit des études à Florence puis à Rome. Il entre dans les ordres et exerce pendant trente ans différentes fonctions de la curie romaine, il est remarqué par sa science et sa piété.

Alors qu'il est diacre à Rome, il est connu pour avoir été un partisan de l'antipape Laurentius : dans une note au pape Symmaque, en 506, Jean confesse son erreur en anathématisant Pierre

d'Altinum et Laurentius et demande le pardon de Symmaque.

Il serait le diacre Jean qui a signé l'*acta* des synodes romains de 499 et 502. Il y avait sept diacres dans l'Église romaine : ce point permet ainsi de l'identifier de façon très probable [3].

Il serait également le diacre Jean, à qui Boèce dédie trois de ses cinq traités religieux écrits entre 512 et 520[4].

Il devient cardinal-prêtre au titre cardinalice de Pammachus par le pape Gélase Ier[5]. Il est nommé archidiacre du pape Hormisdas, auquel il succède le 13 août 523.

Pontificat

Jean Ier est élevé évêque de Rome sept jours après la mort du pape Hormisdas, le 13 août 523. Le roi ostrogoth arien Théodoric le Grand, qui de Ravenne, régnait sur toute la péninsule italienne, envoie le souverain pontife en personne – contre son gré – à Byzance avec pour mission de faire pression sur l'empereur d'Orient et le forcer à modérer sa politique de répression contre les hérétiques et faire adoucir un édit, contre l'arianisme, de l'empereur d'Orient Justin Ier :

« Vous irez trouver Justin et obtiendrez de lui de ma part : retrait de son édit, réouverture de toutes les églises ariennes et admission, en leur sein, de tous les apostats du catholicisme. Sinon, craignez de vives représailles anti-catholiques[6]. »

Théodoric menace ainsi que si Jean devait échouer dans sa mission, il y aurait des représailles contre les catholiques orthodoxes en Occident. Le pape lui répond :

« Me voici devant toi, fais-moi ce que tu voudras ; mais je ne te promets rien au sujet des réconciliés ; leur situation n'est-elle pas dangereuse et irritante ? Comment obtenir que ces instables soient autorisés à faire retour à l'hérésie ? Pourtant, hors cette impossibilité notoire, pour le reste, avec l'aide de Dieu, je pense pouvoir te satisfaire et je ferai tout pour t'être agréable et te rapprocher de Justin[6]. »

LA VISITE A CONSTANTINOPLE

Jean Ier est le premier évêque de Rome reçu à Constantinople : un voyage qui semble avoir eu des résultats de grande importance et serait la cause de sa mort. Le voyage de Jean Ier à Constantinople se fait avec un entourage considérable : ses compagnons religieux, mais aussi les évêques Ecclesius de Ravenne, Eusèbe de Fanum Fortunae et Sabinus de Campanie[7]. Ses compagnons laïques sont les sénateurs Flavius Theodorus, Inportunus, Agapit et Agapit le patricien[8].

L'accueil fut chaleureux, mais l'ambassade pontificale ne fut pas couronnée de succès. L'empereur d'Orient Justin reçoit Jean Ier avec les honneurs et promet de faire tout ce que l'ambassade lui demande, à l'exception de la restauration des conversions des chrétiens ariens à leur foi d'origine[9].

Bien que le pape Jean ait réussi sa mission, quand il retourne à Ravenne, capitale de Théodoric, celui-ci le fait arrêter, le soupçonnant d'avoir conspiré avec l'empereur Justin. Il est emprisonné à Ravenne, où il meurt de négligence et de mauvais traitements : on le laisse mourir de faim.

Son corps est transporté à Rome et enterré dans la basilique Saint-Pierre.

CONTRIBUTIONS

Le *Liber Pontificalis* crédite Jean Ier de la réparation des cimetières des martyrs, celui de Nérée et Achillée sur la via Ardeatina, des saints *Félix et Adauctus* et le cimetière de Sainte Prisque[10]. Il fait relever la basilique Sainte-Pétronille à Ravenne et orner richement la confession de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs[6].

L'ensemble de ses bulles ne contient que deux lettres adressées respectivement à un archevêque Zacharias et aux évêques d'Italie : il est probable que les deux bulles sont apocryphes. Il n'existe aucun mémoire concernant sa façon d'administrer l'Église.

Il a travaillé à l'élaboration du chant romain, préparant ainsi un terrain favorable à la grande œuvre de saint Grégoire le Grand. C'est sous son règne que l'Église romaine fixe la date de Pâques[11]. Il abandonne l'ère de Dioclétien : les années sont alors comptées à partir de la naissance du Christ[6].

SOUVENIR ET VENERATION

Le pape Jean Ier est représenté dans l'art regardant à travers les barreaux d'une prison ou emprisonné avec un diacre et un sous-diacre. Il est vénéré à Ravenne et en Toscane.

- Liturgiquement il est commémoré le 18 mai, l'anniversaire du jour de sa mort, jour de sa « naissance au ciel » selon l'Église catholique (alors qu'il était autrefois le 27 mai)[6]. Sur ce dernier point, les avis divergent.
- La petite église Saint-Jean du village de Chiusdino, détruite en 1555 pendant la dixième guerre d'Italie, était dédiée au pape Jean Ier.

FELIX IV

Félix IV (ou *Félix III*, Félix II ayant été déclaré antipape), est le 54^e évêque de Rome de l'Église catholique. Il gouverne l'Église du 12 juillet 526 jusqu'à sa mort le 22 septembre 530. Il est le candidat choisi par le roi Ostrogoth Théodoric le Grand, qui a emprisonné son prédécesseur, Jean Ier.

BIOGRAPHIE

Influence des rois Goths

Le 18 mai 526, le pape Jean Ier meurt en prison à Ravenne de mauvais traitements, après avoir accompli une mission diplomatique à Constantinople, victime des soupçons de Théodoric le Grand, roi ostrogoth d'Italie de foi arienne. Lorsque, sous l'influence du puissant monarque, le cardinal prêtre Felice del Sannio, originaire du Samnium en Italie centrale, et fils d'un certain Castorio, est présenté à Rome comme successeur de Jean, le clergé et les laïcs se plient au désir du souverain et le choisissent comme pape[1],[2]. Félix faisait partie de la délégation envoyée à Constantinople par Hormisdas[3]. Il est consacré évêque de Rome le 12 juillet 526, près de deux mois après la mort de son prédécesseur. La faveur de Félix aux yeux du roi lui permet de faire pression pour obtenir de plus grands bénéfices pour l'Église[4].

Le 30 août 526, Théodoric meurt, permettant à Félix de poursuivre tranquillement sa propre politique[5]. Son neveu Athalaric étant mineur, la régence est assumée par Amalasonte, fille de Théodoric et bien disposée envers les catholiques, avec lesquels le pape entretient de bonnes relations, comme en témoignent les donations faites à la papauté par la reine, puis le roi[3]. La reine fait don à l'Église de deux anciens bâtiments situés dans le forum romain (Rome)[5], le temple de Romulus et la bibliothèque adjacente du forum de la Paix. Félix les transforme en la basilique Santi Cosma e Damiano, qui existe toujours et où une mosaïque le représente dans l'abside[6], complètement restaurée au XVII^e siècle[3]. C'est la première basilique de Rome dédiée aux saints orientaux, peut-être la marque de la relation positive que le pape réussit à entretenir même avec le parti favorable à l'empire byzantin ; Ferdinand Gregorovius observe qu'« il s'agissait peut-être d'une courtoisie diplomatique envers l'empereur orthodoxe, avec lequel l'Église romaine entretenait alors des relations amicales »[7].

Toujours à la suite des heureuses relations avec la cour, un édit royal, rédigé par Cassiodore dans le plus grand respect de l'autorité papale, confirme l'ancienne coutume selon laquelle toute accusation civile ou pénale portée par un laïc contre un membre du clergé devait être soumise au pape ou à un tribunal ecclésiastique nommé par lui. Une amende de dix livres d'or est instituée pour quiconque contreviendrait à cette règle, dont le produit doit être distribué par le pape aux pauvres[8]. Ferdinand Gregorovius souligne en outre que : « ...la conception de ce privilège peut être considérée comme le présupposé de l'exemption du clergé du tribunal séculier et la base de sa future force politique. »[7].

Politique intérieure

Le clergé romain se plaint auprès du nouveau souverain de l'usurpation de ses privilèges par le pouvoir civil.

Dans une lettre adressée à l'évêque d'Arles, Césaire d'Arles, Félix approuve la pratique d'examiner les laïcs désireux d'être ordonnés prêtres, tout comme il stigmatise la pratique des prêtres retournant à la vie laïque[6].

Félix consacre pas moins de trente-neuf évêques au cours de son court mandat de quatre ans[9] et ordonne de nombreux prêtres, ce qui est peut-être le signe d'une tentative de renouveler le clergé romain[3].

Semi-pélagisme

Le semi-pélagianisme adoucit les positions de Pélage, mais il privilégie tout de même la volonté, expression de la liberté humaine, sur la grâce, qui a pour source l'intervention de Dieu. Qui sauve l'Homme ? Sa propre volonté ou la grâce divine ? Un des grands débats des débuts du Christianisme, auquel l'Église répond avec fermeté que le salut n'est que don de Dieu.

Félix prend également position dans le conflit dit semi-pélagien, qui a éclaté dans le sud de la Gaule à propos de la nature de la Grâce divine. Il envoie aux évêques de ces lieux une série de *Capitules* sur la grâce et le libre arbitre, préparés sur la base des Saintes Écritures et des textes des Pères de l'Église, en majorité extraits de textes d'Augustin d'Hippone[3]. Les *Capitules* sont publiées comme canons par le deuxième concile d'Orange (529). De plus, Félix approuve le travail de Césaire d'Arles contre Fauste de Riez sur la grâce et le libre arbitre (*De gratia et libero ordinatorio*) en réponse à une demande de Fauste de Riez sur l'opposition au semi-pélagianisme. À ce titre, il approuve les enseignements du concile d'Orange, qui explique également le péché originel[5]. Ces propositions doctrinales mettent fin à la controverse pélagienne[3].

Succession papale

Tombé gravement malade en 530, Félix, inquiet des dissensions politiques des Romains, dont beaucoup penchent pour les intérêts de Byzance, tandis que d'autres soutiennent le roi goth, veut tenter d'assurer une nouvelle période de paix à l'Église de Rome en désignant son successeur. En présence du clergé et du sénat romain, il remet son pallium à l'archidiacre Boniface, informe officiellement le peuple et la cour de Ravenne de son choix[10] et menace d'excommunication quiconque contesterait son choix. S'il s'était miraculeusement rétabli, Boniface aurait dû lui rendre son pallium. Le Sénat, de son côté, interdit les contestations sur le successeur du pape du vivant de celui-ci, sous peine d'exil et de confiscation des biens.

Dans cette décision (qui dans le droit canonique moderne est inconstitutionnelle et illégitime), compréhensible à cause du rôle de plus en plus fort joué par les empereur et rois dans le choix des papes, Félix utilise ce qui avait été établi par le pape Symmaque lors du synode de Rome en 499, dans lequel il est établi que chaque pontife peut choisir son successeur et que l'Église entière doit suivre ses instructions ; ce n'est que si le Pape meurt sans avoir indiqué personne que l'Église peut procéder à des élections libres. Symmaque voulait que cette règle évite des schismes et des divisions comme ceux qui se produisirent après son élection, et comme cela se produisit, malgré la désignation, après la mort de Félix, lorsque la majorité du clergé, n'approuvant pas le choix du pape, élit Dioscore. Comme Symmaque, Félix s'inspire également de saint Pierre et des tout premiers papes, qui nommaient eux-mêmes celui qui devait leur succéder comme pontife. Le schisme se produit quand même, car le Sénat et le peuple n'auraient jamais accepté la privation du droit d'élire le pape.

Il était arrivé dans le passé que le pape, sur son lit de mort, donne des conseils sur qui devait lui succéder, mais Félix IV, donnant à cette désignation le caractère d'une véritable investiture, démontre qu'il prend très peu en compte le principe électif du pontife[11].

Félix IV meurt le 22 septembre 530 et lors de l'élection papale qui suit, ses indications sont farouchement attaquées.

Autres événements marquants du pontificat

Le pontificat de Félix IV est marqué par trois faits importants :

L'un est symbolique : il s'agit de la fermeture de l'école philosophique d'Athènes, la prestigieuse Académie fondée par Platon. Désormais la culture grecque ne sera plus transmise principalement que par les moines, jusqu'à la Renaissance.

Le second ouvre des perspectives considérables à la christianisation en profondeur de l'Europe occidentale. Benoît de Nursie (480–547) fonde le monastère du Mont-Cassin en Italie. La règle de saint Benoît repose sur la prière, la lecture d'ouvrages pieux et le travail manuel: « *Ora et labora* » (« prie et travaille »). La communauté des laïcs qui se font moines vit de son propre travail. Le monachisme, apparu en Orient, se répand en Occident. La fondation du monastère de Lérins en 410 en était un signe avant-coureur.

Le troisième est son soutien à saint Théodose le Cénobiarque dans son opposition au monophysisme, préconisé par l'empereur Anastase Ier dans les Églises d'Orient.

HOMMAGES

Félix IV est fêté le 22 septembre selon le Martyrologe romain[3].

DIOSCORE

Dioscore, diacre d'Alexandrie, mort en 530, fut antipape pendant quelques semaines durant la dernière année de sa vie.

BIOGRAPHIE

À la mort du pape Félix IV, le 22 septembre 530, deux candidats se présentent sur le trône de Pierre : un Goth (l'archidiacre Boniface), et Dioscore.

Désigné par son prédécesseur, Boniface a le soutien du parti goth de Théodoric le Grand. Dioscore, quant à lui, proche conseiller des différents papes des trente années précédentes, est soutenu par l'Empire byzantin s'opposant à ce choix et se fait élire par le clergé romain, qui refuse l'ingérence des Goths.

Dioscore meurt le 14 octobre 530, trois semaines après son élection, évitant ainsi un schisme à l'Église.

Boniface II condamna sa mémoire, forçant les électeurs de Dioscore à se rétracter, mais saint Agapet Ier, pape à partir de mai 535, le réhabilita moralement, ce qui amena certains à en déduire que son élection était légitime et à compter Dioscore comme pape.

BONIFACE II

Boniface II latin : Bonifatius II), né à Rome et mort le 17 octobre 532, d'origine ostrogothe, est le 55^e évêque de Rome du 22 septembre 530 au 17 octobre 532[1].

BIOGRAPHIE

En le définissant comme fils de Sigilbald[2], le *Liber Pontificalis* le mentionne comme le premier pape d'origine germanique, mais il est en fait d'origine ostrogothe et né à Rome.

Boniface sert l'Église de Rome dès sa jeunesse et, sous le pontificat de Félix IV atteint le rang d'archidiacre. Il devient une figure très influente tant au sein de la hiérarchie ecclésiastique que parmi les autorités civiles.

Élévation au trône de Pierre

Boniface est désigné pour succéder à la papauté par son prédécesseur, Félix IV, qui a été un fervent

partisan des rois ariens ostrogoths et qui veut ainsi éviter les troubles qui accompagnent régulièrement les élections[3].

Son élévation à la chaire de Pierre est d'une importance particulière car c'est le seul exemple d'une nomination papale faite par son prédécesseur par désignation, sans la formalité d'une élection. Déjà en 499, pour éviter les schismes et pour le bien de l'Église, le pape Symmaque avait établi que le pontife pouvait désigner un successeur, et que ce n'est qu'en cas de décès sans une telle indication que l'Église devrait procéder avec des élections libres, un droit papal controversé mais légitime : le pontife a le pouvoir de lier et de délier et donc aussi de décider de son propre successeur. Ce droit ne fut jamais accepté par le Sénat romain et le peuple, qui se sentent ainsi privés de leur prérogative de choisir leur propre évêque. Il est si contesté qu'il est abrogé trente-cinq ans seulement après sa déclaration, en 535, à la demande du pape Agapet Ier et ne sera jamais rétabli.

Sentant la mort approcher et craignant un affrontement entre les factions pro-byzantines et pro-gothiques, le pape Félix IV impose publiquement et solennellement le pallium, symbole de l'autorité papale, à l'archidiacre Boniface, et le proclame son successeur, menaçant d'excommunication ceux qui refuseront de lui obéir et de reconnaître Boniface comme pape légitime.

Le jour même de sa mort, le 22 septembre 530, Boniface est consacré dans la basilique Julii, mais 60 des 70 prêtres romains refusent de le reconnaître et élisent un antipape, Dioscore[4], qui a depuis trente ans une influence bénéfique sur les papes successifs[3], le consacrant en même temps que Boniface dans la basilique Saint-Jean-de-Latran. Ils craignent l'ingérence dans les affaires de l'église du roi ostrogoth Athalaric, dont le grand-père Théodoric le Grand avait soutenu l'élection de Félix. De son côté, Boniface est consacré en grande partie grâce à l'influence d'Athalaric[3]. L'Église romaine est ainsi impliquée dans un nouveau schisme papal, qui ne dure cependant que vingt-deux jours, la mort de Dioscore le 14 octobre[5], ne laissant comme pape légitime que Boniface, également reconnu par le parti byzantin, et évitant à l'Église romaine un nouveau schisme.

Suites de la nomination

Lors d'un **synode** convoqué en décembre 530, Boniface publie un décret d'**anathème** contre son rival, obligeant les prêtres qui avaient soutenu Dioscore à le signer et à admettre qu'ils ont désobéi aux dispositions du pape Félix. Ayant légitimé sa position, il prononce également une sentence condamnant Dioscore pour avoir obtenu l'élection par **simonie**, c'est-à-dire en corrompant les prêtres. Chacun d'entre eux doit exprimer son repentir d'avoir participé à des élections irrégulières (conformément au décret de Symmaque de 499) et s'engager à obéir au pape. Cependant, un certain ressentiment subsiste, dû au fait que Boniface n'est pas devenu pape à la suite d'élections régulières, mais à cause d'un droit controversé. Certains membres du clergé, malgré l'acte de soumission, contestent la validité de sa nomination.

Lors d'un deuxième synode convoqué à Saint-Pierre en 531, Boniface présente une constitution avec laquelle il réaffirme le droit de désigner son propre successeur et nomme le diacre Vigile[4]. Le clergé romain la signe et promet d'obéir ; le choix est ratifié à la fois par les prêtres et par le peuple. La réaction négative du Sénat et de la cour de Ravenne aboutit cependant à la convocation d'un nouveau concile, toujours en 531, pour condamner les actions du pape. Avant d'être jugé, il revient sur les deux décisions[4] et brûle la constitution devant le clergé et le sénat, annulant également la nomination de Vigile (qui est pourtant élu pape en 537). Quatre ans plus tard, le pape Agapet Ier annule solennellement l'anathème contre Dioscore et abroge le droit papal de choisir son successeur. Félix IV est donc le seul pontife à avoir fait usage de la loi établie par Symmaque en 499, et personne d'autre, après son abrogation définitive en 535, ne tenta de la rétablir.

Pontificat

L'action de Boniface est caractérisée par un intérêt actif pour les affaires de l'Église occidentale et orientale.

L'acte le plus remarquable de Boniface II est de confirmer les décisions du concile d'Orange (529),

enseignant que la grâce est toujours nécessaire pour obtenir le [salut](#)[6], lors d'un synode réuni à Rome en 531[4], l'un des plus importants du VI^e siècle, qui conclut effectivement la controverse semi-pélagienne. Césaire d'Arles, un ami proche de Boniface, qui préside le concile, lui envoie le prêtre Armenius pour obtenir l'assurance de la confirmation papale de ce qui est établi par le concile lui-même. Boniface, par une lettre datée du 25 janvier 531, confirme ce que demande Césaire, condamnant certaines doctrines semi-pélagiennes. On conserve de lui une des *Lettres à Saint-Césaire d'Arles* dans les *Epistolæ rom.pontificum*, par laquelle il confirme les actes du second concile d'Orange de 529.

Il est également sollicité par des évêques africains qui réorganisent leur église après les ravages causés par les Vandales et qui demandent de confirmer les droits primatiaux de l'archevêque de Carthage, afin que ce dernier puisse mieux profiter de l'aide du quartier général romain.

En 531, Épiphane de Constantinople, patriarche de Constantinople, déclare irrégulière l'élection d'Étienne à l'archidiocèse de Larissa en Thessalie. Malgré les fortes pressions qu'il subit, Étienne fait appel à Rome en arguant de la primauté romaine sur ces questions et de l'incompétence d'Épiphane dans ce dossier.

Boniface convoque un quatrième synode du 7 au 9 décembre 531, devant lequel quelque vingt-cinq documents sont présentés soutenant la prétention de Rome à la juridiction papale sur l'Illyrie, mais l'issue de ce synode est inconnue.

En 532, il change la numérotation des années dans le calendrier julien d'*Ab Urbe condita* à *Anno Domini*.

La rédaction de la première biographie des papes remonte à cette époque, qui deviendra par la suite le *Liber Pontificalis*.

Après un pontificat de 2 ans et 1 mois, il est inhumé dans les grottes vaticanes de l'antique basilique Saint-Pierre le 17 octobre 532[5]. On ne lui attribue aucun culte[4].

JEAN II

Jean II (Mercurius), né à Rome vers 470, est le 56^e pape selon l'Église catholique romaine. Il exerce du 2 janvier 533 au 8 mai 535. Portant un nom païen, il inaugure l'usage pour les papes de prendre un nouveau nom à leur avènement[1].

BIOGRAPHIE

Jean II était romain et fils d'un certain Projectus ; s'il n'était pas né dans la deuxième région (Cœlimontium), il fut au moins prêtre de la basilique Saint-Clément sur les flancs du mont Cœlius. Il semble qu'il fut le premier à changer son nom après son élévation à la papauté (2 janvier 533). La basilique Saint-Clément conserve plusieurs témoignages de « Jean, de son nom Mercurius ». Sur un fragment de ciborium ancien, l'inscription « Presbyter Mercurius » est lisible et plusieurs des plaques de marbre qui entourent la *schola cantorum* portent sur elles son monogramme dans le style du VI^e siècle.

Contexte historique lors de l'élection

À cette époque, la simonie, c'est-à-dire l'achat de charges ecclésiastiques, est très fréquente durant l'élection pontificale et celle des évêques, tant parmi les membres du clergé que parmi les laïcs. La mort du prédécesseur de Jean II est suivie d'une vacance de plus de deux mois : il s'ensuit un commerce éhonté des objets sacrés (autels, vases sacrés).

La pratique de la simonie est portée devant le Sénat romain et devant la cour du roi ostrogoth à Ravenne. Il en résulte le dernier décret (*Senatus Consultum*) connu du Sénat romain dirigé contre la simonie durant l'élection papale ; il est confirmé par le roi ostrogoth Athalaric qui ordonne de le graver dans du marbre et de le placer dans l'atrium de l'antique basilique Saint-Pierre en l'an 533.

Élection pontificale

Par un ajout au décret, Athalaric décide que, si la contestation d'une élection est portée devant les fonctionnaires ostrogoths de Ravenne, soit par le clergé romain soit par le peuple, il faut alors payer trois mille solidi au tribunal, somme reversée aux pauvres. Jean II reste toujours en bons termes avec Athalaric, rapportant à son tribunal toutes les actions intentées contre le clergé romain.

Pontificat

Selon le *Liber Pontificalis* ainsi que l'empereur byzantin Justinien Ier, Athalaric montre son intérêt pour le Siège de Rome en la personne de Jean II. L'empereur byzantin lui envoie sa profession de foi (ainsi que celle de son neveu Justin II) et de nombreux cadeaux précieux. Peu de temps avant que Jean devienne pape, l'Orient est ébranlé par la formule reprise dans cette profession de foi : « *Unus ex Trinitate crucifixus est*[2] » (ou « *passus est* »), c'est-à-dire « Un de la Trinité (divine) a été crucifié » (ou « a subi la Passion »). Elle est présentée comme un moyen de concilier les différentes sectes hérétiques. Condamnée par le pape Hormisdas, la formule avait été abandonnée ; elle reprend vigueur plus tard et, sous une forme modifiée, est défendue par Justinien Ier et combattue par les moines acémètes, une secte monachiste. Ceux-ci sont alors condamnés par le pape qui en informe l'empereur Athalaric (24 mars 534).

L'affaire Contumeliosus

Contumeliosus, évêque de Riez, en Provence, France, est accusé d'adultère. Il est déposé et remplacé dans son ministère. Le clergé de Riez doit obéissance à l'évêque d'Arles. Deux cent dix-sept évêques réunis en concile à Carthage (535)[3] soumettent à Jean II la question de savoir si les évêques qui avaient versé dans l'arianisme doivent, après repentance, retrouver leur rang ou n'être admis à la communion que comme simples laïcs. La réponse à leur question leur est donnée par Agapet Ier. En effet, Jean II meurt le 8 mai 535.

Il est enterré à l'antique basilique Saint-Pierre de Rome.

AGAPET Ier

Agapet Ier, né à Rome, est pape du 13 mai 535 à sa mort le 22 avril 536[1]. Son père, Gordianus, était prêtre à Rome, et était peut-être apparenté à deux papes, Félix III et Grégoire Ier.

En 536, Agapet se rend à Constantinople à la demande du roi des Ostrogoths Théodat et tente en vain de persuader l'empereur byzantin Justinien Ier de renoncer à une invasion byzantine du Royaume ostrogoth. À Constantinople, Agapet dépose également le patriarche Anthime Ier de Constantinople et consacre personnellement son successeur, Mennas. Quatre des lettres d'Agapet de cette période ont survécu, deux adressées à Justinien, une aux évêques d'Afrique et une à l'évêque de Carthage.

Agapet est un saint chrétien dans les traditions catholique et orthodoxe ; sa fête est le 20 septembre dans la première et le 22 avril dans la seconde[2].

BIOGRAPHIE

Famille

Agapet naît à Rome ; sa date de naissance exacte est inconnue. Il est le fils de Gordianus, un prêtre romain tué par les partisans de l'antipape Laurent[3] lors des émeutes survenues au temps du pape Symmaque en septembre 502[4],[5]. Sa tante paternelle est l'épouse du pape Félix III[6].

De plus, il est le premier pape né non pas stricto sensu au sein de l'Empire romain, qu'il soit d'Occident ou d'Orient, mais plutôt dans le royaume d'Odoacre, qui n'a reconnu que nominalement la suprématie de l'empereur de Byzance.

Pontificat

Premières mesures

Pontife rigoureux et énergique[3], Jeffrey Richards le décrit comme « le dernier survivant de la vieille garde Symmaque », ayant été ordonné diacre peut-être dès 502, lors du schisme des Laurentiens[7]. Il est élevé d'archidiacre à pape en 535. Son premier acte officiel est de brûler, en présence du clergé réuni en assemblée, l'anathème que Boniface II avait prononcé contre son rival Dioscore[4] en ordonnant qu'on le conserve dans les archives de l'Église de Rome[8], confirme qu'Agapet appartient à la faction de l'Église romaine la plus proche de Constantinople, contrairement au gouvernement de Ravenne.

Il fait partie de ceux qui désapprouvent l'usage de désigner son successeur. Homme de culture, il constitue une bibliothèque d'œuvres sacrées dans son palais familial sur le Caelius[3].

Agapet aide Cassiodore dans la fondation de son monastère de Vivarium. Il confirme les décrets des conciles de Carthage (251-256), après la libération de la province d'Afrique du joug des Vandales par Bélisaire en 534, selon lesquels les convertis à l'arianisme étaient déclarés inéligibles à l'ordre sacré et ceux déjà ordonnés étaient réduits à l'état laïque[3].

Il accepte un appel de Contumeliosus, évêque de Riez, qu'un concile de Marseille avait condamné pour immoralité, et il ordonne à Césaire d'Arles d'accorder à l'accusé un nouveau procès devant les légats pontificaux[9].

Mission à Constantinople

Pendant ce temps, le général byzantin Bélisaire, après avoir conquis très facilement la Sicile, se prépare à envahir l'Italie. Le roi des Goths, Théodat, qui est arrivé au pouvoir en assassinant la veuve de Théodoric le Grand[3], demande à Agapet de se rendre à Constantinople et d'exercer son influence personnelle pour apaiser l'empereur Justinien Ier après la mort d'Amalasonte[10]. Pour payer les coûts de cette ambassade, les conditions financières de l'Église étant mauvaises[3], Agapet est contraint de mettre en gage les vases sacrés de l'Église de Rome[11].

Agapet part au milieu de l'hiver avec cinq évêques et une suite impressionnante. En février 536, il arrive dans la capitale de l'Orient où il est reçu avec tous les honneurs dus au chef de l'Église catholique et orthodoxe (les deux termes étaient utilisés pour désigner la pentarchie). Comme il l'avait sans doute prévu, le but affiché de sa visite est voué à l'échec car Justinien est décidé à rétablir les droits de l'Empire en Italie et refuse de mettre un terme à l'invasion prévue car les préparatifs sont beaucoup trop avancés[9]. Agapet détourne immédiatement son attention de la question politique pour aborder la question religieuse.

D'un point de vue ecclésiastique, la visite du pape à Constantinople donne lieu à une lutte acharnée contre Justinien lui-même. Ainsi, Agapet doit écarter le projet de créer à Rome la première université chrétienne du monde latin, un lieu d'étude et de recherche sur les savoirs sacrés et profanes qui aurait dû suivre le modèle de l'école théologique d'Alexandrie et de l'école théologique de Nisibe en Mésopotamie[3]. Le projet prend forme au monastère de Vivarium[12].

Du point de vue de l'Église, la visite du pape à Constantinople est en définitive un triomphe, à peine moins mémorable que les campagnes de Bélisaire. L'occupant du siège de Constantinople est Anthime Ier de Constantinople, qui, sans l'accord des chanoines, avait quitté son siège épiscopal de Trabzon pour se joindre aux crypto-monophysites, lesquels, avec l'aide de l'impératrice byzantine Théodora, tentent de modifier les formules œcuméniques du concile de Chalcédoine. Malgré les protestations des orthodoxes, l'impératrice Théodora place Anthime sur le siège patriarcal.

Dès l'arrivée du pape dans la capitale, une personnalité éminente du clergé local accuse le patriarche d'être un intrus et un hérétique. Agapet lui ordonne alors de préparer une confession de foi écrite et de regagner le siège qu'il avait abandonné ; lorsqu'il refuse, il rompt toute relation avec lui et le dépose. Cette situation agace l'empereur qui, trompé par son épouse Théodora sur l'orthodoxie de son protégé, va jusqu'à menacer le pape de bannissement. Agapet aurait répondu avec esprit : « J'étais venu avec impatience admirer le très chrétien empereur Justinien. À sa place,

je trouve un dioclétien dont les menaces ne me terrifient cependant pas. »[5]

Ce langage intrépide arrête Justinien, qui finit par se convaincre que la foi d'Anthime est pour le moins suspecte ; il ne fait plus aucune objection quand le pape, exerçant la plénitude de ses pouvoirs apostoliques, dépose et suspend l'intrus et, pour la première fois dans l'histoire de l'Église de Constantinople, consacre lui-même le successeur d'Anthime, légalement élu, Mennas. Cet exercice mémorable des prérogatives papales n'a pas été oublié par les Orientaux qui, avec les Latins, le vénèrent comme saint. Justinien remet au pape une confession de foi écrite, que celui-ci accepte à la condition que « bien qu'il ne puisse admettre à un laïc le droit d'enseigner la religion, il observa avec plaisir que le zèle de l'empereur était en parfait accord avec les décisions des Pères de l'Église »[5]. Agapet confirme en même temps l'approbation de la formule théopaschite qui remonte à son prédécesseur Jean II[3].

Quatre des lettres d'Agapet ont survécu. Deux sont adressées à Justinien en réponse à une lettre de l'empereur, dans laquelle Agapet refuse de reconnaître les ordinations des Ariens. Une troisième est adressée aux évêques d'Afrique, sur le même sujet. La quatrième est adressée à Réparat de Carthage, évêque de Carthage, en réponse à une lettre où ce dernier le félicitait de son élévation au Siège apostolique[13],[8]

Mort

Peu de temps après, Agapet tombe malade et meurt le 22 avril 536[9], après un règne de seulement dix mois. Sa dépouille est transportée dans un cercueil en plomb à Rome et déposée dans la basilique Saint-Pierre[3], le 20 septembre, jour où l'on célèbre sa mémoire. Son tombeau a été perdu lors de la construction de la nouvelle basilique Saint-Pierre.

Les vestiges archéologiques connus sous le nom de « salle absidale de la bibliothèque du pape Agapitus Ier » se trouvent à proximité de l'ancienne église Saint-André sur le Caelius, sur le Clivus Scauri[14].

VENERATION ET SOUVENIR

Agapet Ier a été canonisé par les traditions catholique et orthodoxe. L'Église de Grèce et le *Martyrologe romain* le fêtent le 22 avril[15], jour de sa mort[3].

Agapet est le saint patron de Plouégat-Guérand (Finistère) probablement par assimilation à un saint breton (saint Agat ou Egat, qui serait aussi à l'origine toponymique de Plouégat-Moysan), non reconnu par l'Église catholique[16].

SILVERE

Silvère (vers 480 à Ceccano – 2 décembre 537 à île de Ponza) est le 58^e pape de l'Église catholique et évêque de Rome, du 8 juin 536 jusqu'à sa déposition le 11 mars 537, quelques mois avant sa mort. Certains historiens reportent la fin de son pontificat au 11 novembre de la même année, lorsqu'il est amené à abdiquer officiellement en faveur de Vigile. Il est le troisième pape à renoncer à la charge de pontife romain dans l'histoire, après Clément de Rome et Pontien.

Son ascension rapide de diacre à la papauté coïncide avec les efforts du roi des Ostrogoths Théodat (neveu de Théodoric le Grand), qui souhaite un pape favorable aux Goths pour le protéger des visées de l'empereur byzantin Justinien Ier[1] avant la guerre des Goths (535-553). Déposé plus tard par le général byzantin Bélisaire, il est jugé et envoyé en exil sur l'île désolée de Palmarola, où il meurt de privations en 537.

Saint des Églises chrétiennes, il est célébré le 2 décembre dans le *Martyrologe romain*, les églises locales célèbrent sa fête le 20 juin[2].

CONTEXTE

Le pontificat de Silvère se déroule dans une période de troubles et il est lui-même victime des intrigues de la cour byzantine : les événements de son pontificat sont en effet étroitement liés aux

événements politico-militaires du moment.

L'empereur byzantin Justinien Ier a noué des relations amicales avec Amalasonte, l'épouse catholique du roi goth arien Théodat, et a entamé des négociations avec elle pour la cession de l'Italie à l'Empire[3]. Cependant, les Goths s'opposent aux tendances pro-byzantines d'Amalasonte et, en 535, Théodat, après avoir conclu un accord avec la frange anti-byzantine des Goths, organise un coup d'État par lequel il renverse et exile Amalasonte sur une île du lac de Bolsena où elle est bientôt étranglée sur ordre de Théodat lui-même. Justinien saisit le prétexte pour déclarer la guerre aux Goths et envoie le général Bélisaire qui vient de terminer la reconquête de l'Afrique à la suite de l'occupation des Vandales. Théodat est déposé et assassiné ; son successeur Vitigès, qui monte sur le trône en août 536, à la suite de l'avancée de Bélisaire, juge opportun d'abandonner Rome et de se réfugier à Ravenne.

BIOGRAPHIE

Silvère est un fils légitime du pape [Hormisdas](#), né à [Ceccano](#) dans le [Latium](#), selon certaines sources, certes rares, du XIXe siècle[4], près de la localité autrefois appelée Campo troiano, à la frontière avec la ville de [Ceccano](#), mais il existe divers doutes sur le lieu réel de sa naissance, quelque temps avant que son père n'entre dans les ordres[5], ce qui est un cas unique dans l'histoire de la papauté[6].

Il entre au service de l'Église comme sous-diacre en Campanie à la mort du pape Agapet Ier à Constantinople le 22 avril 536. Il s'oppose à la réhabilitation d'Anthime Ier de Constantinople, patriarche de Constantinople, convaincu d'hérésie monophysite et déposé par Agapet Ier. Il s'attire ainsi la haine de l'impératrice Théodora, qui s'est rangée du côté des monophysites, et fait tout pour favoriser l'élection du diacre romain Vigile, qui a fourni des garanties adéquates sur la question monophysite. Le *Liber Pontificalis* rapporte que Silvère achète la charge papale à Théodat, générant le mécontentement parmi le clergé en raison du rang bas qu'il occupe dans sa hiérarchie avant l'élection ; c'est en fait la première fois qu'un sous-diacre est élu pape[7]. Malgré le mécontentement, le choix de Silvère est certainement plus acceptable que celui du candidat de Byzance, et par conséquent, comme le rapporte l'auteur de la première partie de la vie de Silvère dans le *Liber Pontificalis*[8], le clergé est contraint de l'accepter, l'opposition ayant été réprimée par Théodat. Silvère est consacré évêque probablement le 8 juin 536. Immédiatement après, l'approbation écrite de tous les prêtres de Rome permet son élévation au trône papal.

L'historien Jeffrey Richards interprète son faible rang avant de devenir pape comme une indication que Théodat est désireux de mettre un candidat pro-goth sur le trône à la veille de la guerre des Goths et « avait ignoré l'ensemble du diaconat comme étant indigne de confiance »[9]. Le *Liber Pontificalis* allègue que Silvère a acheté son élévation au roi Théodat[10].

Silvère conseille au Sénat romain de ne pas s'opposer aux Byzantins ; le 9 décembre 536, le général byzantin Bélisaire entre dans Rome avec l'approbation de Silvère. Le successeur de Théodat, Vitigès, rassemble une armée et assiège la ville pendant plusieurs mois, la soumettant à la privation et à la famine pendant un an. Les églises construites dans les catacombes à l'extérieur des murs de la ville sont dévastées et les tombeaux des martyrs dans les catacombes elles-mêmes sont ouverts et profanés.

Pendant ce temps, l'impératrice Théodora mène une bataille personnelle contre Silvère, essayant de le convaincre d'adoucir ses positions anti-monophysite. Elle espère notamment faire réélire le patriarche monophysite de Constantinople, Anthime, excommunié et destitué par le pape Agapet Ier. Silvère ne se montre ouvert à aucun accommodement en ce sens ; Théodora décide d'agir en faisant appel au diacre romain Vigile, ancien apocrisiaire à Byzance et déjà désigné comme successeur par le pape Boniface II. Vigile, sans scrupules, est enclin à soutenir les projets de l'impératrice, qui a entrepris de le mettre sur le trône papal à la place de Silvère ; Théodora a besoin d'utiliser Bélisaire pour réaliser son plan de destitution de Silvère et, plus particulièrement d'Antonine, l'épouse du général et ancienne dame d'honneur.

Par une fausse lettre, le pape est accusé d'avoir conclu un accord avec le roi goth qui assiège Rome. Bélisaire prétend que Silvère a proposé au roi de laisser secrètement ouverte l'une des portes de la ville afin de permettre aux Goths d'entrer et de libérer Rome des Byzantins, alors que le pape, avec le Sénat, a persuadé les Romains d'ouvrir les portes aux Byzantins. Après avoir vainement tenté de convaincre Silvère de quitter le trône papal[1], Bélisaire le convoque le 11 mars 537 pour se disculper, le pape ne parvient pas à réfuter les accusations de Vigile et d'Antonine, il est donc arrêté, dépouillé de son habit épiscopal, vêtu d'une soutane de moine et envoyé en exil à Patara, en Lycie. Un sous-diacre annonce au peuple que Silvère n'est plus pape. Le 29 du même mois, sur imposition de Bélisaire, Vigile est consacré évêque de Rome à sa place.

Selon les mots de Jeffrey Richards, « ce qui a suivi est un réseau aussi enchevêtré de trahison et de double jeu que l'on peut trouver n'importe où dans les annales papales. Il existe plusieurs versions différentes du cours des événements qui ont suivi l'élévation de Silverius, mais sa destitution a été rapide. »[11] Dans les grandes lignes, tous les récits concordent : Silvère est déposé par Bélisaire en mars 537, et envoyé en exil après avoir été jugé par l'épouse de Bélisaire, Antonine, qui l'accuse de correspondance félonne avec les Goths[12]. Non seulement Bélisaire exile Silvère, mais il bannit également pour des accusations similaires un certain nombre d'éminents sénateurs, parmi lesquels Flavius Maximus, descendant d'un empereur[13]. Vigile, qui est à Constantinople comme apocrisiaire ou légat apostolique, est amené à Rome pour remplacer Silvère comme pontife[14].

Le récit le plus complet se trouve dans le *Bréviarium* de Liberatus de Carthage, qui dépeint Vigile « comme un pro- monophysite cupide et perfide qui a évincé et pratiquement assassiné son prédécesseur ». Liberatus affirme qu'il a promis à l'impératrice Théodora de restaurer l'ancien patriarche de Constantinople Anthime Ier de Constantinople à son poste en échange de sa nomination. Silvère est envoyé en exil à Patara, dont l'évêque demande à l'empereur un procès équitable pour celui-ci. Ébranlé par cela, Justinien ordonne à Silvère de retourner à Rome pour être jugé en conséquence[15]. Cependant, lorsque Silvère revient en Italie, au lieu de procéder à un procès, Bélisaire le remet à Vigile, qui, selon le *Liber Pontificalis*, bannit Silvère sur l'île désolée de Ponza, une des îles Pontines, où il est mort de faim quelques mois plus tard, le 20 juin 537[16].

Le récit du *Liber Pontificalis* n'est guère plus favorable à Vigile. Tout comme Liberatus, il affirme que la restauration d'Anthime au Patriarcat est la cause de la déposition de Silvère, mais Vigile est initialement envoyé pour persuader Silvère de l'accepter, et non de le remplacer. Silvère refuse et Vigile affirme alors à Bélisaire que le pape a écrit à Vitigès pour lui proposer de trahir la ville. Bélisaire ne croit pas à cette accusation, mais Vigile produit de faux témoins pour en témoigner, surmontant ses scrupules par sa persévérance. Silvère est convoqué au palais du Pincio, où il est dépouillé de ses vêtements et remis à Vigile, qui l'envoie en exil. Procope de Césarée ne mentionne aucune controverse religieuse dans les actions de Vigile. Il écrit que Silvère a été accusé d'avoir proposé de trahir Rome aux Goths. En apprenant cela, Bélisaire le fait déposer, revêtir l'habit de moine et l'exile en Grèce, puis nomme alors Vigile[17].

Privé de moyens de subsistance suffisants, Silvère meurt de faim sur l'île de Palmarola[18]. Selon le *Liber Pontificalis*, il est enterré le 20 juin sur l'île, que sa dépouille n'a jamais quittée. Sa tombe devient un lieu de culte[19].

Jeffrey Richards tente de réconcilier ces récits divergents en un récit unifié. Il souligne que Liberatus a écrit son *Bréviarium* au plus fort de la controverse des Trois Chapitres, « lorsque Vigilius était considéré par ses adversaires comme un antéchrist et que Liberatus était important parmi ces opposants », et que le *Liber Pontificalis* s'est inspiré d'un récit écrit dans le même temps. Une fois ces éléments religieux écartés, Richards affirme qu'il est clair que « tout l'épisode était de nature politique ». Il souligne les projets de Justinien pour récupérer Rome et l'Italie, « qu'il faudrait le remplacer le plus tôt possible par un pape pro-oriental. Le candidat idéal était à portée de main à Constantinople. La principale motivation du diacre Vigile tout au long de sa carrière, pour autant

que l'on puisse le savoir, était le désir d'être pape et il ne se souciait pas vraiment de savoir quelle faction l'y mettait. ».[16]

Silvère est ainsi le premier pape contraint d'abdiquer[20].

D'après la *Nouvelle Encyclopédie Catholique* (1966), les dates du pontificat du pape Silvère sont sujettes à caution : « du 1er ou 8 juin 536 au 11 novembre 537 ; décès probablement le 2 décembre 537, à Palmaria ». De même, il ne fut jamais béatifié ou canonisé, mais simplement proclamé saint par le peuple.

SANCTIFICATION ET HOMMAGES

Silvère est plus tard reconnu comme saint par acclamation populaire ; il est aujourd'hui le saint patron de l'île de Ponza, en Italie. Selon la légende des îles Pontines, des pêcheurs se trouvaient dans un petit bateau lors d'une tempête au large de Palmarola et ont appelé à l'aide saint Silvère. Une apparition du saint les appela à Palmarola, où ils survécurent. Ce miracle fit de lui un saint. La première mention de son nom dans une liste de saints date du XI^e siècle[21],[19]. Il est célébré le 20 juin[19], date à laquelle le saint est porté en procession sur une chaise à porteurs en forme de bateau de pêche, entièrement recouverte d'œillets rouges, tandis que l'île le fête pendant trois jours avec des feux d'artifice, des jeux et de la musique.

Silvère est aussi le saint patron, avec Ormisda, de Frosinone ; il est également vénéré comme co-patron de la ville de Scerni dans la province de Chieti.

Il est aussi appelé Saint Silverius ou San Silverio. Alors que le pape Silvère périssait sans bruit au VI^e siècle, les habitants de l'île voisine de Ponza ont honoré le vertueux saint Silvère, un héritage qui s'étend jusqu'aux États-Unis, où de nombreux colons de l'île se sont installés dans le quartier du Morrisania (Bronx). Ils y célèbrent la fête de San Silverio à l'église Notre-Dame de la Pitié, sur la 151^e rue et Morris Avenue, comme ils l'avaient fait pendant des siècles, en appelant à son aide[22].

Le comité San Silverio de Morris Park Inc., fondé en 1987, permet aux personnes d'origine Ponzese et aux personnes dévouées à San Silverio de célébrer la fête plus près de chez elles. Proposant des neuvaines annuelles et une fête traditionnelle le 20 juin, les fidèles se rassemblent dans l'église Sainte Claire d'Assise pour une messe, suivie d'une procession dans tout le quartier. Le comité San Silverio de Morris Park offre ses services à la paroisse Sainte Claire depuis de nombreuses années, en concevant et en construisant une crèche napolitaine de 30 pieds à Noël et en érigeant un tombeau pour la période de Pâques.

Après la désacralisation de l'église Notre-Dame de Pitié en novembre 2017[23], la statue de San Silverio est exposée dans l'église Sainte-Anne au 31 College Place, Yonkers, état de New York. La fête de San Silverio y est célébrée chaque année le 20 juin avec une messe spéciale et une procession de la statue de San Silverio. La statue est exposée en permanence pour permettre la vénération des fidèles.

Silvère est également présent en tant que personnage dans le poème épique *L'Italie libérée des Goths* par Bélisaire de Gian Giorgio Trissino, où est racontée l'histoire de sa déposition.

CONFLITS SUR SON LIEU DE NAISSANCE

Certaines sources historiques, toutes postérieures au XIV^e siècle, indiquent Ceccano comme le lieu de naissance du pape Silvère, comme le confirment à la fois l'historien Michelangelo Sindici et l'érudit Nicola Sindici, tous deux citoyens de Ceccano, dans les *Mémoires historiques de Ceccano*. Dans le préambule du statut municipal de cette ville, remontant au Moyen Âge puis confirmé par le prince Marcantonio IV Colonna au début du XVII^e siècle, l'un des principaux titres honorifiques de la ville était réservé à la tradition directe selon laquelle Ceccano est le lieu de naissance du pape Silvère.

Cesare Baronio, dans ses *Annales*, au tome VII, parle de saint Hormisdas comme pontife originaire

de Frosinone, mais ne mentionne pas saint Silvère comme étant originaire de Frosinone.

Un codex trouvé en 2003 dans les archives apostoliques du Vatican confirme la naissance de saint Silvère à Ceccano.

VIGILE

Vigile, né à Rome à la fin du Ve siècle, est pape du 29 mars 537 jusqu'à sa mort le 7 juin 555. Son pontificat est relativement bien documenté, mais la plupart des sources à son sujet se concentrent sur la querelle dite des Trois Chapitres, et lui sont hostiles[1].

Diacre romain, il est désigné par le pape Boniface II comme son successeur en 530, mais la nomination est contestée par le clergé de Rome et finalement annulée. Il a un début de pontificat paisible, jusqu'à ce que l'empereur byzantin Justinien Ier condamne en 544 les « Trois Chapitres », collection de textes de tendance nestorienne. Pour convaincre le pape de prendre parti, Justinien le fait emmener de force à Constantinople. Sous la pression, Vigile appuie la condamnation impériale, ce qui déclenche aussitôt l'ire des Églises non-orientales. Autorisé à rentrer à Rome après neuf ans de séjour forcé à Constantinople, il meurt en chemin. Il est le seul pape du VIe siècle à n'être pas enterré dans la basilique Saint-Pierre.

BIOGRAPHIE

Famille

Vigile naît dans une famille aristocratique romaine ; son père Jean fut préfet du prétoire d'Italie entre 512 et 527 ; son grand-père paternel était un ami d'Ennode de Pavie ; son grand-père maternel est Anicius Olybrius, préfet du prétoire d'Italie en 503. Son frère Reparatus fut préfet de Rome en 527 puis préfet du prétoire d'Italie en 538[2]. Possédant la maison de Caecina Decius Faustus Albinus, consul en 493, il en est peut être le descendant[3].

Diacre

On sait qu'il est diacre en 530, quand le pape Boniface II le désigne pour lui succéder au cours d'un synode tenu dans la basilique Saint-Pierre[4]. Si cette nomination est approuvée par le clergé présent au synode, le reste des clercs romains désapprouve ce geste[5]. Peut-être sous la pression du jeune roi ostrogoth Athalaric, Boniface II doit convoquer un second synode, cette fois en présence du Sénat romain, et jeter dans le feu l'acte de nomination de Vigile[5]. On ignore comment ce dernier réagit à ce revirement[4].

Boniface II a finalement pour successeur Jean II, suivi par Agapet Ier. On ignore la part prise par Vigile dans ces deux élections[5]. Selon le *Liber Pontificalis*, Vigile est apocrisiaire (légal permanent) à Constantinople lors du voyage d'Agapet dans cette ville, mais l'affirmation a paru suspecte, car on ignore si le poste existait à l'époque, et le même texte décrit Vigile comme archidiacre dans un autre passage[6]. Vigile est également présent lors du concile qui se tient à Constantinople au printemps 536 pour confirmer la déposition du patriarche Anthime, accusé de monophysisme, au profit de Mennas, mais ne prend pas part aux travaux conciliaires[6]. Il est alors décrit comme un proche de l'impératrice Théodora[7].

Agapet meurt le 23 avril 536. Silvère est élu pape sur l'insistance du roi ostrogoth Théodat[8]. Dans l'intervalle, Vigile a rejoint le général byzantin Bélisaire. Celui-ci conquiert Rome en décembre 536 et, en mars 537, accuse Silvère de trahison, le dépose et l'envoie en exil[8]. Selon le *Liber Pontificalis* et Liberatus de Carthage, Silvère est victime d'un complot ourdi par Vigile, qui aurait fabriqué de toutes pièces des lettres compromettantes. Il est toutefois probable que Silvère ait représenté un risque politique réel pour les Byzantins[8]. Vigile devient alors pape.

Pape

Le siège de Rome par le roi ostrogoth Vitigès permet au nouveau pape de rester relativement discret vis-à-vis de Constantinople, au point que l'empereur Justinien se plaint de son silence en 540. Ce

n'est qu'à ce moment que Vigile lui envoie la profession de foi traditionnellement adressée à l'empereur par les nouveaux évêques de Rome depuis le Ve siècle[9].

Durant ces premières années, Vigile définit l'organisation des Églises de Gaule et travaille à renforcer leurs liens avec Rome[10]. Il est interrogé par le roi franc Thibert Ier qui vient d'épouser la veuve de son frère ; dans sa réponse à Césaire d'Arles il préconise une longue pénitence et une séparation du couple[10]. En 543, il félicite Auxanios pour son élection à l'archevêché d'Arles en succession de Césaire et lui enjoint de se montrer loyal à la fois au roi franc et à l'empereur byzantin[10] ; il lui enverra le pallium en 545. En 538, il a aussi rétabli le vicariat espagnol confié à Profuturus de Braga et conseille ce dernier en matière doctrinale et liturgique[11].

À la fin de l'année 544, Justinien condamne les « Trois Chapitres », collection d'écrits de tendance nestorienne rassemblant les écrits de Théodore de Mopsueste, ceux de Théodoret de Cyr contre Cyrille d'Alexandrie et la lettre à Maris attribuée à Ibas d'Édesse. Or Théodore de Mopsueste était mort en communion avec l'Église et les deux autres, déposés par le deuxième concile d'Éphèse, avaient été réhabilités par le concile de Chalcédoine. La décision de Justinien est donc considérée comme une attaque indirecte contre le concile. Les évêques d'Orient ne signent l'édit que sous réserve de l'accord de Vigile, tandis que les évêques d'Occident et d'Afrique ne cachent pas leur opposition[12]. Le 22 novembre 545, Justinien fait enlever Vigile alors qu'il célèbre la messe en l'église Sainte-Cécile-du-Trastevere[12]. Le pape fait néanmoins une longue halte en Sicile, d'où il dépêche deux clercs pour administrer Rome à sa place — l'un sera massacré par les Goths et l'autre aura les mains coupées. Vigile reprend son trajet à l'automne 546 ; les contacts qu'il a en chemin lui confirment l'opposition des évêques à l'édit de Justinien[13]. Il parvient à Constantinople en janvier 547[13].

Reçu avec faste par Justinien, Vigile confirme néanmoins l'excommunication prononcée par son apocrisiaire Stephanus contre le patriarche de Constantinople Mennas, qui a approuvé l'édit impérial. Justinien lui fait remettre la traduction de deux lettres de Constantin justifiant l'intervention impériale en matière de foi. Vigile se serait engagé dans des courriers au couple impérial à faire condamner les Trois Chapitres, mais leur authenticité est contestée dès l'époque[13]. En 548, Vigile consulte les évêques présents à Constantinople, ce qui aboutit le 11 avril à un *judicatum* exprimant son respect pour le concile de Chalcédoine, mais condamnant les Trois Chapitres[14]. Ce texte suscite la grogne des Latins, au point qu'un concile d'évêques africains présidé par Reparatus de Carthage excommunie Vigile[14]. En retour, Vigile excommunie plusieurs clercs l'accusant d'hétérodoxie[14]. En août, il retire son *judicatum* à la condition que Justinien cesse d'intervenir en matière religieuse, mais un nouvel édit de juillet 551 réitère la condamnation impériale contre les Trois Chapitres[15]. Le 4 juillet, Vigile excommunie oralement tous ceux qui adhèrent le texte, en se gardant cependant de nommer l'empereur, puis se réfugie dans une église[15]. La troupe intervient pour l'en faire sortir et veut l'arracher à l'autel auquel il s'est agrippé, mais la foule intervient pour le protéger[15]. Justinien recourt alors à la diplomatie et le persuade de regagner sa résidence, mais le 23 décembre, Vigile s'enfuit de nouveau, cette fois en sautant par la fenêtre, et se réfugie dans une église à Chalcédoine[15]. Il rejette les offres d'une légation comprenant Bélisaire, et fait afficher le texte de son excommunication de juillet. Au printemps, Vigile obtient un texte condamnant les violences exercées contre lui et rentre à Constantinople.

Eutychius de Constantinople, successeur de Mennas, propose alors un concile. Vigile accepte : ce sera le deuxième concile de Constantinople. Justinien s'engage à laisser vingt jours de délais à Vigile pour se prononcer sur la base des documents préparatoires, mais le concile démarre avant l'expiration de la période. Vigile refuse alors de siéger[16]. Il produit néanmoins un *constitutum* condamnant les thèses exprimées dans les Trois Chapitres, mais se refusant à attaquer leurs auteurs[16]. La session suivante du concile ne tient pas compte du texte[17]. Interrogé, l'empereur répond à l'apocrisiaire Stephanus qu'il n'a pas demandé au pape son avis[17]. Quand Vigile insiste, Justinien récusé le texte et fait destituer le pape par le concile, alors que l'entourage pontifical est exilé ou emprisonné[17]. Après six mois, Vigile cède et condamne les Trois Chapitres. Il publie également au début de l'année 554 un *judicatum* reprenant plus ou moins

l'édit de 551 de Justinien[17]. Réconcilié avec Justinien, Vigile obtient de lui un ensemble de lois pour régir l'Italie, la Pragmatique Sanction[16].

Au printemps de 555, après un long séjour de huit ans à Constantinople, Vigile est autorisé à retourner à Rome. Il meurt le 7 juin 555 en chemin, à Syracuse[16]. Son corps est transporté à Rome et enterré dans la basilique de Sylvestre sur la via Salaria. Seul pape du VI^e siècle à ne pas être inhumé dans la basilique Saint-Pierre, Vigile a sans doute subi les foudres posthumes de son successeur Pélage Ier[18].

PELAGE Ier

Pélage Ier, né à Rome vers l'an 500, est le 60^e pape de l'Église catholique du 16 avril 556 à sa mort le 4 mars 561. Il est le second pape de la papauté byzantine et comme son prédécesseur Vigile, un ancien apocrisiaire de Constantinople[1]. Il est élu pape en tant que candidat de l'empereur byzantin Justinien Ier, une désignation mal accueillie par l'Église occidentale. Il s'oppose avant son pontificat aux efforts de Justinien pour condamner les Trois Chapitres, qui cherchent à réconcilier les factions théologiques au sein de l'Église, mais il adopte plus tard la position de Justinien.

BIOGRAPHIE

Famille et début de carrière

Pélage est issu d'une noble famille **romaine**. Son père, Jean, aurait été **vicaire** de l'un des deux **diocèses** ou districts civils qui divisent l'**Italie** de l'époque[2].

Entre 535 et 536, Pélage accompagne le pape Agapet Ier à Constantinople et est nommé apocrisiaire, c'est-à-dire nonce apostolique de l'Église romaine dans cette ville[3]. En tant que tel, il acquiert une grande influence auprès de l'empereur Justinien dont il est l'un des conseillers. En 543, il lui suggère la condamnation de la pensée d'Origène[4]. Il rentre à Rome la même année[2].

En 545, lorsque le pape Vigile se rend à Constantinople sur ordre de Justinien, Pélage reste à Rome en tant que représentant du pape, dont il est le vicaire pendant son absence[4]. Totila, roi des Ostrogoths, assiège la ville de Rome et affame la population. Pélage utilise sa fortune pour le bien de la population touchée par la famine et recherche un accord avec le roi pour obtenir une trêve. La tentative diplomatique échoue, mais lorsque, le 17 décembre 546, Totila réussit à entrer dans la ville, Pélage le rencontre à Saint-Pierre et le convainc d'épargner la vie de la population, même si la ville est pillée systématiquement. Totila envoie Pélage à Constantinople afin d'arranger une paix entre lui-même et Justinien Ier, mais l'empereur le renvoie pour lui répondre que son général Bélisaire commande en Italie[2].

Conflit des Trois Chapitres et accession au pontificat

Pélage est de retour à Constantinople pour conclure une paix entre Totila et Justinien Ier ; il s'agit en réalité principalement de faire pression sur le pape Vigile pour qu'il sauvegarde l'orthodoxie de l'Église contre les positions de l'empereur et son édit condamnant les Trois Chapitres, approuvé par le deuxième concile de Constantinople de 553. Pélage soutient Vigile dans sa résistance à l'empereur. Lorsque le pape cède, il l'attaque violemment dans un opuscule, *En Défense des Trois Chapitres*[4]. Pour ces raisons, Justinien ne tarde pas à le faire arrêter.

À la mort de Vigile, Pélage est libéré de prison et retourne à Rome, qui se trouve désormais dans l'orbite byzantine. Alors qu'il s'est jusqu'ici opposé aux efforts de Justinien pour obtenir un compromis entre les différents courants théologiques, se rangeant du côté de la défense des Trois Chapitres comme la plupart de l'Église d'Occident, à son retour à Rome, Pélage adopte et promeut la position de l'empereur. Ce revirement lui vaut le soutien de Justinien pour son élection à la papauté[4]. Lorsque Vigile meurt le 7 juin 555, Pélage est proclamé pape sans élection mais probablement avec l'assentiment du clergé latin qui se trouve à Constantinople le 16 avril 556[5]. Candidat de l'empereur, la désignation est mal accueillie par le clergé et

les laïcs occidentaux[6]. Aucun évêque ne veut le consacrer ; ceux de Pérouse et de Ferentino finissent par accepter[5].

Dès son élection, geste inhabituel, Pélage affirme sa fidélité aux conciles, et notamment au concile de Chalcédoine, et jure en présence du gouverneur byzantin Narsès de n'avoir fait aucun mal à Vigile[5].

La réputation de l'Église dans le nord de l'Italie, en Gaule et ailleurs en Europe occidentale souffre beaucoup de cette situation ; les successeurs de Pélage devront consacrer beaucoup d'énergie au cours des 50 années suivantes pour réparer les dégâts.

Pontificat

Pape compromis, considéré comme traître et nommé par les Byzantins, Pélage se révèle être un homme énergique et capable dans le gouvernement du siège de Rome[5].

Face aux rumeurs persistantes, le jugeant responsable, sinon l'auteur, de la mort du pape Vigile, Pélage est contraint de jurer solennellement de son innocence sur la tombe du martyr Pancrace, qui punit les parjures[7], puis à une procession solennelle dans l'antique basilique vaticane.

Le pontificat de Pélage est aussi miné par des soupçons selon lesquels sa concession à Justinien indique un soutien au monophysisme. Pour surmonter ce problème, il s'efforce de maintenir l'ordre public à Rome et de corriger les abus au sein du clergé. En réponse à une demande du commandant de la garnison de Civitavecchia, il ordonne à l'évêque Laurent de cette ville de fournir des aumôniers à l'armée[8].

Dans la Gaule des Francs désormais convertis, plus qu'ailleurs, son élection rencontre beaucoup de résistance, à tel point que le roi Childebert Ier lui-même demande à Pélage une profession de foi dans les principes de l'orthodoxie. Sa réponse est très évasive et pas tout à fait sincère : toutes les controverses proviennent de problèmes typiquement orientaux qui n'auraient jamais pu influencer l'unité de l'Église, sans aucune mention de questions substantielles de foi ; en effet, quiconque s'écarterait, même légèrement, des principes affirmés au concile de Chalcédoine devait être condamné. Et en tout cas, le peuple franc n'aurait pas dû se laisser déranger par des discours ou des écrits qui lui faisaient soupçonner différentes positions de l'Église.

Il n'est pas non plus convaincant en proclamant son extrême souffrance pour avoir pris des décisions fruit d'une profonde réflexion, lorsqu'il a tenté de se défendre des accusations de volte-face que certains lui lancent, comme l'évêque d'Arles.

Mais en fait rien ne peut être reproché à Pélage dans sa fonction d'évêque de Rome. Il fait tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer la pauvreté et la misère dans lesquelles sont tombés les citoyens, même ceux qui étaient autrefois riches et nobles, et dans lesquelles se trouve la ville, victime du pillage et de la famine. La Pragmatique Sanction (*Pragmatica sanctio pro petitione Vigili*), récemment promulguée par Justinien, confère au pape des fonctions civiles d'administrateur des finances et de justice laïque qui, en l'absence d'un pouvoir central visible, lui permettent de limiter la souffrance de la population. Il en fait usage pour réorganiser les finances papales, les propriétés du siège romain, pour rétablir l'ordre et la justice à Rome qui a souffert des sièges et des guerres, pour subvenir aux besoins des pauvres, pour améliorer les conditions de la vie monastique et pour veiller à la moralité du clergé[5].

La prévoyance de Pélage dans ce rôle d'administrateur laïc et de guide spirituel lui fait entreprendre la construction d'une nouvelle église (ce qui deviendra plus tard la basilique des Saints-Apôtres de Rome)[9] pour célébrer la victoire complète de Narsès sur les Ostrogoths, sur le modèle cruciforme de l'*Apostoleion*, l'église fondée par l'empereur Justinien à Constantinople[5]. Cela peut paraître contradictoire, dans une ville où la population est dans un état d'extrême pauvreté, mais, observe Ferdinand Gregorovius : « la construction d'églises, attendue avec la plus grande ferveur, devint bientôt la seule activité publique de la ville et profitait surtout aux couches pauvres de la population qui disposaient ainsi de travail et de salaires... celle qui avait été la capitale du monde

devint la ville sainte de l'humanité. Prêtres et moines y construisirent sans cesse des églises et des couvents et dominèrent complètement la vie publique ». De plus, poursuit Gregorovius, « tous les intérêts politiques étant désormais épuisés, l'énergie vitale qui restait encore aux Romains fut tournée exclusivement au service de l'Église »[10].

L'œuvre civile de Pélage atténue en partie les ombres qui pèsent sur son pontificat, résultat d'un compromis, et lui permet de se maintenir au pouvoir malgré des controverses qu'il ne parvient pas à apaiser. Ses tentatives pour minimiser l'importance des faits ne sont pas convaincantes, un schisme se produit avec les évêchés de Milan et d'Aquilée, dont les régents ne croient pas pouvoir accepter les justifications données par le pape et veulent marquer leur différence avec le siège de Rome. Pour obtenir l'obéissance des dissidents, Pélage demande au gouverneur byzantin d'intervenir par les armes, mais Narsès refuse[5].

Mort

Pélage meurt le 3 mars 561[11], après quatre ans, dix mois et dix-huit jours de pontificat. Il est enterré dans la basilique Saint-Pierre au Vatican[6]. Son épitaphe le célèbre comme *rector Apostolicæ fidei*, qui, dans un siècle terrible, a pris soin de l'Église, s'est efforcé de prendre les décisions claires des Pères et a résolu de nombreux problèmes liés à pauvreté sociale[12].

JEAN III

Jean III, né Catelinus, est le 61^e pape de l'Église catholique et évêque de Rome, du 17 juillet 561 jusqu'à sa mort le 13 juillet 574[1].

CONTEXTE

Les Lombards, venus de Pannonie et appartenant à la secte arienne, sont descendus en Italie en 568 sous la direction d'Alboïn, conquérant rapidement toutes les villes de l'Italie du Nord, puis de l'intérieur, tandis que les Byzantins conservaient la possession des côtes. En 572, Alboïn est assassiné par un complot ourdi par son épouse Rosemonde. La mort de son successeur Cleph en 574 est suivie d'une décennie de grande anarchie, au cours de laquelle plus de trente duc lombards se disputent le pouvoir sur l'Italie.

La période est très sombre pour l'Église catholique ; de nombreux chrétiens sont martyrisés, le monastère de Mont-Cassin est détruit, de nombreuses églises sont saccagées.

BIOGRAPHIE

Famille

Catelinus naît à Rome dans une famille éminente. Son père, Anastase, est un *vir illustris*, un membre de haut rang du Sénat romain[2],[3] et gouverneur de province. Il est peut-être identifié au sous-diacre Jean qui a rassemblé des extraits des Pères de l'Église et a achevé la traduction du *Vitae Patrum* en latin que le pape Pélage Ier avait commencée[4].

Également mentionné sous le nom de Catelinus ou Catelino, il n'est pas clair s'il s'agit de son nom de famille, d'un surnom ou de son vrai nom ; dans ce dernier cas, il serait le deuxième pape à avoir adopté un nom différent de celui d'origine, après le pape Jean II.

On ne connaît pas l'année de sa naissance.

Pontificat

Bien que son règne ait duré près de treize ans, on sait très peu de choses sur son pontificat. Il se déroule pendant les temps troublés de l'invasion lombarde, et pratiquement tous les documents de son règne ont disparu. Les informations le concernant ont été transmises par le pape Grégoire Ier, alors diacre. Il semblerait, toutefois, qu'il soit un pontife magnanime, zélé pour le bien être du peuple. Une inscription du X^e siècle est encore visible qui déclare que « dans les situations les plus difficiles il savait se montrer généreux, et ne craignait pas de se voir écrasé dans un monde qui tombait en ruines ».

Catelinus est élu pour succéder à Pélage Ier. Comme il faut attendre la confirmation de son élection par l'empereur byzantin, bien qu'il soit très proche de la cour byzantine[3], Jean doit attendre quatre mois pour que l'empereur romain d'Orient Justinien Ier confirme son élection. Il est consacré pape le 17 juillet 561 et prend le nom de Jean lors de son accession à la papauté[5].

Il doit maintenir une difficile politique d'équilibre entre Lombards et Byzantins pour pouvoir sauvegarder l'Église en Italie et éviter que Rome ne soit asphyxiée par la pauvreté et la maladie.

Le pontificat de Jean est caractérisé par deux événements majeurs sur lesquels il n'a aucun contrôle : la mort de l'empereur Justinien Ier en 565, après quoi l'Empire romain d'Orient détourne son attention de Rome et du reste de l'Italie vers les problèmes urgents des Balkans, des Avars, des Perses et des Arabes[6], et l'invasion lombarde de l'Italie, qui commence en 568, lorsque le nouvel empereur Justin II destitue l'exarque Narsès, affaiblissant le front byzantin[3]. Les Lombards menacent la survie de Rome elle-même, l'assiégeant à plusieurs reprises. Cette invasion réintroduit la croyance arienne, ce qui menace la prédominance du catholicisme[7].

Ses actes les plus importants sont liés au grand général Narsès, mais le *Liber Pontificalis* reste énigmatique à leur sujet. Alors que les Lombards affluent vers l'Italie méridionale, le nouveau gouverneur Longinus demeure impuissant à Ravenne, incapable de les arrêter. Pour protéger Rome, déjà assiégée par le duc Faroald Ier de Spolète en 573, Jean III, comme le rapporte le *Liber Pontificalis*, doit se rendre à Naples pour demander l'aide de l'exarque byzantin Narsès, qui s'apprête à retourner dans la capitale impériale Constantinople, pour le supplier de reprendre le commandement alors qu'il est le seul homme capable de résister aux barbares. Comme il n'y a plus d'armée byzantine à Rome, son rôle de sauveur de la ville est plutôt limité, mais apparemment, sa présence suffit à empêcher que la situation ne dégénère et que la ville ne devienne lombarde. Narsès avait été rappelé par le nouvel empereur Justin II, en réponse aux demandes italiennes concernant sa fiscalité oppressive. Il est tout à fait possible que ce soit Narsès lui-même qui, à l'automne, ait appelé les Lombards à fondre sur l'Italie, mais il est plus probable que c'est en apprenant qu'il a été rappelé qu'ils envahissent le pays. Narsès accepte et revient avec Jean à Rome en 571, où il s'établit. Cependant, la haine populaire envers lui s'étend ensuite à Jean du fait qu'il l'ait invité à revenir. Ces troubles atteignent une telle ampleur que le pape est contraint de se retirer de Rome et de s'installer dans les catacombes de Prætextatu le long de la voie Appienne, à trois kilomètres de la ville, où il reste pendant de longs mois. Il y exerce ses fonctions, notamment la consécration des évêques[7].

Jean III confirme les résolutions du deuxième concile de Constantinople et les défend avec beaucoup de zèle. L'invasion lombarde facilite la fin du schisme des Trois Chapitres entre les Églises d'Occident et Rome : en 572, le schisme avec le diocèse de Milan, survenu sous le pontificat de Pélage Ier, est finalement résolu, le nouvel évêque de Milan retourne à la communion et signe la condamnation des Trois Chapitres ; les rapports avec l'épiscopat d'Afrique du Nord reprennent ; seul le schisme avec l'Église d'Aquilée persiste[3].

À la mort de Narsès, vers 572, Jean revient au palais du Latran. Son séjour dans les catacombes lui a donné un grand intérêt pour elles. Il les fait restaurer et agrandir, et ordonne qu'à Rome, le pain, le vin et les bougies, nécessaires à la célébration des messes, soient fournis par la basilique Saint-Jean-de-Latran.

Parmi les rares informations concernant Jean III figure également l'épisode des deux évêques de Gaule, Salonus d'Embrun et Sagittaire de Gap. Dès qu'ils obtiennent leur ordination épiscopale, les deux évêques commencent à se comporter de manière violente, commettant des abus et des crimes contre la population. Après un soulèvement populaire provoqué par leur attitude, un concile est convoqué à Lyon en 567, au cours duquel ils sont tous deux destitués. Forts du fait que le roi Franc Gontran de Bourgogne ne leur est pas totalement hostile, ils font appel à Jean III pour demander la révocation de leur destitution. Le pape, convaincu par leur profession d'innocence et par les lettres en leur faveur du roi Gontran, ordonne leur réhabilitation. Cependant, comme ils persistent dans leur conduite, un nouveau concile, convoqué à Chalon-sur-

Saône en 579, les condamne définitivement ; le roi ordonne qu'ils soient tous deux enfermés dans un monastère sans contact avec le monde extérieur[8],[1].

Le 22 septembre 569, le pape accorde à Pierre, évêque de Ravenne, l'usage du pallium et confirme tous les privilèges de l'église de Ravenne[9].

Il achève la construction de la basilique des Saints Philippe et Jacques (qui deviendra plus tard la basilique des Saints-Apôtres de Rome), commencée par Pélage pour célébrer la victoire de Narsès sur les Goths, et l'élève au titre cardinalice.

Le *Liber Pontificalis* indique qu'il est mort le 13 juillet 574 ; il est remplacé par Benoît Ier. Il est enterré à Saint-Pierre.

BENOIT Ier

Benoît Ier, en latin : Benedictus I, est le **62^e** pape de l'Église catholique, du **2 juin 575**, à sa mort le **30 juillet 579**.

BIOGRAPHIE

Peu de documents sur ses actions en dehors de Rome qui pourraient aider à comprendre le pontificat de Benoît ont survécu, et en raison des perturbations provoquées par les Lombards en Italie, il en a peut-être pas ou peu existé[1].

Benoît est romain et fils de Boniface[1]. Il est appelé *Bonósos* par les Grecs.

Le conflit avec les Lombards, qui notamment campent près de Rome, rend très difficile les communications avec l'empereur de Constantinople, qui revendique le privilège de confirmer l'élection des papes. Il y a donc une période de vacance de près de onze mois entre la mort du pape Jean III et l'arrivée de la confirmation impériale de l'élection de Benoît Ier, le 2 juin 575[1], qui règne quatre ans, un mois et 28 jours, luttant contre les Lombards et essayant de maintenir la cohésion de l'Église[2].

Le seul acte connu de Benoît Ier est l'enregistrement d'une succession qu'il accorde à l'abbé Étienne de Saint-Marc, le *Massa Veneris*, sur le territoire de Minturnae, « près des murs de Spolète »[3], un petit territoire situé dans la partie orientale de l'Italie.

Il dirige l'Église pendant une période rendue calamiteuse par l'invasion des Lombards, la famine, la peste et la crue du Tibre. Les Lombards continuent à se déplacer à travers l'Italie pendant son règne et combattent constamment l'Église pour obtenir plus de terres. Leurs combats provoquent une famine qui dure des années et laisse les catholiques romains dans le désespoir[2].

En 579, quand les Lombards assiègent Rome, Benoît Ier réussit à envoyer une délégation à Constantinople pour demander l'aide de l'empereur byzantin Justin II, mais il a peu de succès car les troupes envoyées à Rome sont trop faibles et insuffisantes pour affronter les Lombards[4]. Cependant, il obtient de l'empereur qu'il envoie des navires chargés de céréales depuis l'Égypte, mais le soulagement qu'ils apportent, aussi grand soit-il, est de courte durée.

Il essaie d'être en bons termes avec le duc lombard de Spolète, jusqu'à pouvoir exiger de lui la restitution de certaines propriétés foncières au monastère de Saint-Marc, près de Rome.

Il tente de renforcer l'épiscopat. Il crée un archevêché à Ravenne pour affermir l'influence romaine dans la ville devenue le siège impérial en Italie[4]. En décembre 578, il émet des ordres formels et organise une cérémonie pour nommer 21 nouveaux évêques ; trois diacres et de 15 prêtres sont nommés lors de la même cérémonie[1].

On sait que c'est lui qui fit sortir le moine Grégoire du monastère et l'ordonne diacre pour renforcer son corps administratif, préparant ainsi le terrain pour le futur pape Grégoire Ier.

Alors qu'il travaille à résoudre les problèmes qui résultent des dévastations lombardes, il meurt lors d'un siège de Rome par ces derniers[5]. Quelques mots du *Liber Pontificalis* sur Benoît indiquent

qu'il est mort au milieu de ses efforts pour faire face à ces difficultés. Il est enterré dans le vestibule de la sacristie de l'antique basilique vaticane[2].

PELAGE II

Fils du Goth[1] Unigild, **Pélage II** est né à Rome en 520. À l'apogée du siège des Lombards sur Rome en Italie, est consacré le 26 novembre 579[2]. Il succède au pape Benoît Ier, qui décède le 31 juillet 579. Son pontificat s'étend sur environ onze ans et est marqué de façon très importante par l'invasion lombarde de la péninsule italienne. Au niveau des affaires religieuses, il consacre la plus grande partie de son pontificat au litige du schisme d'Aquilée, en lien avec l'affaire des Trois Chapitres[3]. Il meurt le 5 février 590 de la peste qui frappe Rome à la suite des inondations majeures du Tibre de l'hiver 589–590.

CONTEXTE DES INVASIONS LOMBARDES

Au moment de l'élection de Pélage II comme 63^e pape, l'Italie byzantine fait face à l'invasion lombarde. Dirigée par le roi Alboin[4], le peuple lombard traverse les Alpes juliennes[5] et entreprend la conquête de l'Italie en 568[6]. D'origine germanique, les Lombards sont un peuple semi-nomade et inorganisé, qui aurait quitté les bassins inférieurs de l'Elbe vers la fin du I^{er} siècle pour s'établir en Pannonie au Ve siècle avant de migrer vers la péninsule italienne[7]. Venant tout juste de sortir des désastres de la guerre gothique (535-553), les Byzantins sont incapables de fournir une résistance sérieuse aux envahisseurs. Plusieurs hypothèses ont été invoquées pour tenter d'expliquer les causes des migrations lombardes. Certains historiens pensent que les Byzantins les auraient poussés à immigrer en Italie afin d'en faire leurs alliés, non seulement dans leur conflit contre les Ostrogoths mais également face à la menace potentielle des royaumes francs, en importante expansion à l'époque[8]. D'autres pensent simplement que les Lombards auraient profité des faiblesses de l'Empire byzantin à la suite des guerres gothiques afin de s'emparer facilement de nouveaux territoires[8]. Dans tous les cas, ces derniers déferlent sur le nord de la péninsule italienne et en deviennent maîtres dès 572. Ils entament alors une expansion vers le sud, réduisant de plus en plus les territoires byzantins et entraînant une transformation sans précédent de l'ensemble de l'Italie[9]. En effet, bien que le territoire italien avait déjà été le théâtre d'un nombre important d'invasions barbares depuis près de deux siècles, aucune d'entre elles n'avaient entraîné autant de changements radicaux au sein de la péninsule. Il semblerait que la rencontre entre les Lombards et les élites locales romaines a été extrêmement difficile, notamment parce que les Lombards n'avaient jamais vraiment été en contact avec la civilisation romaine, contrairement à plusieurs autres envahisseurs auparavant[6]. Ce clivage entraîna la disparition définitive de l'ancienne aristocratie romaine (ou du moins ce qu'il en restait depuis la guerre gothique)[6]. Ils brisèrent ainsi non seulement l'unité politique de la péninsule mais également les structures administratives et urbaines, qui dataient de l'ancienne époque romaine et qui n'avaient pas été remplacées par les envahisseurs précédents. En 579, au moment de l'élection du pape Pélage II, les Lombards assiègent Rome et ont également le contrôle des environs de Ravenne[9].

DEBUT DU PONTIFICAT

C'est dans ce contexte d'invasion lombarde que Pélage II commence son pontificat. En **août 579**, il est choisi comme successeur à Benoît Ier, décédé le **31 juillet**[10]. Il est aussitôt ordonné, contrairement à la coutume de l'époque qui voulait que l'empereur à Constantinople approuve le choix du nouveau pape. Au moment de l'élection de Pélage II, les Lombards assiègent Rome et exercent sur cette dernière une telle pression qu'il est impossible pour les membres du clergé d'obtenir l'autorisation impériale. Il est finalement officiellement consacré pape le **26 novembre 579**[11]. Tout comme l'ensemble du clergé, Pélage II voit l'invasion lombarde de l'Italie byzantine d'un très mauvais œil. L'Église de Rome y perçoit même une menace à sa survie, non seulement parce que les Lombards remanient le paysage politique de la péninsule italienne, mais surtout parce qu'ils ne partagent pas la foi chrétienne. En effet, la grande majorité des Lombards sont païens et bien que certains d'entre eux se soient convertis à l'arianisme[12] lors de leur passage dans le nord

de la péninsule, la plupart ne partagent pas les convictions et les positions de l'Église de Rome. C'est pour cette raison qu'immédiatement après son élection, Pélage II envoie le diacre Grégoire (le futur Saint Grégoire le Grand) comme apocrisiaire[13] à Constantinople auprès de l'empereur Tibère II[2]. La mission de ce dernier est d'informer l'empereur des difficultés de l'Église ainsi que de l'ensemble de l'Italie byzantine et de le convaincre d'envoyer de l'aide, autant militaire que matérielle, afin de mettre un terme à l'invasion lombarde. Malheureusement pour l'Église de Rome, l'empereur Tibère II est déjà débordé par une guerre contre les Perses et est incapable de fournir l'aide militaire dont l'Italie a besoin. L'empereur conseille alors au pape de tenter de soudoyer les ducs lombards et d'essayer d'obtenir de l'aide des royaumes francs, qui partagent la foi chrétienne des Romains. Pélage suivra ces deux conseils[2]. Tout d'abord, il réussit à faire lever le siège de Rome en payant généreusement les assaillants. Bien que cette réussite ne résout que minimalement le problème de l'invasion lombarde, elle permet tout de même de réduire la pression sur Rome et accroît le prestige du nouveau pape[14]. Ce dernier tente ensuite de gagner de nouveaux alliés dans les royaumes francs. Pour ce faire, il écrit en 580 une lettre à Aunarius, évêque d'Auxerre, un personnage très influent auprès des différents rois francs. Dans cette lettre, Pélage fait référence aux Francs comme les protecteurs de Rome, partageant la même foi que ces derniers et avec qui ils sont unis dans une lutte contre l'ennemi commun, les Lombards[2]. Malheureusement, les Francs ne répondent pas immédiatement à l'appel de Pélage II, si bien que les malheurs de l'Italie byzantine continueront pendant encore quelques années. N'ayant d'autre option, Pélage II continue de demander l'aide de Constantinople par l'intermédiaire de son apocrisiaire Grégoire, à qui il écrit une nouvelle lettre en 584, implorant encore une fois l'aide de l'empereur et décrivant la situation à Rome comme désastreuse. Malgré le manque flagrant de soutien de la part de Constantinople, les Byzantins sont déterminés à conserver leur influence et leur position en Italie centrale. L'empereur Maurice[15], le successeur de Tibère II, décide finalement de répondre à la demande d'aide du Pape. En 584, il commence par envoyer une importante somme d'argent au roi franc Childebart[16] en échange d'une intervention de ces derniers contre les Lombards[17]. Devant cette nouvelle menace, les Lombards s'unissent autour d'un nouveau roi, Authari[18], qui accapare la moitié des richesses de l'ensemble des ducs lombards qu'il utilise pour soudoyer l'armée du roi Childebart[17]. Parallèlement à cette initiative, l'empereur Maurice envoie l'exarque Smaragde à Ravenne, un haut fonctionnaire qui possède les pleins pouvoirs militaires et civils[19]. Ce dernier réussit, l'année suivante, à négocier un armistice avec les Lombards qui durera jusqu'en 589[20].

LITIGE DU SCHISME D'AQUILEE

Bien que Pélage II ne perçoive pas d'un très bon œil l'autorité de l'exarque Smaragde, il profite de cette première période de paix de son pontificat pour se concentrer davantage sur les affaires religieuses. Cette paix provisoire permet également à Pélage II de reprendre contact avec le nord de la péninsule italienne, tout particulièrement avec l'église d'Aquilée, laquelle avait coupé tout contact avec l'église de Rome et n'avait reconnu l'autorité d'aucun pape depuis la condamnation des Trois-Chapitres, il y avait de cela 30 ans[20]. Sans doute inspiré par les succès du pape Jean Ier[21] auprès des milanaïsi, Pélage II aspire à régler ce schisme qui affaiblit l'unité de l'Église catholique en Italie. Il commence par envoyer une lettre à l'évêque d'Aquilée et ses partisans dans laquelle il fait appel au sens chrétien de ces derniers en leur demandant de ne plus rester en dehors de l'unité catholique. Il y expose aussi sa profession de foi et leur affirme ne pas comprendre quelles doctrines les séparent de l'Église de Rome[22]. Les schismatiques envoient alors en réponse une mission à Rome, laquelle indique au pape que l'Église d'Aquilée reste sur ses positions, lui remettant même des documents justifiant celles-ci. Loin d'abandonner, Pélage II envoie une seconde lettre aux hérétiques, dans laquelle il propose notamment une rencontre à Ravenne afin d'échanger sur les différents sujets débattus, le tout accompagné d'un nombre important de textes saints. Encore une fois, les schismatiques se cramponnèrent à leurs convictions en répondant au pape par le biais d'une série de textes qui justifiait l'autorité de Chalcédoine[23],[24]. Pélage II décide alors d'envoyer une dernière lettre aux hérétiques, plus longue et beaucoup plus ferme, dans

laquelle est expliquée la position officielle et définitive de l'église de Rome dans l'affaire des Trois-Chapitres. Dans cette lettre, que certains affirment avoir été écrite par le diacre Grégoire revenu de Constantinople, Pélage II étudie séparément chacun des Trois-Chapitres et s'efforce d'expliquer les diverses attitudes, parfois contradictoires, qu'a pu prendre l'Église de Rome au courant de ce schisme historique[25]. Malgré l'ensemble des arguments développés par le pape ainsi que l'important contenu théologique abordé dans cette longue lettre, celle-ci reste sans effet auprès des schismatiques. N'ayant pas encore baissé les bras, Pélage II décide finalement d'employer la force et demande l'aide de l'exarque Smaragde afin de forcer les hérétiques à se conformer à la volonté de l'Église de Rome. Ce dernier capture et moleste l'évêque d'Aquilée, mais cette méthode ne fonctionne pas plus que la précédente, anéantissant ainsi les ambitions de Pélage II de mettre fin au schisme[26]. Les trois lettres du pape dans cette tentative de réconciliation constituent certainement son héritage le plus important qui nous soit parvenu.

AUTRE REALISATIONS ECCLESIASTIQUES ET MORT

Cette tentative de réconciliation n'est pas la seule affaire religieuse dont s'occupe Pélage II. Bien qu'il n'ait pas eu la satisfaction de mettre un terme au schisme d'Aquilée, il se console quelques années plus tard avec la conversion des Wisigoths d'Espagne, lors du troisième concile de Tolède[27], en 589[20]. Durant l'ensemble de son pontificat, il ordonne 48 évêques, 28 prêtres ainsi que sept diacres[28]. Il profite également de la paix avec les Lombards pour entreprendre plusieurs travaux de rénovation et de construction. Il reconstruit Saint-Laurent-hors-les-murs, qui avait été endommagé à la suite du siège de Rome[20], et entreprend un aménagement de la crypte de Saint-Pierre en recouvrant la tombe de ce dernier de dalles d'argent. Il commence aussi la reconstruction de la basilique du pape Jules, mais il n'aura jamais le temps de terminer ces travaux[11]. En **novembre 589**, le Tibre connaît d'importantes inondations qui détruisent les réserves de blé de Rome, déclenchant une famine importante qui est aggravée par l'apparition d'une épidémie de peste[29]. Réputé pour être proche des malades, le pape Pélage II est l'une des premières victimes de cette épidémie. Il meurt le **7 février 590** à Rome et reste encore aujourd'hui le seul pape à être mort de la peste[30]. Il est remplacé par son diacre Grégoire, qui deviendra plus tard le célèbre Saint Grégoire le Grand.

GREGOIRE Ier

Grégoire Ier dit Grégoire le Grand, né vers 540 à Rome et mort dans la même ville le 12 mars 604, est un magistrat et ecclésiastique romain qui est élu évêque de Rome le 3 septembre 590 après en avoir été l'un des derniers préfets.

Auteur d'une abondante œuvre patristique particulièrement influente au Moyen Âge et redécouverte au cours du XXe siècle, il compte au nombre des quatre Pères de l'Église d'Occident avec Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone et Jérôme de Stridon.

C'est en son honneur que, deux siècles après sa mort, le chant élaboré dans les abbayes du diocèse de Metz est appelé « chant grégorien », sans que l'on sache avec certitude son rôle dans l'évolution et la diffusion du chant liturgique.

Considéré comme le 64e pape suivant le comput de l'Église catholique qui en a fait l'un des docteurs de l'Église, il est considéré comme saint par cette dernière qui le célèbre le 3 septembre, ainsi que par l'Église orthodoxe qui le fête le 12 mars.

BIOGRAPHIE

Le Moyen Âge a connu une riche tradition hagiographique sur saint Grégoire. La première *Vie* est écrite entre 704 et 714 par un moine anonyme de Whitby (Angleterre). Vers 735, Bède le Vénérable compose une *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* qui sert de point de départ à la *Vie* rédigée vers 760 par le fils de Warnefrid, connu sous le nom de Paul Diacre. Enfin, vers 872–882, un diacre romain, nommé Jean, compose une *Vie* beaucoup plus étendue, à la demande du pape Jean VIII[1].

Débuts

Gregorius est né à Rome vers 540, au moment de la reconquête de l'Italie par Justinien Ier, d'une famille chrétienne et patricienne. Son père, le sénateur Gordien, est administrateur d'un des sept arrondissements de Rome. Deux de ses tantes sont honorées comme saintes (Tharsilla et Æmiliane) et il a parmi ses ancêtres le pape Félix III[2]. Sa mère, Sylvie de Rome, est elle aussi honorée comme sainte[3].

Il est éduqué dans le climat de renouveau culturel suscité en Italie par la *Pragmatica sanctio*, et excelle, « selon le témoignage de Grégoire de Tours, dans l'étude de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique[4] ». En 572, il est nommé préfet de Rome, ce qui lui permet de s'initier à l'administration publique, et devient ainsi le premier magistrat de Rome. Il utilise ses aptitudes pour réorganiser les possessions de l'église de Rome dans la péninsule italienne. En 574, il souscrit à l'acte par lequel Laurent, évêque de Milan, reconnaît la condamnation des « Trois Chapitres » par le deuxième concile de Constantinople de 553.

Vers 574–575, il décide de se consacrer plus radicalement à Dieu, transforme en monastère dédié à saint André la demeure familiale située sur le mont Cælius et adopte, comme style de vie, la vie monastique. Il nomme pour abbé le moine Valentien. On ne sait pas si Grégoire assume personnellement la direction de la communauté. Ayant hérité de grandes richesses à la mort de son père, il fonde six monastères en Sicile. On ne sait pas si Grégoire et ses moines adoptent la règle de saint Benoît, mais « on ne saurait cependant douter de l'harmonie fondamentale existant entre l'idéal monastique de Benoît et celle du grand pontife[4]. »

A Constantinople

Grégoire est ordonné diacre par le pape Pélage II (ou peut-être par Benoît Ier, mais c'est moins probable) avant d'être envoyé à Constantinople comme apocrisiaire (représentant permanent). Il s'y rend accompagné de quelques frères et y résidera jusqu'à la fin de 585 ou le début de 586, « sans songer, d'ailleurs, à apprendre le grec ancien ni à s'initier à la théologie orientale[6] ». Il se plaint d'ailleurs de trouver difficilement à Constantinople des interprètes capables de bien traduire en grec les documents latins[7]. Cela montre qu'entre les cultures latine et hellénique de la chrétienté, il existait déjà des clivages au sein de l'Église nicéenne, cinq siècles avant la séparation formelle qui donnera naissance aux Églises catholique et orthodoxe.

C'est à Constantinople qu'il rédige sa plus importante œuvre exégétique, l'*Expositio in Job*. Il se fait aussi remarquer par une controverse avec Eutychius de Constantinople, le patriarche de Constantinople, à propos de la résurrection des corps. Grégoire défend la thèse traditionnelle de l'Église nicéenne sur la résurrection des corps, tandis qu'Eutychès applique « au dogme nicéen le principe de l'hylémorphisme aristotélicien[4] ».

À la demande du pape, Grégoire attire aussi l'attention de l'empereur byzantin Maurice sur l'invasion lombarde en Italie.

De retour à Rome, Grégoire reprend la vie monastique. Il joue aussi le rôle de secrétaire et conseiller de Pélage II. À ce titre, il rédige l'Épître III de Pélage, où il soutient la légitimité de la condamnation des Trois Chapitres par le concile de Constantinople de 553.

Pélage II meurt de la peste le 7 février 590.

Pape

Une élection à l'unanimité

Grégoire « est élu pape par l'acclamation unanime du clergé et du peuple[6] ». Désireux de rester fidèle à sa vocation monastique, mais aussi saisi d'angoisse à l'idée d'une responsabilité écrasante, il essaie de se dérober, faisant même appel à l'empereur Maurice. La ville est à cette époque ravagée par la peste inguinale, le Tibre déborde et ses eaux boueuses, polluées par les cadavres d'animaux, engloutissent les magasins de l'Église où sont conservées les réserves de grains[8]. Grégoire doit

donc à la fois veiller à rassurer les fidèles (certains croient que la fin du monde est arrivée) et utiliser ses talents d'administrateur pour veiller au ravitaillement de la ville. Pour tenter de conjurer le fléau, il mobilise tout le peuple et le clergé des sept régions ecclésiastiques en une grande procession de prières qui parcourt les rues en implorant *Kyrie eleison*. Après six mois de vacance du siège épiscopal, Grégoire est conduit de force à la basilique Saint-Pierre et consacré pape le **3 septembre 590**[9],[note 1]. Au même moment meurt le roi des Lombards Authari. Agilulf, un arien, lui succède et, en 593, menace d'attaquer Rome. Conformément à la coutume, Agilulf épouse la veuve de son prédécesseur Théodelinde de Bavière. Cette reine catholique, dont le fils Adaloald est baptisé, en 603, dans la foi catholique[10], se révélera par la suite une alliée influente du nouveau pape et amènera le roi au christianisme de l'Église indivise des trois premiers conciles œcuméniques. Grégoire I^{er} offrira alors à la reine un *encolpion* en cristal de roche, recouvert d'une feuille d'or sur laquelle est niellée une image du Christ en Croix[11],[note 2].

Le jugement de l'histoire

Devant les malheurs extrêmes accompagnant la fin du siècle, Grégoire évoque dans ses [homélies](#) « les deuils, les lamentations, les villes détruites, la terre réduite au désert »[9].

Pourtant, en ces temps de malheurs et de mutations, Grégoire a su diriger l'épiscopat des Églises italiennes, gérer le patrimoine de l'Église romaine, organiser la résistance aux Lombards et négocier avec eux et inspirer les lointaines missions d'évangélisation[13]. Grégoire I^{er} est le premier pape à être considéré par l'Orient avec respect, car il est fidèle à l'Empire byzantin, ne donne pas de sens politique à la primauté romaine (le *primus inter pares* honorifique reconnu par les pères de l'Église et les conciles œcuméniques) et est un auteur prolifique dont les ouvrages sont appréciés par les Orientaux. Aussi saint Grégoire I^{er} est-il toujours vénéré par l'Église orthodoxe jusqu'aujourd'hui. Selon Cyprien de Carthage[14], depuis l'invasion des Lombards en Italie, l'« Évêque des Évêques » représente davantage l'Empire romain dans la péninsule que l'empereur de Constantinople, absorbé par la défense des frontières de Syrie et du Danube, et qui ne peut envoyer que sporadiquement des troupes et des subsides, le plus souvent insuffisants.

Réforme et œuvre pastorale

Au cours de son pontificat, il effectue une importante réforme administrative à l'avantage des populations rurales, ainsi que la restructuration du patrimoine de toutes les églises d'Occident, afin d'en faire « des témoins de la pauvreté évangélique et des instruments de défense et de protection du monde agricole contre toute forme d'injustice publique ou privée »[15]. Ses lettres le montrent appliqué à défendre le patrimoine de saint Pierre, territoire non continu, resté sous juridiction romaine, mais éparpillé dans toute l'Italie, des côtes d'Illyrie à la Sicile, et que les Lombards avaient démembré, ruiné et désorganisé. On l'y voit revendiquer les terres aliénées ou envahies, nommer des intendants, leur tracer les règles à suivre, leur imposer les mesures nécessaires pour la perception et la centralisation des revenus. En somme, il se comporte en exarque impérial, et en quelques années, la papauté se trouve en possession d'un revenu régulier et de ressources abondantes, devenant l'une des premières puissances financières de l'Occident. En 600 et 604, Grégoire assure l'assistance de la population urbaine appauvrie, chassée par la descente des Lombards, et qui a trouvé refuge dans la ville ; au secours donné aux malades s'ajoutent les distributions mensuelles aux pauvres de pain, de vin et de lard, le service de l'annone périlissant dans l'incurie publique[16]. Enfin, il associe les moines à l'action pontificale, non seulement en fondant de nouveaux monastères dans la « ville éternelle », mais également en octroyant à quantité d'entre eux des privilèges d'exemption, qui les placent directement sous l'autorité du Saint-Siège[17].

Durant son pontificat, Grégoire adopte une « attitude d'attente et de négociation avec les Lombards »[18]. Non satisfait des mesures prises par l'empereur Maurice (« J'attends plus de la miséricorde de Jésus de qui vient la justice que de votre piété », écrit-il à l'empereur[19]), il prend lui-même les choses en main, en signant en 595 une trêve avec Agilulf. En 598, il favorise une

nouvelle trêve entre l'exarque Callinicos et le roi lombard. Maurice trouve ce comportement « prétentieux »[20]. Grégoire se défend en argumentant : « Si j'avais voulu me prêter à la destruction des Lombards lorsque j'étais apocrisiaire à Constantinople, ce peuple n'aurait plus aujourd'hui ni roi, ni comtes ; il serait en proie à une irrémédiable confusion ; mais, comme je crains Dieu, je n'ai voulu me prêter à la perte de qui que ce soit[21] ». Grâce à ses contacts avec Théodelinde, la reine franque des Lombards, un mouvement progressif de conversions au christianisme nicéen s'amorce parmi ceux-ci[22].

À l'égard de la Gaule franque, et devant le développement de l'hérésie simoniacque, Grégoire presse les souverains Brunehaut et son fils Childebart, puis ses petits-fils Thierry II et Théodebert de conduire la nation des Francs sur la voie droite de la foi et de réprimer le péché avec l'aide des évêques du royaume[23]. Il nourrit le projet de régénérer l'Église gauloise, qu'il considère comme abâtardie, en réunissant un grand concile qui travaillera à sa réforme. Il attend aussi de cette Gaule franque un concours actif pour la conversion des païens de Germanie[[note 3](#)] et appelle de ses vœux l'établissement d'une *pax generalis*[24]. Car Grégoire Ier songe déjà à l'idéal d'une *christiana respublica*, qui verra le jour en Occident deux siècles plus tard, et au-delà du politique, à l'objectif d'une Église universelle, *Ecclesia universalis*[25].

Le geste le plus important de Grégoire Ier par rapport à l'évangélisation est l'envoi en mission, en 596, d'Augustin de Cantorbéry[[note 4](#)], accompagné de quarante moines du monastère du mont Cælius, afin de restaurer le christianisme en Bretagne. En effet, sous l'Empire, la Bretagne, royaume des Angles, avait été quelque peu christianisée, mais les Saxons avaient envahi l'île et repoussé vers l'ouest les chrétiens bretons[26]. Grégoire fait aussi racheter aux Saxons de jeunes esclaves bretons pour les faire élever dans des monastères. Edward Gibbon dira : « [...] la Bretagne conquise n'a pas attaché autant de gloire au nom de César qu'à celui de Grégoire le Grand. Au lieu de six légions, quarante moines s'embarquèrent pour cette île [...]»[27]. » Dans une lettre adressée à un missionnaire en partance pour la Grande-Bretagne païenne, en 601, Grégoire Ier donnait cet ordre :

« Les temples abritant les idoles dudit pays ne seront pas détruits ; seules les idoles se trouvant à l'intérieur le seront [...]. Si lesdits temples sont en bon état, il conviendra de remplacer le culte des démons par le service du vrai Dieu[28]. » Augustin devint le premier archevêque de Cantorbéry. Considérée par le grand historien médiéval Henri Pirenne comme « un chef-d'œuvre de tact, de raison et de méthode »[29], la conversion de l'Angleterre à l'Église nicéenne repose sur des consignes prudentes et réfléchies. Les missionnaires n'arrivent dans le pays qu'après en avoir étudié la langue, les mœurs et la religion. Ils se gardent de heurter les préjugés, de rechercher des succès trop rapides ou d'ambitionner le martyre. Ils gagnent la confiance avant de gagner les âmes. Au bout de 60 ans, les Anglo-Saxons étaient non seulement devenus chrétiens, mais ils l'étaient au point de fournir à l'Église des missionnaires dignes de ceux qui les avaient convertis, tel Boniface de Mayence qui entreprit au début du VIII^e siècle l'évangélisation de la Germanie païenne d'au-delà du Rhin.

La conversion de l'Angleterre marque une étape décisive dans l'histoire de la papauté. Fondation directe du Pape, l'Église anglo-saxonne se trouve placée dès le début sous l'obédience immédiate et la direction de Rome. Elle n'a rien d'une Église nationale ; elle est apostolique dans toute la force du terme. Et l'Église d'outre-Rhin, qu'elle va organiser, recevra d'elle le même caractère. À cette époque, l'Église nicéenne se tourne vers l'Europe du Nord pour convertir les peuples : Rome au-delà du Rhin et de la Manche vers la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Germanie, Byzance au-delà du Danube, chez les Thraco-Romains, les Bulgares et les Slaves.

Mort

Grégoire Ier meurt le **12 mars 604** et est inhumé au niveau du portique de l'église Saint-Pierre de Rome. Cinquante ans plus tard, ses reliques furent transférées sous un autel, qui lui fut dédié, à l'intérieur de la basilique.

ECRITS

Grégoire a laissé de nombreux écrits, dans divers domaines : un grand nombre de lettres (environ 800[30]), des commentaires et d'homélies sur la Parole, et quelques autres écrits. Il est spécialement connu pour être l'auteur des *Dialogues* (trois volumes de la collection « Sources chrétiennes », Éditions du Cerf). Il nous y rapporte en son livre II les seules informations biographiques que nous ayons sur Benoît de Nursie, fondateur de la vie bénédictine et figure majeure du monachisme occidental.

Grégoire, qui envoya Augustin de Cantorbéry évangéliser les Anglo-Saxons, commente le *Livre de Job* et reflète ainsi l'espoir de son temps[31].

Gagner le large pour annoncer l'Évangile[Quoi ?]

« Cette parole : « Il couvrira les extrémités de la mer » (Job 36, 30), nous la voyons maintenant accomplie par la grâce de Dieu. En effet, le Seigneur tout-puissant a couvert les extrémités de la mer de nuages resplendissants, puisque, grâce aux miracles éclatants des prédicateurs, il a conduit à la foi les extrémités du monde elles-mêmes.

Voici qu'en effet, il a pénétré les cœurs de presque tous les peuples ; voici que les extrémités de l'Orient et de l'Occident se rejoignent dans une même foi ; voici que la langue de l'Angleterre, qui ne savait prononcer que du barbare, commence désormais à chanter les louanges divines avec l'*Alléluia* hébraïque. Voici que l'océan, autrefois orgueilleux, se laisse calmer sous les pas des saints ; ses mouvements barbares, que les princes de la terre ne pouvaient dompter par les armes, sont maintenant étouffés, grâce à la crainte de Dieu, par les paroles toutes de simplicité sorties de la bouche des prêtres ; lorsqu'il était infidèle, il ne craignait pas les innombrables combattants, mais, devenu fidèle, il redoute la langue des humbles. »

— Grégoire le Grand, *Morales sur Job*, 27, 21, trad. du Lectionnaire pour chaque jour de l'année, 2, Paris, Solesmes-Cerf, 2005, p. 741.

Correspondance

Le *Registrum epistolarum* est composé de 814 lettres réparties en 14 livres, qui correspondent aux années du pontificat grégorien (590–604)[32]. C'est une composition assez hétéroclite : lettres spirituelles, lettres officielles à lire en public, ordonnances portant sur des questions de gouvernement, formulaires de nomination et de confirmation de charges, formulaires d'autorisation et de privilège, deux lettres à Théodelinde, datées de 593[33], etc. Cependant, certaines lettres permettent de tracer un portrait assez riche et précis du monde rural de la fin du VI^e siècle.

Commentaires et homélies

L'Expositio in Job ou *Moralia in Job* (morales sur *Job*) est son œuvre exégétique la plus importante. Commencée à Constantinople, d'abord sous forme d'entretiens destinés aux frères de sa communauté, puis poursuivie sous forme de dictée, elle fut réorganisée et achevée à Rome, vers 595. Elle comporte 35 livres. « Par une œuvre qui est plus une catéchèse biblique qu'une construction scientifique, il a tracé les lignes essentielles de la théologie morale classique[34] ».

Homiliae in Evangelium est un recueil de 40 homélies reproduisant sa prédication durant les deux premières années de son pontificat[35]. « Elles constituent un modèle de prédication populaire, remplie d'enseignement moral et mystique exposé sous une forme simple et naturelle, renforcé souvent par des exemples s'adressant à la grande masse des fidèles[36]. » P. Batiffol les considère comme « des modèles de l'éloquence pastorale et la prédication liturgique[37] ».

Homeliae in Hiezechihelam sont 22 homélies sur le livre d'Ézéchiel, rédigées vers 593–594, alors qu'Agilulf menace d'assiéger Rome. Elles sont d'un niveau plus élevé que les homélies sur l'évangile. Le premier livre, dédié à Marinien de Syracuse, traite du charisme prophétique. Il s'adresse principalement aux prédicateurs et aux évêques. Le second livre, qui s'adresse aux moines

de Coelius, commente la structure du Temple de Jérusalem. Par la symbolique des nombres, il explique la voie d'accès au silence contemplatif.

Plusieurs autres écrits n'ont pas été rédigés directement de la main de Grégoire. Ainsi, *Expositiones in Canticum Canticorum*, concernant les huit premiers versets du texte du Cantique des Cantiques, et *in librum primum Regum*, qui commente 1S 1-16, sont deux textes qui ont été dictés de mémoire par le moine Claude, d'après ce qu'il avait entendu de Grégoire. L'attribution de ces œuvres à Grégoire est d'ailleurs contestée par de Vogüé dans l'édition des Sources chrétiennes. Elles seraient l'œuvre de Pierre de Cava[38],[39].

D'autres commentaires, sur les proverbes, les prophètes, l'Heptateuque, ont été rédigés de la même manière. Ces écrits sont perdus aujourd'hui.

Autres écrits

La réforme liturgique de Grégoire est décrite dans le *Livre des sacrements*. « Il rassembla en un seul livre le Codex de Gélase concernant la liturgie de la messe. Il en retrancha beaucoup de choses, en modifia quelques-unes et en ajouta certaines. Il institua ce livre : Livre des sacrements[43] ». Nous ne possédons cependant pas la version originale. Celle que l'on a actuellement est le texte envoyé par Adrien Ier à Charlemagne, vers 785–786, et contient plusieurs enrichissements reflétant des ajouts faits entretemps à la pratique liturgique usuelle. La tradition attribue aussi à Grégoire un *Antiphonarium*.

La *Règle pastorale* (*Regulæ pastoralis liber*), adressée à Jean IV, archevêque de Ravenne, traite en quatre livres de la vie pastorale, du gouvernement des âmes, de la prédication, de la vie spirituelle du pasteur. Grégoire exhorte l'évêque à un renouvellement personnel continu, afin que sa parole soit toujours incisive et efficace. L'ouvrage est traduit en grec dès 602 et sert de livre central pour la formation du clergé au Moyen Âge. Il demeure un classique de la vie spirituelle.

Les *Dialogues*, rédigés en 593–594, et destinés prioritairement aux moines, visent à refonder la vie des clercs, des laïcs mais aussi des rois[*note 6*] sur les normes que Grégoire a connues lors de son ancienne vie monastique. Les thèmes chers à Grégoire sont la lutte contre la simonie, contre le nicolaïsme sous toutes ses formes, notamment par le contact trop proche entre clercs et moniales, la volonté d'exclure les laïcs de la gestion de l'Église, le respect de la hiérarchie et enfin la moralisation de la société[44]. Ce dernier thème est illustré par des visions eschatologiques, surtout dans le quatrième livre qui évoque des manifestations extraordinaires démontrant l'immortalité de l'âme humaine[44]. Ces *Dialogues* témoignent de la sainteté d'évêques, moines, prêtres et gens du peuple, contemporains de Grégoire, comme l'abbé Honorat de Fondi. Ils relatent des miracles opérés par de saints personnages en Italie. Le second livre constitue la principale source biographique que l'on ait sur saint Benoît de Nursie dont il présente la règle, qualifiée de *norma rectitudinis*[45]. La diffusion de cette règle de saint Benoît en Espagne wisigothique, en Gaule franque et en Grande-Bretagne au VIIe siècle doit beaucoup à l'autorité de Grégoire et à ses *Dialogues* qui furent pris pour modèles et imités par divers hagiographes en Occident[46].

PENSEUR SPIRITUEL ET THEOLOGIEN

Réforme liturgique

Grégoire est la figure éponyme de réformes liturgiques qu'il ne réalisa probablement jamais avec l'ampleur qu'on lui attribua par la suite (voir Histoire du rite romain). Le chant grégorien qui porte son nom ne lui doit rien directement. Cette attribution est la conséquence d'une légende hagiographique racontant comment il composa les propres de la messe. En réalité, le chant grégorien résulte des réformes de Chrodegang de Metz et de Charlemagne, qui aligna le chant gallican sur la pratique romaine un siècle plus tard.

Influence sur la théologie

Grégoire propose la mise en place d'une pédagogie chrétienne « où la formation grammaticale, dialectique et rhétorique se fonderait, non plus sur des textes profanes, comme cela se faisait encore

de son temps, mais sur des textes sacrés »[15]. Cette voie sera par la suite suivie par d'autres, notamment Isidore de Séville, Julien II de Tolède et Bède.

Ses ouvrages théologiques resteront, jusqu'à la fin du Moyen Âge, l'une des autorités les plus souvent citées dans la prédication et l'enseignement, où il prend place après Augustin d'Hippone, dont il simplifie parfois la pensée, non sans l'enrichir d'autre part en l'adaptant à la mentalité des temps nouveaux. Il n'est cependant pas un théologien original, en ce sens qu'il reprend surtout la doctrine commune. C'est que l'époque des grandes controverses dogmatiques est passée. « Il reprend l'enseignement d'Augustin sur la grâce, la prédestination, le sort des enfants morts sans baptême ; il reprend et précise la catéchèse traditionnelle sur les sacrements, la discipline pénitentielle, les bonnes œuvres, le culte des saints »[6].

D'un point de vue exégétique, il utilise les procédés de la rhétorique classique. Bien qu'il ne néglige pas le sens littéral de l'Écriture, il le dépasse pour s'élever à l'allégorie. Ainsi, dans son homélie sur Ézéchiel, il s'attarde principalement sur la cause ou l'hypothèse dont l'objet sont les personnes ou les faits historiques. En général, dans son discours, « les antinomies se résolvent grâce à l'unité qui permet de dire que l'Église est à la fois visible et invisible, humaine et divine, active et contemplative, présente dans le monde et plongée dans la réalité future »[47]. Mais Grégoire est avant tout un moraliste. « Par une œuvre qui est plus une catéchèse biblique qu'une construction scientifique, il a tracé les lignes essentielles de la théologie morale classique »[48]. D'ailleurs, le fait que l'*Expositio in Job* ait reçu, de son vivant, le titre de *Moralia in Job* en témoigne. Sa pensée a également contribué à une classification des vices et vertus, ainsi que des dons du Saint-Esprit, classification dont les prédicateurs et les artistes du Moyen Âge feront grand cas.

Il reprend la classification des rêves de Macrobie et la transforme en distinguant les rêves dus à la nourriture et à la faim, ceux envoyés par les démons, et ceux d'origine divine[49].

Considéré comme un des Pères de l'Église, il a également toujours été compté parmi les Docteurs de l'Église pour les catholiques.

OEUVRES DE GREGOIRE LE GRAND

Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Éditions du Cerf, 1984

- *Commentaires moraux aux livres de Job* (595), livres 33-35 (Cerf, 2010), livres 30-32 (Cerf, 2009). Trois volumes publiés - textes latin et français avec notes - dans la collection *Sources chrétiennes* avec le titre *Morales sur Job* : Tome 1 : livres I-II. Tome 2 : livres XI-XIV. Tome 3 : livres XV-XVI.

- *Dialogues* (*Dialogorum libri quattuor de vita et miraculis patrum italicorum et de æternitate animorum*, 593–594), livres I, II et III (Cerf, 1979), IV (Cerf, 1980). Trad. abbé Henry (1851). [1] [archive] [2] [archive]

- *Homélies sur l'Évangile*, homélies 1-20 (Cerf, 2005), 21-40 (Cerf, 2008). Trad. des moines bénédictins de l'abbaye de Sainte-Madeleine du Barroux. [3] [archive]

- *Registre des lettres* (600), livres I et II (Cerf, 1991), III-IV (Cerf, 1990). Collection de 848 lettres de correspondance officielle.

- *La Règle pastorale* (*Regulæ pastoralis liber*, 591), livres I et II (Cerf, 1992), livres III et IV (Cerf, 1992)[50].

ATTRIBUTS

Grégoire est très présent dans l'[iconographie](#) des manuscrits et des monuments figurés, où il est, avec l'apôtre [Pierre](#), le pape par excellence. Il est représenté en habits pontificaux ; parmi ses attributs, la tiare, la colombe de l'[Esprit saint](#) qui inspire ses écrits, et le livre en tant que docteur de l'Église[51].

Il est également très connu en art pour les tableaux dits Messe de Saint Grégoire, inspirés d'une

vision qu'il eut lors du miracle eucharistique de Rome[52].

SABINIEN

Sabinien, en latin : Sabinianus, est le **65^e** pape de l'Église catholique, du **13 septembre 604** à sa mort le **22 février 606**. Son pontificat se déroule pendant la domination byzantine de la papauté. Il est le quatrième ancien apocrisiaire de Constantinople à être élu pape.

BIOGRAPHIE

Apocrisiariat

Sabinien naît à Blera, dans le Latium[1]. Il fait carrière dans l'église de Rome, jusqu'à la dignité de diacre. En juillet 593, le pape Grégoire Ier, qui a une haute opinion de lui, l'envoie comme apocrisiaire à la cour impériale de Constantinople. Il ne s'acquitte pas de manière satisfaisante aux yeux du pape de cette charge : en 595, il semble manquer de fermeté dans sa discussion avec l'empereur byzantin Maurice au sujet de l'attribution controversée du titre de « patriarche œcuménique » à Jean IV le Jeûneur au mépris du pontife romain[2]. Il est rappelé[3] et envoyé en mission en Gaule la même année[4]. Il retourne à Rome en 597[5].

Pontificat

Sabinien est élu pour succéder à Grégoire probablement en mars 604, mais doit attendre la ratification impériale avant d'être consacré le 13 septembre de la même année[4].

Il semble avoir été élu en réaction contre certains aspects de la politique de Grégoire Ier[3] qui, dès le début de son pontificat, poursuit une ligne de « moralisation » de la curie romaine en retirant les laïcs et les ecclésiastiques de postes importants et en les confiant à des moines bénédictins, tous *homines novi* avec peu d'expérience, et sans respect de l'ancienneté et des hiérarchies. Les classes supérieures n'attendaient donc rien d'autre que sa mort de pour retrouver les places perdues. Sabinien, influencé par cette « élite » ecclésiastique et humilié par le rappel à Rome de son poste prestigieux à Constantinople, met en œuvre une ligne très contrastée avec celle de son prédécesseur, réattribuant au clergé « traditionnel » les charges ecclésiastiques confiées aux moines. Le *Liber Pontificalis* le félicite pour « remplir l'église de clergé », contrairement à Grégoire, qui avait tendance à occuper les postes ecclésiastiques avec des moines[5],[4],[6].

Il interrompt l'activité d'assistance gratuite aux nécessiteux, qui a joué un rôle important dans le pontificat de Grégoire Ier, l'accusant également d'avoir dilapidé le patrimoine de l'Église pour être loué et obtenir la réputation de bienfaiteur. Il se rend alors particulièrement détesté du peuple car il fait distribuer contre rémunération des céréales à la population affamée[6], comportement peu charitable, qui lui attire la haine des Romains et qui est la cause de sa probable mort violente à la suite d'une révolte populaire. Selon une légende, Grégoire Ier lui-même lui serait apparu dans un rêve pour le réprimander pour son comportement, mais comme Sabinien ne montrait aucun signe de vouloir changer d'attitude, Grégoire le frappa avec la crosse épiscopale, provoquant rapidement sa mort[7],[8].

Le *Liber Pontificalis* déclare qu'il a distribué du grain pendant une famine à Rome sous son pontificat, mais tandis que Grégoire distribuait du grain à la population romaine à l'approche de l'invasion, Sabinien le leur vend une fois le danger passé. Parce qu'il ne peut ou ne veut pas permettre au peuple d'avoir du grain pour peu ou rien, un certain nombre de légendes se développent ensuite dans lesquelles son prédécesseur est représenté le punissant pour [avarice](#)[9].

Il collabore peut-être aux négociations pour imposer une trêve entre les byzantins et les lombards[6]. Le *Liber Pontificalis* lui attribue un rôle de médiateur dans la trêve conclue en 605 entre l'exarque Smaragde de Ravenne et le roi lombard Agilulf[10].

Dans son *Epitome pontificum Romanorum* (Venise, 1557), l'historien italien Onofrio Panvinio attribue à Sabinien l'introduction de la coutume de sonner les cloches aux heures canonicales et lors de la célébration de l'Eucharistie[10],[5]. La première attribution de cette coutume

se trouve dans le *Rationale Divinorum Officiorum* de Guillaume V Durand, datant du XIII^e siècle[10].

Sabinien décède le 22 février 606, probablement à la suite d'une insurrection populaire, mais les circonstances exactes de sa mort sont inconnues. Il est enterré à Saint-Pierre, où le cortège funèbre arrive clandestinement depuis le palais du Latran par les rues secondaires, faisant un long détour hors les murs de la ville[6] pour éviter les Romains qui lui sont hostiles[10],[5].

BONIFACE III

Boniface III (en latin : Bonifatius III), né à Rome, est le 66^e pape de l'Église catholique du 19 février 607 au 12 novembre 607[1]. Malgré son court pontificat, il a apporté une contribution significative à l'Église catholique.

BIOGRAPHIE

Début de carrière

Fils de Iohannes Cataadioce ou Kataandiokes[2] (Jean Candiote), Boniface naît à Rome d'une famille grecque[3]. Alors qu'il est diacre, il impressionne le pape Grégoire I^{er}, qui le décrit comme un homme « de foi et de caractère éprouvés » et le choisit pour être apocrisiaire papal à la cour impériale de Constantinople en 603. C'est une période importante de sa vie qui contribue à façonner sa papauté courte mais mouvementée[4].

En tant qu'apocrisiaire, Boniface a l'oreille de l'empereur byzantin Phocas et est tenu en estime par celui-ci. Cela s'avère important lorsqu'il est chargé par le pape Grégoire d'intercéder auprès de l'empereur en faveur de l'évêque Alcison de Cassiope sur l'île de Corfou. Alcison trouve son épiscopat usurpé par l'évêque Jean d'Eurie en Épire, qui a fui avec son clergé pour échapper aux attaques des Slaves et des Avars. Jean, en sécurité à Corfou, ne se contente pas de servir sous les ordres de l'évêque Alcison ; au lieu de cela, il entreprend d'essayer d'usurper son autorité épiscopale. Normalement, ce comportement n'aurait pas été toléré, mais l'empereur Phocas, qui sympathise avec l'évêque Jean, n'est pas enclin à intervenir. Alcison fait appel au pape Grégoire, qui laisse Boniface résoudre le problème. Dans un coup de génie diplomatique, Boniface parvient à réconcilier toutes les parties tout en conservant la confiance de l'empereur[4].

Pontificat

Il y a peu d'informations sur le court pontificat de Boniface III.

Boniface est élu pour succéder à Sabinien, décédé en février 606, mais son retour de Constantinople à Rome est retardé de près d'un an. Il y a beaucoup de débats sur la raison pour laquelle le poste est resté si longtemps vacant. Certains historiens pensent que c'est pour permettre à Boniface d'achever son travail à Constantinople, mais l'opinion la plus répandue est que la ratification impériale a été retardée en raison de dissensions entre ceux qui soutiennent la politique de Grégoire I^{er} et les autres[5]. On pense que Boniface lui-même aurait pu insister pour que l'élection elle-même soit canoniquement correcte et libre et aurait donc refusé la papauté jusqu'à ce qu'il soit convaincu de la régularité absolue de la procédure[4].

Boniface III apporte deux changements importants dans la procédure d'élection papale, émis lors d'un synode tenu à Rome[3], démontrant sa volonté de la maintenir à l'abri de toute ingérence extérieure. La première est la promulgation d'un décret interdisant du vivant d'un pape à quiconque de discuter de la nomination de son successeur ou de prendre des dispositions sous peine d'excommunication. Le deuxième changement établit qu'aucune mesure ne peut être prise pour pourvoir à un successeur papal avant trois jours après les funérailles du pontife. Cela suggère qu'il est sérieux dans son désir de maintenir les élections papales libres[4].

L'autre acte notable de Boniface résulte de sa relation étroite avec l'empereur Phocas. Il obtient du souverain la reconnaissance formelle du primat de Rome sur Constantinople et une politique plus active pour lutter contre le schisme des Trois Chapitres en Vénétie et en Istrie[3]. Il sollicite et

obtient un décret de Phocas qui réaffirme que « le Siècle du Bienheureux Pierre Apôtre serait le chef de toutes les Églises », garantissant ainsi que le titre d'« évêque universel » appartient exclusivement à l'évêque de Rome et met effectivement fin à la tentative du patriarche Cyriaque de Constantinople de se présenter comme « évêque universel »[4]. En réalité, le décret impérial est un acte exclusivement politique, puisque Phocas se trouve en conflit ouvert avec Cyriaque ; une telle démarche tend surtout à le discréditer auprès du siège de Rome, avec lequel il peut ainsi entretenir également de bonnes relations[6]. Cependant, d'un point de vue juridique, le décret réitère simplement l'acte de Justinien Ier qui, déjà en 528, sous le règne du pape Hormisdas, reconnut légalement la primauté du pontificat romain.

Boniface III est enterré dans l'antique basilique vaticane à Rome le 12 novembre 607[4].

BONIFACE IV

Boniface IV (latin : Bonifatius IV ; vers 550 – 8 mai 615[1],[2]), moine bénédictin, né dans la région de Marsica, dans les Abruzzes, est évêque de Rome, 67^e pape de l'Église catholique de 608 jusqu'à sa mort.

En tant que pape, il encourage le monachisme. Avec la permission de l'empereur byzantin, il transforme le Panthéon en église. En 610, il s'entretient avec l'évêque de Londres Mellitus concernant les besoins de l'Église anglaise. Il est vénéré comme saint dans l'Église catholique avec une fête universelle le 8 mai.

BIOGRAPHIE

Famille et début de carrière

Boniface naît dans l'actuelle région des Abruzzes. Son père est un médecin nommé Giovanni. Selon le *Liber Pontificalis*, sa famille est d'origine marse[3]. Pendant le pontificat de Grégoire Ier, Boniface est diacre de l'Église romaine et occupe le poste d'administrateur du patrimoine de saint Pierre[4].

Pontificat

Boniface IV est élu pour succéder à Boniface III, mais une vacance de plus de neuf mois s'ensuit, en attendant la confirmation impériale de Constantinople. Il est consacré soit le 25 août, selon Louis Duchesne, soit le 15 septembre, selon Jaffé, en 608[5]. Le Vatican fixe le début officiel de sa papauté au 15 septembre.

Comme son mentor, il transforme le palais du Latran en monastère et s'entoure de moines[6].

Le *Liber Pontificalis* mentionne que sa papauté est marquée par la famine, la peste et les inondations. Les informations complémentaires sont très rares et fragmentaires.

Transformation du Panthéon à Rome en église catholique

Boniface obtient l'autorisation de l'empereur Phocas pour transformer le Panthéon à Rome en église chrétienne. Le 13 mai 609 (dimanche suivant la Pentecôte)[7], le temple érigé par Marcus Vipsanius Agrippa à Jupiter Vengeur, Vénus et Mars est consacré par le pape en l'honneur de la Vierge Marie et tous les martyrs, sous le nom de *Sancta Maria ad martyres* (Sainte-Marie-aux-martyrs), premier exemple à Rome de transformation d'un temple païen en lieu de culte chrétien. Vingt-huit charrettes d'ossements sacrés auraient été retirées des catacombes et placées dans un bassin en porphyre sous le maître-autel[5],[8],[9].

Parallèlement à la consécration du Panthéon au culte chrétien, les Lemuriæ (9-13 mai) sont remplacées par la fête de la Toussaint, fixée au même jour avant d'être déplacée au 1^{er} novembre[10] en 835 par le pape Grégoire IV[11]. En échange, la colonne de Phocas est érigée dans le Forum romain, surmontée d'une statue en bronze doré le représentant. Ferdinand Gregorovius commente : « le dernier monument que Rome, dans l'esprit des anciennes traditions, érigea parmi ses ruines, fut la statue du tyran Phocas, témoignage et symbole de la soumission de la

ville à Byzance »[9].

Église d'Angle

Boniface IV s'occupe tout particulièrement des institutions ecclésiastiques chez les Angles[6].

En 610, Mellitus, premier évêque de Londres, se rend à Rome « pour consulter le pape sur des questions importantes relatives à l'Église anglaise nouvellement établie ». Il assiste au synode alors en cours concernant certaines questions sur « la vie et la paix monastique des moines », et, à son départ, rapporte en Angleterre le décret du concile ainsi que des lettres du pape à l'archevêque Laurent de Cantorbéry et à tout le clergé, à Æthelberht (roi du Kent) et à tous les Anglo-Saxons. Les décrets du conseil qui subsistent actuellement sont fallacieux. La lettre à Æthelberht est considérée comme fausse par Karl Joseph von Hefele, discutable par Haddan et William Stubbs, et authentique par Jaffé[5].

Entre 612 et 615, le missionnaire irlandais Colomban de Luxeuil, qui vit alors à Bobbio en Italie, est persuadé par le roi Agilulf de Lombardie d'adresser une lettre de condamnation des Trois Chapitres à Boniface IV. Il déclare au pape qu'il est soupçonné d'hérésie pour avoir accepté le cinquième concile œcuménique et l'exhorte à convoquer un concile et à prouver son orthodoxie[5]. Il ne subsiste aucune trace d'une réponse de Boniface.

Le 23 août 613 il accorde le pallium à l'archevêque d'Arles Florien d'Arles[12], peu de mois, semble-t-il après la nomination de ce dernier[13].

Mort

Inspiré par Grégoire Ier, Boniface IV transforme sa demeure en monastère, où il se retire et meurt le 8 mai 615. Il est remplacé par Adéodat Ier, qui inverse sa politique en faveur du monachisme. Il est enterré sous le portique de l'antique basilique vaticane. Ses restes sont déplacés trois fois : au Xe ou XIe siècle, à la fin du XIIIe siècle sous Boniface VIII, et au nouveau à Saint-Pierre le 21 octobre 1603[5]. Son corps repose désormais dans le transept gauche de la basilique.

CULTE

Son culte remonte à la fin du XIIIe siècle[6]. Boniface IV est canonisé par Boniface VIII, pape de 1294 à 1303, qui choisit son nom en son honneur.

Boniface IV est commémoré comme un saint dans la martyrologie romaine le jour de sa fête, le 8 mai[14], anniversaire de sa mort[15].

Il est encore commémoré :

- 25 mai - ancienne date de commémoration[16] ;
- 28 mai - commémoration par les Bénédictins et les Cisterciens ;
- 3ème week-end d'août - fête des patrons de Luco dei Marsi (Abruzzes)[17],
- 21 octobre - translation de ses reliques en 1603[16].

ADEODAT Ier

Adéodat Ier ou **Deusdit Ier** ou **Dieudonné Ier**[1] (en latin, *Deusdedit*) (vers 550 – 8 novembre 618), est un prêtre et moine bénédictin italien, 68e pape de l'Église catholique et patriarche de Rome du 19 octobre 615 jusqu'à sa mort. Il est le premier prêtre élu pape depuis Jean II en 533. On lui attribue la première utilisation de sceaux de plomb ou bulles sur les documents papaux.

Il est honoré en tant que saint Deusdit et fêté le 8 novembre[2],[3].

NOM DE REGNE

Les seules sources contemporaines mentionnent son nom latin "Deusdedit", ce qui signifie exactement « Dieu a donné » (on ne sait d'ailleurs pas si c'était son nom de naissance aussi). De 672 à 675 a régné un autre pape dont le nom latin *Adeodatus* signifie sensiblement la même

chose. On a pris l'habitude depuis de considérer ces deux noms comme des variantes du même, et d'appeler ces deux papes dans les listes en latin Adeodatus primus et Adeodatus secundus. Ces noms sont le plus souvent francisés en Adéodat Ier et Adéodat II, mais dans certaines listes, le premier est parfois appelé « Dieudonné » et le second « Adéodat ». On trouve aussi parfois les formes « Dieudonné Ier » et « Dieudonné II ». C'est donc la confusion entre deux noms différents mais de même sens qui ont conduit ces deux papes à être nommés par de nombreux noms différents.

BIOGRAPHIE

Le peu que nous savons de sa vie est issu du *Liber Pontificalis* et d'une épitaphe tardive gravée dans la basilique Saint-Pierre sous le pontificat d'Honorius Ier[4].

Adeodatus naît à Rome, fils d'un sous-diacre nommé Stefano. Il sert comme prêtre pendant 40 ans avant son élection, alors qu'il est déjà âgé[1], le 19 octobre 615, et pour laquelle il doit encore attendre cinq mois l'approbation impériale. Il est le premier prêtre à être élu pape depuis Jean II en 533[4]. Selon la tradition, non étayée par des preuves certaines, il serait devenu moine bénédictin avant de devenir pape.

Adéodat est choisi par le parti qui s'oppose à la politique pro-monastique du pape Grégoire Ier (590–604) et du pape Boniface IV (608–615). Le *Liber Pontificalis* rapporte avec une grande satisfaction qu'« ... il aimait beaucoup le clergé... » et qu'« ... il préférerait promouvoir des prêtres plutôt que des moines aux charges ecclésiastiques ». Il est le représentant de la deuxième vague d'opposition aux réformes papales de Grégoire Ier, la première ayant eu lieu sous le pontificat de Sabinien. Il inverse la pratique de son prédécesseur Boniface IV consistant à remplir les charges administratives de moines, en rappelant le clergé à ces postes et en ordonnant quelque 14 prêtres, les premières ordinations à Rome depuis le pontificat de Grégoire[5],[4].

Selon la tradition, Adéodat est le premier pape à utiliser des sceaux de plomb (bulles) sur les documents papaux, qui sont ensuite appelés « bulles pontificales »[6],[7]. On conserve encore une bulle datant de son règne, dont l'avvers représente le Bon Pasteur au milieu de ses brebis, avec en dessous les lettres grecques Alpha et Oméga, tandis que le revers porte l'inscription « *Deusdedit Papæ* »[8],[3].

Adéodat Ier ne prend pas une part active dans les affaires temporelles. En matière religieuse, il impose un office au clergé romain, envers lequel il manifeste une prédilection évidente[1], à réciter le soir, semblable à celui du matin.

Pendant son pontificat d'un peu plus de trois ans, une révolte importante des troupes byzantines en Italie, mécontentes du manque de paiements, survient, à la suite de quoi l'exarque Jean de Compsa et d'autres fonctionnaires du gouvernement de Ravenne sont massacrés. Adéodat reste fidèle à l'empereur byzantin Héraclius (610–641) tout au long du soulèvement et salue chaleureusement le nouvel exarque, Éleuthère, lors de sa visite à Rome avant de se rendre à Ravenne pour réprimer la révolte. Rapidement, Éleuthère embrasse également la rébellion contre le gouvernement byzantin ; pendant la marche vers Rome, il est tué par ses propres troupes.

Par l'intermédiaire de saint Cérant de Paris, la régente du royaume lombard, Théodelinde de Bavière, entretient des rapports avec lui[9].

L'épitaphe d'Adéodat, composée par le pape Honorius Ier, le décrit comme simple, pieux, sage et astucieux.

En août 618, un tremblement de terre frappe Rome, suivi d'une épidémie de gale. Adéodat meurt le 8 novembre 618. Sur son lit de mort, il laisse une allocation à son clergé, l'équivalent d'un an de salaire pour chacun, en guise de cadeau pour assister à ses funérailles, premier pape à laisser une indemnité à son clergé dans son testament[1]. Il est finalement remplacé par Boniface V[4]. Il est enterré dans la basilique Saint-Pierre, mais, au XVIII^e siècle, à la demande du pape Innocent XII, son tombeau est transféré à l'église de San Bartolomeo à Valnogaredo, un hameau de la commune de Cinto Euganeo[10].

CULTE

Inscrit au Martyrologe romain, Adéodat est fêté le 8 novembre[1],[8]. Il est également un saint de l'Église orthodoxe en tant que l'un des « papes orthodoxes de Rome » avant la séparation des Églises d'Orient et d'Occident[11] en 1054.

BONIFACE V

Boniface V (latin : Bonifacius V) (VI^e siècle (?) à Naples – 25 octobre 625 à Rome) est un religieux italien du haut Moyen Âge, qui est le 69^e pape de l'Église catholique, évêque de Rome du 23 décembre 619 jusqu'à sa mort. Il a fait beaucoup pour la christianisation de l'Angleterre anglo-saxonne[1] et a promulgué le décret par lequel les églises sont devenues des lieux de sanctuaire.

BIOGRAPHIE

Boniface est originaire de Naples. Le nom de son père est Giovanni. On ne sait rien de sa carrière avant qu'il ne devienne pape[2].

Élection

Boniface est prêtre-cardinal de San Sisto[3] quand il est élu pour succéder à Adéodat I^{er} après la mort de ce dernier le 8 novembre 618, mais treize mois de *Sede vacante* (vacances) s'ensuivent avant que l'élection ne soit ratifiée par le gouvernement impérial byzantin de Constantinople[2]. Pendant ce temps, l'Italie est troublée par la rébellion de l'exarque de Ravenne, Éleuthère, qui se proclame empereur. Eleuthère avance vers Rome, mais avant d'atteindre la ville, il est tué par ses propres troupes[4]. Boniface est resté fidèle à l'empereur byzantin Héraclius ; son élection est ratifiée le 23 décembre 619[2].

Pontificat

Boniface est décrit dans le *Liber Pontificalis* comme « l'homme le plus doux », qui se distingue par son grand amour pour le clergé[4].

Boniface V s'oppose comme Adéodat I^{er} à la politique pro-monastique de Grégoire I^{er}. Pour cette raison, il prescrit que les acolytes ne doivent pas prétendre translater les reliques des martyrs et que, dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, ils ne doivent pas se substituer aux diacres pour administrer le baptême[2].

Il met en vigueur le décret sur le droit d'asile pour les réfugiés et les personnes recherchées, qui peuvent trouver refuge au sein des églises, qui jouissent de l'immunité religieuse. Outre les dispositions relatives au droit d'asile, le *Liber Pontificalis* rappelle également l'obligation qu'il établit pour les notaires ecclésiastiques d'obéir aux lois de l'empire en matière de testaments[4].

Boniface s'engage dans la christianisation de l'Angleterre ; Bède le Vénérable parle de l'affection du pape pour l'Église anglaise. Les « lettres d'exhortation » qu'il aurait adressées à l'archevêque Mellitus de Canterbury et à l'évêque de Rochester Juste de Cantorbéry n'existent plus, mais d'autres, d'un intérêt particulier, subsistent. L'une est écrite à Juste après qu'il a succédé à Mellitus comme archevêque de Cantorbéry en 624, lui conférant le pallium et lui ordonnant « d'ordonner des évêques selon les besoins ». Selon Bède le Vénérable, le pape Boniface a également envoyé des lettres à Edwin (roi de Northumbrie) en 625, l'exhortant à embrasser la foi chrétienne, et à l'épouse chrétienne d'Edwin, Æthelburg de Kent, l'exhortant à faire de son mieux pour la conversion de son mari[4],[5]. Les hérétiques attaquèrent sa mémoire, parce qu'il a dit dans une lettre adressée à Edwin que Jésus-Christ nous avait rachetés du seul péché originel[3].

Il y a alors une grande quantité de prêtres ; Boniface veut qu'on n'en ordonne qu'en remplacement de ceux qui meurent. En deux ordinations, il crée vingt-neuf évêques, vingt-six ou vingt-sept prêtres et quatre diacres[3].

Boniface achève et consacre le cimetière Saint-Nicomède sur la via Nomentana[4].

Il gouverne l'Église cinq ans et dix mois ; il est enterré dans la basilique Saint-Pierre le 25 octobre

625[4]. Honorius Ier lui succède. Le Saint-Siège ne reste vacant que cinq jours, car il ne faut pas attendre de Constantinople la confirmation du successeur : l'exarque de Ravenne, qui alors se trouve à Rome, prétend rétablir l'ancien usage, et donne cette confirmation au nom de l'empereur byzantin[3].

HONORIUS Ier

Honorius Ier, né en Campanie vers 585 et mort à Rome le **12 octobre 638**, est pape de 625 à 638.

BIOGRAPHIE

Fils d'un consul honoraire, il est élu en succession de Boniface V et consacré le 27 octobre 625. L'empereur byzantin Héraclius étant en campagne, il ne peut confirmer l'élection. Pour éviter tout délai, c'est donc l'exarque de Ravenne qui procède à cette formalité.

Honorius poursuit les travaux d'urbanisation de Rome menés par la papauté. À cet effet, il fait enlever les tuiles en bronze doré du temple de Rome (en fait la basilique de Maxence) pour réparer le toit de la basilique Saint-Pierre. Il fait également bâtir de nombreuses églises et transformer la Curie Julia en église.

Il n'intervient que rarement en Occident, excepté en Angleterre : il envoie un évêque à Dorchester, dans le royaume de Wessex, et sanctionne la fondation de l'évêché d'York après la conversion du roi Edwin de Northumbrie. En Orient, il mène une politique de compromis politique entre « orthodoxes » et monothélites, mais non sur le plan doctrinal. S'il a été poussé à approuver, en 634, une solution intermédiaire proposée par Serge Ier, patriarche de Constantinople, c'est sur un malentendu ; cette solution consistait à admettre que Jésus-Christ aurait deux natures (*physeis*) mais une seule volonté, qualifiée de « théandrique », c'est-à-dire divino-humaine. C'est cette doctrine que combattirent les saints Maxime le Confesseur, Sophrone de Jérusalem et Martin Ier parce qu'elle privait le Christ d'une partie de sa nature humaine, la volonté humaine.

Sous le pontificat de l'un de ses successeurs, Léon II, et le règne de l'empereur byzantin Constantin IV, Honorius est condamné comme monothéliste au troisième concile de Constantinople et subit l'anathème posthume en tant que pape de Rome[1],[2].

Son corps repose à la basilique Saint-Pierre.

CONDAMNATION AU CONCILE DE CONSTANTINOPLE III

En 634, le patriarche de Constantinople Serge Ier de Constantinople prend de vitesse les légats pontificaux et expose au pape Honorius la doctrine du monothélisme. Il lui adresse une lettre en précisant que la doctrine des deux activités-volontés ne pouvait être érigée en règle de foi parce qu'on ne la rencontrait pas chez les Pères de l'Église ; que de plus cette doctrine des deux volontés en Jésus-Christ, si elle était acceptée comme vérité de foi, reviendrait à admettre la possibilité dans le Christ d'une opposition possible des deux volontés. Il propose donc au pape de s'abstenir de parler d'une ou deux volontés. Le pape dans sa réponse, félicite Serge de vouloir supprimer de vaines querelles de mots. Honorius écrira en réponse à Serge[réf. nécessaire] : "Nous professons aussi la volonté unique du Seigneur Jésus-Christ"[3].

Se pose alors la question de la condamnation par le concile et Léon II. Le concile déclare : « Ayant examiné les prétendues lettres dogmatiques de Sergius de Constantinople à Cyrus et les réponses d'Honorius à Sergius, et les trouvant opposées à la doctrine des apôtres, aux décrets des conciles et aux sentiments de tous les Pères, conformes, au contraire, à la fausse doctrine des hérétiques, nous les rejetons entièrement et les détestons comme propres à corrompre les âmes. [...] Avec eux, nous croyons devoir chasser de l'Église et anathémiser Honorius, autrefois évêque de l'ancienne Rome, parce que nous avons trouvé, dans sa lettre à Sergius, qu'il suit en tout son erreur et qu'il autorise sa doctrine impie. » (Concile de Constantinople, session XIII)[4].

Selon le *Enchiridion Symbolorum* (Denzinger), le pape Jean IV, environ 40 ans avant la condamnation d'Honorius au troisième concile de Constantinople, considèrait qu'Honorius « de

sainte mémoire » n'a pas enseigné l'hérésie. En effet, Jean IV considère « qu'il apparaît... qu'il (le pape Honorius) a écrit (à Serge), à savoir que dans notre Sauveur il n'y a d'aucune manière deux volontés opposées » mais qu'Honorius « ne parle que de la nature humaine et non pas également de la nature divine... celui qui en débat doit savoir qu'il s'agit d'une réponse donnée à une question dudit patriarche. » Pour Jean IV, Honorius « disait donc, dans son enseignement sur le mystère de l'incarnation du Christ, qu'il n'a pas existé en lui, comme en nous pécheurs, deux volontés contraires, de l'esprit et de la chair. Ce que certains ont retourné en leur propre conception, et ils ont pensé qu'il aurait enseigné une seule volonté de sa divinité et de son humanité, ce qui est totalement contraire à la vérité. »[5].

Philip Schaff considère qu'Honorius a bien été condamné et avance 13 points soutenant sa position[6].

HONORIUS ET L'INFAILLIBILITE PONTIFICALE

Certains, comme les protestants et les gallicans, évoquent le cas du pape Honorius Ier comme preuve que le dogme de l'infaillibilité ne peut être fondé ou que l'infaillibilité du Pape n'est limitée qu'aux cas de définitions solennelles[7]. En effet, celui-ci subit l'anathème au troisième concile de Constantinople, décision confirmée par le pape Léon II.

Catholicisme

Selon le chanoine Adolphe-Charles Peltier : « Une des objections les plus rebattues contre l'infaillibilité pontificale est assurément celle qu'on prétend tirer de la faute d'Honorius et de sa condamnation par le sixième concile œcuménique. Cependant de quoi s'agit-il ? D'une faute personnelle, qui était plutôt une erreur dans la conduite, qu'une erreur dans la foi ». Les lettres qui nous restent de ce pape démontrent en effet qu'il n'admettait pas une seule volonté en Jésus-Christ à la manière des monothélites, mais uniquement en ce sens qu'il ne saurait y avoir dans le Fils de Dieu deux volontés contraires. Comment d'ailleurs le pape Agathon aurait-il pu prescrire à ses légats, comme il l'écrivit à l'empereur, de s'en tenir simplement à la tradition reçue de ses prédécesseurs, si cette tradition avait été rompue par Honorius quelques années seulement avant lui ? Aussi Noël Alexandre, quoique partisan des opinions gallicanes, ne fait-il pas difficulté de reconnaître ingénument que le pape Honorius n'a point enseigné l'hérésie »[1].

Le premier concile œcuménique du Vatican a affirmé dans sa constitution dogmatique *Pastor Æternus* que « le Siège suprême est toujours demeuré pur de toute erreur »[8].

APOLOGETIQUE CATHOLIQUE

Prosper Guéranger considère qu'Honorius n'était pas hérétique mais qu'il a simplement voulu être trop conciliant et a manqué de zèle à combattre une hérésie. Prosper Guéranger considère que le troisième concile de Constantinople inscrit le pape Honorius « seulement parmi ceux qui, tout en demeurant orthodoxes dans leur pensée et dans leurs écrits, ont le tort d'exposer la sûreté de la foi par leur silence, lorsque leur devoir est de la proclamer et de la défendre. Le Saint-Siège adhéra avec la précision romaine à cette sévère sentence ; mais il était si évident qu'Honorius n'avait pas enseigné l'Église dans cette lettre particulière, où il cherchait même à écarter toute idée d'une définition comme intempestive, qu'il a fallu être au temps de la controverse gallicane, pour qu'un argument tel quel ait surgi de là contre l'infaillibilité du Pontife romain. »[2].

En 1873, Louis-Nazaire Bégin, à l'époque encore abbé, considère qu'Honorius n'était pas hérétique[9].